

868 - Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France ANNEXES



CHEMINS FAÏSONS...

diagnostic
LIVRET
COMMUN
AUX SEPT
TROISONS

RÉCOLTE DE LA MATIÈRE À PENSER
EXPÉRIENCE DE PAYSAGE ET RAPPORT TECHNIQUE



CHEMINS FAISONS...



RÉCOLTE DE LA MATIÈRE À PENSER
EXPÉRIENCE DE PAYSAGE ET RAPPORT TECHNIQUE



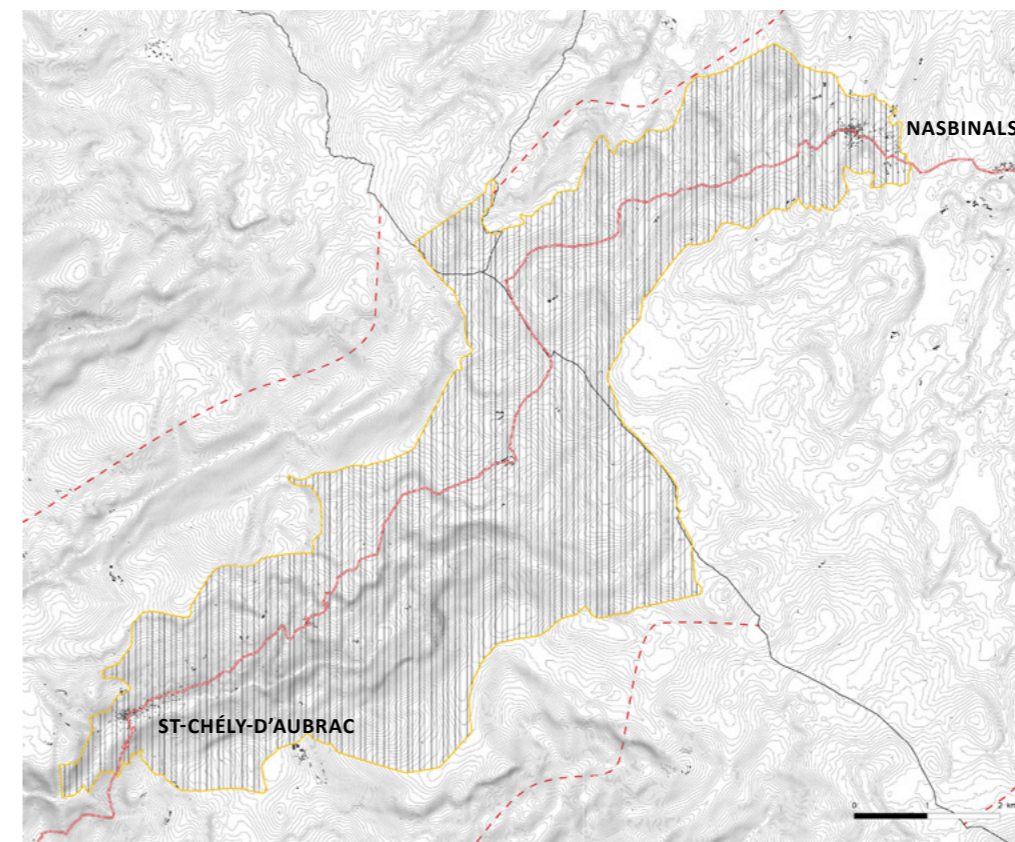
NASBINALS - SAINT-CHÉLY-D'AUBRAC SUR LE TOIT DU MONDE



DIAGNOSTIC : EXPÉRIENCE DE PAYSAGE ET RAPPORT TECHNIQUE

DE NASBINALS À SAINT-CHÉLY-D'AUBRAC

Distance : 17 km
Temps moyen de marche : 5 h
Communauté de communes Hautes Terres de l'Aubrac
Communauté de communes Aubrac, Carladez et Viadène
Lozère-Aveyron, Occitanie

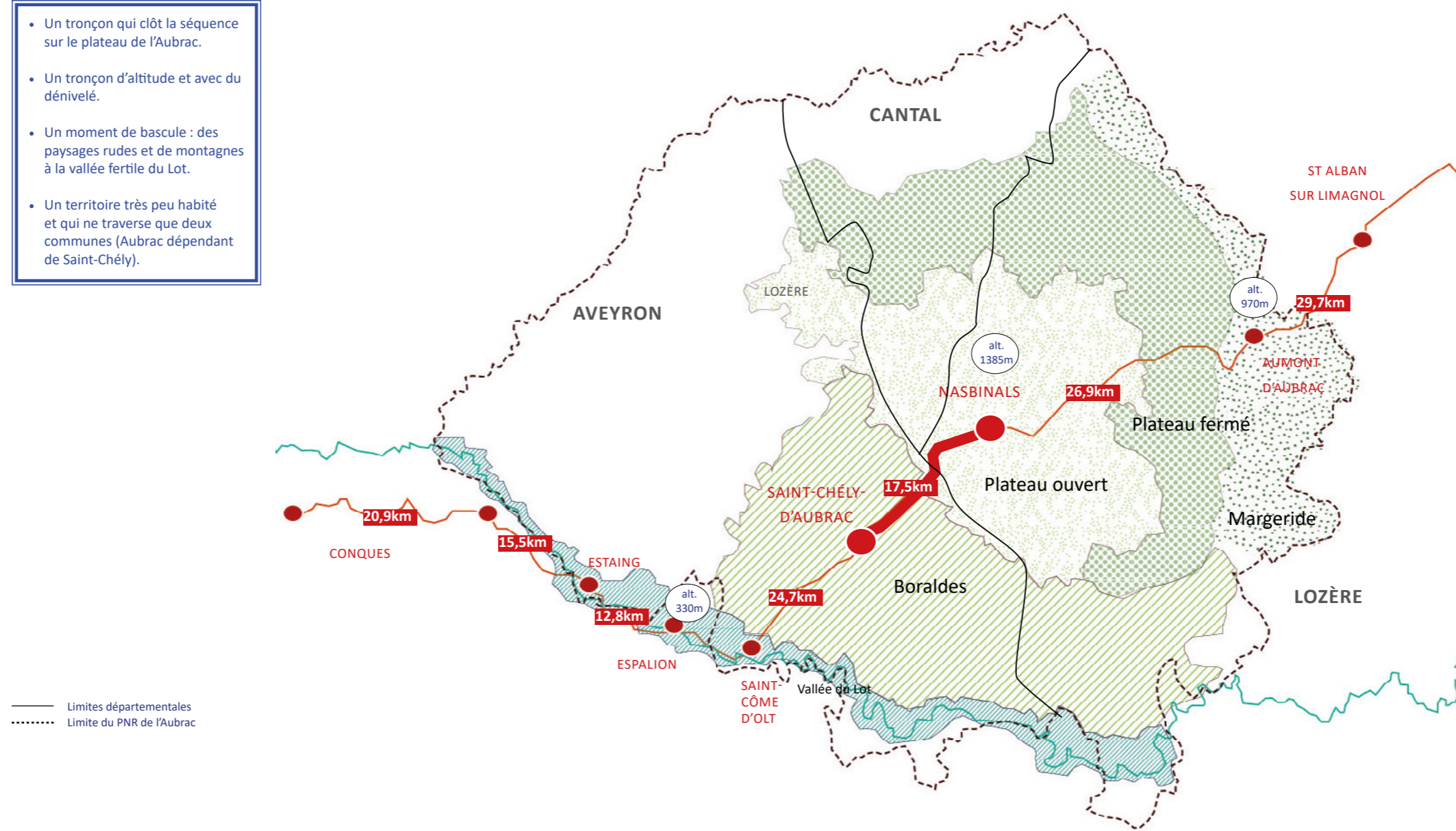


- GR65
- Zone de Sensibilité Paysagère
- Limites communales
- Limites départementales

CHEMINS FAISONS... Diagnostic - Tronçon 1

ENTRE DEUX ENTITÉS PAYSAGÈRES DE L'AUBRAC

- Un tronçon qui clôt la séquence sur le plateau de l'Aubrac.
- Un tronçon d'altitude et avec du dénivelé.
- Un moment de bascule : des paysages rudes et de montagnes à la vallée fertile du Lot.
- Un territoire très peu habité et qui ne traverse que deux communes (Aubrac dépendant de Saint-Chély).



— Limites départementales
 - - - - - Limite du PNR de l'Aubrac

**IMPRESSIONS
ET CONNAISSANCES**

PAYSAGES
ambiances
et composantes

SÉQUENCES PAYSAGÈRES

Deux séquences bien distinctes, avec un point de bascule majeur :

- **Le haut plateau ouvert** (de Nasbinals à Aubrac) : un plateau « immense et désertique », aux ambiances liées au pastoralisme, avec des paysages « somptueux », « très forts », « très ouverts », et où la présence du ciel est marquante. Parfois même, par temps découvert, la silhouette des Pyrénées en fond de tableau. Des vues à 360° sur le grand paysage qui favorisent l’immersion, surtout après le Pont du Pascalet.

« L’impression d’être au milieu du ciel. »

Le **village d’Aubrac** comme point de bascule, en termes de paysages et de symbole, car c’est la « capitale de l’Aubrac », située à équidistance des deux villages de départ et d’arrivée du tronçon.

- **Le secteur des boraldes** (d’Aubrac à Saint-Chély d’Aubrac) : la descente vers la vallée du Lot, à moitié dans les bois et dans les prés, représentative du relief lié aux boraldes. Un changement de paysage avec des terrains pentus, plus boisés, et une présence de l’eau importante et singulière. Puis une arrivée sur Saint-Chély, village lové dans son écrin.

Il s’agit par ailleurs de la dernière étape sur le plateau de l’Aubrac, qui amorce la bascule vers autre chose.

« Enivrement par le sentiment de vide, car l’espace est quelque chose de très rare aujourd’hui. »



" C'EST LE CIEL SUR LA TERRE "



LE CENTRE DU VILLAGE D'AUBRAC



AU CŒUR DE LA BORALDE



SAINT-CHÉLY ET SON PONT

MOTIFS ET CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

**UN PLATEAU ACTIF MAIS CALME,
BRUT MAIS SANS ARTIFICE**

- Un tronçon d’altitude, caractérisé par une **soumission aux vents et aux aléas climatiques**, offrant un climat rude et parfois presque hostile, quelle que soit la saison... ce qui, pour autant, en fait tout son charme.
- Un tronçon « naturel », caractérisé par une importante sensation d’immersion dans le paysage, renforcée par la traversée de zones de pâturage à perte de vue et la quasi absence d’infrastructures routières, de villages ou de secteurs construits... ce qui présente un **paradoxe quand on sait à quel point ces paysages sont modelés par l’homme – et l’animal – depuis des siècles.**

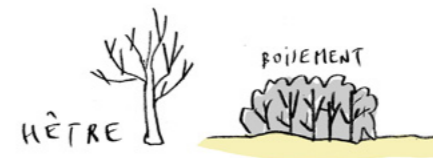
- Un double paradoxe donc :
 - des paysages qui paraissent « naturels » alors qu’ils sont modelés depuis des siècles et que, sans le pastoralisme, ils seraient davantage fermés et forestiers.
 - des grandes étendues peu occupées, qui sont aujourd’hui adulées mais ont été pendant longtemps redoutées par les pèlerins pour les loups et les brigands qu’ils abritaient.

UN PAYSAGE FORT EN FLORE ET PÂTURÉ

- Une grande diversité de paysages, qui évoluent au fil des saisons, et à laquelle la **richesse floristique** participe, en termes de palettes comme de silhouettes :
 - une végétation basse, à hauteur de vaches, qui compose les prairies du plateau, « élues *meilleures prairies de France* au salon de l’agriculture 2019! »,
 - de nombreux bosquets de hêtres qui ponctuent ces espaces pâturés, en formation groupées ou sous la forme d’alignements ou de sujets remarquables,
 - des alignements d’épicéas aux tons foncés – brise-vent en perte de vitesse et pare-neige en fin de cycle (voir plus bas) – qui constituent des lignes d’horizon marquantes sur le plateau,
 - des boisements de coteau avec de nombreux feuillus qui créent des ambiances singulières.



« On a le sentiment d’être seul au monde avec les vaches. »



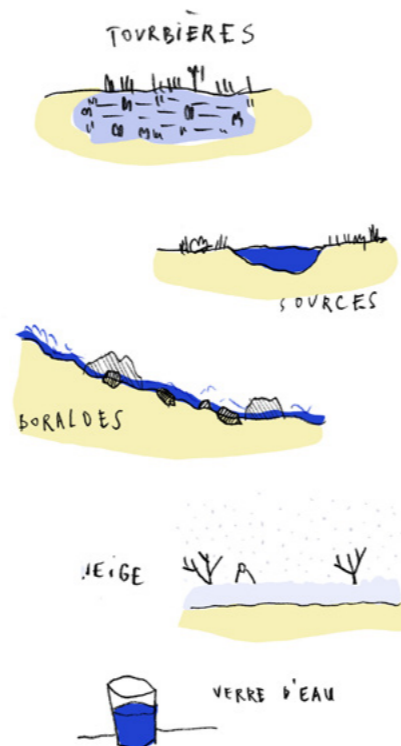
COMPTE-RENDU ATELIER #1 : RÉCOLTE DE LA MATIÈRE À PENSER

- Une **empreinte agropastorale très forte** et aux nombreux marqueurs :
 - les troupeaux d'Aubrac, bien sûr, à la renommée aussi grande que les prairies qu'elles broutent,
 - les murets qui délimitent les pâtures et « quadrillent » le plateau,
 - les frênes conduits en têtards, aux silhouettes si caractéristiques et servant de fourrage d'appoint (les fameuses *prairies aériennes*),
 - la grande draille, large et longée de murets, de la sortie des estives à Aubrac



DE L'EAU JUSQU'À PLUS SOIF

- Une **présence de l'eau** très marquée, bien que de manière subtile :
 - les nombreuses tourbières et zones humides sur le plateau, entraînant parfois un sol détrempé (voir aussi le lac des moines à proximité du chemin, réservoir en eau potable),
 - des sources propres à chaque estive traversée, qui conditionnent les pratiques d'élevage,
 - une série de boraldes – en particulier celle de Saint-Chély –, ruisseaux au profil et à la topographie singuliers et aux nombreuses cascades, parfois « au ras du sol »,
 - la neige qui s'invite régulièrement sur le plateau, bien que de manière de plus en plus discrète,
 - une eau très qualitative, qu'« une grande partie des Aveyronnais boit. »



UN PATRIMOINE REMARQUABLE, DANS LES VILLAGES MAIS PAS QUE

- Les villages constituent à la fois des lieux à fort intérêt patrimonial, et des lieux de vie parfois même très animés en saison.
- Une série de lieux singuliers et emblématiques, pour leur aspect comme pour les grandes et petites histoires qu'ils illustrent • →

- Les burons et leur toit de lauze – dont certains ont été réhabilités avec succès –, marqueurs des pratiques agricoles.
- L'émergence basaltique de Belvezet, élément fort du patrimoine géologique.
- L'ancien sanatorium, jalon de l'histoire sociale.
- La Dômerie d'Aubrac, repère de l'histoire religieuse.
- Le jardin botanique d'Aubrac, condensé de la flore locale.
- La maison de l'Aubrac, lieu d'accueil passerelle entre architecture traditionnelle et contemporaine.



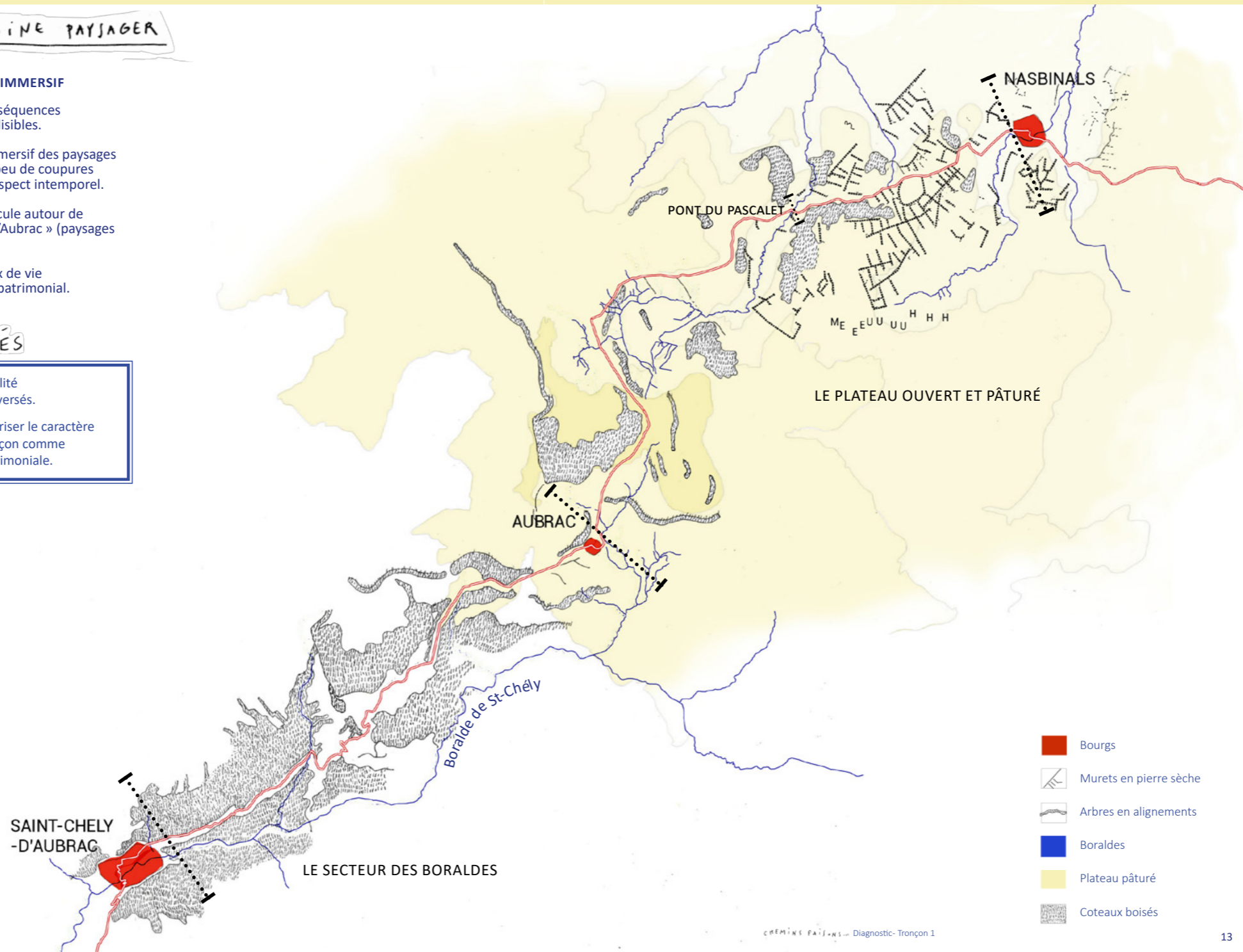
LE PATRIMOINE PAYSAGER

UN ITINÉRAIRE IMMERSIF

- Un tronçon aux séquences paysagères très lisibles.
- Un caractère immersif des paysages traversés, avec peu de coupures urbaines et un aspect intemporel.
- Un point de bascule autour de « la capitale de l'Aubrac » (paysages et relief).
- Des villages lieux de vie et à fort intérêt patrimonial.

ENJEUX CLÉS

Préserver la lisibilité des paysages traversés.
Préserver et valoriser le caractère immersif du tronçon comme composante patrimoniale.



DIAGNOSTIC : EXPÉRIENCE DE PAYSAGE ET RAPPORT TECHNIQUE



Séquence immersive à couvert

SÉQUENCE :
LE SECTEUR DES BORALDES

- Le village d'Aubrac comme point de bascule.
- Une forte pente qui descend vers la vallée du Lot et relie l'itinéraire au Tronçon 2, de Saint-Côme-d'Olt à Estaing.
- Un chevelu d'eau omniprésent, qui descend jusqu'à la vallée du Lot.
- Une séquence à couvert immersive.



La boralde de Saint-Chély



Les coteaux boisés



Passage à couvert sous des noisetiers

SÉQUENCE :
LE PLATEAU OUVERT

- Des vues à 360°, des paysages ouverts en plateau, une vue parfois jusqu'aux Pyrénées.
- Des paysages bruts, rudes, soumis à un climat continental et aux aléas climatiques.
- Une séquence en deux temps avec le pont du Pascalet comme point de bascule:
 - un paysage agricole de parcelles de prairies, un cheminement bien délimité et circonscrit.
 - les estives sur socle basaltique, avec des grandes étendues pâturées, marquée par les burons, sur lesquelles le chemin n'est pas circonscrit mais suit néanmoins les traces des marcheurs et des bêtes.
- Une tradition agropastorale qui quadrille le plateau : murets, frênes têtards, haies brise-vent.
- De l'eau sous diverses formes: source, tourbière.



Des pâturages à perte de vue et des boisements à l'horizon



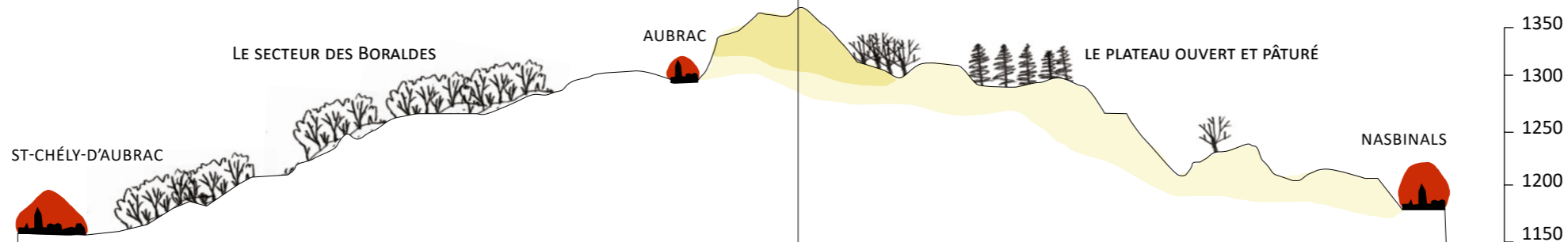
Les hêtres en alignement



Les tourbières



Des lignes qui parsèment le plateau



14

NB coupe: pour des raisons graphiques, l'échelle des abscisses (distances en km) et des ordonnées (hauteurs en m) diverge ce qui

explique que la topographie soit accentuée.

15

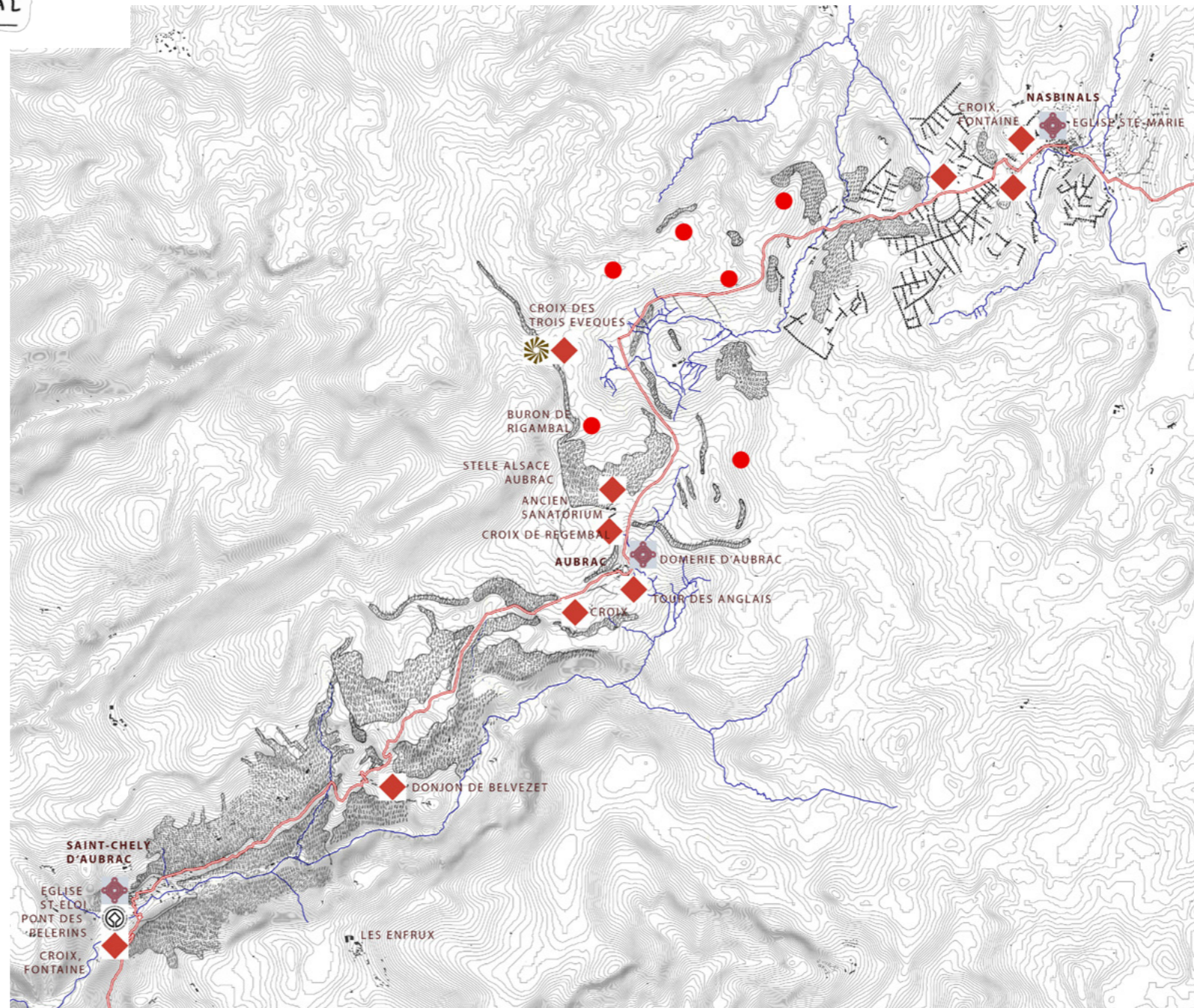
PATRIMOINE ARCHITECTURAL

UNE EMPREINTE AGROPASTORALE

- Un patrimoine protégé concentré dans les villages.
- Un patrimoine vernaculaire hors des villages, lié aux pratiques agricoles et à la géologie.
- Un lieu singulier et monumental : l'ancien sanatorium d'Aubrac.
- Des lieux liés au pèlerinage : Dômerie d'Aubrac, Ponts des boraldes.
- Un patrimoine limité en nombre mais marqué, représentatif du territoire et parfois unique.
- Une importance du patrimoine rural.

ENJEUX CLÉS

Valoriser le patrimoine rural au même titre que le patrimoine mondial.
Considérer le patrimoine vernaculaire comme clé de lectures de paysages.



DIAGNOSTIC : EXPÉRIENCE DE PAYSAGE ET RAPPORT TECHNIQUE

Le patrimoine architectural, protégé ou vernaculaire, témoignage des aspects spirituels et matériels du pèlerinage:

ITINÉRAIRE:

- Les constructions, rares hors des villages, sont liées aux pratiques agricoles, à l'élevage et au pastoralisme : granges, burons, murets de pierre. Elles témoignent du socle géologique sur lequel se déploie l'itinéraire.



Burons

UN PATRIMOINE LIMITÉ EN NOMBRE MAIS MARQUÉ, REPRÉSENTATIF DU TERRITOIRE ET PARFOIS UNIQUE.



Lauzes en écailles



Neck et Château de Belvezet

PIERRE DE BASALTE ET GRANIT, TOITS EN LAUZES. Toute la palette du volcanisme basaltique apparaît sur les murs d'Aubrac : blocs bruts, basalte gris appareillé, basalte vacuolaire taillé ou tuf léger des voûtes.



Blocs de basalte

UNE CURIOSITÉ SUR LE CHEMIN qui témoigne du socle basaltique sur lequel le pèlerin chemine et de l'ancienne activité volcanique du plateau.

- Le Pont de la boralde à Saint-Chély, permettant le franchissement depuis le XIVe siècle.



Pont de la boralde de Saint-Chély

18

CHÉMIN S PAI SONS - Diagnostic- Tronçon 1

SPIRITUALITÉ:



- Croix de pierre ou de bois plus modernes, stèles et monuments modernes symboliques.
- Patrimoine protégé limité aux villages (deux églises classées).



Croix de chemin et stèles commémoratives accompagnent les pèlerins

HOSPITALITÉ:



Deux exemples d'édifices bâtis pour faciliter la circulation des pèlerins : la Dômerie d'Aubrac (monastère Hôpital, aujourd'hui propriété éclatée entre département-commune-privé).



Un lieu singulier et monumental : l'ancien sanatorium d'Aubrac. Son rôle dans la naissance du tourisme en Aubrac est lié à la pratique des cures de bon air. Deux phénomènes sont à l'origine des grands hôtels d'Aubrac : les cures de santé et le retour, en vacances, des Aveyronnais de Paris.



Dômerie d'Aubrac



Sanatorium d'Aubrac



CHÉMIN S PAI SONS - Diagnostic- Tronçon 1

19

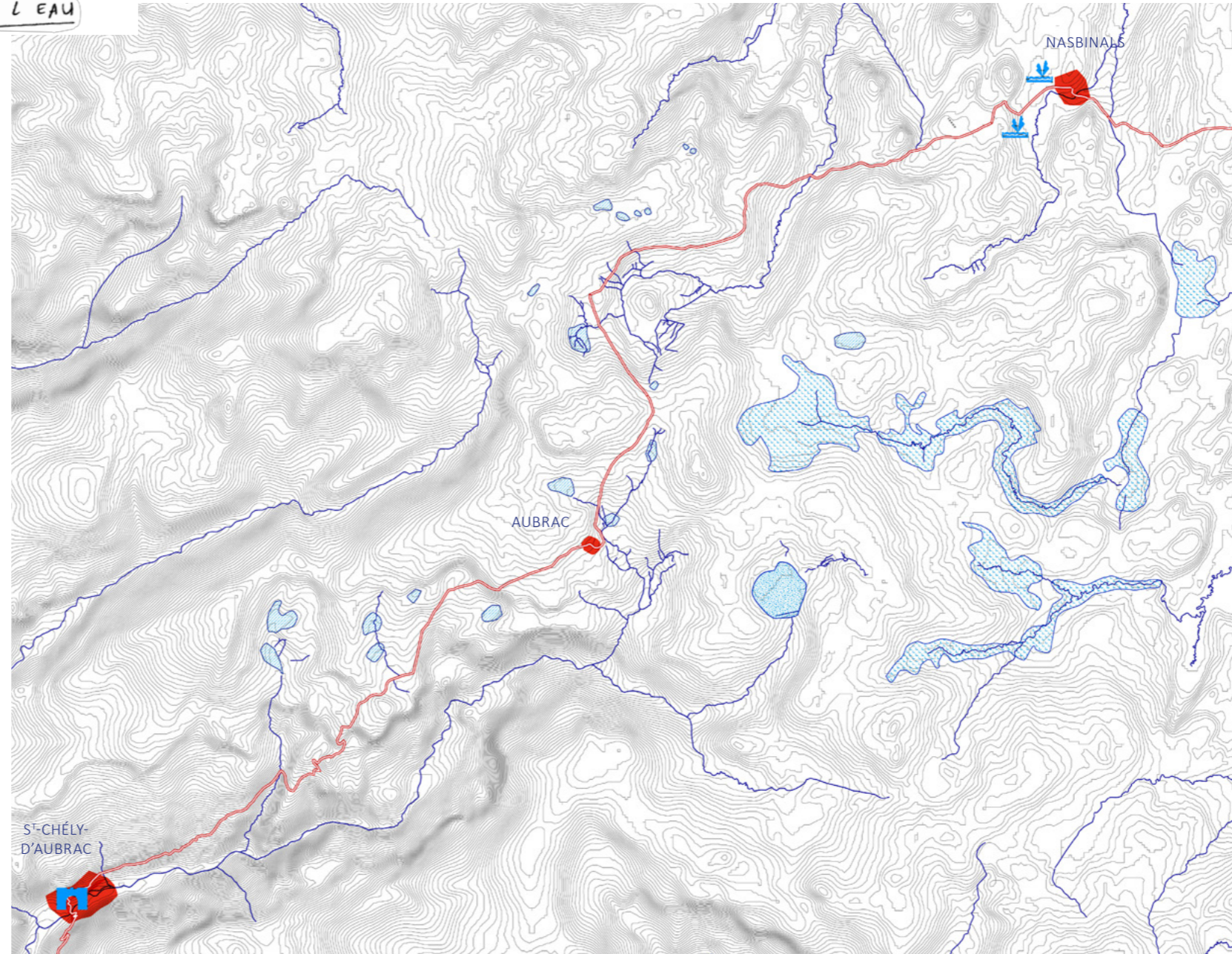
LE PATRIMOINE LIÉ À L'EAU

L'EAU DANS TOUS SES ÉTATS

- Un territoire marqué par la présence de l'eau (à l'échelle de l'Aubrac, plus de 1 km de cours d'eau par km²) mais une présence subtile.
- Sur le plateau, dans la première séquence, une multitude de milieux humides et de tourbières. L'eau apparaît à travers les sols détrempés aux abords du chemin.
- La boralde de Saint-Chély qui accompagne l'itinérance de la deuxième séquence et descend jusqu'au Lot.
- Le Pont de la boralde de Saint-Chély qui ferme la marche sur ce tronçon.
- De l'eau présente également sous forme de neige, à certaines périodes de l'année.
- Une eau très qualitative.

ENJEUX CLÉS

Valoriser le patrimoine lié à l'eau

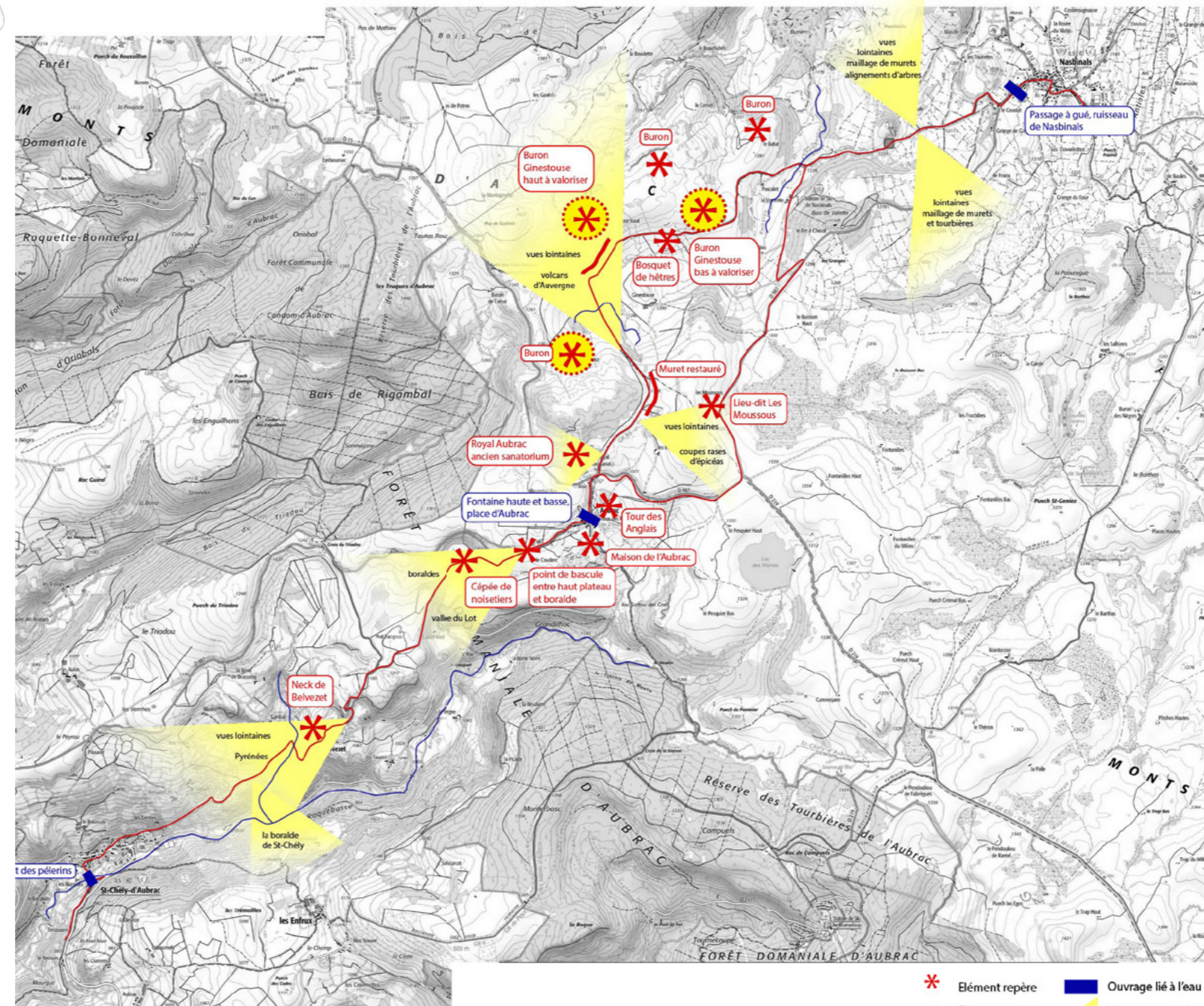


REPÈRES ET POINTS DE VUE

- Des vues lointaines, à 360° emblématiques de l'itinéraire sur la séquence du plateau.
- Des vues plus resserrées sur la séquence de la boralde.
- Les burons comme éléments repères qui jalonnent la première séquence du tronçon.
- Des lieux repères singuliers tout au long du trajet.

ENJEUX CLÉS

Déterminer les vues majeures de l'itinéraire à préserver, valoriser, et à créer.



* Élément repère ■ Ouvrage lié à l'eau
* Élément repère à valoriser ▲ Vue remarquable et élément visible

CHEMINS DU LIEN

Suivre les différents usagers en identifiant les composantes de l'expérience de l'itinérance, les logiques d'itinérance et les services proposés.

**CE QUI PERMET
DE JOUIR DU BIEN.**



24

CHEMINS FAIJS - Diagnostic - Tronçon 1

COMPTE-RENDU ATELIER #1 : RÉCOLTE DE LA MATIÈRE À PENSER

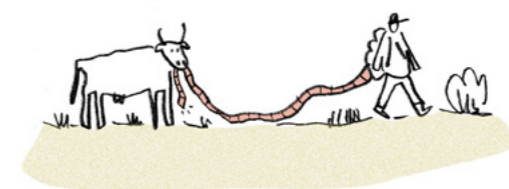
IMPRESSIONS ET CONNAISSANCES

USAGES
pratiques, profils,
fréquences

UN TRONÇON PHARE, MAIS UN TROP GRAND LAISSER-FAIRE ?

- Le tronçon préféré des pèlerins et considéré comme l'un des plus emblématiques.
- Un tronçon au carrefour de plusieurs itinéraires (chemin de Saint Guilhem-le-Désert, GRP Tour des Monts d'Aubrac, etc.)
- Un itinéraire très fréquenté et soumis à des formes de côtoiement d'activités délicates.
- Des randonneurs dont les attitudes, liées à la diversification des profils, posent problème :
 - En période estivale et de forte fréquentation : de nombreuses nuisances sont observées (perturbation des troupeaux, gestes d'incivilité et déchets divers surtout en été).
 - En période hivernale et les jours de neige : manque de connaissances et de préparation de certains randonneurs (notamment lié aux intempéries, au climat) sur un tronçon qui peut s'avérer dangereux mais qui n'est pas appréhendé comme tel.
- Un travail est à faire sur la charte du randonneur et du marcheur, en s'appuyant notamment sur le travail de la fédération.

« Qui n'a pas fait
l'Aubrac n'a pas fait
Saint-Jacques de
Compostelle ! »



« Le balisage ce n'est plus blanc
et rouge... c'est papier rose ! »

initiatives
ou projets
en cours

Le guide des bonnes pratiques
et des activités de pleine nature,
projet conduit par le PNR Aubrac.

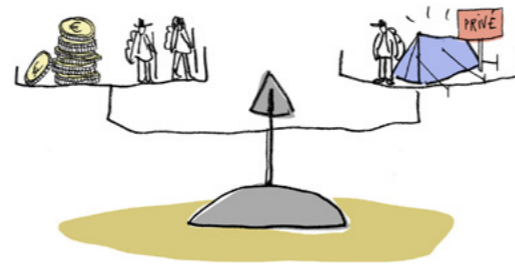


25

COMPTE-RENDU ATELIER #1 : RÉCOLTE DE LA MATIÈRE À PENSER

PLAINTES, TROP-PLEIN ET CRAINTES

- Une fréquentation en hausse aux conséquences paradoxales :
 - elle fait vivre le territoire et participe de son développement touristique et économique,
 - elle engendre, comme évoqué, des difficultés inhérentes à certaines formes de sur-fréquentation,
 - elle met en péril les conventions de passage avec les éleveurs (voir plus bas),
 - elle fait émerger des débats sur l'itinéraire officiel et de potentielles alternatives aux conséquences en termes de lisibilité, de confort et de renommée :
 - > La déviation hors des estives avant le pont du Pascalet avec passage sur la RD987 où une surlargeur a été aménagée côté aveyronnais et doit être réalisée côté Lozère prochainement.
 - > Le chemin, entre Aubrac et Espalion, par l'abbaye de Bonneval, itinéraire non reconnu par la fédération et pourtant existant et fréquenté.



Faut-il mettre en valeur les itinéraires alternatifs pour diffuser davantage le grand nombre de randonneurs ?



« Les gens n'imaginent pas que le moindre mètre carré de terrain appartient à quelqu'un. »

26

CECI N'EST PAS...

TERRAIN DE JEU, RÈGNE DU JE

- Une évolution des publics qui entraîne de nouvelles pratiques et relations au territoire :
 - un effet covid provoquant une absence des publics étrangers et retraités, au pouvoir d'achat pourtant important,
 - un public jeune en demande de davantage d'autonomie et d'une offre à faible coût de type bivouacs et camping sauvage.
- Un manque de connaissance et de prise en considération des réalités locales :
 - des pratiques hors des sentiers battus, par des randonneurs « qui jouent à partir à l'aventure », l'Aubrac constituant un territoire tout trouvé,
 - des libertés prises par rapport au statut privé de certains espaces traversés,
 - un sentiment de folklorisation, de la part d'une partie des randonneurs, du territoire et de ses habitants,
 - un sentiment de méconnaissance voire de mépris, par ses mêmes randonneurs, des populations locales et de leurs modes de vie.

- > Comment gérer ces dynamiques vouées à s'enraciner ?
- > Comment faire cohabiter ces différentes approches et calibrer les offres par rapport aux publics ?
- > Comment canaliser ou juguler ce phénomène qui se développe ?

LA TRAVERSÉE DES ESTIVES ET SES RÈGLES

- Un enjeu crucial autour des conventions de passages, essentielles au maintien du chemin mais friables car « le passage sur les estives est vécu à 90% comme une contrainte par les éleveurs. »
- Les alternatives, mises en place pour les usagers accompagnés de cheval ou de chien, qui pourraient, de fait, devenir les itinéraires principaux, faisant rater une séquence rare et majestueuse.
- Une période des estives correspondant peu ou prou à celle de la présence touristique de masse, ce qui cristallise l'enjeu.



...UNE MOTTE DE TAUPE



...UN SIGNE CABALISTIQUE



...UN CENTRE COMMERCIAL



...UN ANIMAL ÉGARÉ

27

RESEAU ET ACCUEIL SUR LE CHEMIN

ATTRACTIVITÉ DE L'ITINÉRAIRE ET MÉNAGEMENT DU PAYSAGE

- Un tronçon emblématique de la *Via Podensis*, avec une fréquentation en hausse.
- Un accueil, des services et une signalétique concentrés dans les villages.
- La Maison de l'Aubrac en tant qu'espace dédié à l'information et la sensibilisation
- Un itinéraire peu aménagé qui participe du caractère immersif de la marche.
- Un dispositif d'interprétation du patrimoine Unesco développé à l'échelle du département.
- Un manque de communication sur les mode de vie et spécificités de ce territoire rural.
- Une évolution des pratiques d'itinérance avec une pratique accrue du bivouac mais une absence d'offre aménagée sur l'itinéraire.
- Un enjeu concernant l'implantation de haltes éloignées des routes et des villages (ramassage des poubelles, entretien des mobiliers, etc.).



Halte aménagée à Aubrac entre la Maison du Parc et la Maison de l'Aubrac



Abri sur le plateau



Signalétique d'interprétation

ENJEUX CLÉS

Maintenir le juste équilibre entre accueil touristique et sur-aménagement du sentier.

Prendre en compte la forte fréquentation de l'itinéraire.

Penser les haltes et les aménagements en termes de facilité de gestion et d'entretien pour les collectivités.



Traversée des estives : un chemin qui suit les traces du bétail et qui s'efface parfois.



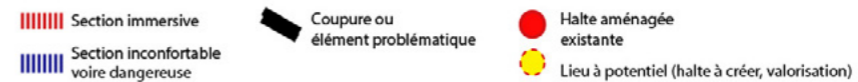
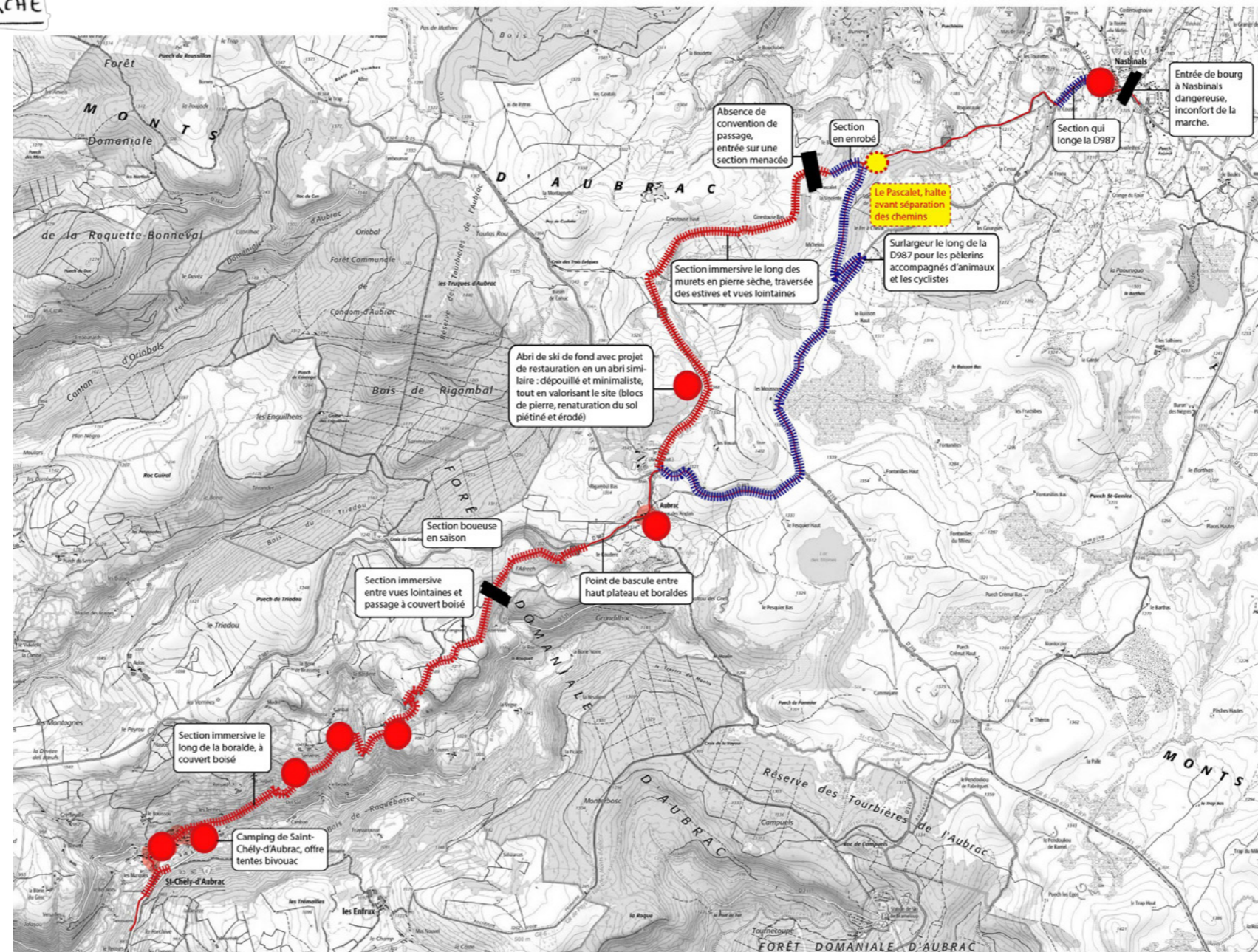
Autour de la Boralde : des sols mous, des sols caillouteux, des chemins qui parlent du socle paysager.



EXPÉRIENCE DE LA MARCHÉ

AU PAS DES VACHES D'AUBRAC

- Un tronçon qui emprunte les pas du bétail à travers champs : les drailles, sur un tiers du tronçon (33% du parcours, Étude Bailly-Leblanc 2015).
- Un itinéraire qui évite d'emprunter les voies goudronnées et chemine plutôt au travers des sentiers pédestres et chemins d'exploitations agricoles et forestières (46% du parcours, Étude Bailly-Leblanc 2015).
- Un caractère très immersif du tronçon : peu d'éléments contemporains ou d'infrastructures viennent interrompre l'expérience du rapport au paysage et l'expérience de la marche.
- Un chemin aléatoire dans sa matérialité, dans ses gabarits, qui s'efface même parfois au contact des éléments rencontrés, renforçant l'expérience immersive de la marche.



SOIN DU
CHEMIN

Avancer aux côtés des acteurs qui participent à la gestion, l'aménagement et l'animation des espaces traversés et perçus.

**CE QUI PERMET
DE PÉRENNISER LE BIEN.**



IMPRESSIONS ET CONNAISSANCES

GESTION ET AMÉNAGEMENT
modalités, acteurs, projets

LA SIGNALÉTIQUE, ÉCHECS ET MÂTS

- Informer pour des pratiques plus concernées :
 - volonté de trouver les formes et supports pour expliquer le « fonctionnement » des territoires ruraux aux marcheurs, en apportant une meilleure connaissance de la vie locale sans folklore ni misérabilisme.
 - volonté de renforcer les informations de sensibilisation et d'explication des activités existantes ainsi que des dangers et spécificités du territoire auprès du randonneur, et plus généralement, des « règles de bonnes conduites » à adopter.

L'association Sur les pas de Saint-Jacques édite, tous les deux ans, un livret-guide éponyme et distribué gratuitement sur le chemin.

Panneaux d'information sur les restrictions de pratique sur le secteur des estives mis en place par les collectivités et le PNR.

Signalisation directionnelle sur l'existence d'un itinéraire dédié randonneurs et d'une déviation (réalisée côté Lozère, en cours côté Aveyron).

- Baliser pour des trajets plus adaptés :
 - penser des supports de balisage en fonction des spécificités du climat et des logiques de cheminement (marques réflectorisantes, système de mâts visibles de loin et même sous une épaisseur de neige, etc.),
 - s'inspirer et s'intéresser à ce qui se fait sur des territoires aux problématiques identiques (par exemple les clochers de tourmente sur le Mont Lozère),
 - être vigilant, néanmoins, quant à la surabondance de dispositifs d'orientation et à leurs impacts sur le paysage.
- Trouver le bon équilibre entre lisibilité et discrétion.

34

SIGNALÉTIQUE



BALISAGE



L'AUTHENTICITÉ À L'ÉPREUVE DU TEMPS

- Différents enjeux et exemples de la prise en compte des évolutions des paysages et des choix en termes de pratiques et de logiques d'intervention :
 - la crainte d'un risque d'artificialisation, par la signalétique et l'offre de services, d'un des plus beaux sentiers du chemin de Saint-Jacques,
 - mais la volonté de conserver voire de conforter la dynamique touristique essentielle au territoire.

- La réalisation nécessaire de coupes rases des parcelles d'épicéas arrivée à maturité.

> Pensée de façon prévoyante et menée en partie par le PNR et l'ONF, en vue de leur remplacement par de nouvelles plantations avec une forte proportion d'essences feuillues locales (environ 80% pour 20% de conifères).

> Nasbinals a servi de secteur pilote pour ces opérations nécessaires bien que « blanches au niveau financier ».

> Le CAUE de Lozère a effectué un travail de sensibilisation sur la gestion et la valorisation de ces haies.

- La valorisation du bois issu de l'élagage régulier des frênes têtards – dont la pratique perdure aujourd'hui encore, autour d'une filière bois-énergie,

Projet qui s'articule autour de la volonté de développer un programme d'actions, un volet sensibilisation et une mise en commun des savoir-faire et connaissances dans le cadre d'une charte forestière de territoire.

initiatives ou projets en cours

initiatives ou projets en cours



ABRI SUR LE PLATEAU



LIEU DE POSE À AUBRAC



COUPE FRANCHE



L'ÉPICÉA C'EST DU PASSÉ !

ET SI L'AVENIR ÉTAIT TÊTARD ?



35




PRATIQUES ET MODALITÉS DE GESTION

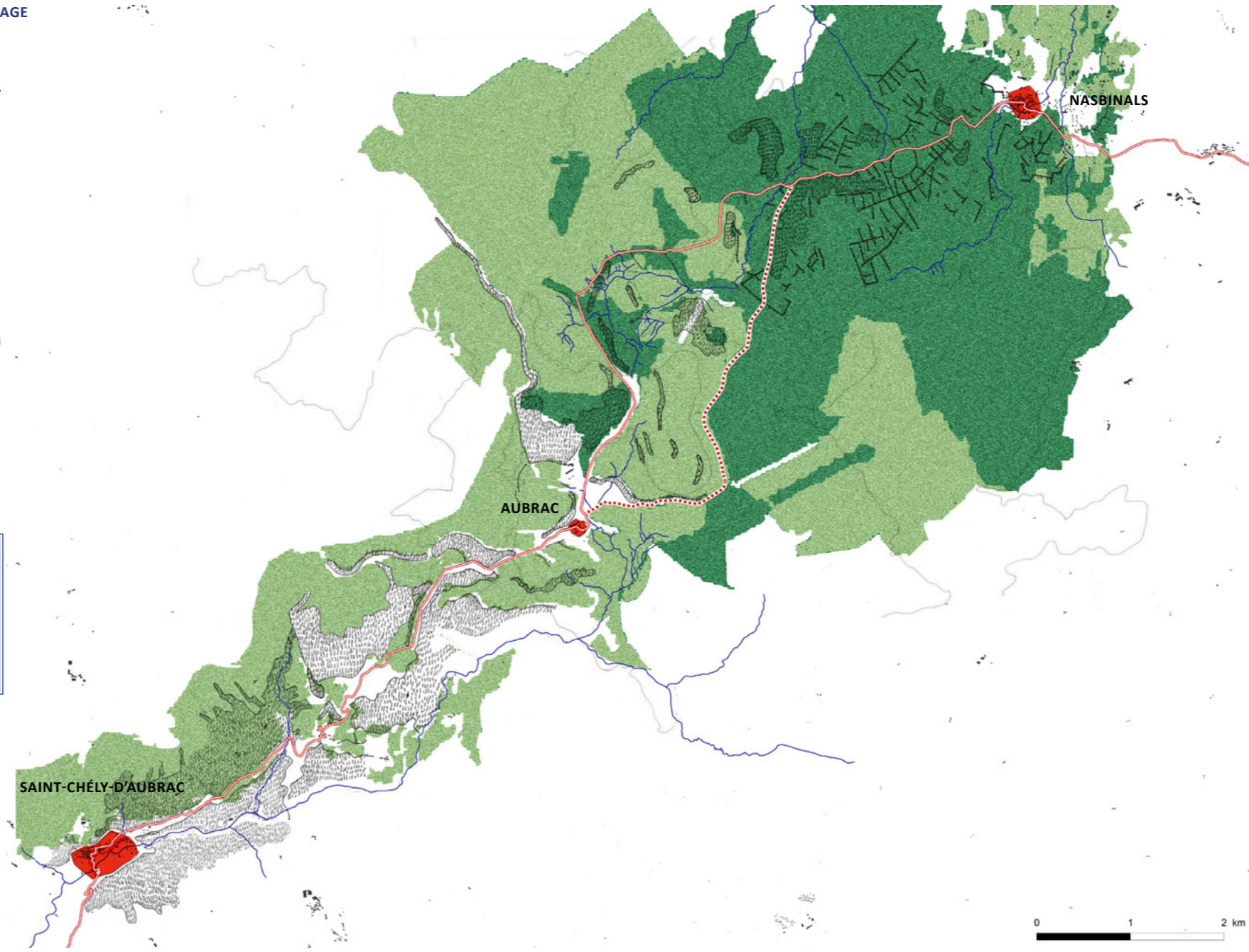
AGROPASTORALISME ET PÈLERINAGE

- Un paysage façonné par la pratique de l'agropastoralisme qui maintient les paysages ouverts.
- Une forte prédominance des prairies sur le territoire et un prix très élevé des terres agricoles, notamment des estives.
- Une pollution des cours d'eau liée à l'épandage dans les prairies.
- Un itinéraire qui traverse des parcelles privées exploitées sur un tiers du parcours (cf. étude Bailly-Leblanc, 2015).
- Un itinéraire alternatif le long de la D987 à partir du pont du Pascalet pour les pèlerins accompagnés d'animaux qui rompt l'expérience de la marche.

ENJEUX CLÉS

Maintenir l'activité agropastorale et les paysages ouverts.
Travailler sur des stratégies foncières pour pérenniser l'accès au chemin sur les sections les plus immersives.

-  Prairie permanente
-  Surface pastorale
-  Itinéraire le long de la D987



COHABITATION DIFFICILE

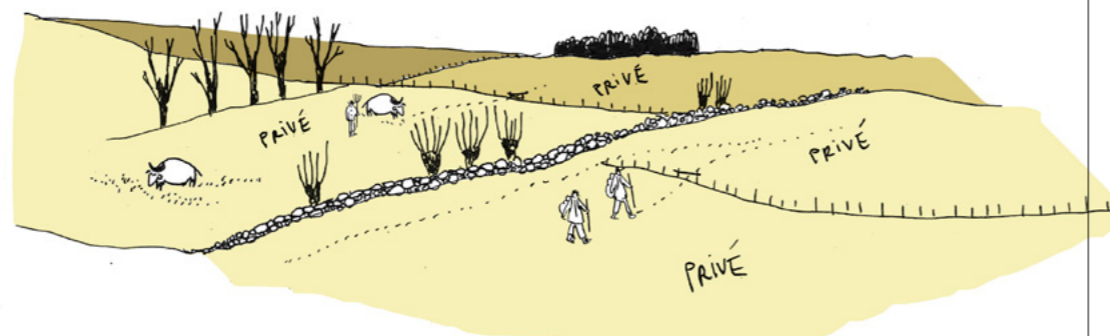
- Une surfréquentation qui rend difficile la cohabitation des pratiques entre les pèlerins et les éleveurs, propriétaires des parcelles privées traversées.
- Une surfréquentation du chemin qui entraîne un piétinement des prairies dommageable pour le travail des éleveurs ainsi qu'un érosion du chemin.
- Des conventions de passage fragiles avec les éleveurs qui mettent à mal le tracé du chemin et le caractère immersif de celui-ci.

ENJEUX CLÉS

Trouver les meilleures modalités de cohabitation entre pratique pastorale, nouveaux publics et nouvelles pratiques d'itinérance.



Érosion du chemin sur les estives



Traversée de parcelles privées sur un tiers du parcours



Fermeture de l'accès d'une large partie de la draille pour contenir les marcheurs et réduire le piétinement



Accès contraint à l'entrée de la traversée des estives

DYNAMIQUES D'ÉVOLUTION

D'UN PAYSAGE REDOUTÉ
À UN PAYSAGE GRANDIOSE...

- Un paysage initialement fermé, boisé, redouté des pèlerins (loups et brigands), en atteste le lieu dit « Bout de l'enfer ».
- Au XII^e s. le plateau est défriché par le biais de la polyculture et l'élevage ovin, puis bovin au XV^e siècle, aboutissant à la création des paysages pastoraux qui caractérisent encore le haut-plateau à ce jour.

...AYANT PEU ÉVOLUÉ...

- Continuité des motifs agropastoraux, de l'usage de la pierre, alternance des estives et des landes à bruyères (bartas).

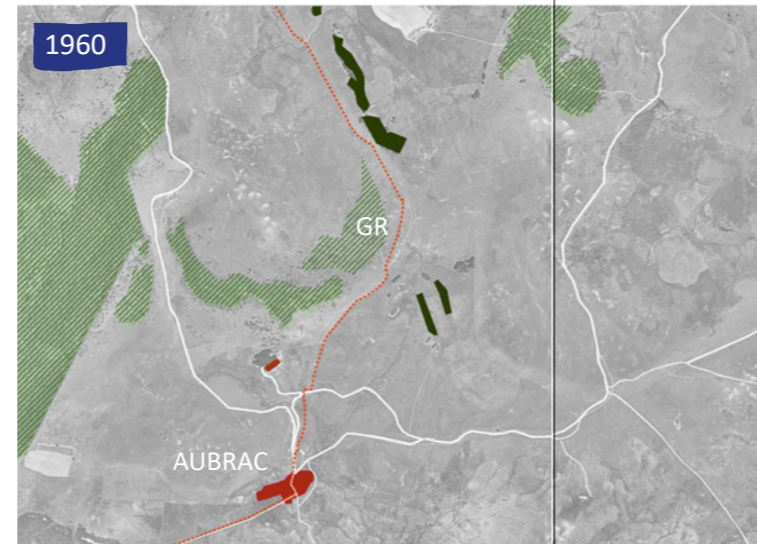
...MAIS DES SIGNES TÉNUS À SURVEILLER

- Depuis 1950, des plantations de résineux, épicéas et sapins parsèment le plateau (brise-vent, stop-neige).
- Des coupes nécessaires et déjà en cours de ces plantations vont exposer le plateau à une modification paysagère.
- Une emprise forestière qui tend à s'accroître sur certaines pentes (traverses).

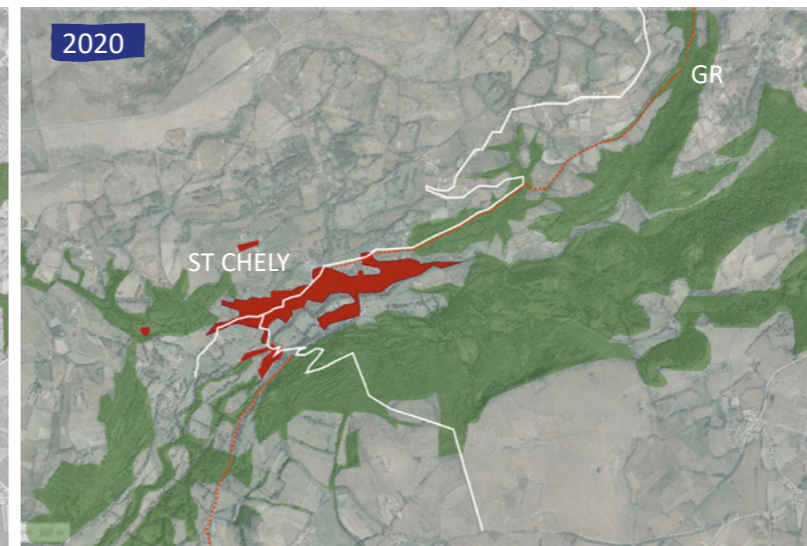
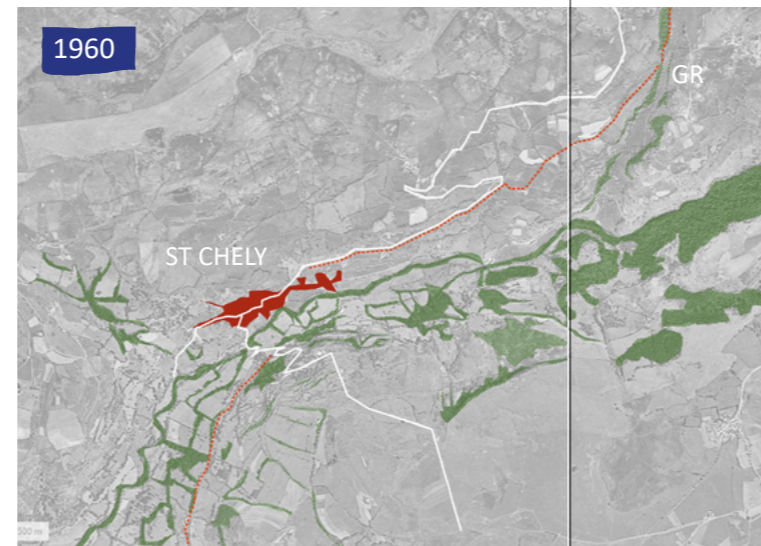
ENJEUX CLÉS

Une vigilance à avoir sur l'entretien de la lisibilité des paysages et leur ouverture.

Un positionnement à prendre vis à vis de l'évolution inévitable des paysages en lien avec ces dynamiques boisées.



Sur le haut-plateau ouvert : l'apparition de haies brise-vent d'épicéas, le long des routes et du chemin, peuvent, à terme, brouiller la lisibilité et la simplicité des séquences qui composent l'itinéraire (exploitation, coupes rases).



Sur le secteur des Boraldes : un accroissement du boisement autour des cours d'eau et sur les pentes exposées Nord. Disparition des haies bocagères au profit de pentes boisées. Perception notable depuis le chemin.

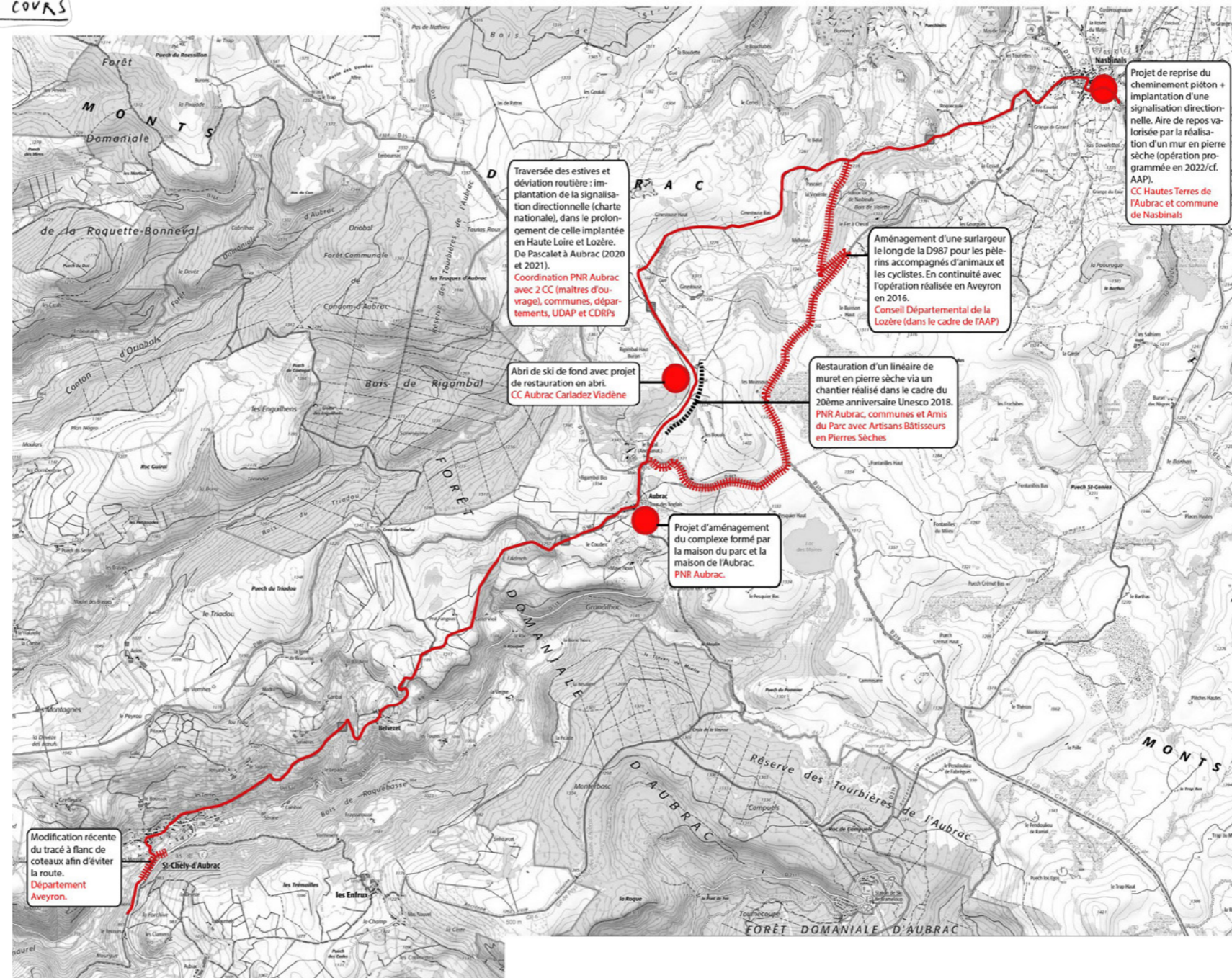
PROJETS RÉCENTS ET EN COURS

- Des dynamiques de projet à l'échelle du Parc Naturel Régional bien en place.
- Des initiatives à l'échelle des communes et des départements dans la gestion et l'aménagement du chemin.

ENJEUX CLÉS

Soutenir et prolonger les nombreuses dynamiques en place de restauration et de valorisation du Chemin.

Repérer et soutenir les acteurs qui s'y impliquent.



T1 SUR LE TOIT DU MONDE
DE NASBINALS À SAINT-CHÉLY-D'AUBRAC

CHEMINS DU BIEN

- Un tronçon au caractère immersif.
- Un paysage au caractère sauvage, peu habité.
- Une lisibilité des séquences paysagères.
- Un paysage façonné par les pratiques agropastorales.
- Une série de lieux singuliers et emblématiques qui ponctuent le chemin.

CHEMINS DU LIEN

- Un tronçon emblématique de la *Via Podensis*.
- Un chemin très attractif.
- Un tronçon peu aménagé.
- Des aménagements concentrés dans les villages.

SOIN DU CHEMIN

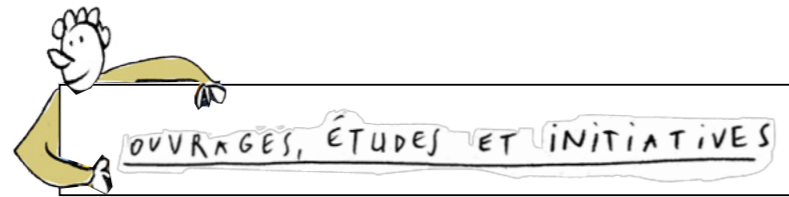
- Une empreinte de la gestion agropastorale très forte qui maintient les paysages ouverts.
- Des conventions de passage avec les éleveurs, essentielles au maintien du chemin mais fragiles.
- Des dynamiques d'évolution de fermeture des paysages.

SYNTHÈSE

- Un tronçon emblématique et immersif.
- Une forte empreinte agropastorale.
- Une cohabitation entre pratiques agricoles et itinérance fragile.
- Une forte fréquentation de l'itinéraire.

ENJEUX LIÉS

- Entretien de la lisibilité et de l'ouverture des paysages.
- Maintien de l'accessibilité du plateau.
- Entretien de l'esprit immersif du tronçon : ménager et ne pas sur-aménager.
- Transmission et valorisation des modes de vie et savoirs-faire locaux.



ÉTUDES ET DOCUMENTS EXISTANTS

PAYSAGES :

- Site internet www.st-jacques-aveyron.com
- Documents PNR:
 - Partie « patrimoine paysager et naturel » du diagnostic territorial, Projet de PNR de l'Aubrac, 2015 (pp. 53-125)
 - Plaquette Atelier Rural de l'Obrador, novembre 2020
 - « Mesure 14 : connaître, comprendre, observer pour agir en faveur des paysages remarquables de l'Aubrac », Charte du PNR de l'Aubrac, 2018
 - « Mesure 15 : mieux prendre en compte les paysages dans l'action au quotidien », Charte du PNR de l'Aubrac, 2018
 - « Mesure 16 : sauvegarder le patrimoine bâti et historique de l'Aubrac, notamment les 'témoins' de la culture pastorale », Charte du PNR de l'Aubrac, 2018
 - Le programme LAUBAPRO (Lauziers Bâisseurs Professionnels) : <http://www.causses-et-cevennes.fr/wp-content/uploads/2020/12/Pr%C3%A9sentation-programme-LAUBAPRO-2021-2022.pdf>
 - Étude sur la valorisation de la filière pierre, RÉSEAU DES PARC NATURELS RÉGIONAUX OCCITANIE /PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE, <http://www.savoir-french.com/wp-content/uploads/2020/02/Etude-filie%CC%80re-pierre-PNR-Occitanie.pdf>
- Cahier des paysages de l'Aubrac (harmonisation adaptée des Atlas départementaux) >> étude en cours (atelier de paysage Claude Chazelle + agence Vous êtes d'ici)
- Article « Traverser les paysages : le plateau de l'Aubrac sur les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle », S. Nageleisen, espacestems.net, 2014
- Vidéos sur les restaurations de murets en pierre sèche :
 - <https://www.youtube.com/watch?v=UxvMcs81s8>
 - <https://www.youtube.com/watch?v=TGhlt4rmYXU&t=337s>
- Fiches de recommandations du CAUE Lozère sur la restauration des burons https://www.les-caue-occitanie.fr/sites/default/files/fichiers/ressource/field_fichiers/Restaurer%20ou%20am%C3%A9nager%20un%20buron%20sur%20les%20montagnes%20de%20l'Aubrac.pdf
- Fleurs et paysages d'Aubrac, Francis Nouyrigat, éditions du Rouergue, 1998
- Travail des étudiants de l'ENSP
- Observatoire photographique des paysages de l'Aveyron : <https://paysageaveyron.fr/paysage/observatoire-photographique-du-paysage/>

46

chemins de Saint-Jacques - Diagnostic - Tronçon 1

ARBRE/FORÊT :

- Diagnostic Forestier, projet de PNR de l'Aubrac, partie « les arbres hors forêt », 2014
- « Mesure 27 : faire de la forêt et de la filière bois de réels atouts économiques pour le territoire », Charte du PNR de l'Aubrac, 2018
- Article « Projet pilote de réhabilitation de la bande boisée résineuse de la Montagne des Enguilhens, Condom d'Aubrac », charte forestière de territoire du PNR de l'Aubrac, 2020
- Charte forestière de l'Aubrac, 2015-2019, projet de PNR de l'Aubrac

FONCIER, TOURISME, SIGNALÉTIQUE :

- « Mesure 4 : une politique du foncier coordonnée à l'échelle territoriale », Charte du PNR de l'Aubrac, 2018
- « Mesure 5 : vers une offre structurée d'activités de pleine nature », Charte du PNR de l'Aubrac, 2018
- Charte signalétique du PNR de l'Aubrac, 2018
- Atlas des besoins et des consommations foncières. Construction de logements et des locaux d'activités. Synthèse des enjeux, Villes Vivantes, PNR de l'Aubrac
- Site internet : <http://www.aubrac.vivantes.fr> pour de nombreuses ressources

PROJETS ET INITIATIVES EN COURS

- Programme LAUBAPRO

chemins de Saint-Jacques - Diagnostic - Tronçon 1

47

CHEMINS FAISONS...



RÉCOLTE DE LA MATIÈRE À PENSER
EXPÉRIENCE DE PAYSAGE ET RAPPORT TECHNIQUE



SAINT-CÔME-D'OLT - ESTAING DANS LA VALLÉE FERTILE DU LOT



VIA / ARCHITECTES



Agence française
des chemins
de Compostelle

DIAGNOSTIC : EXPÉRIENCE DE PAYSAGE ET RAPPORT TECHNIQUE

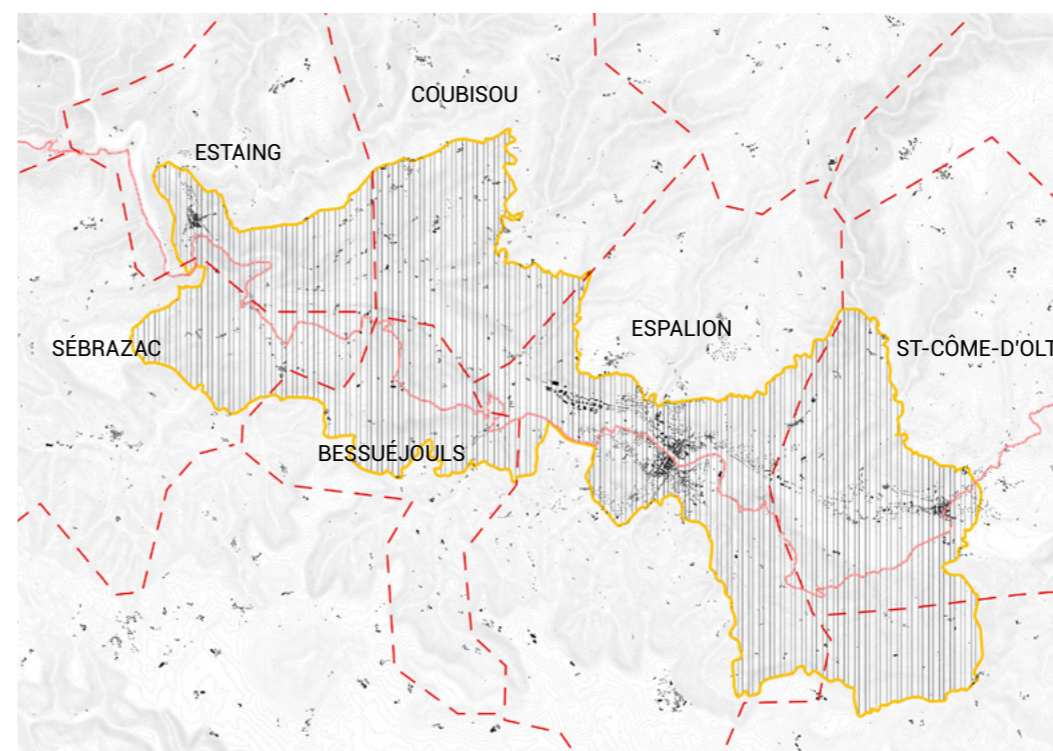
DE SAINT-CÔME-D'OLT À ESTAING

Distance : 17 km

Temps moyen de marche : 5 h

Communauté de communes Comtal, Lot et Truyère

Aveyron, Occitanie



- GR65
- Zone de Sensibilité Paysagère
- Limites communales

CHEMINS FAISONS - Diagnostic - Tronçon 2

3



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Chemins de Saint-Jacques-
de-Compostelle en France
inscrits sur la Liste du
patrimoine mondial en 1998



Agence française
des chemins
de Compostelle



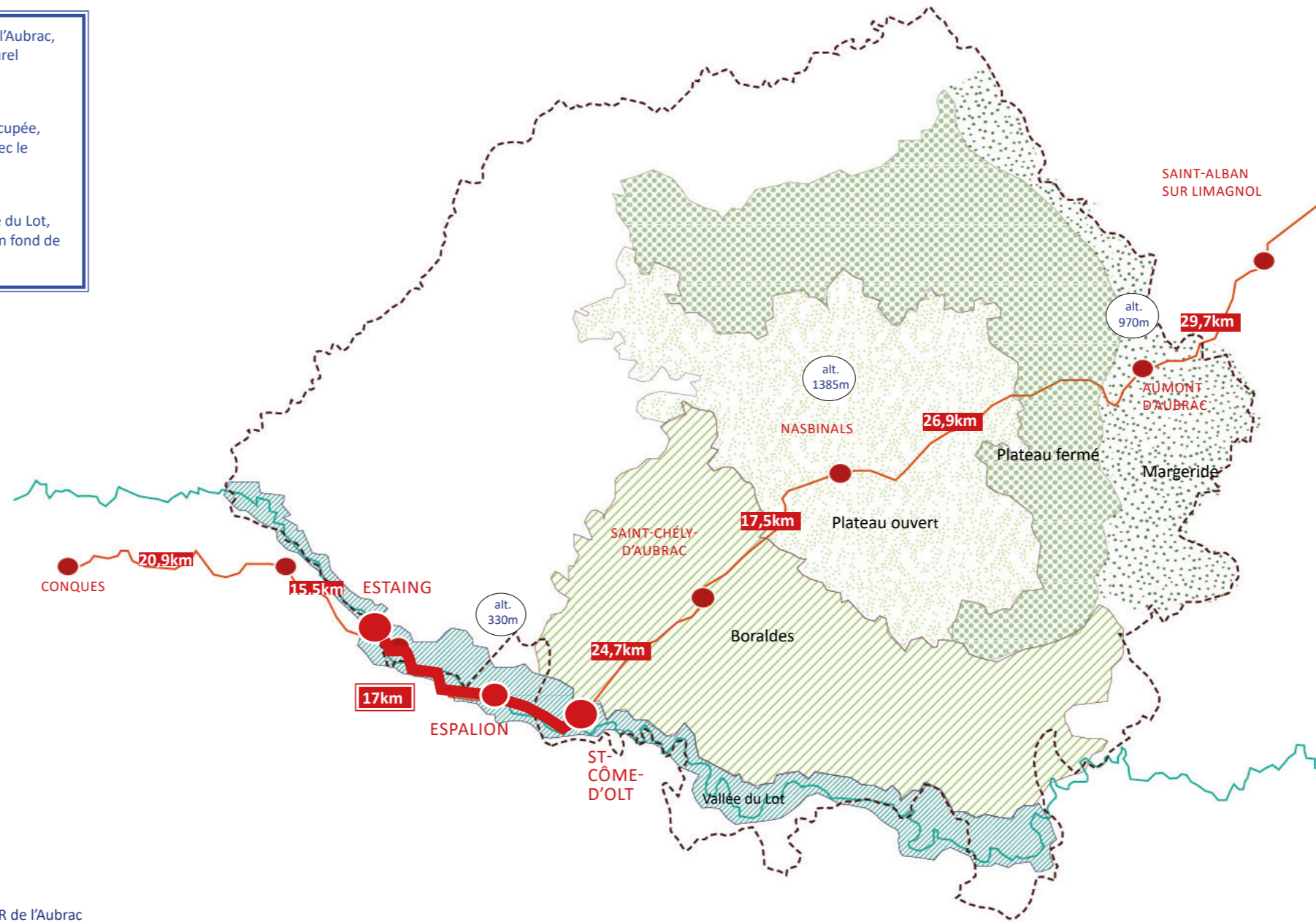
VIA / ARCHITECTES

UNE SÉQUENCE DE FOND DE VALLÉE

Un tronçon en limite de l'Aubrac, en bordure du Parc Naturel Régional de l'Aubrac.

Un paysage de vallée occupée, habitée, en contraste avec le tronçon précédent.

Le long de la rive gauche du Lot, tantôt en crête, tantôt en fond de vallée.



**IMPRESSIONS
ET CONNAISSANCES**

PAYSAGES
ambiances
et composantes

SÉQUENCES PAYSAGÈRES

Un tronçon qui suit la vallée sinueuse du Lot sur sa rive Gauche (chemin exposé au Nord) et qui alterne entre passages en fond de vallée, à flanc de coteau ou en crête.

Une succession de quatre types de séquences qui proposent des contrastes intéressants :

- *Entre* des ouvertures et des vues lointaines sur le grand paysage (jusqu'au piémont de l'Aubrac) qui offrent une lecture claire de l'occupation de la vallée et des paysages plus intimistes (notamment dans les couverts boisés des coteaux marqués par le châtaignier).
- *Entre* le fond de la vallée du Lot qui permet de côtoyer ou longer la rivière et des chemins de crête qui permettent des prises de hauteur.
- *Entre* des secteurs urbanisés et soumis à une dynamique de développement importante (notamment au niveau de la traversée d'Espalion) et des villages davantage préservés.
- *Entre* des secteurs « sauvages » et des paysages cultivés et gérés.



OUVERTURE SUR LE GRAND PAYSAGE



COUVERT BOISÉ DES COTEAUX



PROXIMITÉ DU LOT

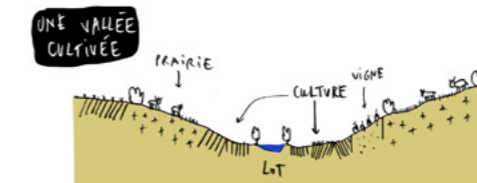
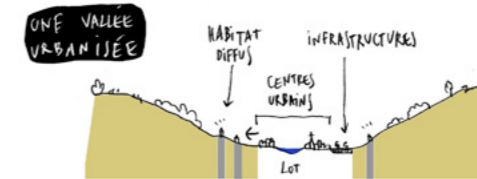


ENTRÉE D'ESTAING

MOTIFS ET CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

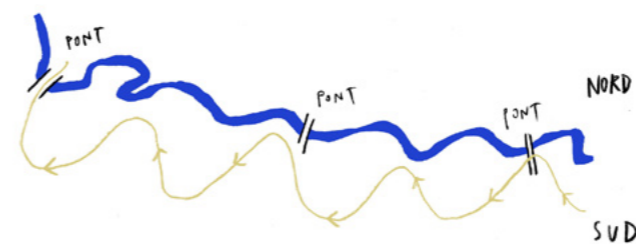
UN « RETOUR À LA VIE URBAINE »

- Une vallée occupée et vivante dont « la douceur de vivre tranche avec la rudesse du plateau de l'Aubrac » :
 - une présence humaine importante avec un paysage urbanisé soumis à des évolutions récentes et une **dynamique de développement typique d'une vallée généreuse** autour du trio urbanisation/infrastructures viaires/habitat diffus,
 - une richesse perceptible et que l'on ressent notamment dans l'activité de polyculture en fond de vallée (vignes/maraichage/élevage bovin),
 - un « changement de monde et d'univers » également lié au changement de climat et d'altitude par rapport à l'Aubrac, qui est aussi visible au fil des saisons, avec des vues qui s'ouvrent ou se referment sur la vallée.



LIEUX-REPÈRES ET TRAVERSÉES HORS PAIR

- Une **série de lieux-repères emblématiques** qui jalonnent l'itinéraire :
 - Vermus et son promontoire rocheux,
 - le château de Saint-Côme-d'Olt,
 - les chapelles de Perse et de Trédou,
 - mais aussi le Lot dont on suit le cours de façon plus ou moins rapprochée, donnant un effet yoyo au cheminement.
- Une **série de ponts** (Saint Côme d'Olt, Espalion et Estaing) qui sont dotés d'une valeur singulière :
 - pour les logiques de franchissement qu'ils permettent,
 - et pour la dimension hautement patrimoniale qu'ils possèdent,



EFFET
YOYO

et ce, même si le chemin longe plutôt le sens de la rivière.

COMPTE-RENDU ATELIER #1 : RÉCOLTE DE LA MATIÈRE À PENSER

PATRIMOINES DIVERS ET NOMBREUX BELVÉDÈRES

- Une diversité patrimoniale à tous les niveaux :
 - un **patrimoine bâti riche et varié** dans un secteur à forte densité d'éléments protégés : classement Monuments Historiques, inscription Unesco.
 - un **patrimoine géologique de taille et « foisonnant »** (schiste, basalte, grès-rose, calcaire, rougier) dont les couches et affleurements sont disséminés au sein d'un « bassin ouvert dans un Aveyron très tourmenté. »
- Des situations de belvédères remarquables :
 - depuis la vierge de Vermus – " la cerise sur le gâteau ",
 - au niveau de la chapelle de Trédou – " la quintessence ",
 - sur les derniers kilomètres vers Estaing (vue sur la commune de Sébrazac avec des paysages de calcaire et de terrasses d'un côté et de l'autre),
 - sur Bessuéjols, après Briffoul et au-dessus du château de Beaugard, au niveau du passage en crête, avec une vue à 360°,
 - à l'arrivée sur Estaing avec un **effet fenêtres qui permet de découvrir le village** et le Lot de manière séquencée, avec la silhouette du château en toile de fond, et permet de passer outre le caractère routier du secteur.



ANCIENNE CARRIÈRE DE BASALTE



« Ces belvédères ont aussi l'intérêt de montrer et rendre visible ce que le chemin a fait et ce qu'il s'apprête à faire. »



LA VUE DEPUIS VERMUS



LE PATRIMOINE PAYSAGER

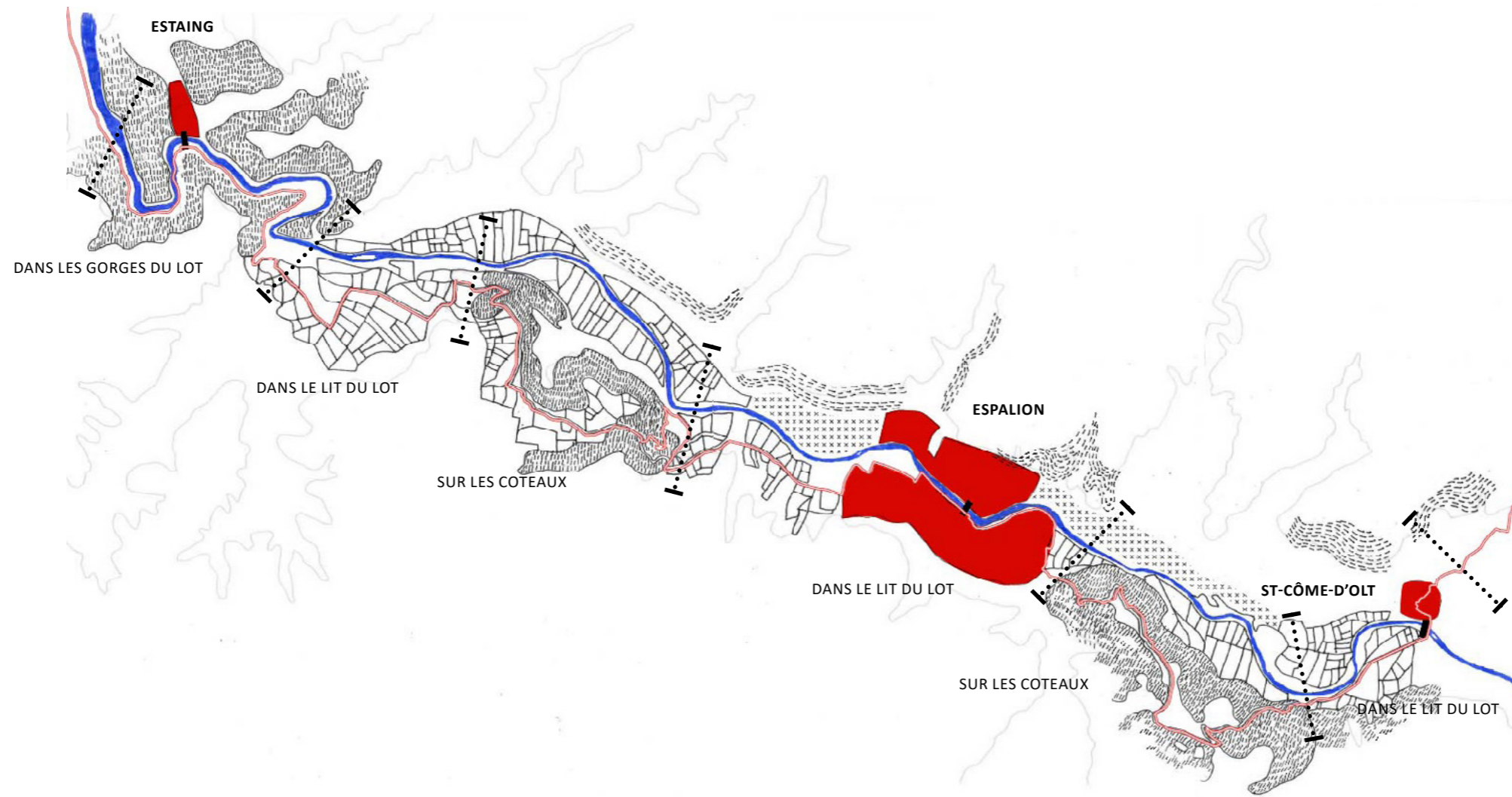
UN ITINÉRAIRE IMMERSIF

- Un tronçon très habité et cultivé.
- Une diversité des postures du cheminant vis-à-vis du paysage.
- Une alternance de séquences contrastées.
- Des traversées de secteurs urbanisés et de villages préservés.

ENJEUX CLÉS

Considérer le Lot comme un élément du patrimoine.
Entretien des séquences contrastées et les ouvertures.

-  Bourgs
-  Urbanisation diffuse
-  Ponts
-  Terrasses cultivées
-  Coteaux boisés



DIAGNOSTIC : EXPÉRIENCE DE PAYSAGE ET RAPPORT TECHNIQUE



Estaing



Le pont de Saint-Côme-d'Olt



La vallée cultivée



La vallée cultivée

ALTERNANCE : SÉQUENCE 1
DANS LE LIT DU LOT

- Des secteurs urbanisés et la traversée de villages préservés.
- Une urbanisation diffuse autour d'Espalion très marquante avec des activités du quotidien qui se mélangent au bâti patrimonial.
- Un paysage cultivé et fertile caractéristique des bassins ouverts de la vallée du Lot.
- Le Lot en toile de fond continue.

ALTERNANCE : SÉQUENCE 2
SUR LES COTEAUX BOISÉS

- Des passages à couverts et intimistes, immergés dans les coteaux de forêts de feuillus.
- Sur des points hauts et des chemins de crêtes.
- Des ouvertures panoramiques sur l'organisation de la vallée, jusqu'aux piémonts de l'Aubrac.



Immersion dans la forêt



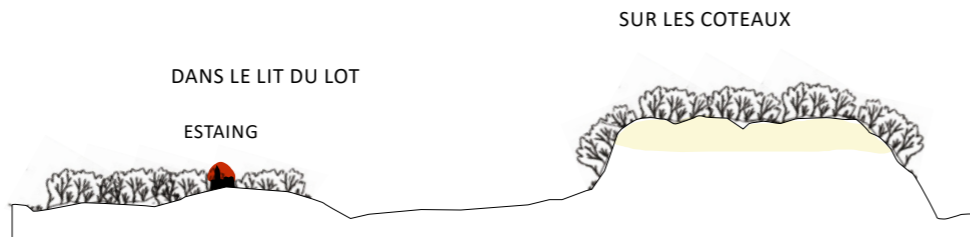
Des grandes ouvertures



Sur un chemin de crête

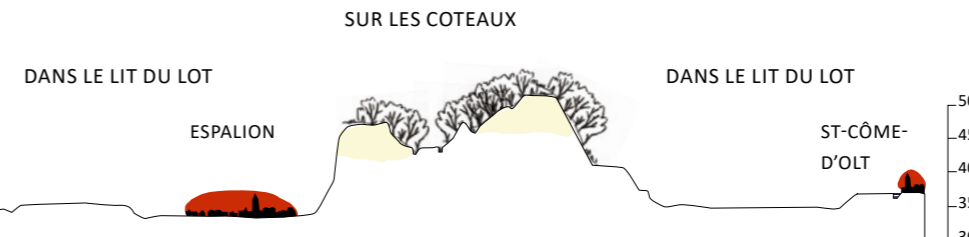


Les méandres du Lot qui surgissent



14

NB coupe: pour des raisons graphiques, l'échelle des abscisses (distances en km) et des ordonnées (hauteurs en m) diverge se qui



explique que la topographie soit accentuée.

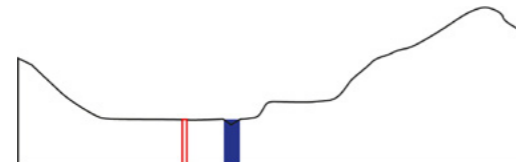
15

UNE DIVERSITÉ DES POSTURES,
L'EFFET YOYO

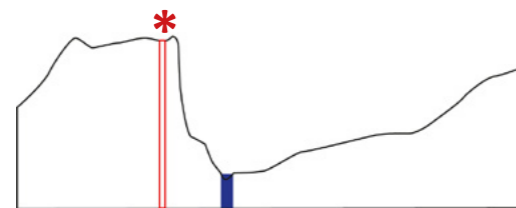
- Une alternance entre points hauts et « points d'eau ».
- Une expérience contrastée de la vallée dans ses deux dimensions.
- Un cheminement rive gauche (et exposé au nord).
- Une arrivée sur Saint-Côme-d'Olt qui constitue une rupture très franche en termes de paysage, et donc une entrée très marquée sur ce tronçon, par rapport au chemin en amont
- Un horizon ouvert sur la vallée du Lot qui se referme en aval (au moment où la vallée du Lot

ENJEUX CLÉS

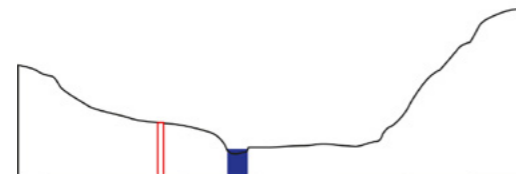
Maintenir et valoriser la diversité des points de vue et des postures sur la vallée.



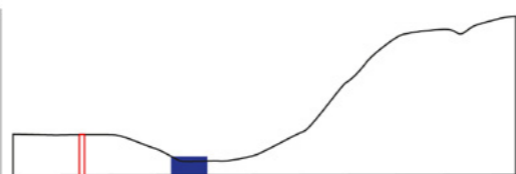
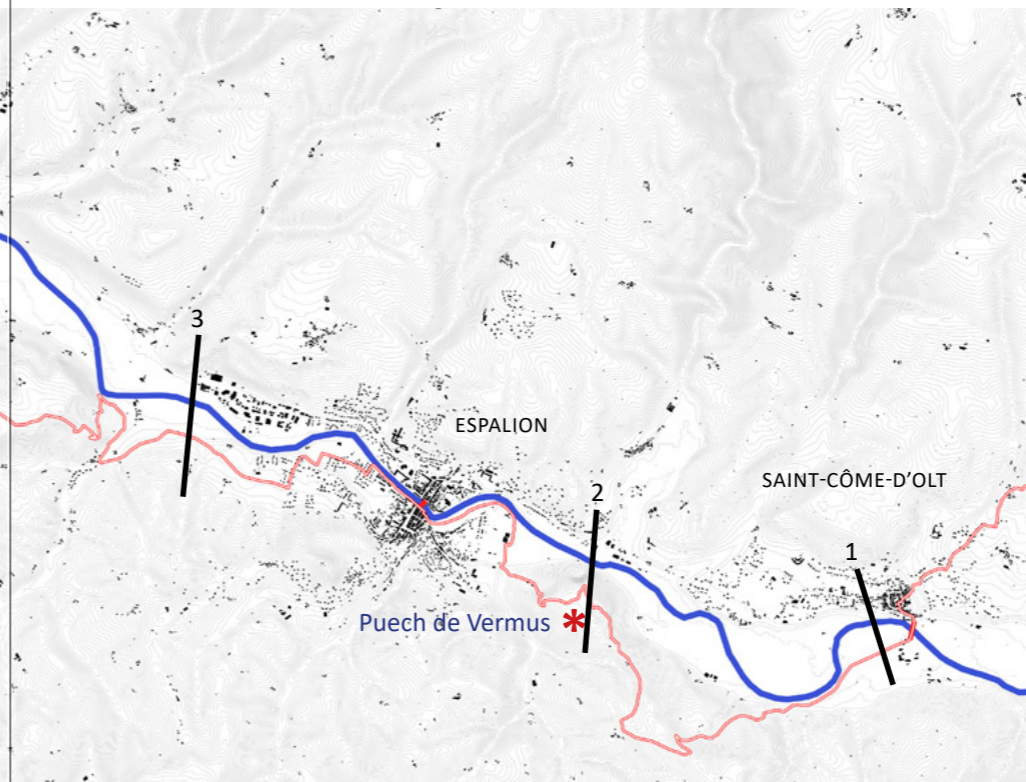
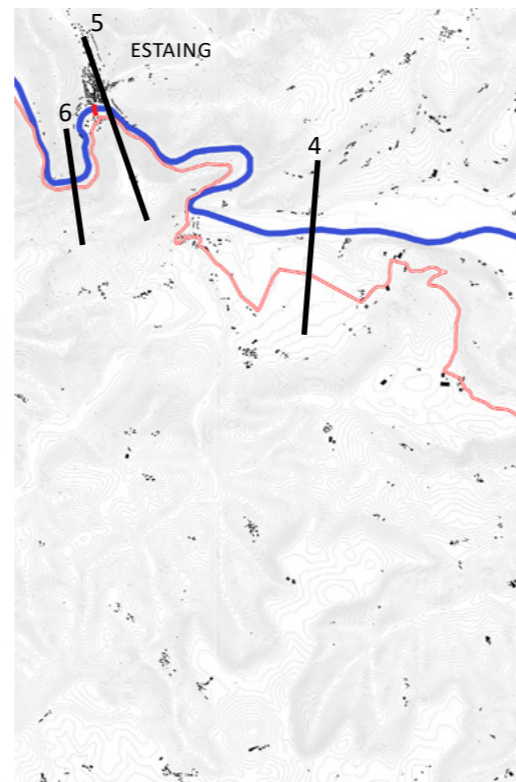
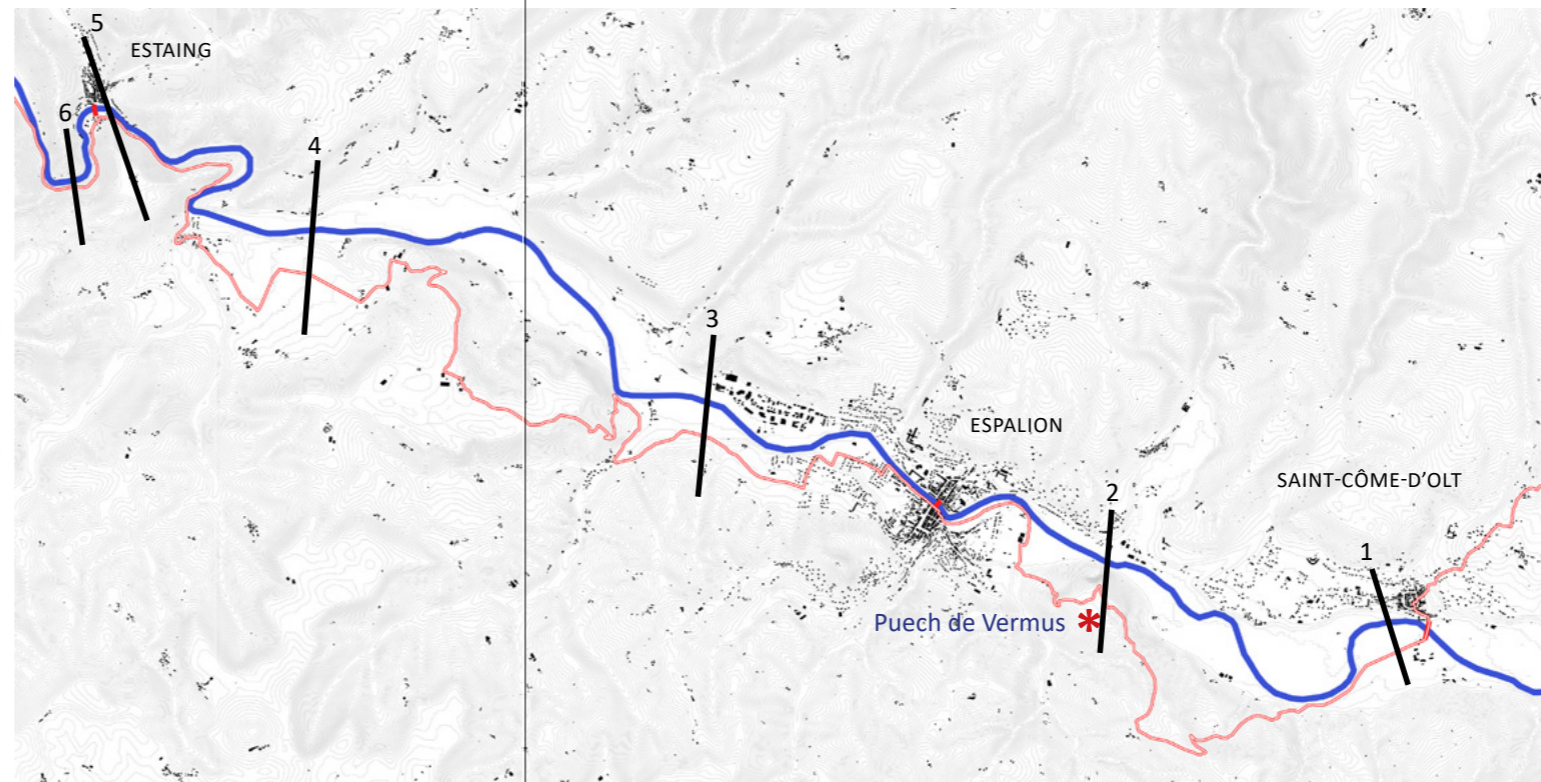
1. Dans le lit urbanisé de la rivière à Saint-Côme-d'Olt



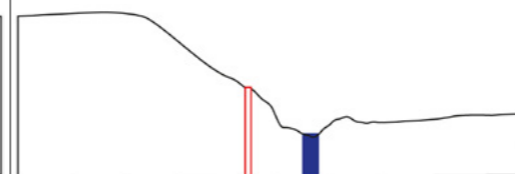
2. Sur un piton rocheux



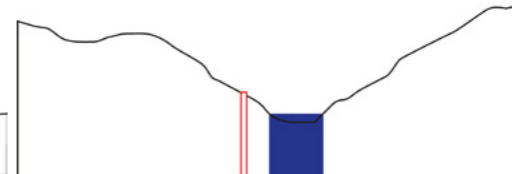
3. Dans le lit cultivé de la rivière



4. Face au versant opposé



5. À flanc de coteau



6. Dans une gorge au niveau d'Estaing







LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL

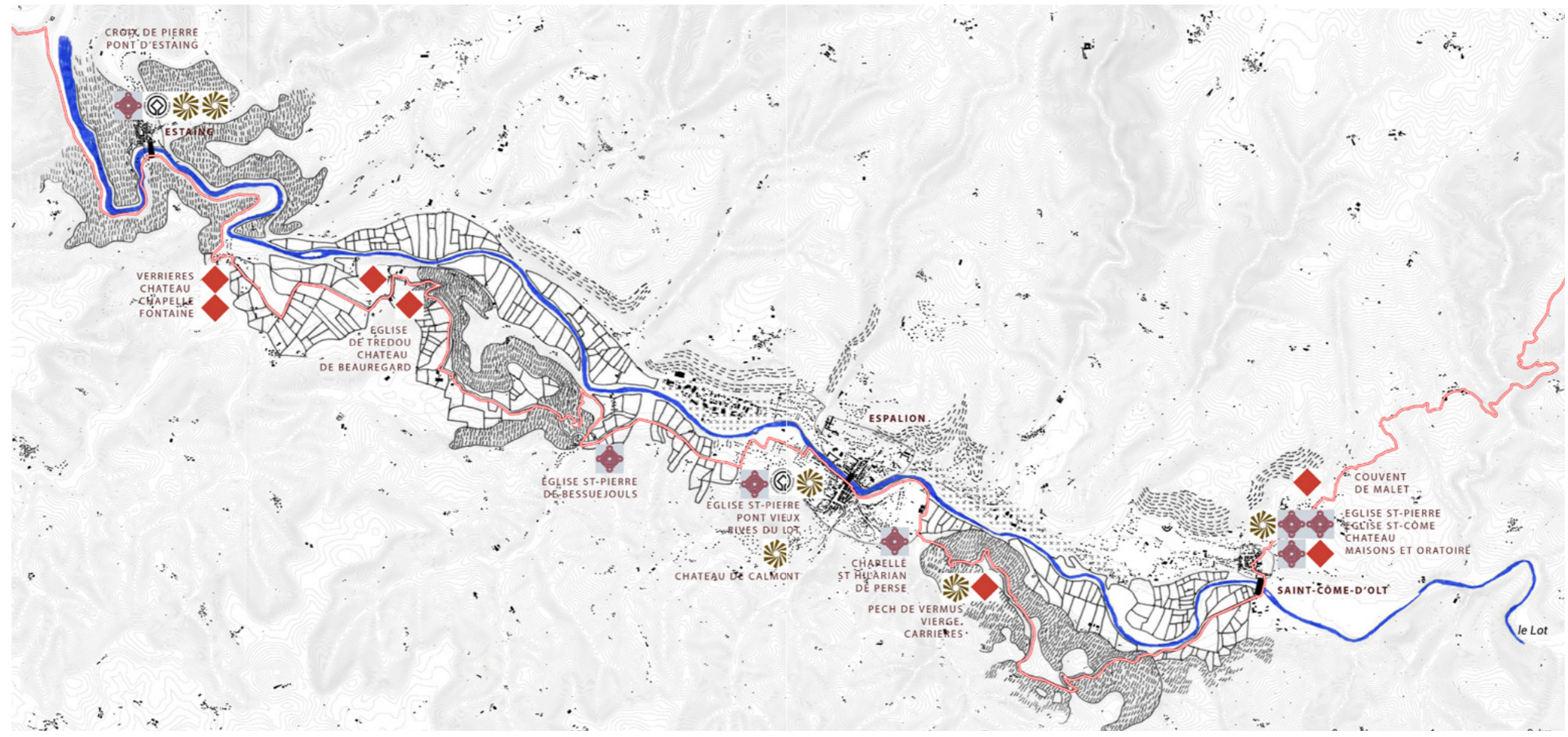
DIVERSITÉ DU PATRIMOINE

- Un patrimoine très riche dans sa diversité et protégé.
- Des tableaux pittoresques associant patrimoine et paysage : traversées du Lot et implantations sur des reliefs marqués.
- Un patrimoine urbain des trois villes-jalons.
- Des édifices singuliers et riches qui jalonnent le chemin, entre les communes.
- Un patrimoine vernaculaire des terrasses en pierre sèche d'Estaing « bancas », traces de l'activité viticole sur la rive droite de la vallée.

ENJEUX CLÉS

Considérer l'ensemble des patrimoines: classé, vernaculaire, agricole.
 Conserver les grands 'tableaux' associant patrimoines paysager et bâti.

 PATRIMOINE MONDIAL UNESCO	 GR 65
 PATRIMOINE CLASSE / INSC MONUMENT HISTORIQUE	 BÂTI
 SITE INSCRIT SITE CLASSE	 PATRIMOINE VERNACULAIRE
 SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE	



DIAGNOSTIC : EXPÉRIENCE DE PAYSAGE ET RAPPORT TECHNIQUE

Le patrimoine architectural, protégé ou vernaculaire, témoignage des aspects spirituels et matériels du pèlerinage:

ITINERANCE:

UNE PRÉSENCE TRÈS FORTE DU PATRIMOINE BÂTI LE LONG DU CHEMINEMENT, MIS EN SCÈNE NATURELLEMENT, ET PROTÉGÉ.

Un tronçon très riche dans sa diversité:

- ◆ Six monuments protégés MH (Églises romanes, château, ponts et croix) sur ou à proximité directe du chemin;
- ◆ Cinq sites inscrits (Saint-Côme-d'Olt, Butte du château de Calmon d'Olt, Puech de Vermus, Espalion-Rives du Lot, Estaing-ensemble du village et Estaing-château, terrasses et jardins);
- ◆ Des tableaux pittoresques du patrimoine, réunissant les ponts de traversée du Lot, et l'implantation des monuments sur des reliefs marqués.
- ◆ Une présence importante des traces d'activités humaines sur le paysage : carrières du Pech de Vermus, terrasses d'Estaing « bancas », traces de l'activité viticole sur le
- ◆ Les ponts du Lot à estaing (XV^es) et à Espalion (XI^es) deviennent monuments.



SAINT-CÔME-D'OLT



TERRASSE VITICOLES



CARRIÈRES PECH DE VERMUS



VERRIÈRES



CHÂTEAU DE BEAUREGARD



PONT VIEUX D'ESPALION

20

CHÉMINES PAÏJONS - Diagnostic - Tronçon 2

HOSPITALITÉ:

- Les trois villes-jalons recèlent un riche patrimoine urbain (places, rues médiévales, maisons anciennes, oratoires, croix). Les centre-bourgs des villages sont préservés dans leur ensemble.

SPIRITUALITÉ:

- ◆ Entre les communes, des édifices singuliers et riches qui jalonnent le chemin : chapelle de Perse, ancien prieuré de Trédou, église de Bessuéjols.
- ◆ Croix en pierre XVI^es à Estaing
- ◆ Oratoire de Saint-Côme



PONT D'ESTAING



ÉGLISE ST HILARIAN DE PERSE



ST-PIERRE DE BESSUÉJOULS



CROIX MÈDIEVALE A ESTAING



PRIEURÉ DE TREDOU



ÉGLISE ST-PIERRE DE LA BOUYASSE



ORATOIRE DE ST-CÔME

CHÉMINES PAÏJONS - Diagnostic - Tronçon 2

21




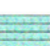
LE PATRIMOINE GÉOLOGIQUE

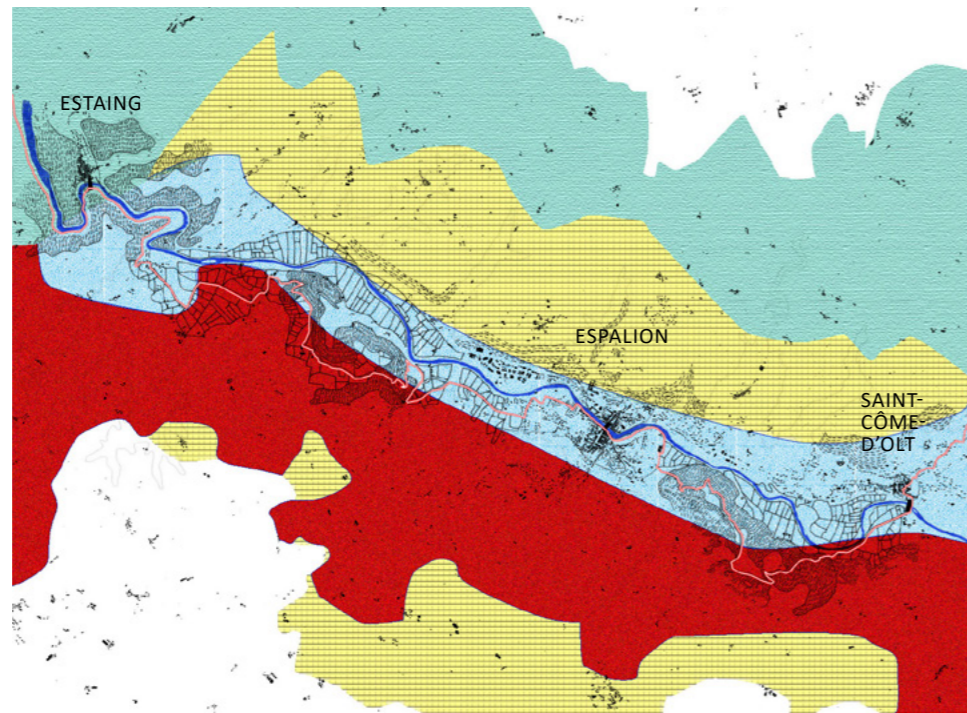
DIVERS ET COLORÉ

- Un patrimoine géologique haut en couleur qui marque l'itinéraire. Le pèlerin passe :
 - des paysages de pierres calcaires de Saint-Côme-d'Olt et d'Espalion,
 - aux carrières de basalte à Espalion,
 - foule le grès rouge du rougier,
 - termine sur le schiste à Estaing.
- Un patrimoine géologique révélé par les couleurs des villages traversés et des affleurements disséminés sur le parcours.

ENJEUX CLÉS

Valoriser l'habitat vernaculaire qui témoigne de la diversité géologique qui caractérise le tronçon.

-  Vallée du Lot
-  Petits plateaux calcaires (avant Causse)
-  Collines sur grès rouge (Rougier)
-  Hautes collines et monts sur schiste



LE PATRIMOINE LIÉ À L'EAU

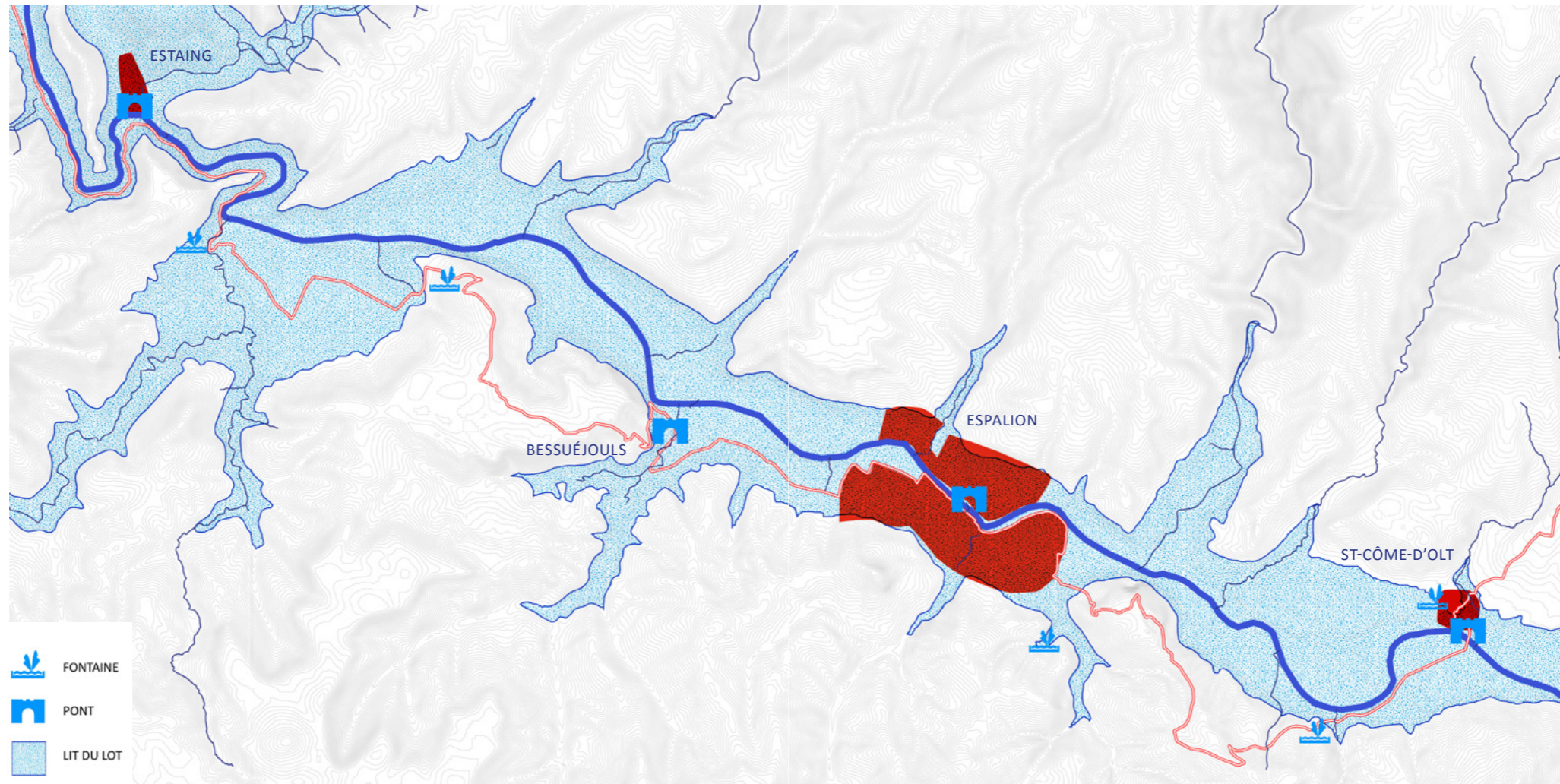
L'EAU COMME FIL CONDUCTEUR

- Un tronçon qui se situe dans un des bassins ouverts et fertiles du Lot.
- Différentes relations à l'eau sur le chemin : à proximité, traversées, à distance, en surplomb.
- Quatre ponts qui jalonnent le chemin.
- De nombreuses fontaines sur le chemin.

ENJEUX CLÉS

Valoriser la pluralité des relations à l'eau caractéristiques du tronçon.

Mettre en avant le rôle de l'eau comme composante à la croisée des différents patrimoines.



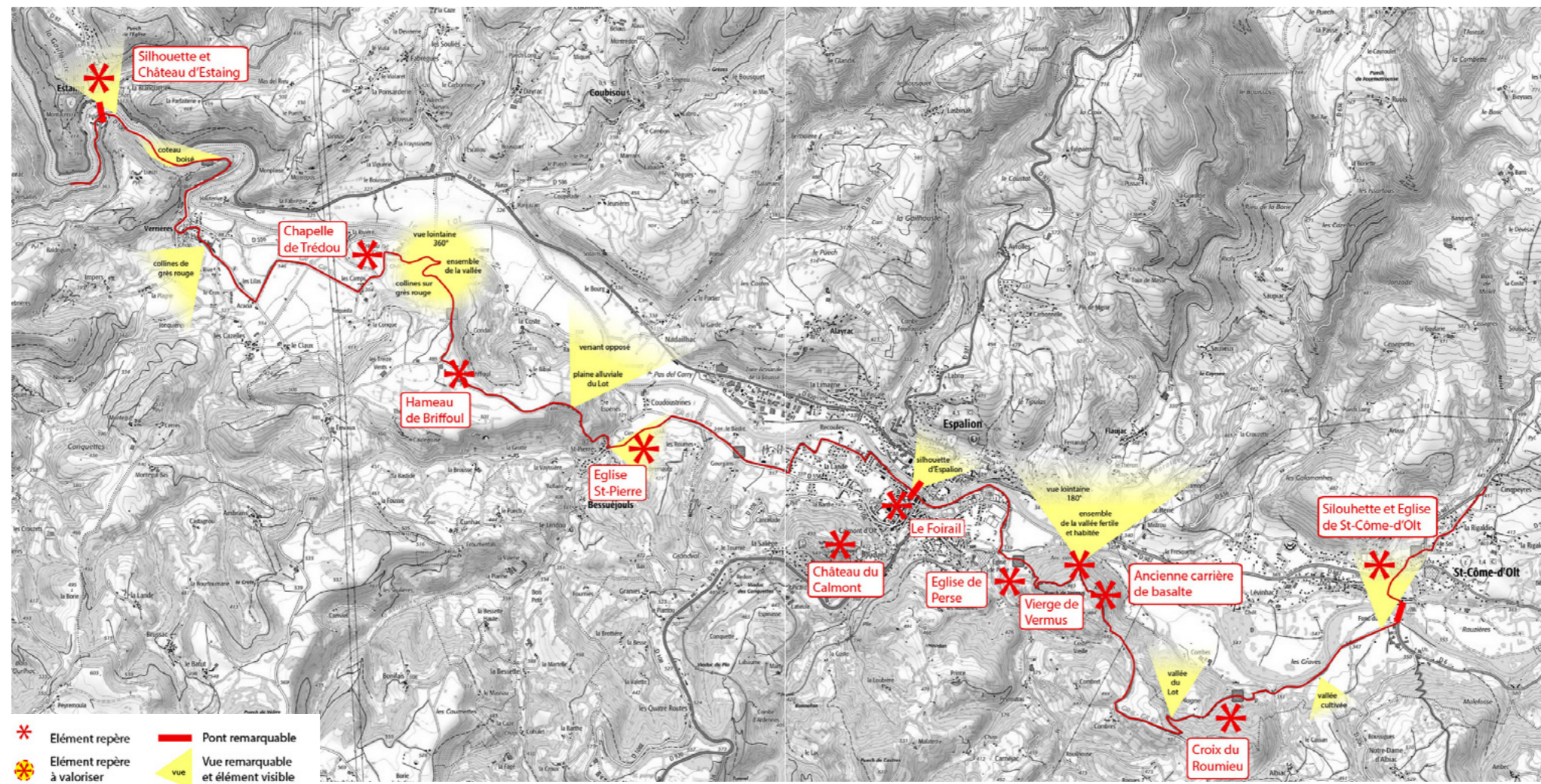
REPERES ET POINTS DE VUE

UNE MULTIPLICITÉ DES POINTS DE VUE

- Un itinéraire ponctué de vues lointaines et ouvertes sur l'ensemble du bassin ouvert du Lot.
- Des lieux repères qui marquent l'itinéraire: château, église, chapelle, etc.
- Des vues resserrées sur les coteaux boisés et le fond de vallée.
- Des vues remarquables sur les bourgs traversés.

ENJEUX CLÉS

Déterminer les vues majeures de l'itinéraire à préserver, valoriser, et à créer.



CHEMINS DU LIEN

Suivre les différents usagers
en identifiant les composantes
de l'expérience de l'itinérance,
les logiques d'itinérance
et les services proposés.

**CE QUI PERMET
DE JOUIR DU BIEN.**

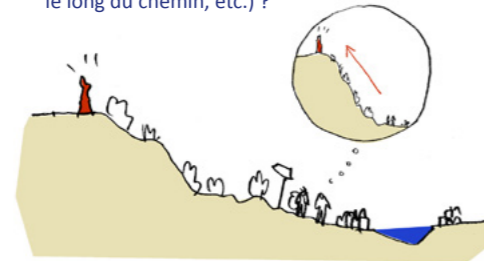


**IMPRESSIONS
ET CONNAISSANCES**

USAGES
pratiques, profils,
fréquences

ENTREMÊLEMENTS, IMBRICATIONS ET MALENTENDUS

- Un itinéraire jacquaire également très emprunté localement pour des trajets quotidiens ou de loisirs.
- **Le site de Vermus** : un incontournable parfois boudé par les riverains pour cause de fort dénivelé, preuve d'une absence de communication opportune sur la qualité du point de vue offert.
- Un développement urbain autour d'Espalion très visible avec des activités du quotidien qui se mélangent au bâti patrimonial et soulèvent des interrogations :
 - > Comment préserver le rapport immersif du chemin dans un contexte urbanisé, sans pour autant sanctuariser ni mettre sous cloche les dynamiques contemporaines ?
 - > Comment faire perdurer, voire renforcer, la valeur économique et touristique importante générée par le chemin pour les communes traversées ?
- Problématique de forte fréquentation du chemin : comment gérer ce phénomène au regard des effets induits (déchets qui « balisent » le chemin, « cueillette abusive » le long du chemin, etc.) ?



« Surtout ne montez pas vers Vermus c'est très fatigant ! »



ÉQUIPEMENTS SPORTIFS EN APPROCHE D'ESPALION



UNE HISTOIRE DE PONTS

- Un manque de perception et de prégnance de l'inscription Unesco du chemin et ses patrimoines :
 - d'un côté, cet atout n'est pas assez connu et approprié par la population,
 - de l'autre, on note un manque de valorisation des éléments du Bien par les acteurs concernés.
- Une signalétique vieillissante, à l'identique de la Lozère et de la Haute Loire, et nécessitant une homogénéisation (à l'échelle départementale, régionale, nationale ?)
- Le rôle majeur, et à ne pas sous-estimer, du volet culturel pour créer des ponts entre reconnaissance mondiale et vie locale.
- La volonté de conforter une entrée par le patrimoine vernaculaire local pour valoriser le patrimoine mondial, créer un lien fort entre les deux et, de fait, entre le Chemin et les territoires qu'il traverse.



UN PATRIMOINE LOCAL VÉGÉTAL



UN PATRIMOINE LOCAL MINÉRAL

initiatives
ou projets
en cours

> Initiative récente de présentation du Patrimoine Mondial à deux classes d'Espalion dans le cadre du programme Aveyron Culture.

> Appel à candidature Saison Culturelle porté par l'ACIR et qui constitue une véritable opportunité.

- Comment sortir du chemin pour aller à la rencontre des villages que l'on traverse ? Comment renvoyer vers les éléments du patrimoine local ? Et comment « rabattre » les visiteurs vers le Chemin ?



RESEAU ET ACCUEIL SUR LE CHEMIN

UN ITINÉRAIRE BALISÉ

- Un itinéraire très fréquenté.
- Des services et une signalétique pratique concentrés dans les villages.
- Une qualité des haltes rencontrées sur le chemin, qui valorisent les paysages traversés.
- Une certaine valeur économique et touristique générée par le chemin pour les communes traversées.
- Une symbolique jacquaire très présente.



Nouvelle halte équipée dans le centre bourg de Saint-Côme-d'Olt



Point d'eau orné de la coquille



Aménagement d'une aire de pique-nique et valorisation du paysage de terrasses à Espalion



Point d'eau estampillé Unesco



Lieu de pause avec vue sur l'église Saint-Pierre de Bessuéjols

DIFFÉRENTES ÉCHELLES D'INTERPRÉTATION

Unesco

- Une signalétique Unesco à l'échelle des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle et de la *Via Podensis*, signalétique qui s'adaptent aux situations.
- Mais une absence d'information sur la dimension Unesco du tronçon, notamment au début et à la fin de l'itinéraire.
- Le projet *Accueillants-accueillis* par l'association *sur les pas de Saint-Jacques*.

Département

- Une signalétique de lecture des paysages à l'échelle du département qui informe sur les éléments visibles depuis le sentier.
- Une forte mobilisation du département dans l'aménagement de haltes sur le chemin.
- Un site internet qui fournit des informations supplémentaires

Local

- Une signalétique d'interprétation du patrimoine local.
- Une dissémination raisonnée et raisonnable des supports au fil du chemin pour l'ensemble des dispositifs de signalétique.

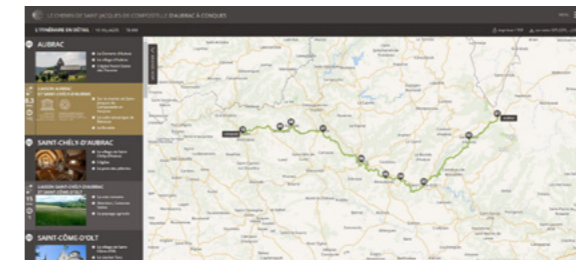
ENJEUX CLÉS

Harmoniser les échelles d'interprétation des patrimoines et les récits.
Déterminer les modalités de mise en récit (quantité des points d'intérêt, type de contenu, type de support, ton et type de discours, etc.)

Dispositif signalétique commun au département



Site internet du département st-jacques-aveyron.com



Local



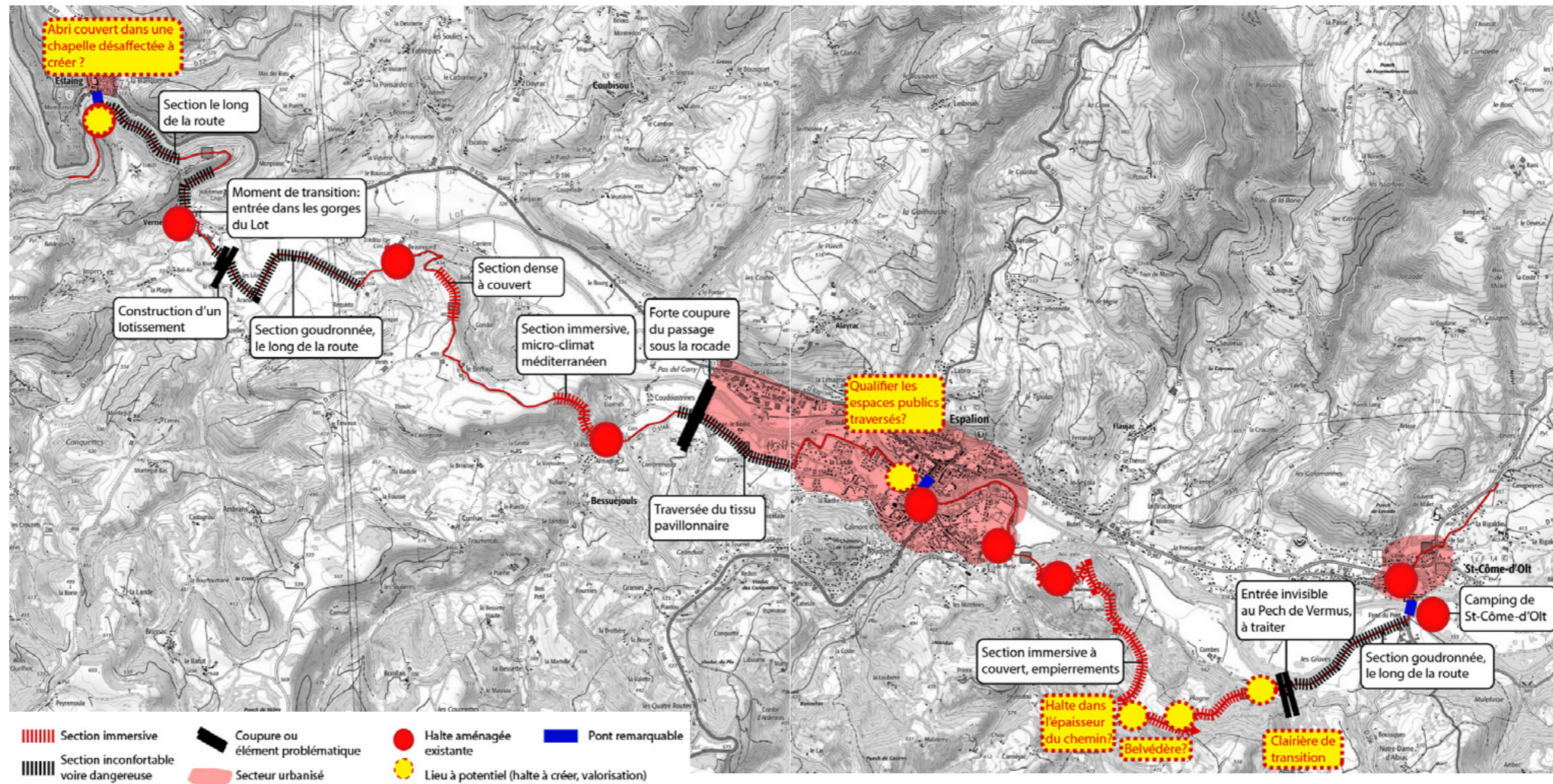
EXPÉRIENCE DE LA MARCHÉ

UN TRONÇON URBAIN

- Un tronçon qui traverse un important secteur urbanisé, en périphérie d'Espalion.
- De fortes coupures urbaines qui entravent l'expérience de la marche.
- Un itinéraire qui emprunte en majorité des routes goudronnées (58% du parcours, Cf Etude Bailly-Leblanc, 2015).
- De nombreuses haltes équipées et de qualité réparties sur le chemin.

ENJEUX CLÉS

Trouver un équilibre entre expérience de la marche et développement urbain.
 Trouver un équilibre entre développement touristique nécessaire au territoire et sur-équipement du chemin.



SOIN DU

CHEMIN

Avancer aux côtés des acteurs qui participent à la gestion, l'aménagement et l'animation des espaces traversés et perçus.

CE QUI PERMET
DE PÉRENNISER LE BIEN.



36

CHÉMINES PATIENS... Diagnostic-Tronçon 2

COMPTE-RENDU ATELIER #1 : RÉCOLTE DE LA MATIÈRE À PENSER

IMPRESSIONS ET CONNAISSANCES

GESTION ET
AMÉNAGEMENT

modalités, acteurs, projets

ROCADE ROUTIÈRE ET TOCADE FONCIÈRE

- Une rocade en sortie d'Espalion dont l'emprise visuelle et physique a des répercussions sur l'itinéraire.

initiatives
ou projets
en cours

Un projet de déviation du chemin sur les bords du Lot pour éviter la rocade et sécuriser le cheminement : négociations foncières en cours, avec quelques difficultés techniques, notamment lié à la nécessaire création de passerelles.

- Un enjeu foncier majeur pour pérenniser, sécuriser ou améliorer le cheminement, autour de plusieurs problématiques en cours et à venir :

initiatives
ou projets
en cours

Acquisition de parcelles, en sortie notamment de Saint-Côme-d'Olt pour créer un sentier pédestre le long du Lot,

- des démarches d'emplacements réservés à pérenniser dans les documents types PLUi.

- l'existence fragile de **conventions de passage** sur certaines portions du tracé. Révocables du jour au lendemain, elles constituent des bases friables qui peuvent basculer à tout moment et compliquent les modalités de gestion.

> C'est le cas à Saint-Pierre, ainsi que sur le secteur de la vierge de Vermus, où de nombreux propriétaires possèdent des petites parcelles.

ESPACES PUBLICS MAIS TERRASSES AGRICOLES

- Un enjeu important autour des espaces publics des villages, dont les qualités actuelles doivent être préservées et servir d'exemple :

- Valoriser les centres-bourgs et éviter le risque de banalisation de leurs aménagements.

- Soutenir les dynamiques de fleurissement bénévoles qui participent du caractère accueillant et chaleureux des villages et s'appuient sur des forces vives locales bien mobilisées.

- Souligner les alignements arborés patrimoniaux, comme celui du Foirail à Espalion, qui méritent d'attirer davantage l'attention des gestionnaires et des marcheurs.

initiatives
ou projets
en cours

Un projet de réhabilitation et de reconquête de terrasses agricoles en déprise, porté par la 3CLT, sur quatre communes (Saint-Côme-d'Olt, Espalion, Estaing et Rodelle) : prise en compte d'un aménagement paysager pour valoriser ces espaces.

« Lors de la traversée de Verrières de Sébrazac, on voit parfois des pèlerins qui photographient ces espaces. »




37

PRATIQUES ET MODALITÉS DE GESTION

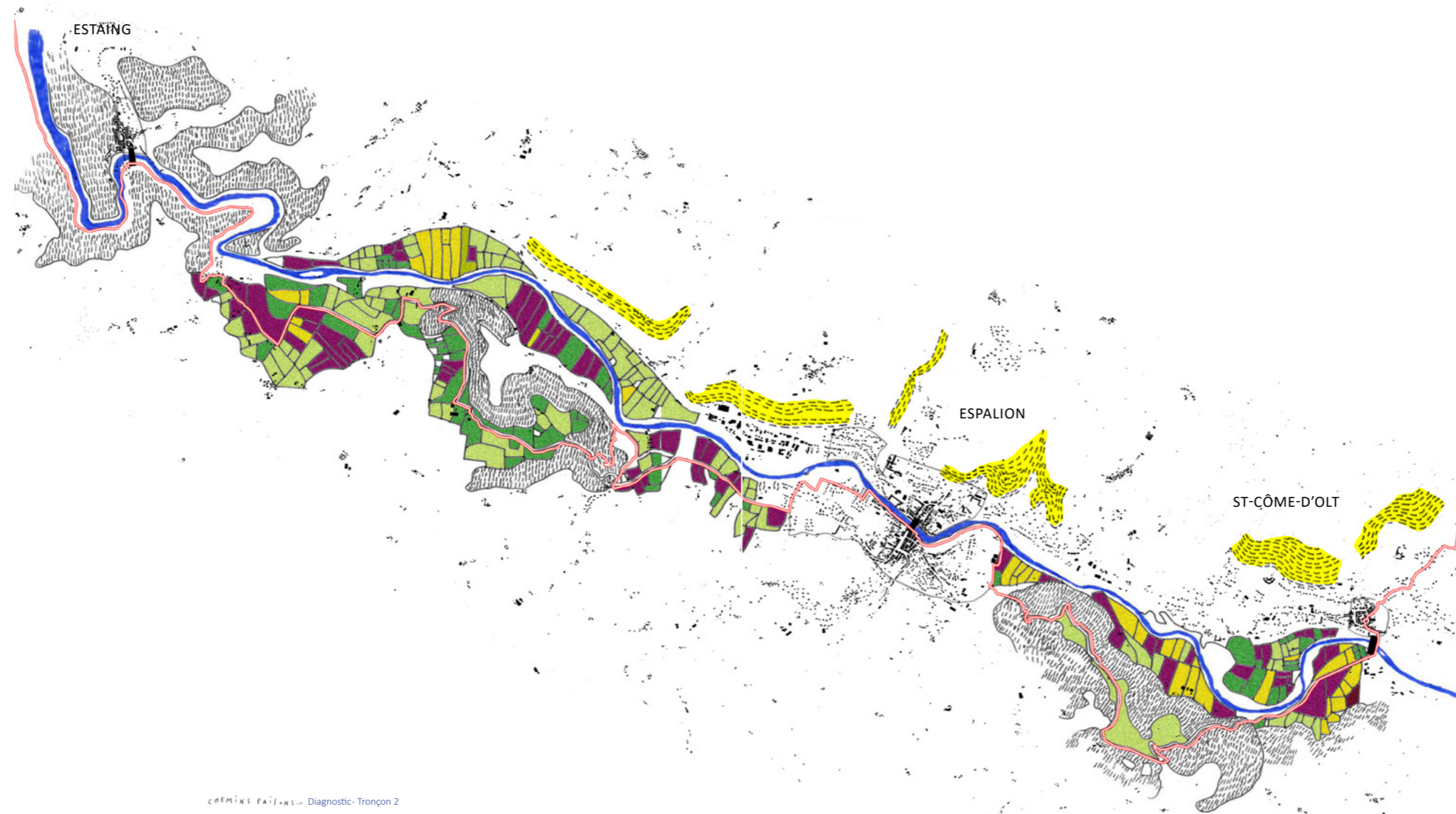
DIVERSITÉ DES CULTURES

- Les agriculteurs en tant qu'acteurs-clés du territoire.
- Un territoire au parcellaire très fragmenté.
- Un paysage marqué par la pratique de la polyculture.
- Des terrasses cultivées de vignes et de fruitiers sur les versants bien exposés.

-  Terrasses cultivées
-  Prairies pâturées
-  Maïs
-  Divers (céréales, légumineuses etc)

ENJEUX CLÉS

Pérenniser et restaurer les paysages agricoles qui caractérisent le territoire tout en prenant en compte l'évolution des pratiques.



DYNAMIQUES D'ÉVOLUTION

UN PAYSAGE DE TERRASSES EN DÉPRISE

- Un paysage singulier, résultat d'un savoir-faire paysan.
- Un paysage fragile qui nécessite un entretien et un suivi constant.
- Un foncier morcelé fait d'une multitude de propriétaires privés qui rend difficile la gestion de ce paysage.
- Un abandon généralisé de la vigne durant le XX^e siècle par manque de productivité des terrasses non mécanisables dans un contexte d'exode rural.
- Un enrichissement des terrasses dû à cette évolution des pratiques agricoles et des modes de vie.
- Un projet de réhabilitation et de valorisation culturelle des terrasses sur la commune d'Espalion, autour du GR 65.



Valorisation d'un paysage de terrasses via la restauration des murets en pierre sèche, le passage du GR65 et l'aménagement d'une aire de pique-nique

ENJEUX CLÉS

Envisager des expérimentations de restauration et de reprise en main de certaine parcelle de terrasses.

Mettre en place une politique de veille sur ces paysages.

382. Estaing (Aveyron).



Ancien paysage de terrasses à Estaing



Fermeture du paysage et modification des grandes perspectives

UNE FERMETURE DES BERGES DU LOT

- Dynamique d'embroussaillage des berges et de certaines parties du lit du Lot, notamment autour de Saint-Côme-d'Olt, due à une baisse du débit du Lot.
- Création d'îlots (agrégats de matières, sables, roches, etc.) dans le lit du Lot qui se végétalisent petit à petit jusqu'à former des îlots boisés.
- Un secteur inscrit en partie dans un périmètre Natura 2000, avec interdiction de déraciner les arbres, et qui limite les moyens d'intervention.
- Le syndicat mixte du Bassin du Lot comme acteur clé de la gestion des berges.
- Des interventions sur les ripisylves qui permettent de maintenir les principales vues à encourager et accompagner.

ENJEUX CLÉS

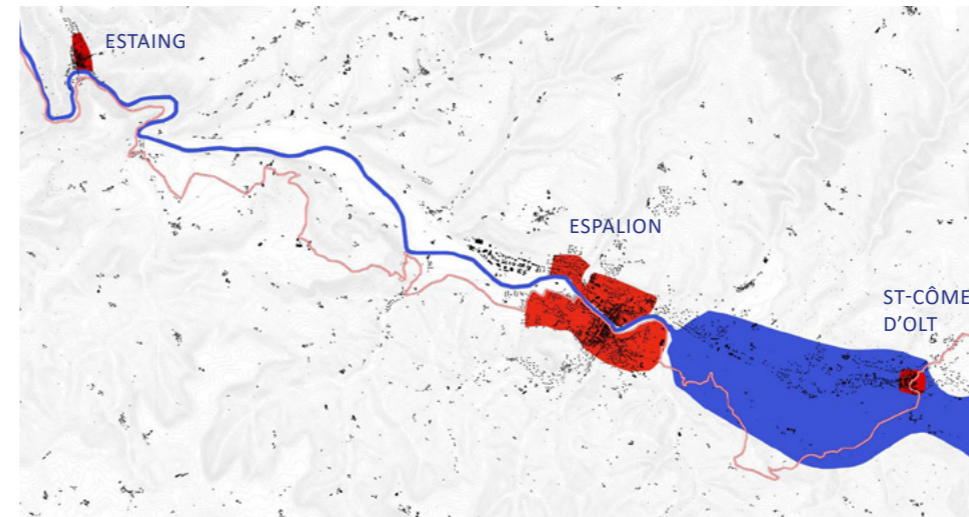
Mettre en place une politique de veille sur l'embroussaillage des berges du Lot.

Impliquer le Syndicat mixte du Bassin du Lot dans la réflexion.

Déterminer les vues sur et depuis les rives du Lot à maintenir.



Vue sur le village d'Estaing créée par le débroussaillage et la taille de la ripisylve.



Site Natura 2000 (en bleu) Haute vallée du Lot entre Espalion et Saint-Laurent-d'Olt et Gorges de la Truyère, Basse vallée du Lot et le Goul



Le Lot est dissimulé derrière les berges embroussaillées.

UNE DYNAMIQUE D'EXTENSION URBAINE

- Une forte pression urbaine notamment autour d'Espalion du à la situation stratégique en fond de vallée et le passage d'axes structurants.
- Une urbanisation aux formes diffuses de part et d'autre du Lot.
- Des infrastructures routières récentes qui viennent altérer l'itinérance (en premier lieu l'échangeur en sortie d'Espalion).
- Des équipements du quotidien qui se mêlent au patrimoine bâti et engendrent des situations singulières de traversées d'espaces urbanisés.
- Une prise en compte et des réflexions en cours quant à l'évolution marginale du tracé du Chemin dans les secteurs fortement urbanisés (voir page suivante).



Équipements sportifs sur le chemin à l'arrivée sur Espalion



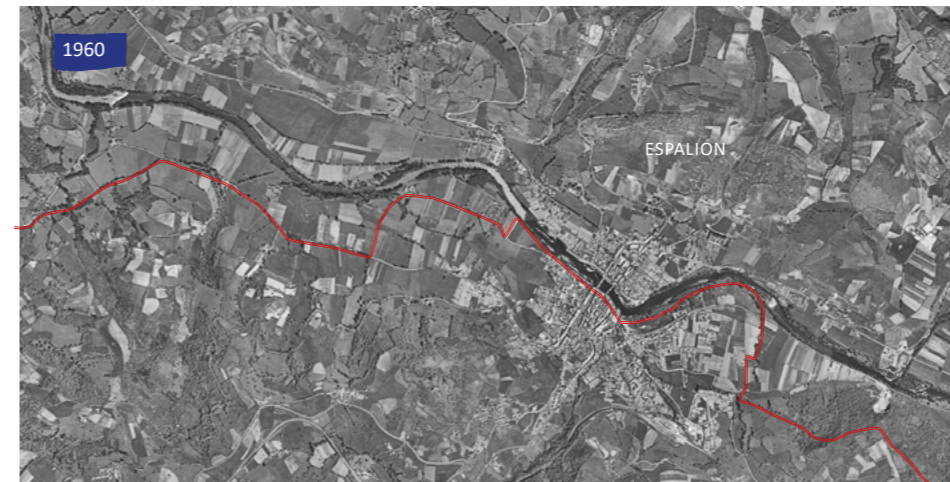
Forte urbanisation de la vallée du Lot



Promiscuité entre Chemin et échangeur routier en sortie d'Espalion

ENJEUX CLÉS

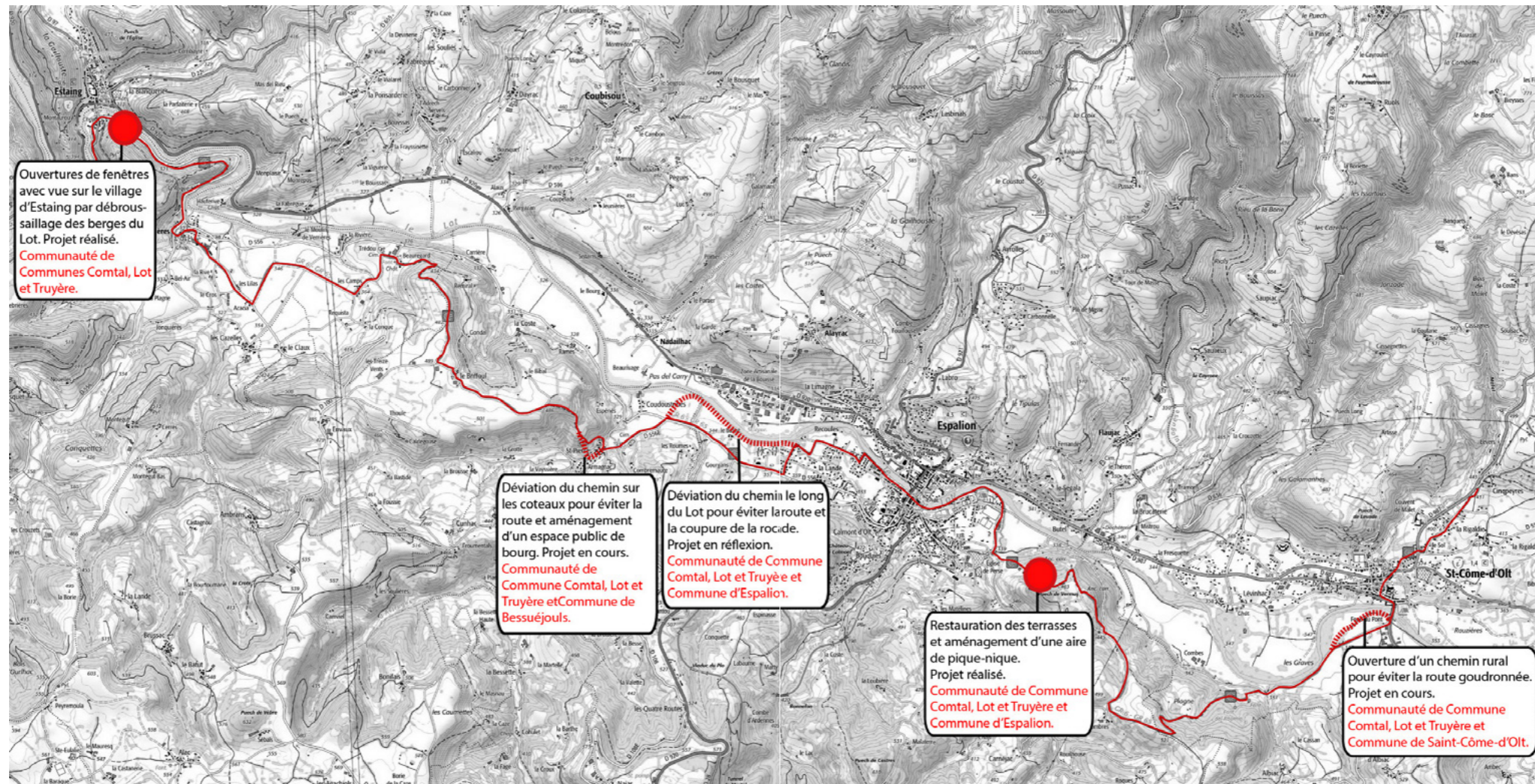
Préserver l'expérience de l'itinérance dans un contexte urbanisé sans pour autant sanctuariser ni mettre sous cloche les dynamiques contemporaines.



Développement urbain de Espalion de part et d'autre du Lot entre 1960 et 2020

PROJETS RÉCENTS ET EN COURS

- Des projets de modifications du tracé du chemin en cours, à proximité de secteurs urbanisés, d'infrastructures viaires majeures ou encore pour éviter de passer par la route goudronnée.
- Une volonté et une implication des différents acteurs pour améliorer l'expérience quotidienne de la marche, tant pour les cheminants que pour les riverains.



T2 DANS LA VALLÉE FERTILE DU LOT
DE SAINT-CÔME-D'OLT À ESTAING

CHEMINS DU BIEN

- Un tronçon qui suit la vallée sinueuse du Lot.
- Un paysage très habité, cultivé, construit.
- Un itinéraire qui tranche avec le tronçon précédent.
- Une alternance de paysages contrastés.
- Une forte densité d'éléments protégés.
- Un patrimoine local riche qui ponctue le chemin.

CHEMINS DU LIEN

- Un tronçon très attractif.
- Des aménagements concentrés dans les villages.
- De nombreux sites touristiques en dehors du GR.

SOIN DU CHEMIN

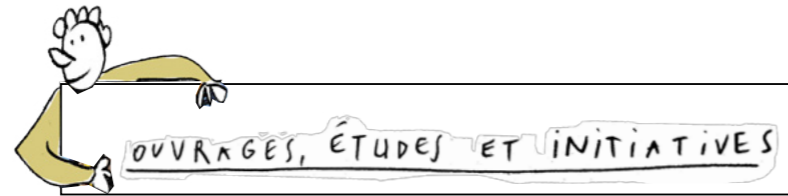
- Une diversité des cultures qui caractérisent le paysage.
- Un paysage singulier de terrasses qui s'enrichit.
- Des dynamiques d'évolution, de banalisation et d'urbanisation de la vallée.

SYNTHÈSE

- Un tronçon dans le lit du Lot.
- Un tronçon très habité et vivant.
- Des paysages variés contrastés et singuliers.
- Une urbanisation diffuse et accentuée de la vallée.
- Une forte fréquentation de l'itinéraire.

ENJEUX LIÉS

- Entretien des ouvertures sur le grand paysage de la vallée du Lot, caractéristiques de l'itinéraire.
- Maintien et valorisation des points de vue remarquables et des lieux qui le permettent.
- Réappropriation du foncier par les collectivités pour pérenniser et améliorer le cheminement.
- Réhabilitation des terrasses agricoles.



ÉTUDES ET DOCUMENTS EXISTANTS

PAYSAGES :

- Site internet www.st-jacques-aveyron.com
- Documents PNR:
 - Partie « patrimoine paysager et naturel » du diagnostic territorial, Projet de PNR de l'Aubrac, 2015 (pp. 53-125)
 - Plaquette Atelier Rural de l'Obrador, novembre 2020
 - « Mesure 14 : connaître, comprendre, observer pour agir en faveur des paysages remarquables de l'Aubrac », Charte du PNR de l'Aubrac, 2018
 - « Mesure 15 : mieux prendre en compte les paysages dans l'action au quotidien », Charte du PNR de l'Aubrac, 2018
 - « Mesure 16 : sauvegarder le patrimoine bâti et historique de l'Aubrac, notamment les 'témoins' de la culture pastorale », Charte du PNR de l'Aubrac, 2018
 - Le programme LAUBAPRO (Lauziers Bâisseurs Professionnels) : <http://www.causses-et-cevennes.fr/wp-content/uploads/2020/12/Pr%C3%A9sentation-programme-LAUBAPRO-2021-2022.pdf>
 - Étude sur la valorisation de la filière pierre, RÉSEAU DES PARC NATURELS RÉGIONAUX OCCITANIE /PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE, <http://www.savoir-french.com/wp-content/uploads/2020/02/Etude-filie%CC%80re-pierre-PNR-Occitanie.pdf>
- Cahier des paysages de l'Aubrac (harmonisation adaptée des Atlas départementaux) >> étude en cours (atelier de paysage Claude Chazelle + agence Vous êtes d'ici)
- Article « Traverser les paysages : le plateau de l'Aubrac sur les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle », S. Nageleisen, espacestems.net, 2014
- Vidéos sur les restaurations de murets en pierre sèche :
 - <https://www.youtube.com/watch?v=UxCvmCs81s8>
 - <https://www.youtube.com/watch?v=TGhlt4rmYXU&t=337s>
- Fiches de recommandations du CAUE Lozère sur la restauration des burons https://www.les-caue-occitanie.fr/sites/default/files/fichiers/ressource/field_fichiers/Restaurer%20ou%20am%C3%A9nager%20un%20buron%20sur%20les%20montagnes%20de%20l'Aubrac.pdf
- Fleurs et paysages d'Aubrac, Francis Nouyrigat, éditions du Rouergue, 1998
- Travail des étudiants de l'ENSP
- Observatoire photographique des paysages de l'Aveyron : <https://paysageaveyron.fr/paysage/observatoire-photographique-du-paysage/>

ARBRE/FORÊT :

- Diagnostic Forestier, projet de PNR de l'Aubrac, partie « les arbres hors forêt », 2014
- « Mesure 27 : faire de la forêt et de la filière bois de réels atouts économiques pour le territoire », Charte du PNR de l'Aubrac, 2018
- Article « Projet pilote de réhabilitation de la bande boisée résineuse de la Montagne des Enguilhens, Condom d'Aubrac », charte forestière de territoire du PNR de l'Aubrac, 2020
- Charte forestière de l'Aubrac, 2015-2019, projet de PNR de l'Aubrac

FONCIER, TOURISME, SIGNALÉTIQUE :

- « Mesure 4 : une politique du foncier coordonnée à l'échelle territoriale », Charte du PNR de l'Aubrac, 2018
- « Mesure 5 : vers une offre structurée d'activités de pleine nature », Charte du PNR de l'Aubrac, 2018
- Charte signalétique du PNR de l'Aubrac, 2018
- Atlas des besoins et des consommations foncières. Construction de logements et des locaux d'activités. Synthèse des enjeux, Villes Vivantes, PNR de l'Aubrac
- Site internet : <http://www.aubrac.vivantes.fr> pour de nombreuses ressources

PROJETS ET INITIATIVES EN COURS

- Programme LAUBAPRO

CHEMINS FAISONS...



RÉCOLTE DE LA MATIÈRE À PENSER
EXPÉRIENCE DE PAYSAGE ET RAPPORT TECHNIQUE



MONTREDON - FIGEAC PAR MONTS ET PAR VEAUX



VIA / ARCHITECTES



Agence française
des chemins
de Compostelle

PORTRAIT



Agence française
des chemins
de Compostelle



VIA / ARCHITECTES

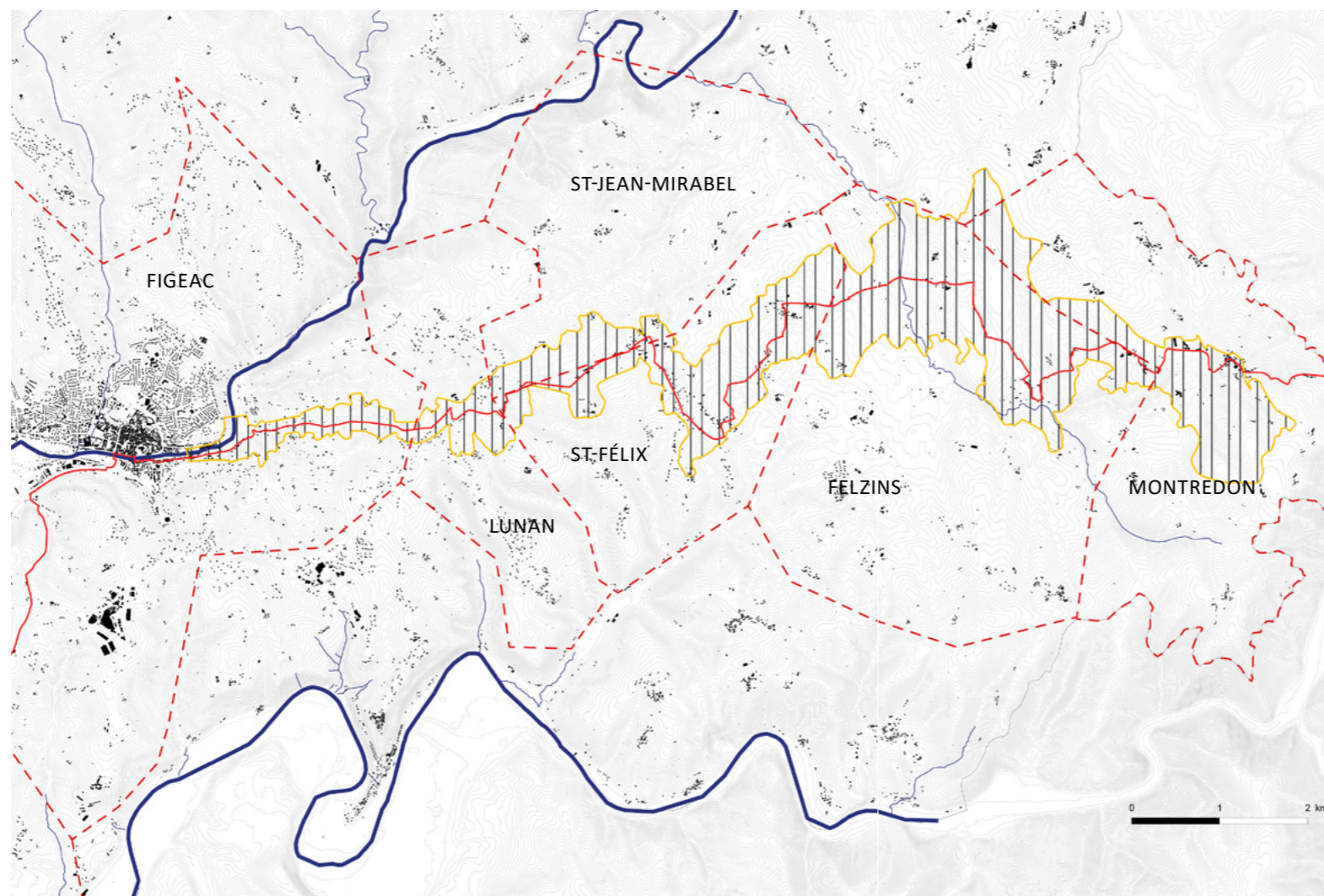
DE MONTREDON À FIGEAC

Distance : 18 km

Temps moyen de marche : 5 h

Communauté de communes du Grand Figeac

Lot, Occitanie



- GR65
- Zone de Sensibilité Paysagère
- Limites communales

UN ITINÉRAIRE DE TRANSITION

- Un tronçon de 18 km encore lié au Massif Central, à la confluence du Cantal, de l'Aveyron et du Lot.
- Un moment de bascule des paysages fertiles du Ségala et du Limargue au paysage plus sec et minéral des Causses des T4 et T5.
- Un tronçon à cheval sur une étape.
- L'entrée dans le Lot.



CHEMINS DU BIEN

Déambuler à la croisée des différents patrimoines présents sur et à proximité des tronçons.

**CE QUI CONSTITUE
LE BIEN DES CHEMINS.**



IMPRESSIONS ET CONNAISSANCES

PAYSAGES
ambiances
et composantes

SÉQUENCES PAYSAGÈRES

- Le plateau cultivé du figeacois et son organisation bocagère sur lequel se succèdent des villages historiques perchés, ce qui permet des vues magnifiques et réciproques entre les espaces agricoles et les bourgs.
- À l'approche de Felzins, la campagne est toujours cultivée mais se caractérise par des grandes exploitations agricoles, des prairies ouvertes et un relief de petits monts atténués, où le regard s'intéresse davantage aux vues lointaines qu'aux veaux proches.
- Après le bourg de Saint-Félix, le territoire reste agricole mais il s'urbanise davantage, avec la présence de zones pavillonnaires banales puis l'arrivée, en pente forte, sur Figeac et sa cuvette, qui constitue un point de basculement.
- Autour de Figeac et de la vallée du Célé, les paysages changent avec des ambiances plus planes, des secteurs périurbains diffus et désordonnés, qui marquent visuellement et symboliquement une coupure entre le Ségala traversé et les Causses à venir. Les vues sur la vallée sont néanmoins toujours présentes et impressionnantes.



RELIEFS DOUCEMENT VALLONNÉS ET VERTS



ESPACES OUVERTS ET VUES QUI PORTENT



VACHES, VEUX ET PRAIRIES CLÔTURÉES



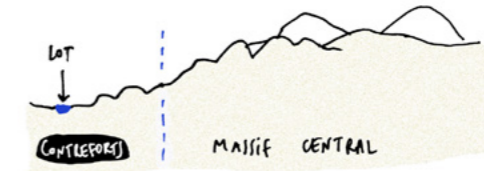
CRÊTES ET VUES PRENANTES SUR VALLÉE DU CÉLÉ

10

MOTIFS ET CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

UN ITINÉRAIRE QUI CHEMINE PAR MONTS ET PAR VEUX

- Un tronçon à l'intersection du Lot, de l'Aveyron et du Cantal :
 - qui présente un **paysage encore lié au Massif Central**, dans une forme plus douce et arrondie de contrefort montagneux,
 - et qui constitue un secteur de bascule entre le Ségala et les Causses à venir.
- Un **plateau parsemé de points hauts qui offre de nombreuses vues panoramiques**, marquantes et lointaines sur le Cantal ou sur le secteur du Ségala.
- Un **territoire occupé et marqué par l'agriculture bovine et les parcelles de maïs** qui façonnent des paysages vallonnés représentatifs du Limargue : ouverts, « herbagés », « bocagers » et « organisés », ce qui n'est pas si fréquent que ça dans le Lot.
- Une **richesse des sols** et une **présence de l'eau** qui s'inscrivent pour partie dans la continuité du tronçon aveyronnais et contrastent, en miroir, avec les tronçons des Causses à venir :
 - des **sols fertiles et profonds**, propices à l'agriculture et qui permettent la présence de très beaux arbres, dont des alignements de chênes (qui tranchent avec ceux des Causses qui ont plus de mal à se développer),
 - l'**eau sous diverses formes** : de nombreux ruisseaux, des espaces humides, le lac de Guirande à vocation d'irrigation.



LE LAC DE GUIRANDE

UN PATRIMOINE VERNACULAIRE ET ARCHITECTURAL NOTABLE

- **Présence « en pointillés » de la pierre sèche** à la fin du tronçon. Quelque peu dégradé ici, ce patrimoine amorce sa présence grandissante sur les deux autres tronçons lotois.
- Richesse du patrimoine religieux qui jalonne l'itinéraire : nombreuses églises classées et chapelles liées à différents pèlerinages locaux.
- Une très belle architecture avec des toitures liées à l'usage du bois.



MURETS EN APPROCHE DE FIGEAC

11

LE PATRIMOINE PAYSAGER

UN ITINÉRAIRE MÉTISSÉ

- Des paysages mélangés du Massif Central aux Causses.
- Un territoire fertile très habité, cultivé et construit.
- Des traversées de secteurs urbanisés.
- Des villages historiques et des fermes perchés sur les hauteurs.
- Un paysage aux reliefs variés .

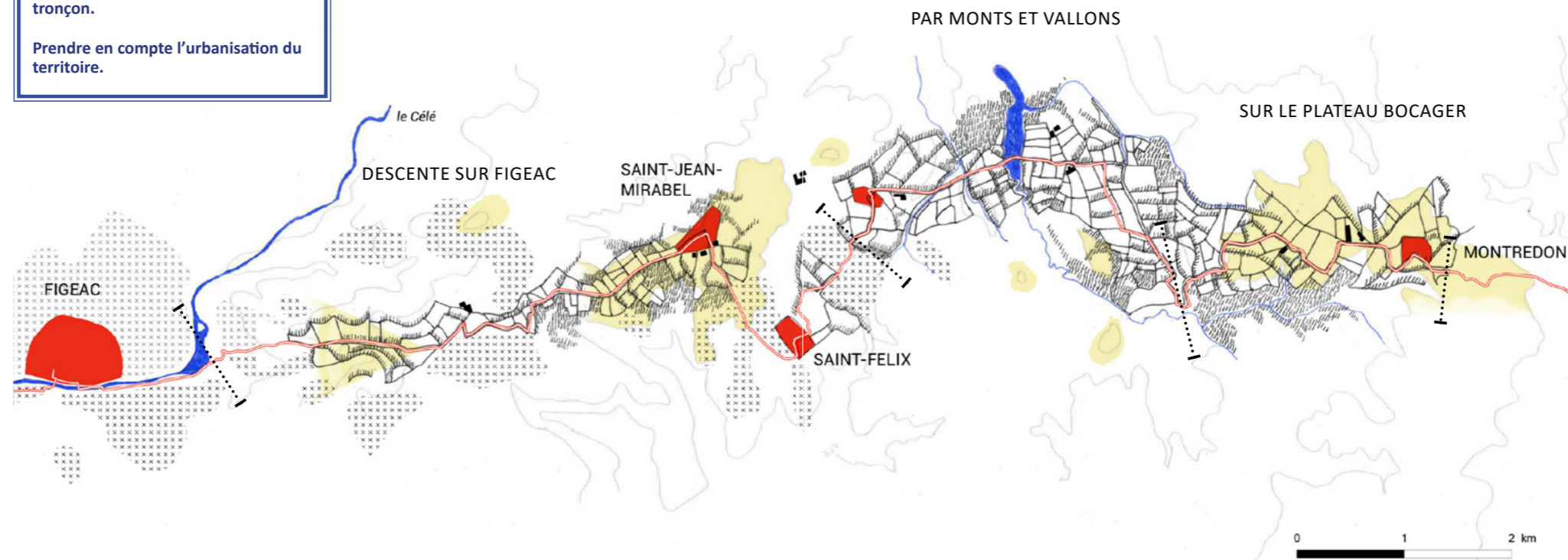
	Bourgs		Vues lointaines
	Urbanisation diffuse		Bocages
	Fermes		Boisements
	Eau		Plateaux et monts

ENJEUX CLÉS

Pérenniser et conforter les spécificités paysagères du tronçon.

Affirmer le caractère mélangé du tronçon.

Prendre en compte l'urbanisation du territoire.





Vues lointaines sur les paysages bocagers



Ferme implantée sur les hauteurs et paysage cultivé



Vues réciproques entre bourgs et espaces agricoles



Cultures de châtaigniers, emblèmes du Ségala

**SÉQUENCE 1 :
LE PLATEAU BOCAGER**

- Un plateau cultivé, à l'organisation bocagère.
- Des vues lointaines vers le Cantal et le Ségala.
- Des fermes implantées sur les hauteurs.
- Des vues réciproques entre espaces agricoles et bourgs.
- Des châtaigneraies caractéristiques des paysages du Ségala.

**SÉQUENCE 2 :
PAR MONTS ET VALLONS**

- Un relief de petits monts atténués.
- Des vues resserrées sur le paysage.
- Un paysage bocager façonné par l'élevage bovin représentatif du Limargue.
- Des rideaux de chênes pédonculés qui quadrillent le paysage.
- Les rus et ruisseaux qui sillonnent les fonds de vallons humides.
- Une forte présence de l'eau sous diverses formes.



Monts atténués et vues resserrées



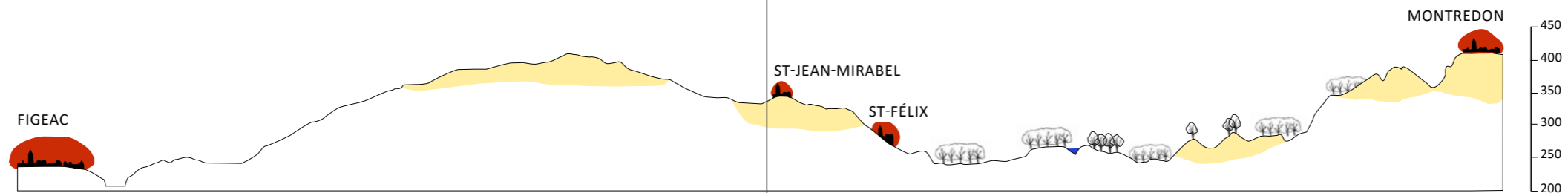
Les rideaux de chênes pédonculés



Le lac de Guirande, lac agricole d'irrigation



Les rus qui sillonnent les vallons



14

NB coupe: pour des raisons graphiques, l'échelle des abscisses (distances en km) et des ordonnées (hauteurs en m) diverge ce qui

explique que la topographie soit accentuée.

15



Traversée de zones pavillonnaires



Des vues lointaines entravées par les lotissements qui s'étendent



Le long de la D2



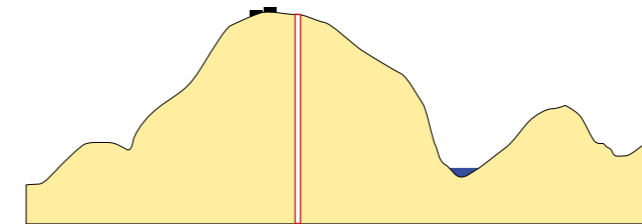
Descente sur Figeac et la vallée du Célé

**SÉQUENCE 3 :
DESCENTE SUR FIGEAC**

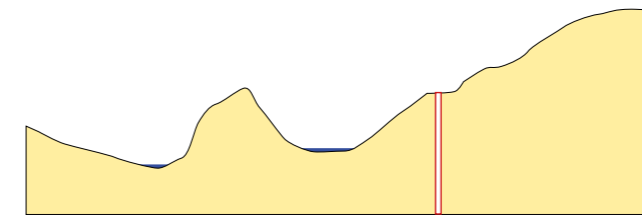
- Un territoire qui s'urbanise petit à petit à l'approche de Figeac.
- Des secteurs urbanisés et pavillonnaires qui côtoient les paysages agricoles de prairies et champs de maïs.
- Des vues lointaines parfois entravées par un habitat pavillonnaire très présent.
- Plusieurs kilomètres le long de la départementale 2 très inconfortables.
- Une descente en pente forte sur Figeac et la vallée du Célé.

UN TRONÇON AUX RELIEFS VARIÉS

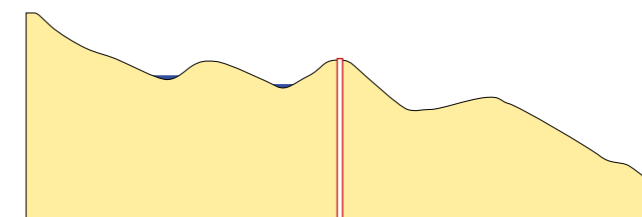
- Un relief qui met le cheminant dans différentes postures vis-à-vis du paysage traversé.
- Des vues lointaines sur les hauteurs, au vues resserrées dans les vallons.



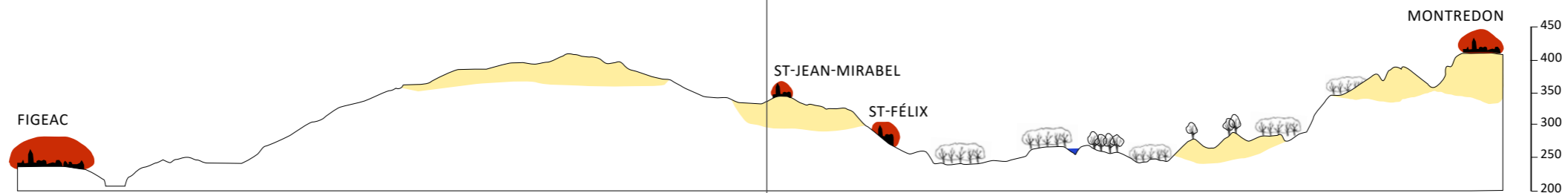
Profil transversal - Séquence 1: après Montredon



Profil transversal - Séquence 2 : avant le lac de Guirande



Profil transversal - Séquence 3 : après Saint-Jean-Mirabel



NB coupe: pour des raisons graphiques, l'échelle des abscisses (distances en km) et des ordonnées (hauteurs en m) diverge ce qui

explique que la topographie soit accentuée.

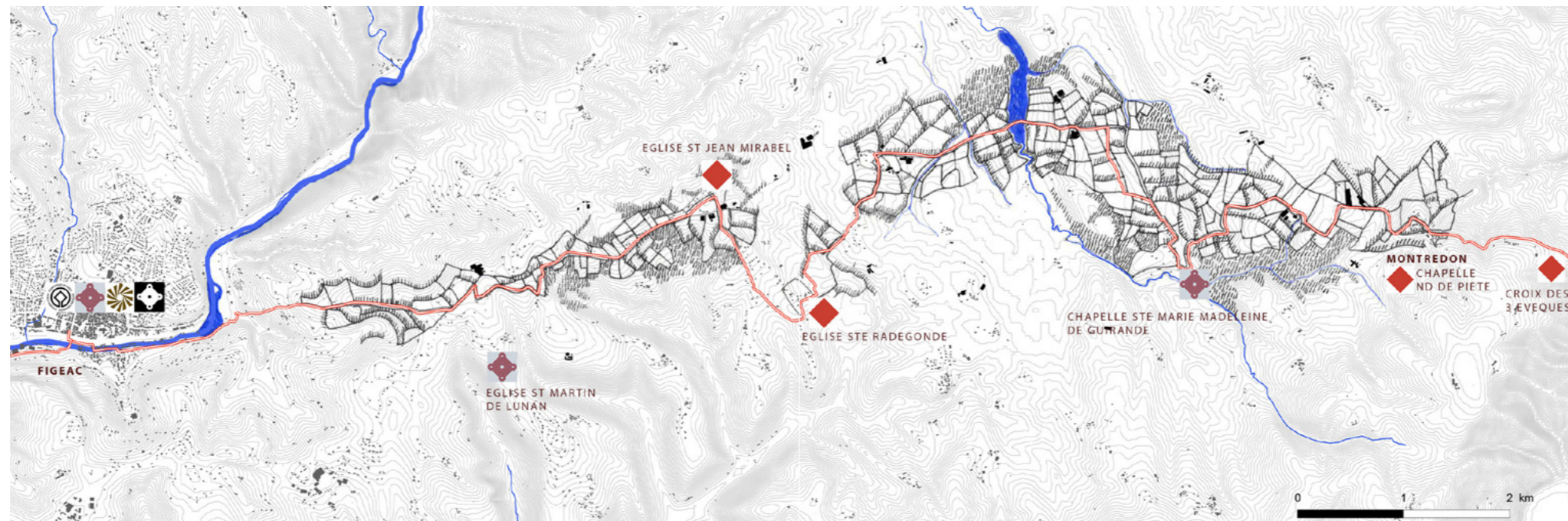
PATRIMOINE ARCHITECTURAL

UN TRAIT COMME TRAIT D'UNION

- Un tronçon comme trait d'union entre Quercy et Massif Central.
- Un tronçon de transition et de métissage.
- La présence moins marquée du patrimoine bâti, qui pâtit de constructions modernes peu intégrées.
- Des églises-haltes remarquables par leur décor roman.
- Une présence moins marquée du patrimoine rural, au profit de constructions modernes peu intégrées.
- La richesse du patrimoine de la ville de Figeac, à l'arrivée du tronçon.
- Un riche patrimoine vernaculaire lié à l'habitat mais peu valorisé.

ENJEUX CLÉS

Valoriser le patrimoine vernaculaire caractéristique de cet itinéraire, notamment l'habitat, comme trait d'union entre différentes entités paysagères.



Le patrimoine architectural , protégé ou vernaculaire, témoignage des aspects spirituels et matériels du pèlerinage:

ITINERANCE:

Ce tronçon représentant le territoire du Ségala doit son originalité à son rôle de trait d'union entre Quercy et Massif Central.

« Le Ségala existe par le métissage unique de ses paysages et de son patrimoine ».

- Des villages et hameaux historiques, des toitures à fortes pentes qui sont des repères dans le paysage.
- Des témoins patrimoniaux du Ségala autrefois prégnant qui tendent à disparaître : les granges-étables à couverture en lauzes de schiste ou avec galeries en bois disparaissent au profit de hangars difficilement intégrés au paysage.
- Apparition de la pierre sèche en descendant vers Figeac.



Grange étable, couvertures en lauzes ou en tuiles canal.

Gneiss, grès et granit, apparition du calcaire vers Figeac. Couvertures en lauzes et tuiles.

- ♦ Avant Montredon, la **Croix des trois évêques** marque l'intersection du Lot, de l'Aveyron et du Cantal.



Croix des trois Evêques, entre Lot, Cantal et Aveyron



Eglise Sainte-Radegonde à Saint-Félix



Détail de l'église de Saint-Jean-Mirabel



Eglise de Saint-Jean-Mirabel

SPIRITUALITÉ:

- Des églises-haltes remarquables : Églises romanes parfois austères mais intérieurement remarquables richement décorées (sculptures et peintures murales) et liées au pèlerinage (Saint-Martin-de-Lunan, Sainte-Marie-Madeleine de Guirande). Elles sont outes ouvertes aux pèlerins.



Chapelle de Guirande

HOSPITALITÉ:

- Richesse du patrimoine de la ville de Figeac : secteur patrimonial remarquable avec profusion de monuments classés, trois sites classés, Ville d'Art et d'Histoire.
- L'hôpital, classé par l'Unesco, comme élément historique d'accueil des pèlerins depuis l'époque médiévale, même si l'ensemble date des XVII, XVIII, et XIX^e s. et ne présente pas d'unité remarquable pour le visiteur.



Eglise de Saint-Martin de Lunan



Hôpital de Figeac



CHÉMINES PAÏSANS Diagnostic- Tronçon 3



Figeac

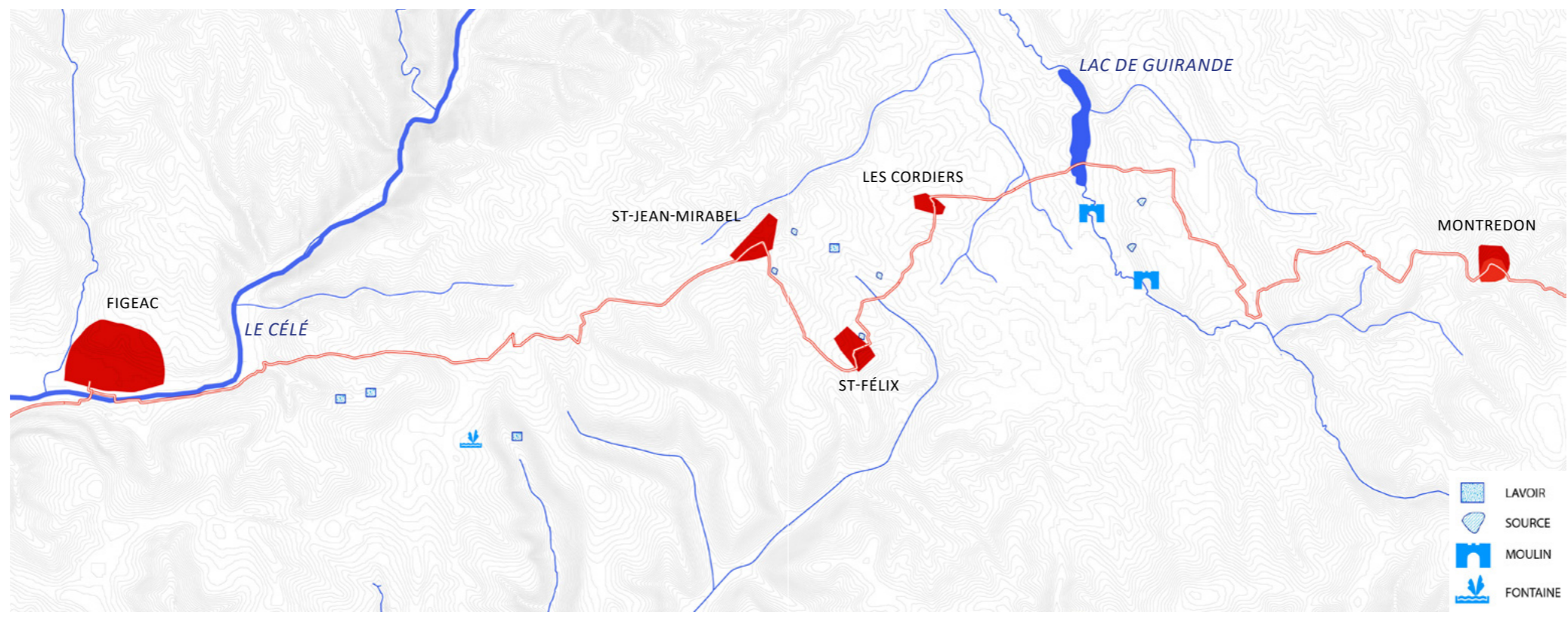
LE PATRIMOINE LIÉ À L'EAU

L'EAU SOUS DIVERSES FORMES

- De Montredon à Saint-Jean-Mirabel, des rus qui sillonnent les fonds de vallons et marquent le paysage de l'itinérance.
 - Une présence de l'eau sous diverses formes et liée aux pratiques agricoles: nombreuses sources, lacs d'irrigation qui jalonnent le chemin.
 - Un patrimoine bâti à proximité du chemin : anciens moulins, lavoirs, fontaines.
 - Un passage par le lac de Guirande qui marque singulièrement la deuxième séquence du tronçon.
- Un lac utilisé et géré par un groupe d'agriculteurs pour l'irrigation des parcelles, qui se remplit naturellement tous les ans et est utilisé jusqu'à épuisement de la ressource en eau, au cours de l'été.
 - Une arrivée dans la vallée du Célé.

ENJEUX CLÉS

Valoriser le patrimoine lié à l'eau des paysages agricoles du tronçon, tel que le lac de Guirande.



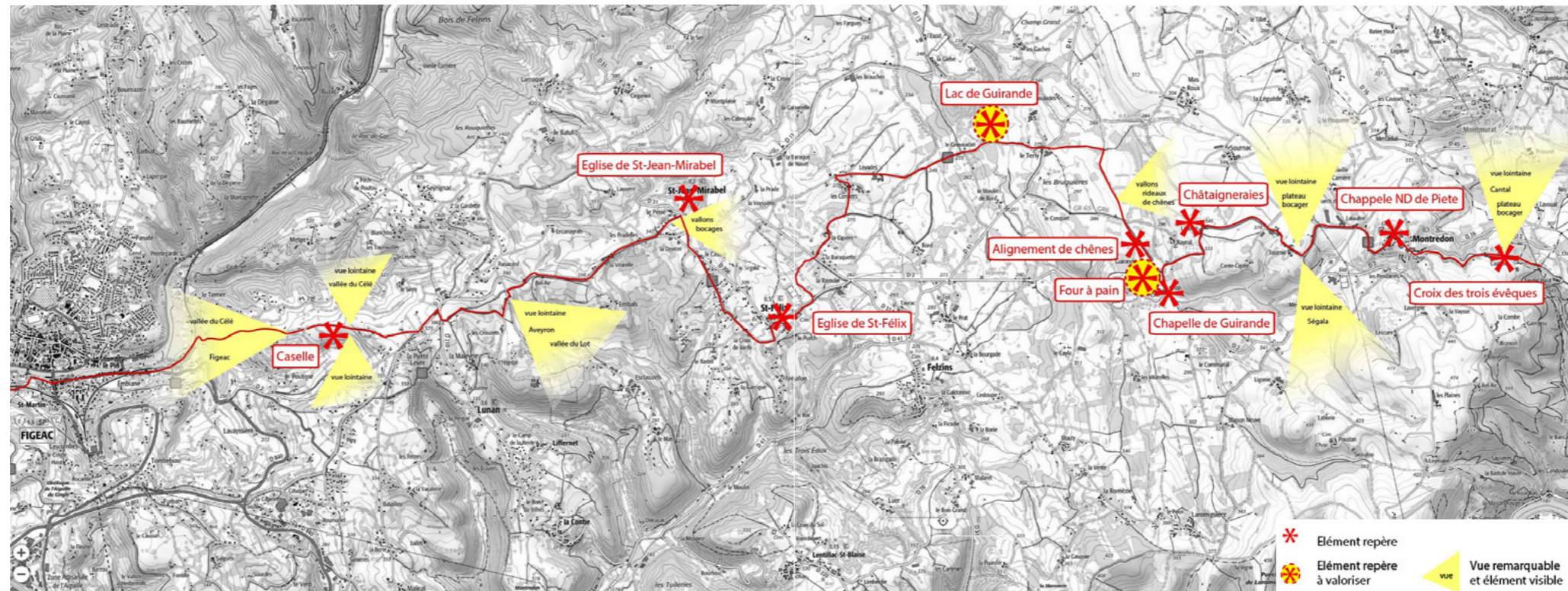
REPERES ET POINTS DE VUE

- Des vues très dégagées où le regard porte loin permettant de se repérer, de prendre du recul vis-à-vis des paysages traversés et à venir.
- De repères paysagers divers qui témoignent du caractère métissé du tronçon.

ENJEUX CLÉS

Déterminer les vues majeures de l'itinéraire à préserver, valoriser, et à créer.

Valoriser les éléments repères notamment ceux liés au patrimoine vernaculaire et l'eau.





Alignement de chênes à la sortie du village de Guirande

CHEMINS DU LIEN

Suivre les différents usagers en identifiant les composantes de l'expérience de l'itinérance, les logiques d'itinérance et les services proposés.

CE QUI PERMET DE JOUIR DU BIEN.



IMPRESSIONS ET CONNAISSANCES

USAGES
pratiques, profils,
fréquences

HALTES ALLÉCHANTES ET SERVICES CINQ ÉTOILES

- Plusieurs haltes avec de nombreux services offerts aux marcheurs sur les communes traversées :
 - en extérieur (tables de pique-nique, points d'eau, recharge électrique)
 - abrités (halte du marcheur à Saint-Félix et Saint-Jean de Mirabel, local géré bénévolement à Montredon)

initiatives ou projets en cours *Projet de création d'un lieu de pause sous forme de jardin d'agrément de 500m² pour accueillir les randonneurs en itinérance à Montredon.*

- Les édifices religieux sont tous ouverts au public.

ANCRAGE PÉRENNE, BESOINS SAISONNIERS, CONCEPTS AMOVIBLES

- Une bonne dynamique associative locale dans les villages qui génère une réelle animation pour les marcheurs comme pour les habitants (ventes « à emporter », etc.).

initiatives ou projets en cours *> Un projet de point de restauration ambulante et saisonnier (structure légère) pour pallier aux manques, notamment à Saint-Félix suite à la fermeture d'une auberge.*

> Un projet de lieu de restauration à Saint-Jean-de-Mirabel.

- Existence de beaucoup d'hébergements de qualité mais un manque d'assises et de petits aménagements au fil du chemin.



« Il y a même une machine à laver ! »

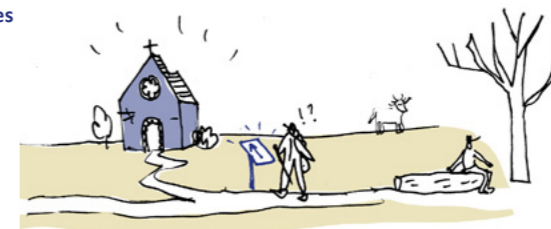


initiatives ou projets en cours

Des travaux de réhabilitation de murets initiés par l'association 1000 mains à la pâte.

LA SIGNALÉTIQUE, ENTRE MANQUES ET TROP PLEIN

- L'absence d'un dispositif d'interprétation des patrimoines traversés, en particulier autour de la caractéristique de « tronçon inscrit ».
- Un souhait de valoriser davantage cette dimension Unesco du tronçon pour offrir une découverte et un regard différents tant aux cheminants qu'aux habitants.

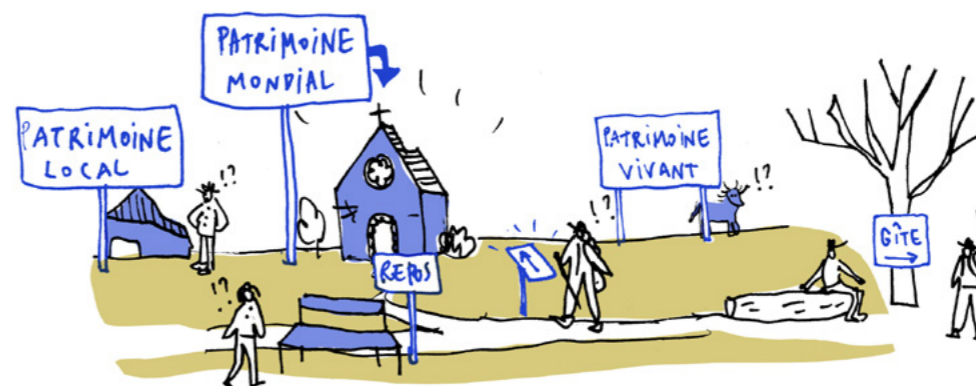


initiatives ou projets en cours

Une réflexion en cours à l'échelle du Grand Figeac, qui veut articuler et hiérarchiser les différentes couches patrimoniales (inscription Unesco et patrimoine vernaculaire).

- Une vigilance partagée quant au « tout-panneaux » et la volonté de trouver le juste équilibre entre les informations pratiques, les supports de sensibilisation aux paysages et la préservation de l'esprit « dénudé » propre à l'approche du cheminant.
- Une signalétique privée, « sauvage et anarchique », qui nécessite d'être régulée pour ne pas paraître trop intrusive.
- Une volonté de ne pas trop artificialiser et sur-aménager le chemin, qui rejoint le souhait d'équipements et services réversibles.
- Une réflexion sur les abris et la signalétique à mener à l'échelle de l'ensemble de l'itinéraire.

« Le chemin ne doit pas être un sentier d'interprétation du patrimoine mais bien privilégier une expérience du territoire traversé. »



RÉSEAU ET ACCUEIL SUR LE CHEMIN

ABONDANCE DE HALTES

- La croix des trois évêques comme porte d'entrée sur le territoire mais en dehors du tronçon inscrit.
- De nombreuses haltes aménagées (mobilier, toilettes) concentrées dans les bourgs traversés.
- Un éclectisme des aménagements rencontrés sur l'ensemble de l'itinéraire.
- Un accueil également assuré par des privés qui offrent des haltes le long du Chemin.
- Un manque de signalétique d'interprétation concernant l'univers du bien Unesco.



La croix des trois évêques dont le sur-aménagement pose question



Halte aménagée (mobilier toilettes) à l'entrée de Montredon et pouvant accueillir du bivouac

ENJEUX CLÉS

Développer une signalétique d'interprétation autour du bien Unesco.

Trouver une cohérence entre les différentes haltes sur l'ensemble de l'itinéraire.

Trouver un équilibre entre sur-aménagement du chemin et accueil touristique.



Accueil privé en amont du lac de Guirande



Halte aménagée dans l'ancien jardin du Prieuré à Montredon avec le CAUE du Lot

30

chemins paysans - Diagnostic - Tronçon 3

HALTE À L'INCONFORT

- Un tronçon qui emprunte et longe des voies départementales sur une grande partie de l'itinéraire (54%, étude Bailly-Leblanc de 2015) et rendent l'expérience de la marche difficile.
- Des espaces publics de bourgs à qualifier.
- Un Chemin qui traverse à plusieurs reprises des secteurs pavillonnaires où les limites ne sont pas traitées, où les vues sont entravées.
- Des coupures qui rompent avec une expérience immersive de la marche.



Le chemin emprunte des voies bitumées sur une grande partie de l'itinéraire

ENJEUX CLÉS

Soigner les abords et les traversées de bourgs.

Prendre en compte la matérialité du Chemin et ses abords pour maintenir une expérience immersive de la marche.



L'espace public bitumé devant la halte aménagée et abritée de Saint-Jean-Mirabel à qualifier



Traversée du centre-bourg de Saint-Félix



Surlargeur le long de la D2 sur plusieurs kilomètres

chemins paysans - Diagnostic - Tronçon 3

31

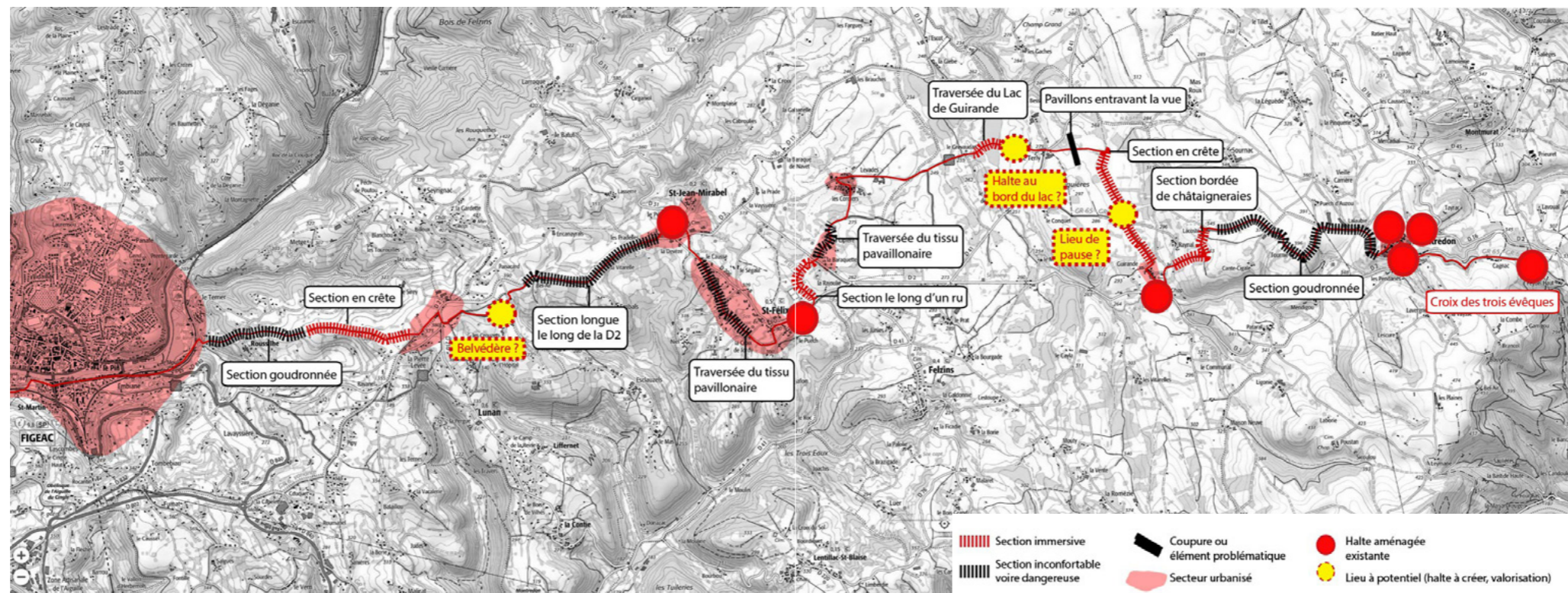
EXPERIENCE DE LA MARCHE

- De nombreuses coupures et sections inconfortables voire difficiles sur l'ensemble de l'itinéraire.
- Une descente sur Figeac, en fin de parcours, par une route goudronnée peu confortable.
- Un GR qui emprunte ponctuellement des chemins d'exploitations agricoles bordés d'alignements de grands chênes pédonculés sur la première séquence.
- Une concentration de haltes aménagées à l'entrée du tronçon inscrit, à Montredon.
- Un itinéraire qui traverse à plusieurs reprises des secteurs urbanisés, qui s'intensifient à l'approche de Figeac.
- Des lieux singuliers à révéler par le ménagement de lieux de pause intégrés.

ENJEUX CLÉS

Considérer le caractère immersif du tronçon en tant que patrimoine paysager à préserver.

Trouver des leviers pour améliorer le confort de la marche (foncier, plantations, etc.).



SOIN DU
CHEMIN

Avancer aux côtés des acteurs qui participent à la gestion, l'aménagement et l'animation des espaces traversés et perçus.

**CE QUI PERMET
DE PÉRENNISER LE BIEN.**



IMPRESSIONS ET CONNAISSANCES

GESTION ET AMÉNAGEMENT

modalités, acteurs, projets

ROUTES Goudronnées ET TRAVERSÉES SANS PLUMES LAISSÉES

- Discussions autour d'alternatives à l'état actuel du tracé pour éviter les portions goudronnées et parfois au cœur des flux automobiles :
 - Entre Bord et Saint-Félix, passage par le secteur des Cordiers (tracé de l'ancien chemin ?)
 - Entre Saint-Félix et Figeac, parcours alternatif passant par le Rastel et Lunan, mais qui constitue un détour à fort dénivelé, trop fatiguant en fin de parcours.
 - Une route très goudronnée et cassante en descendant vers Figeac, qui constitue une vraie rupture en termes de paysage et d'expérience de l'itinérance.

- Un enjeu de sécurisation, de confort et de plaisir du cheminement à prendre en compte.

> Ces réflexions sur des chemins de traverse peuvent être poursuivies en tant qu'alternatives locales permettant de découvrir le territoire dans sa diversité, mais non comme nouveau tracé officiel.



DESCENTE VERS FIGEAC



GARE AUX CHEVILLES



« Dans ce secteur, on regarde beaucoup ses pieds. »

AGRICULTURES, DYNAMIQUES ET POINTS DE VUE

- Une agriculture dynamique, garante de la spécificité des paysages traversés, qui va le rester mais dont l'évolution tend vers moins de maïs et davantage de prairies.

initiatives ou projets en cours

Une problématique toutefois en termes de maintien des exploitations agricoles au niveau de la Pierre Levée (à l'approche de Figeac) : risque d'évolution vers la lande et fermeture progressive des paysages en cas d'absence de reprises des activités.

- Présence de certaines grosses exploitations agricoles dont l'implantation peut altérer certains points de vue sur le grand paysage.

URBANISME ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

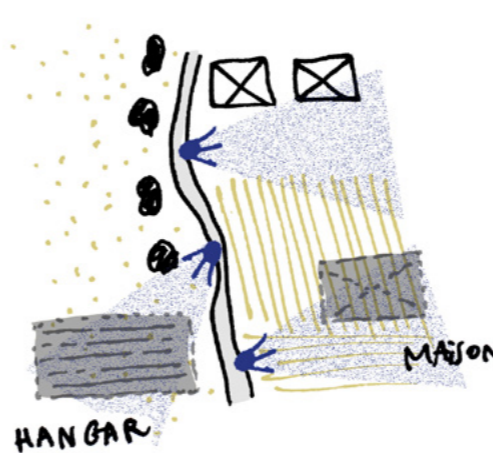
- Construction du PLUi sur le Grand Figeac en cours : bien identifier les zones où il y aurait des manques en termes de services pour les anticiper au PLUi.
- Saisir l'occasion de cette étude pour mener une réflexion sur la cohabitation entre le chemin et les projets de construction, notamment l'habitat aux formes souvent diffuses.



GESTION PAR L'ANIMAL RENFORCÉE



GÉANT VERT FRAGILISÉ



POINTS DE VUE SUR HABITAT INDIVIDUEL

PRATIQUES ET MODALITES DE GESTION

UNE GESTION PAR L'ANIMAL

- Un territoire façonné par l'élevage bovin.
- Une agriculture dynamique et bien implantée.
- Une prédominance des prairies et des parcelles de maïs.
- Une pratique agricole qui maintient les paysages bocagers et entretient les motifs paysagers qui font la singularité du tronçon.
- Un itinéraire est jalonné par de grandes exploitations, perchées sur les points hauts. Ces bâtiments ont des impacts sur le chemin qu'il est important de questionner :
 - impact d'abord visuel, en lien avec le principe d'intégration paysagère, tant du bâtiment en lui-même que l'envers du décor qu'il dévoile parfois au fil du chemin (constat que certains arrières d'exploitation, néanmoins visibles, « ressemblent à des décharges à ciel ouvert. »),
 - impact également écologique et environnemental, en lien avec les fuites et les infiltrations provoqués par le stockage de différents matériaux ou fluides sans surveillance particulière.

ENJEUX CLES

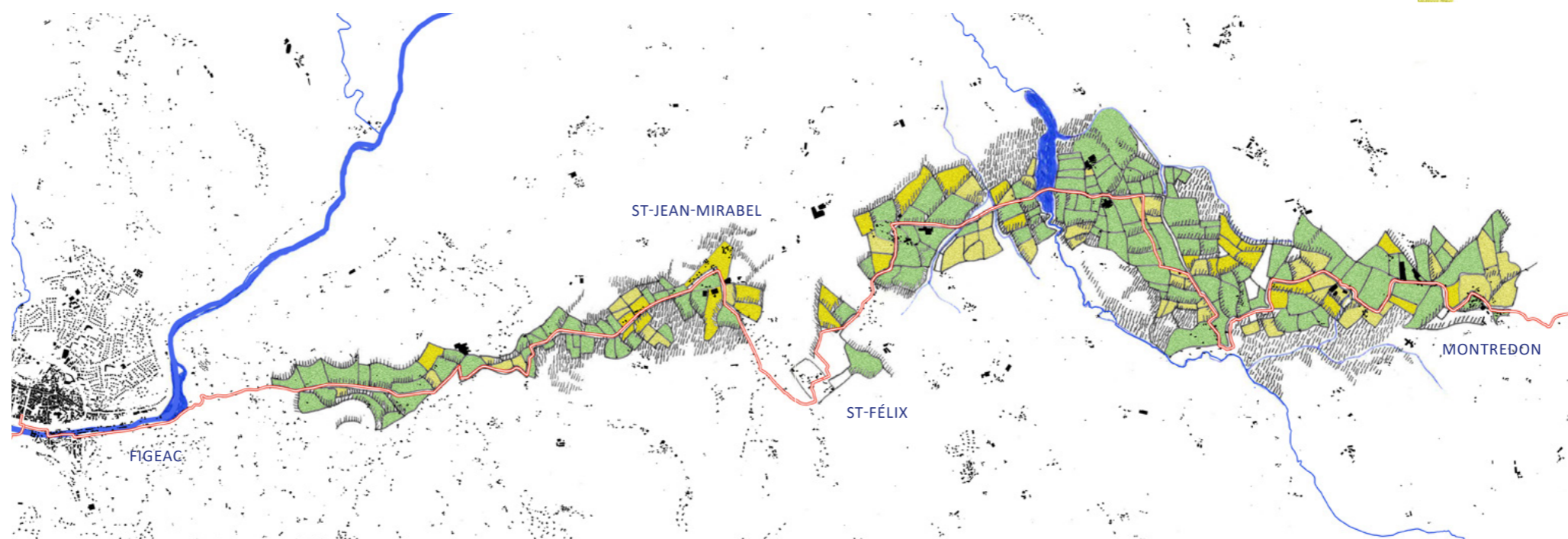
Maintenir les paysages agricoles bocagers caractéristiques de l'itinéraire.

S'appuyer et soutenir les pratiques agricoles en place, notamment la gestion par l'animal.

Impliquer les acteurs agricoles dans la réflexion sur le plan de gestion.

Veiller au dialogue entre le Chemin et les exploitations agricoles.

-  Fermes
-  Prairies pâturées
-  Maïs
-  Céréales



DYNAMIQUES D'ÉVOLUTION

VERS UNE BANALISATION DES PAYSAGES

- A l'approche de Figeac, une urbanisation du territoire qui s'accroît.
- Une urbanisation aux formes diffuses qui fragmentent le paysage.
- La traversée de lotissements qui contraste avec la qualité des architectures vernaculaires rencontrées.
- Des projets de construction de maisons individuelles aux abords du chemin.
- Une privatisation des points de vue sur le chemin de crête.

ENJEUX CLÉS

Mener une réflexion sur la cohabitation entre le chemin et les formes d'habitat diffus et éviter la banalisation des paysages.

Travailler sur les limites, leurs fonctions, leurs aspects, leurs symboliques, entre les espaces publics et privés, entre jardin et chemin, dans les secteurs pavillonnaires.

Intégrer le Chemin dans les outils réglementaires existants.



Point de vue privatisé



Paysage banalisé



Paysage banalisé



PROJETS RÉCENTS ET EN COURS

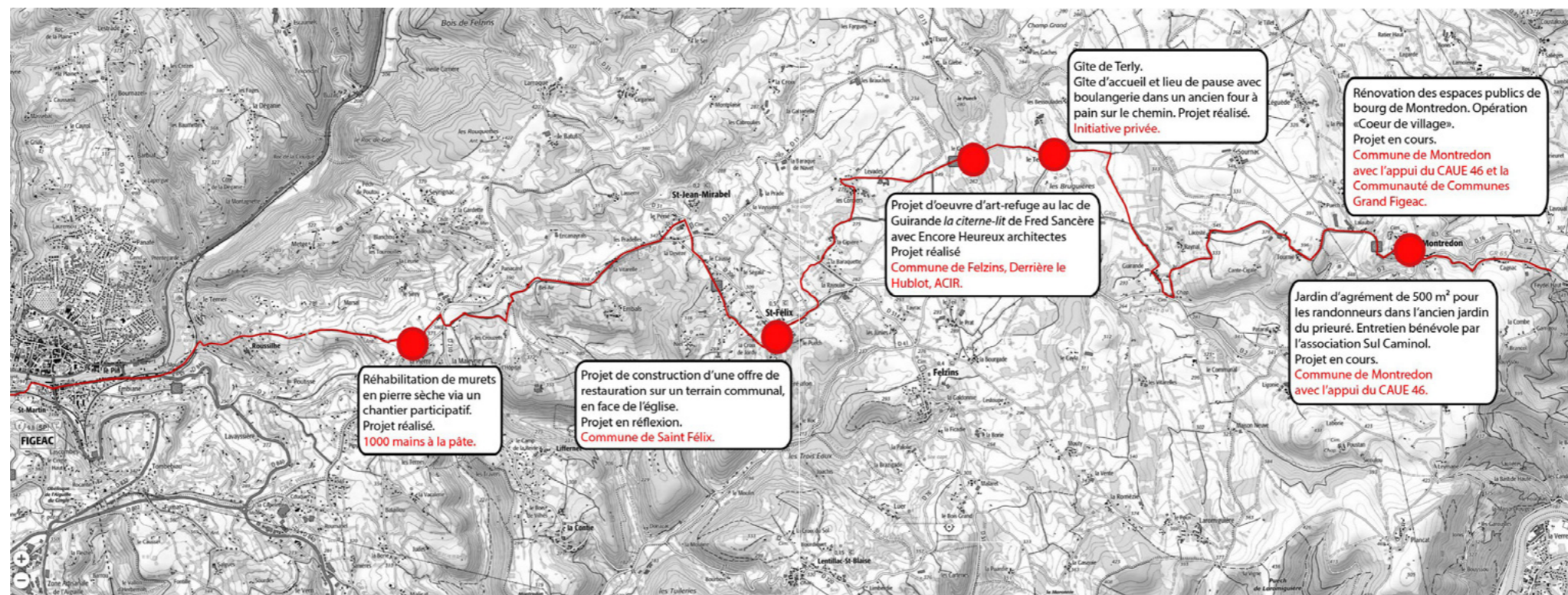
- Des dynamiques fortes tout au long de l'itinéraire, à l'échelle des communes.
- La Communauté de Communes Grand Figeac et le CAUE du Lot en tant qu'acteur important du tronçon.
- L'association **1000 mains à la pâte** en tant qu'acteur clé de l'entretien et de la valorisation du Chemin.
- Une valorisation du Chemin au travers de la programmation culturelle portée par l'association **Derrière le hublot**.

ENJEUX CLÉS

S'appuyer sur les acteurs clés du territoire.

Soutenir les dynamiques en place.

Mettre en réseau et harmoniser les projets communaux à l'échelle de l'itinéraire.



T3 PAR MONTS ET PAR VEAUX
DE MONTREDON À FIGEAC

CHEMINS DU BIEN

- Un tronçon de transition.
- Des séquences qui mènent du Massif Central aux Causses.
- Un paysage fertile très habité, cultivé, géré, construit.
- Des paysages façonnés par l'élevage bovin.
- Un itinéraire qui traverse de nombreux villages et secteurs urbanisés.

CHEMINS DU LIEN

- Un itinéraire très fourni en haltes et services.
- Une réflexion à l'échelle des communes.
- Un tronçon qui emprunte en majorité des voies bitumées.
- Un itinéraire jalonné de coupures mettant à mal l'expérience immersive de la marche.

SOIN DU CHEMIN

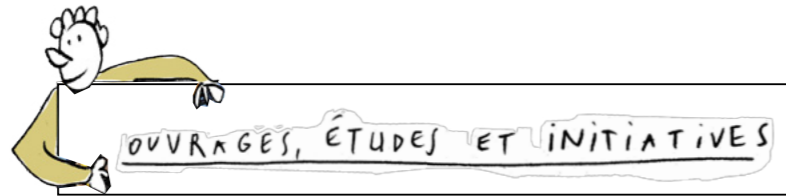
- Une gestion des paysages agricoles par l'animal.
- Une pratique agricole qui maintient les paysages ouverts et bocagers.
- Une urbanisation croissante le long du chemin.
- Des communes et associations dynamiques qui génèrent des projets sur le chemin.

SYNTHÈSE

- Un tronçon de transition.
- Des paysages façonnés par l'élevage bovin.
- Une urbanisation diffuse qui s'affirme.
- Une dynamique forte à l'échelle des communes.

ENJEUX LIÉS

- Entretien des paysages bocagers caractéristiques du tronçon.
- Mise en réseau et harmonisation des projets communaux à l'échelle de l'itinéraire.
- Réflexion sur les cohabitations entre le chemin et l'habitat diffus.



ÉTUDES ET DOCUMENTS EXISTANTS

PAYSAGES :

- Fiche pratique « Limargue et Terrefort », CAUE de Midi Pyrénées, 2011
- Documents PNR:
 - Répertoire des artisans de la marque valeurs parc : <https://www.parc-causses-du-quercy.fr/files/pnr-quercy/files/brochures/pdf/liste-artisans-marque-2022.pdf>
 - La Charge du PNR des Causses du Quercy https://www.parc-causses-du-quercy.fr/files/pnr-quercy/files/documentation/charte_2012_2014_final.pdf
 - Concevoir une halte https://www.parc-causses-du-quercy.fr/files/pnr-quercy/files/brochures/pdf/guide_halte-vers_finale-light.pdf
 - Le petit patrimoine rural: connaître, conserver, restaurer <https://www.parc-causses-du-quercy.fr/files/pnr-quercy/files/brochures/pdf/petit-patrimoine-pnr-150dpi.pdf>
 - Charte d'aménagement des espaces publics https://www.parc-causses-du-quercy.fr/files/pnr-quercy/files/brochures/pdf/charteespacespublics_fiches.pdf
- Ouvrage Plantes et Cie
- Les documents du CAUE du Lot <https://www.les-caue-occitanie.fr/lot>

PROFILS ET ATTENTES DES PÈLERINS :

- Rapport d'enquête Chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle, 2015, Lot Tourisme (avec le PNR des Causses du Quercy et l'Office de Tourisme de Cahors/Saint-Cirq Lapopie)

PROJETS ET INITIATIVES EN COURS :

- Association 1000 mains à la pâte : <https://www.chemins-compostelle.com/1000-mains-la-p-te-lot-occitanie>
- Derrière le Hublot : <https://www.derrierelehublot.fr>

CHEMINS FAISONS...



RÉCOLTE DE LA MATIÈRE À PENSER
EXPÉRIENCE DE PAYSAGE ET RAPPORT TECHNIQUE



FAYCELLES - CAJARC IMMERSION DANS LES CAUSSES



VIA / ARCHITECTES



Agence française
des chemins
de Compostelle

PORTRAIT



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Chemins de Saint-Jacques-
de-Compostelle en France
inscrits sur la Liste du
patrimoine mondial en 1998



Agence française
des chemins
de Compostelle



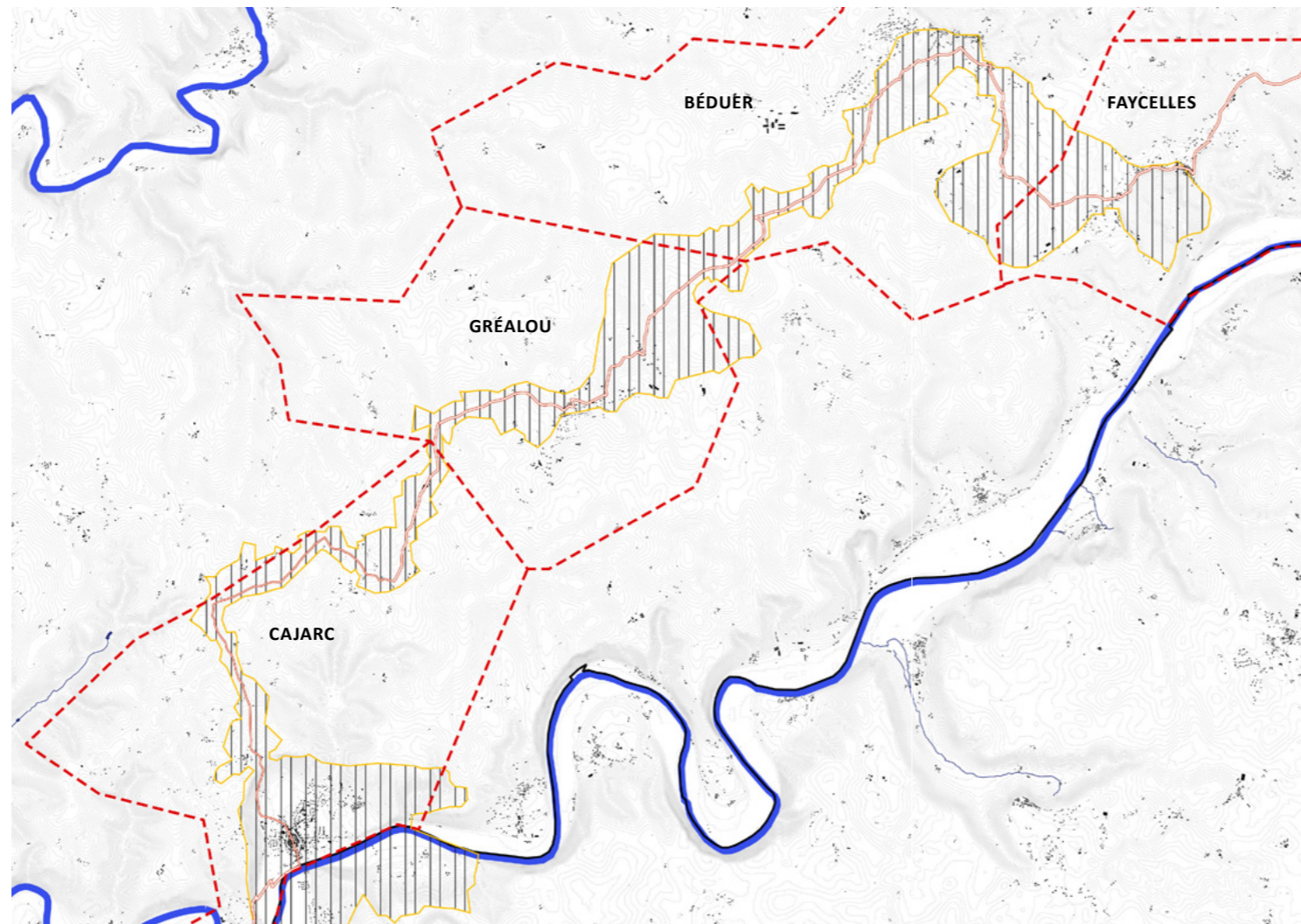
VIA / ARCHITECTES

DE FAYCELLES À CAJARC

Distance : 22,5 km

Temps moyen de marche : 5 h 30

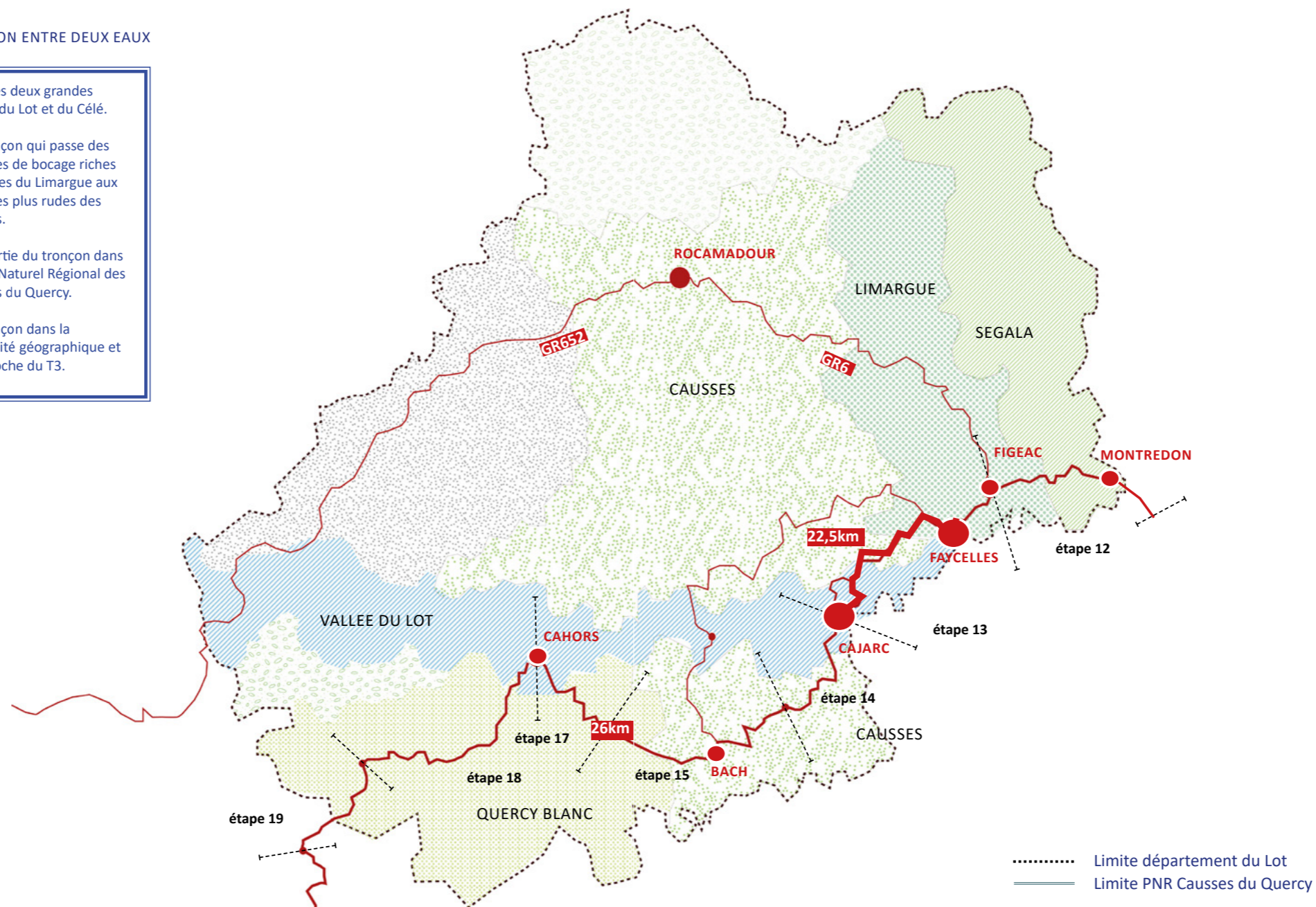
Communauté de communes du Grand Figeac
Lot, Occitanie



- GR65
- Zone de Sensibilité Paysagère
- Limites communales

UN TRONÇON ENTRE DEUX EAUX

- Entre les deux grandes vallées du Lot et du Célé.
- Un tronçon qui passe des paysages de bocage riches et fertiles du Limargue aux paysages plus rudes des Causses.
- Une partie du tronçon dans le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy.
- Un tronçon dans la continuité géographique et très proche du T3.



CHEMINS DU BIEN

*Déambuler à la croisée des
différents patrimoines présents sur
et à proximité des tronçons.*

**CE QUI CONSTITUE
LE BIEN DES CHEMINS.**



IMPRESSIONS ET CONNAISSANCES

PAYSAGES
ambiances
et composantes

Un paysage de transition,
du Massif Central aux Causses.

SÉQUENCES PAYSAGÈRES

Quatre séquences qui correspondent à des entités bien caractéristiques :

- **De Faycelles à Bédier** : un paysage habité, cultivé, ouvert et « très vert », organisé autour d'un enchaînement de pleins et de vides, de villages caractéristiques et d'un « bout de Limargue agricole ».
- **De Bédier à Gréalou** : amorce du paysage caussenard, « très minéral et très karstique » avec « moins de terre et plus de cailloux », fermé par les forêts de chênes, les linéaires de murets en pierre sèche. La pierre affleurante s'invite également mais la présence de dolines vient contraster cet aspect et créer des petites respirations.
- **Autour de Gréalou** : La transition vers le causse se poursuit, et elle s'accompagne de paysages caractéristiques liés notamment au patrimoine de dolmens remarquables et au changement de végétation : landes et pelouses sèches caractéristiques, végétation basse, arbres plus petits croissant sur des substrats plus pauvres. On note également la présence d'ouvertures et de « nombreuses vues à 360° sur le plateau », ainsi que l'apparition ponctuelle du motif des vignes.
- **La descente sur Cajarc** : le « bouquet final du tronçon », avec un chemin en balcon qui surplombe la vallée fertile, habitée et organisée du Lot et propose une arrivée grandiose sur Cajarc et son méandre.



AGRICULTURE ET OUVERTURES



PARCELLE CULTIVÉE ET MASSE BOISÉE



AMBIANCE DES CAUSSES



ARRIVÉE SUR CAJARC

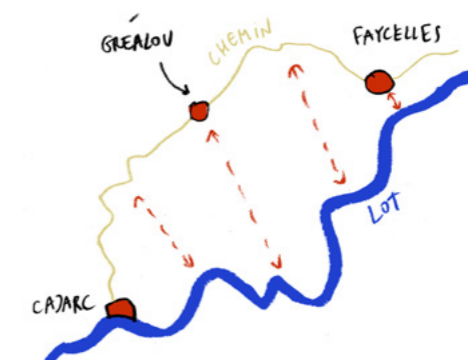
10

CHÉMINES PAÏSANS - Diagnostic - Tronçon 4

MOTIFS ET CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

PLEIN DE VUES, VIDES ET IMMERSION

- De nombreux « points de vue merveilleux » sur la vallée du Lot, dont deux majeurs en introduction et clôture du cheminement :
 - au départ à Faycelles,
 - à l'arrivée à Cajarc.
- Une **expérience immersive forte** : une certaine monotonie du tronçon, surtout jusqu'à Gréalou, qui dessine une ambiance « introvertie », ponctuée néanmoins par des vues et des paysages surprenants, qui s'articule autour d'une succession de pleins et de vides, de vues lointaines et de vues fermées.
- Un tronçon moins anthropisé avec une plus faible présence de l'homme, où le seul village traversé est celui de Gréalou (on ne passe pas par le bourg de Bédier), qui engendre une sensation de vide.



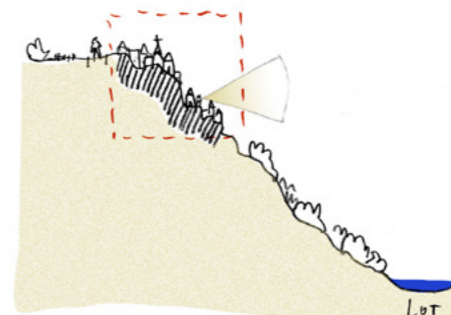
« C'est un tronçon en pointillé, avec une alternance entre monotonie et grands espaces ouverts. »

UNE IDENTITÉ CAUSSENARDE QUI FAIT CAUSER

- Un patrimoine vernaculaire important à travers la présence de la pierre sèche, de l'art de bâtir paysan tout au long du chemin (murets, caselles), qui fait la **singularité des constructions paysannes caussenardes** : « une architecture sans architecte ».
- La présence d'un **patrimoine rural modeste**, qui se distingue du patrimoine grandiose valorisé par l'Unesco, mais qui mérite d'être valorisé.
- Un patrimoine qui n'est pas qu'architectural mais repose également sur les **logiques d'implantation et d'inscription géographique des villages**.
- Un parcellaire agricole très morcelé et des motifs paysagers liés qui nécessitent une réflexion sur la gestion du foncier.



RESTAURATION SANS RESTAURANT



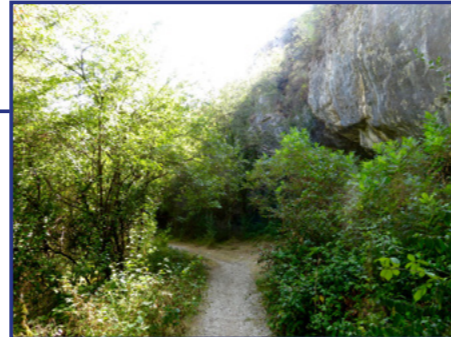
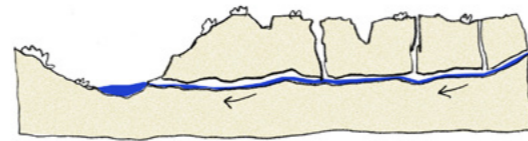
« À Faycelles : la qualité du village provient du site plutôt que de l'architecture. »

CHÉMINES PAÏSANS - Diagnostic - Tronçon 4

11

UNE DISCRÉTION QUI COULE DE SOURCE

- Un aspect minéral du tronçon, avec de **nombreuses caractéristiques des plateaux karstiques** (pierre affleurante, lapiaz, grotte, dolines, faible dénivelé), et en particulier **la place donnée à l'eau : strictement souterraine et absente en surface.**
- La présence, néanmoins, de nombreux petits ouvrages qui attestent de la présence, en profondeur, de l'eau (hormis **la grotte, vers Cajarc**, qui est un phénomène singulier).
- Quant à l'eau du Lot, on ne l'approche pas et, malgré la proximité, « on la voit seulement quand on prend de la hauteur. »
Ce n'est en effet qu'une fois arrivé à Cajarc qu'une relation directe et physique avec le Lot est possible.



LE PATRIMOINE PAYSAGER

DES SÉQUENCES IMMERSIVES ET CONTRASTÉES

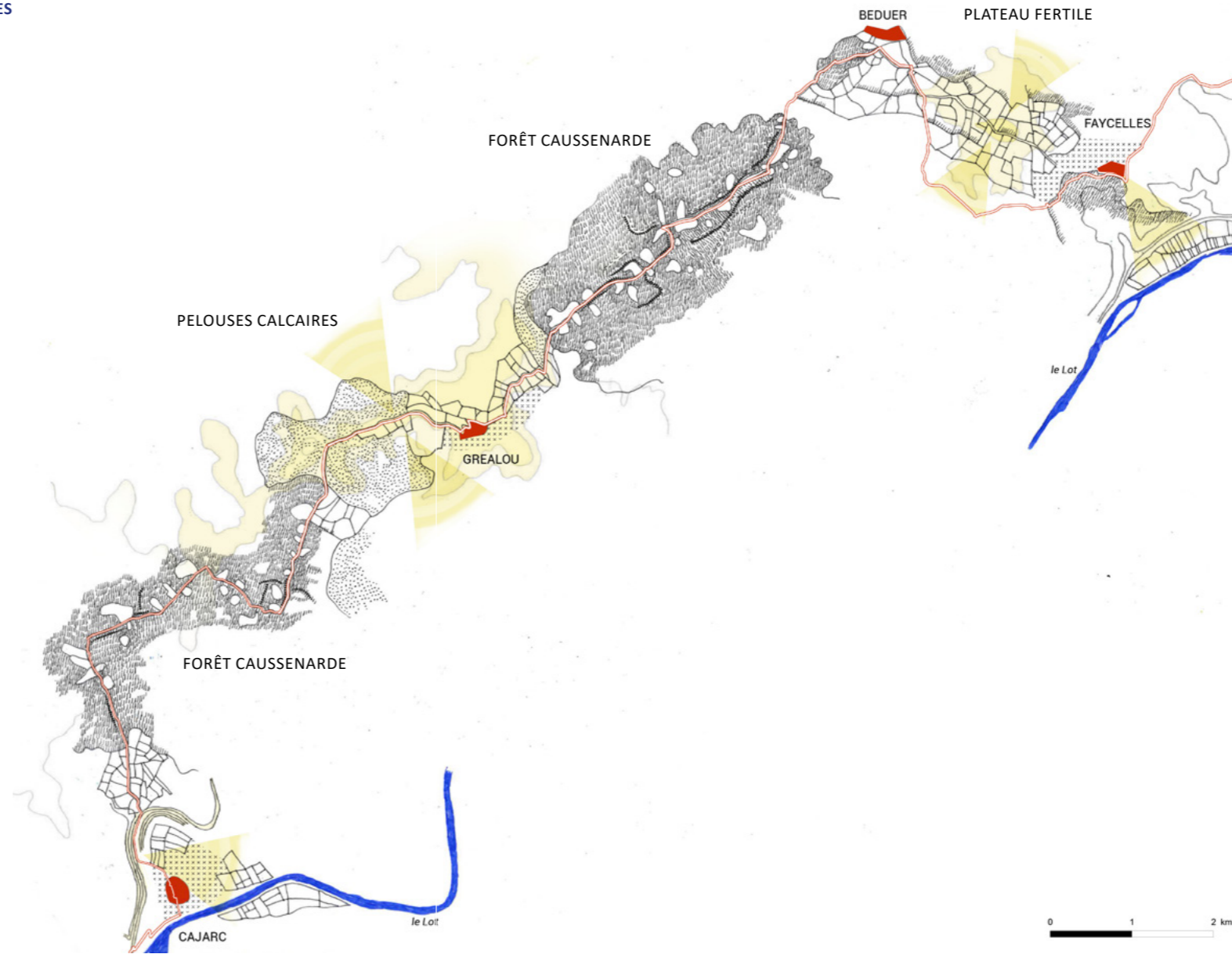
- Une succession de pleins et de vides.
- Un tronçon immersif.
- En surplomb sur le Lot, les derniers pas dans le Limargue fertile.
- L'entrée dans le paysage minéral et fermé des forêts caussenardes.
- Les pelouses calcaires et des paysages ouverts.
- Une séquence en balcon sur la vallée fertile du Lot.

ENJEUX CLÉS

Entretien le caractère immersif du tronçon.

Maintenir la succession des pleins et des vides.

Valoriser les paysages qui font la spécificité du tronçon.





Rue en escalier dans Faycelles



Le limargue fertile



En surplomb sur la vallée



Plateau ouvert et vues lointaines

**SÉQUENCE 1 :
LE PLATEAU FERTILE**

- De Faycelles à Bédrier, les derniers pas dans le Limargue fertile.
- En surplomb du Lot, le village préservé de Faycelles, porte d'entrée sur le tronçon inscrit.
- Un plateau habité, ouvert et cultivé.
- Des rideaux de chênes et des herbages.
- Des vues lointaines sur la vallée du Lot et le bocage du Limargue.

**SÉQUENCE 2 ET 4 :
LA FORÊT CAUSSENARDE**

- Après Bédrier, un plateau calcaire, minéral et fermé.
- Des forêts de petits chênes pubescents qui forment de grandes masses.
- Des dolines qui rythment le chemin et créent des respirations.
- Des espaces ouverts maintenus par le pastoralisme ovin.
- Un réseau de murets en pierre sèche.



Les murets en pierre sèche et la forêt qui ferment la marche



Forêts de chênes pubescents

« Relief des région calcaire, la doline ressemble à une cuvette, dont le fond est tapissé de terre argileuse, excellente terre agricole. »

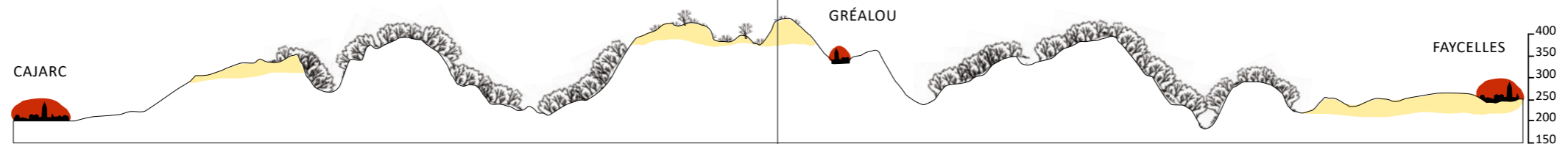
PNR des Causse du Quercy



Les dolines, respiration dans la forêt caussearde



Ouverture de l'espace par la brebis caussearde





Un horizon dégagé



Chemin de crête avec la vallée du Lot et du Célé de part et d'autre



La lande arbustive



Une palette végétale singulière

**SÉQUENCE 3 :
LES PELOUSES CALCAIRES**

- Après le village de Gréalou, l'horizon qui se dégage.
- Un chemin de crête avec des vues lointaines sur les vallées du Lot et du Célé.
- Un paysage composé de landes de buis et de genévriers, végétation spécifique des sols calcaires des Causses.
- Des pelouses sèches, caractéristiques des Causses du Quercy, pâturées par les brebis, qui maintiennent ce milieu fragile ouvert.
- Une Association Foncière Pastorale sur la commune de Gréalou qui prend soin de ces paysages et l'existence de communaux qui permettent de maintenir l'activité agricole.

**SÉQUENCE 5 :
LA DESCENTE DANS LA VALLÉE**

- Moment de bascule entre les paysages arides des Causses et la vallée fertile et organisée du Lot.
- Un fort contraste avec les séquences précédentes.
- Un chemin en corniche qui met en scène le cirque de Cajarc.
- L'eau qui resurgit après avoir quasiment disparu de la surface pendant 20 km.



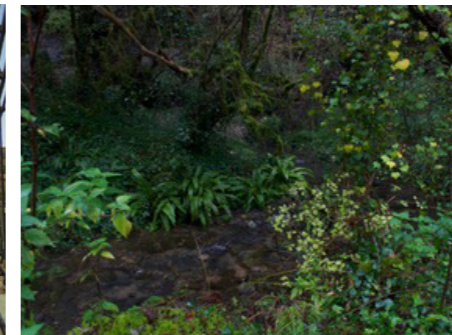
Chemin en corniche



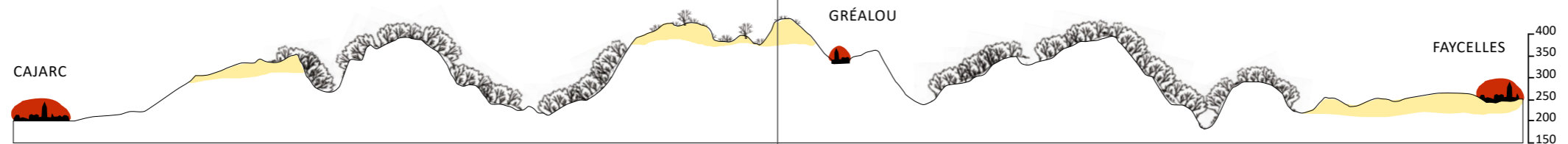
Vue plongeante sur la vallée organisée du Lot



Les bords du Lot enfin !



Des apparitions de l'eau



18

NB coupe: pour des raisons graphiques, l'échelle des abscisses (distances en km) et des ordonnées (hauteurs en m) diverge ce qui

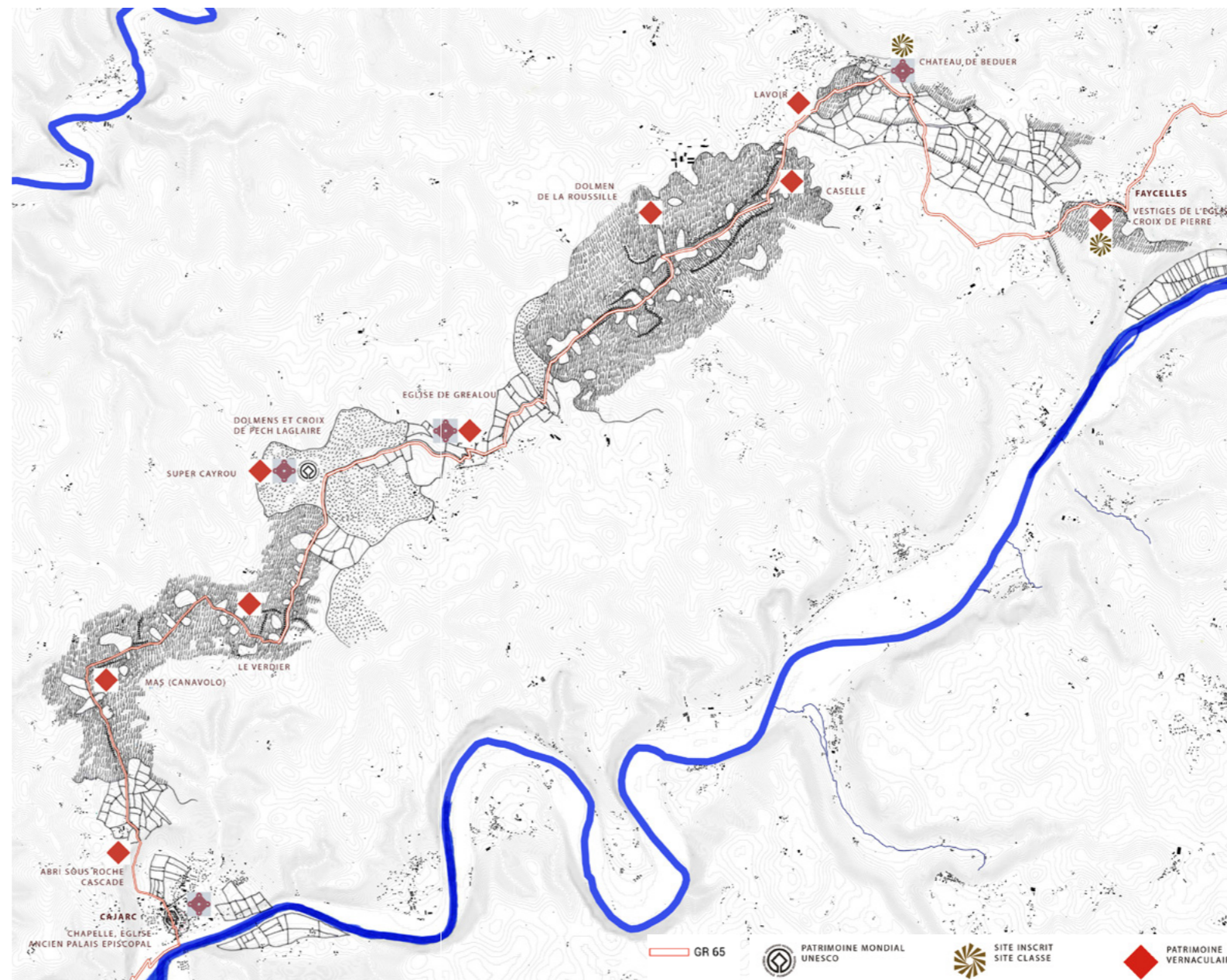
explique que la topographie soit accentuée.

19

PATRIMOINE ARCHITECTURAL

PLURALITÉ DES PATRIMOINES

- Un tronçon quercynois de transition géologique : entre Limargue et Causses.
- Une absence de patrimoine monumental sur le tronçon.
- Un patrimoine vernaculaire riche et omniprésent lié à la pierre calcaire du Causse.
- Un patrimoine lié à l'eau : nombreuses fontaines, résurgences (arrivée sur Cajarc), lavoirs et abreuvoirs.
- Des initiatives culturelles de mise en valeur du patrimoine local (*Super-Cayrou, chemin-livre*).



ENJEUX CLÉS

Articuler la mise en valeur du patrimoine local et le chemin.

Mettre en valeur l'eau, patrimoine de ces paysages karstiques.

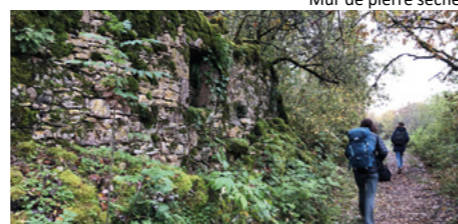
Le patrimoine architectural, protégé ou vernaculaire, témoignage des aspects spirituels et matériels du pèlerinage:

ITINERANCE:

- Après les terres fertiles et les fermes du Limargue autour de Faycelles, une présence plus rare de l'homme sur les plateaux des Causses, marqués par la pierre calcaire.
- Pas de patrimoine monumental sur le tronçon, mis à part une vue sur le Château de Bédier.
- Un patrimoine qui repose également sur les logiques d'implantation : à Faycelles comme à Cajarc, la qualité du village provient du site autant que de l'architecture.
- Un riche patrimoine lié à la pierre sèche : nombreux mas en ruine montrant la présence humaine sur le causse jusqu'à l'exode rural (ferme, grange, fours, caselles, murets, cayrou, etc.).



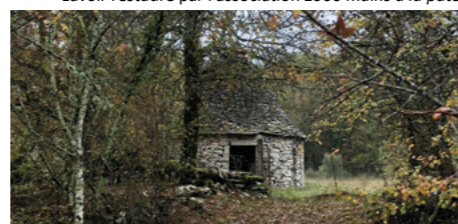
Mur de pierre sèche



Mas en ruine



Lavoir restauré par l'association 1000 mains à la pâte



Caselle



Abri sous la falaise



Le projet «Chemin-livre» sur 20 km entre Bédier et Cajarc



Super-Cayrou, l'oeuvre d'art-refuge par le collectif *Encore Heureux*, dans le cadre de *Fenêtres sur le paysage*

Ce patrimoine rural modeste et omniprésent marque le tronçon, soit par ses ruines, soit par ses restaurations récentes.

- ◆ Chemins cadré par les murs de pierre sèche omniprésents, abris sous caselles, sous falaises près de Cajarc ou à Super-Cayrou au Pech Laglaire.
- ◆ Patrimoine lié à l'eau : fontaines, résurgences et cascade (arrivée sur Cajarc), lavoirs (Bédier) et abreuvoirs.
- Exemple des initiatives culturelles qui apportent du contenu et de la visibilité : **Super Cayrou, œuvre d'art-refuge liée au mode constructif traditionnel.**

SPIRITUALITÉ

- ◆ Les dolmens du Pech Laglaire et l'ancienne croix sont les seuls éléments classés mais caractéristiques : ces sépultures néolithiques sont abondantes dans le Quercy, témoignage d'anciennes croyances et parfois réutilisés comme abri.
- ◆ Les églises de Gréalou et de Cajarc et son palais épiscopal sont également classées (spr de Cajarc en projet).
- ◆ De nombreuses croix de chemin le long du parcours essentiellement du XIX^e et XX^e s. en fer forgé.



Le dolmen et la croix du Pech Laglayre



Le palais épiscopal de Cajarc



Les croix de Faycelles à Cajarc

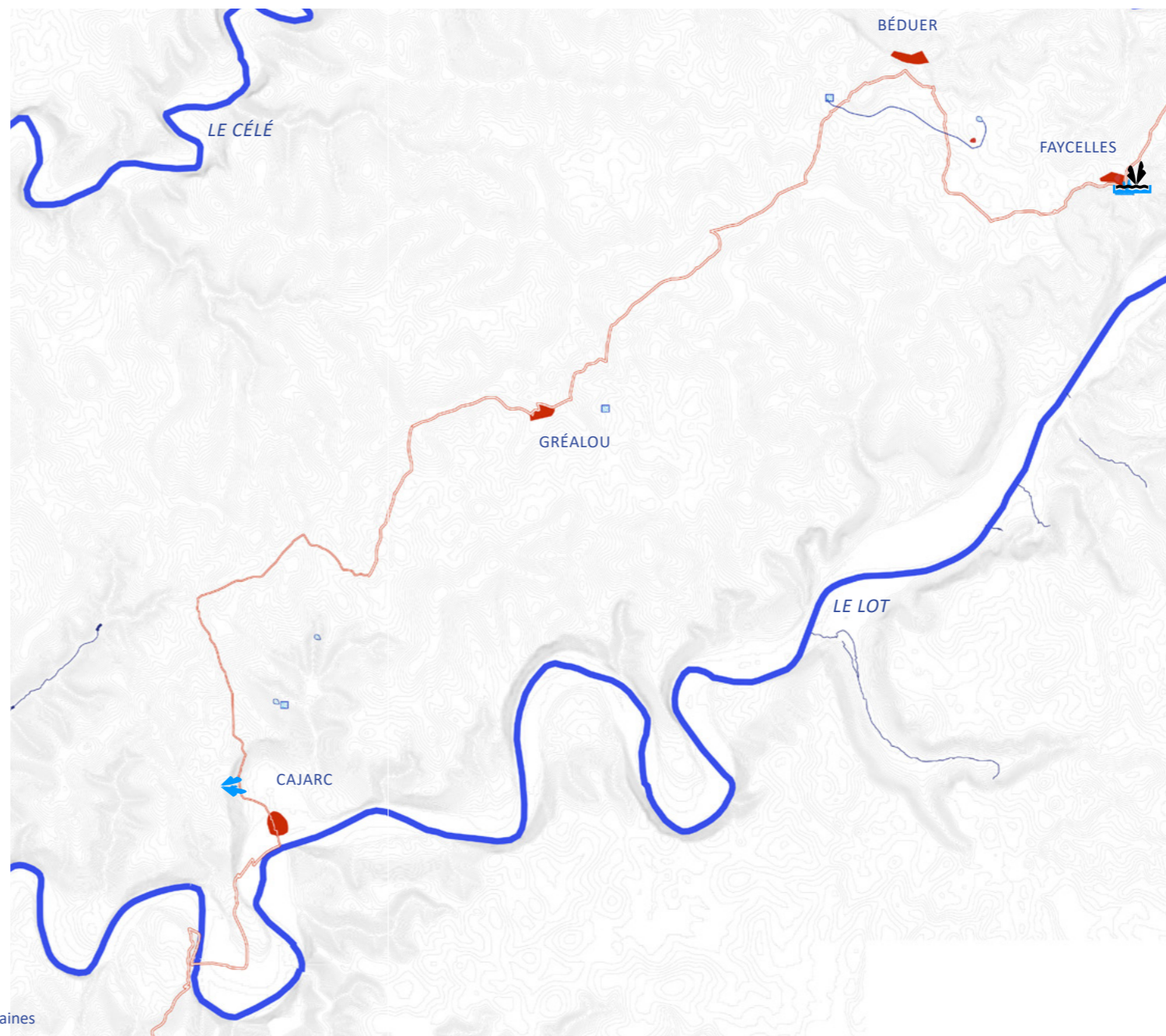
LE PATRIMOINE LIÉ À L'EAU

RÉSURGENCES DE L'EAU

- Un tronçon entre deux eaux, deux bassins versants : le Lot et le Célé.
- Une absence des eaux de surface, caractéristique des paysages karstiques.
- Un patrimoine paysan lié à l'eau : fontaines, lavoirs et abreuvoirs.
- Des résurgences étonnantes de l'eau : la cascade à l'arrivée sur Cajarc.

ENJEUX CLÉS

Valoriser le patrimoine lié à l'eau des paysages karstiques.



Lavoirs
 Sources
 Cascade
 Fontaines

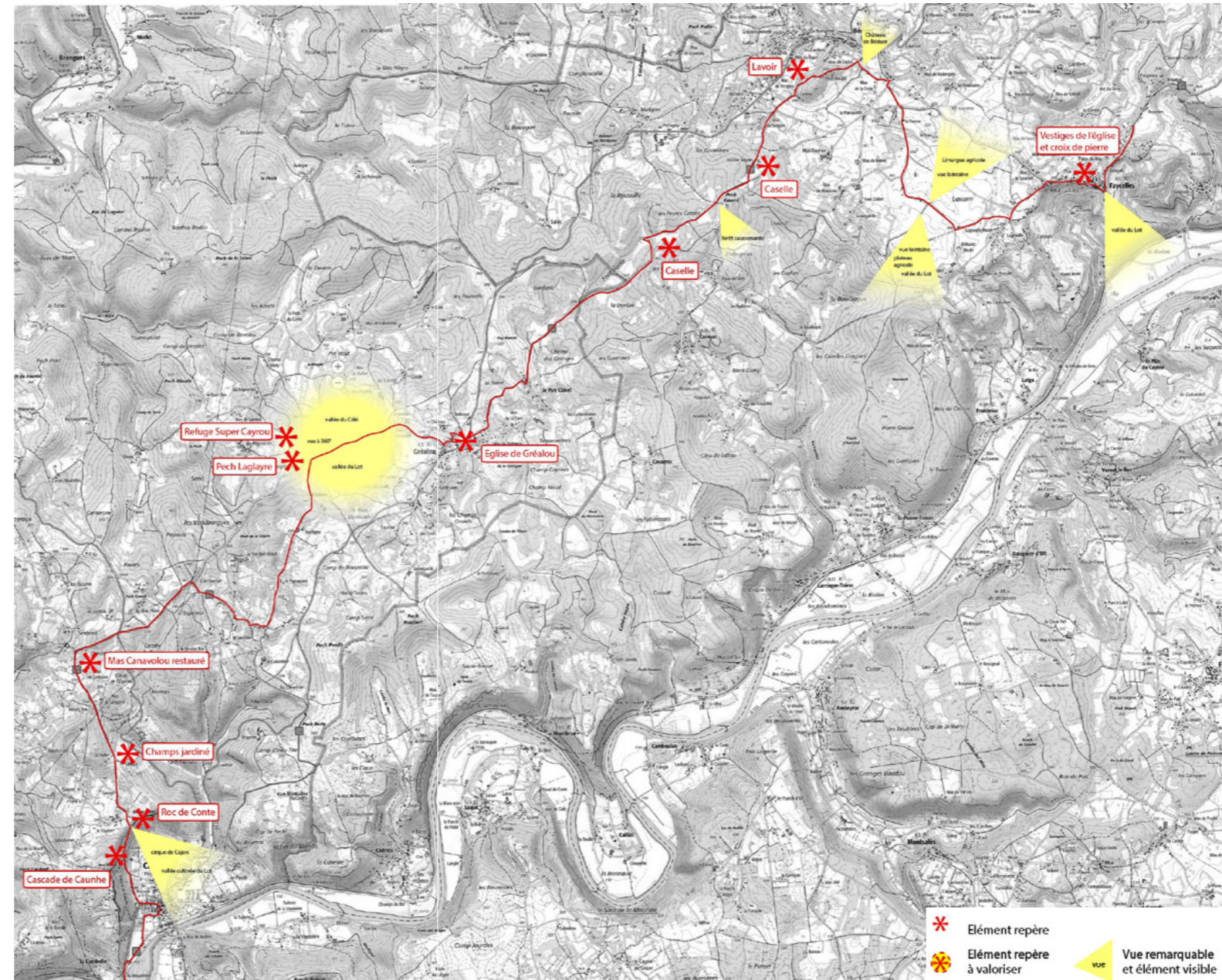
REPERES ET POINTS DE VUE

- Une alternance entre des paysages fermés aux vues resserrées sur la forêt caussenarde alentour et des ouvertures spectaculaires avec des vues lointaines et majestueuses sur les vallées du Célé et du Lot.
- De nombreux repères paysagers liés au patrimoine vernaculaire qui rythment ce tronçon immersif.

ENJEUX CLÉS

Déterminer les vues majeures de l'itinéraire à préserver, valoriser, et à créer.

Valoriser les éléments repères notamment ceux liés au patrimoine vernaculaire.





Le Mas Canavolou

CHEMINS

DU LIEN

Suivre les différents usagers en identifiant les composantes de l'expérience de l'itinérance, les logiques d'itinérance et les services proposés.

CE QUI PERMET DE JOUIR DU BIEN.

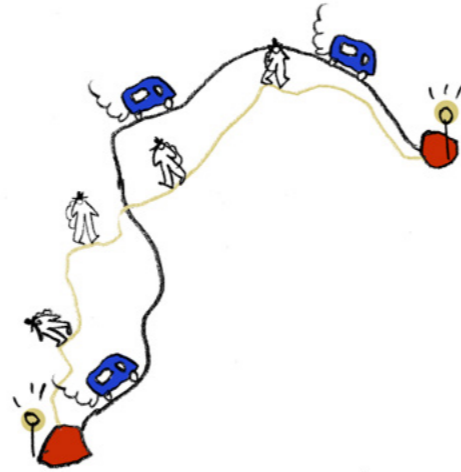


IMPRESSIONS ET CONNAISSANCES

USAGES
pratiques, profils,
fréquences

DES PUBLICS ASSOIFFÉS ET DES BESOINS À COMBLER

- Un chemin qui est très fréquenté, par différents profils de randonneurs, et qui s'articule avec de nombreuses boucles locales.
- Un tronçon accessible en transports en commun, avec une bonne desserte des extrémités du tronçon (ligne 889 de bus de Cajarc à Figeac), qui offre la possibilité de « développer la mini-itinérance ».
- Un usager du chemin qui n'est pas forcément un marcheur expérimenté, est donc peu autonome en eau et en nourriture, et est pris par surprise par rapport à la portion en Aubrac où le soleil tape moins et les accès à l'eau sont plus nombreux.
- Un enjeu de distinction des publics de randonneurs et donc des besoins spécifiques à chacun.
- Une réflexion à mener sur les aménités existantes, manquantes ou à requalifier pour satisfaire ces besoins :
 - le constat du peu de points d'eau, de services et du manque de haltes qualitatives,
 - l'existence de lieux de pause aménagés mais en dehors du chemin.
- Etat des lieux de l'offre existante pour l'itinérance :
 - un bar et une halte avec services pour pèlerins à Faycelles. Mais le village étant très proche de Figeac, les pèlerins, à qui il reste une grande étape jusqu'à Cajarc, « ne s'y arrêtent que très peu »,
 - une épicerie et une halte à Gréalou, cette dernière étant davantage destinée aux



LA HALTE DE FAYCELLES



30

camping-caristes et où « les robiniers ne font pas une très bonne ombre »,

- une épicerie-bar à Bédrier (mais le chemin ne passe pas dans le village et ne fait que le frôler),
- de nombreux services proposés à Cajarc, qui s'explique par le statut de village touristique de plus grande ampleur, dont **les activités nautiques du Lot**.



- Mais une volonté de ne pas trop en faire en termes d'aménagement :

- attestée par les résultats de l'étude sur les publics des chemins lotois de Saint-Jacques, menée en 2015 par l'Office de Tourisme Cahors-Valée du Lot, l'ADT Lot tourisme et le PNR des Causses du Quercy.
- et partagée, par la majorité des acteurs, de **maintenir l'équilibre entre la dureté et la douceur du tronçon**.

SIGNALÉTIQUE : UN ÉQUILIBRE ENTRE TROP ET PAS ASSEZ

- Des supports d'interprétation beaucoup moins nombreux que dans l'Aveyron, et une **envie de développer un dispositif pour pallier ce manque**.
- Une volonté d'éviter la surcharge d'informations et de sollicitations le long du sentier.

initiatives ou projets en cours Une réflexion et un travail en cours, portés par le Grand Figeac, qui veut s'inspirer positivement de ce qui est mis en place chez le voisin aveyronnais, dans un esprit de partage et d'échange d'expériences.

initiatives ou projets en cours Une réflexion en cours sur les supports numériques lancée par le label Pays d'Art et d'Histoire.

- La reconnaissance du peu de visibilité sur l'inscription Unesco du tronçon, voire une certaine difficulté à assumer et porter cette inscription, à l'échelle des trois tronçons lotois.
- La nécessité et la volonté d'**établir un récit collectif pour faire valoir et connaître cette spécificité**.



« Ne changez rien à l'état (d'esprit) du chemin ! »



chemins piétons - Diagnostic - Tronçon 4

31

- De nombreux enjeux et l'envie de s'y atteler collectivement :
 - Comment articuler mises en valeur du chemin de Saint-Jacques et du petit patrimoine « éclaté » jalonnant le chemin et ses abords ?
 - Comment valoriser et inciter aux pas de côté du chemin tout en évitant de sur-aménager et sur-flécher le sentier, et sans multiplier les variantes et « incidentes » qui ne s'adressent pas forcément aux mêmes publics ?
 - Comment concilier informations patrimoniales et informations pratiques ?
 - Quelle place donner au numérique et aux autres types de supports ?

- Passer par la **dimension culturelle et artistique pour valoriser les paysages.**



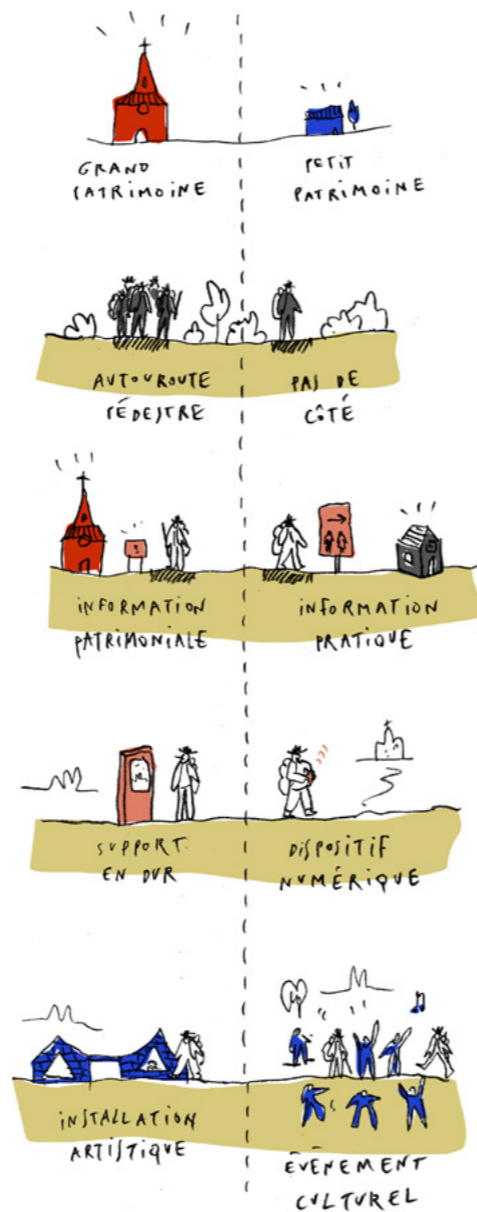
initiatives ou projets en cours

Exemple de l'initiative culturelle Fenêtres sur le paysage qui apporte du contenu en même temps que de la visibilité :

Refuge Super Cayrou
Premier d'une série d'œuvres d'art refuges sur le Chemin.



« Attention à ne pas complexifier l'offre et à perdre les gens. »



« Il est important de permettre la dérive par rapport à l'autoroute qu'est le chemin. »

RESEAU ET ACCUEIL SUR LE CHEMIN

UN TRONÇON HOMOGÈNE ET IMMERSIF À VALORISER

- Des lieux d'accueil concentrés dans les villages traversés.
- La halte de Faycelles comme porte d'entrée sur le tronçon inscrit.
- Un manque néanmoins de signalétique d'interprétation concernant l'univers du bien Unesco.
- Des terrains communaux valorisés accueillant du bivouac à Gréalou.
- L'imbrication fine (voire la fusion) entre la dimension fonctionnelle d'un espace (pouvoir se poser ou refaire ses lacets) et la valorisation culturelle et patrimoniale du Chemin (Assise intégrée au Pech Laglayre).
- Des services qui se maintiennent grâce au passage des cheminants (épicerie de Gréalou).
- Des variantes de renom en amont du tronçon (la voie du Célé) qui fragilise économiquement les services sur cet itinéraire.



Halte de Faycelles, à l'entrée du tronçon inscrit



Terrains communaux entretenus à Gréalou pouvant accueillir du bivouac



Assise intégrée aux murets en pierre sèche au Pech Laglayre

ENJEUX CLÉS

Développer une signalétique d'interprétation autour du bien Unesco.
Valoriser le tronçon pour pallier à la diminution de la fréquentation.
Maintenir le juste équilibre entre accueil touristique et sur-aménagement du sentier.

34

CHEMINS PAÏSANS - Diagnostic - Tronçon 4

PENSER LA NOUVEAUTÉ EN CONNAISSANCE DE CAUSES

- Une halte d'exception, l'oeuvre d'art-refuge **Super-Cayrou**, du collectif *Encore Heureux*, implantée dans le milieu singulier des pelouses calcaires et à proximité du site du Pech Laglayre.
- Qui valorise le savoir-faire des bâtisseurs en pierre sèche et propose un lieu d'accueil gratuit.
- Des habitudes bouleversées par l'implantation de cette oeuvre sur un sentier de randonnée du quotidien, ce qui en a subitement fait augmenter la fréquentation.
- L'aménagement de deux parkings permettant de se garer à bonne distance du site protégé du Pech Laglayre et d'éviter ainsi une cohabitation problématique de nombreuses voitures sur une portion du GR.

ENJEUX CLÉS

S'inscrire dans les préoccupations et dynamiques locales, pour éviter les effets de sur-fréquentation ou de dénaturation du tronçon et des paysages traversés.



Super-Cayrou, oeuvre d'art-refuge sur la commune de Gréalou

CHEMINS PAÏSANS - Diagnostic - Tronçon 4

35

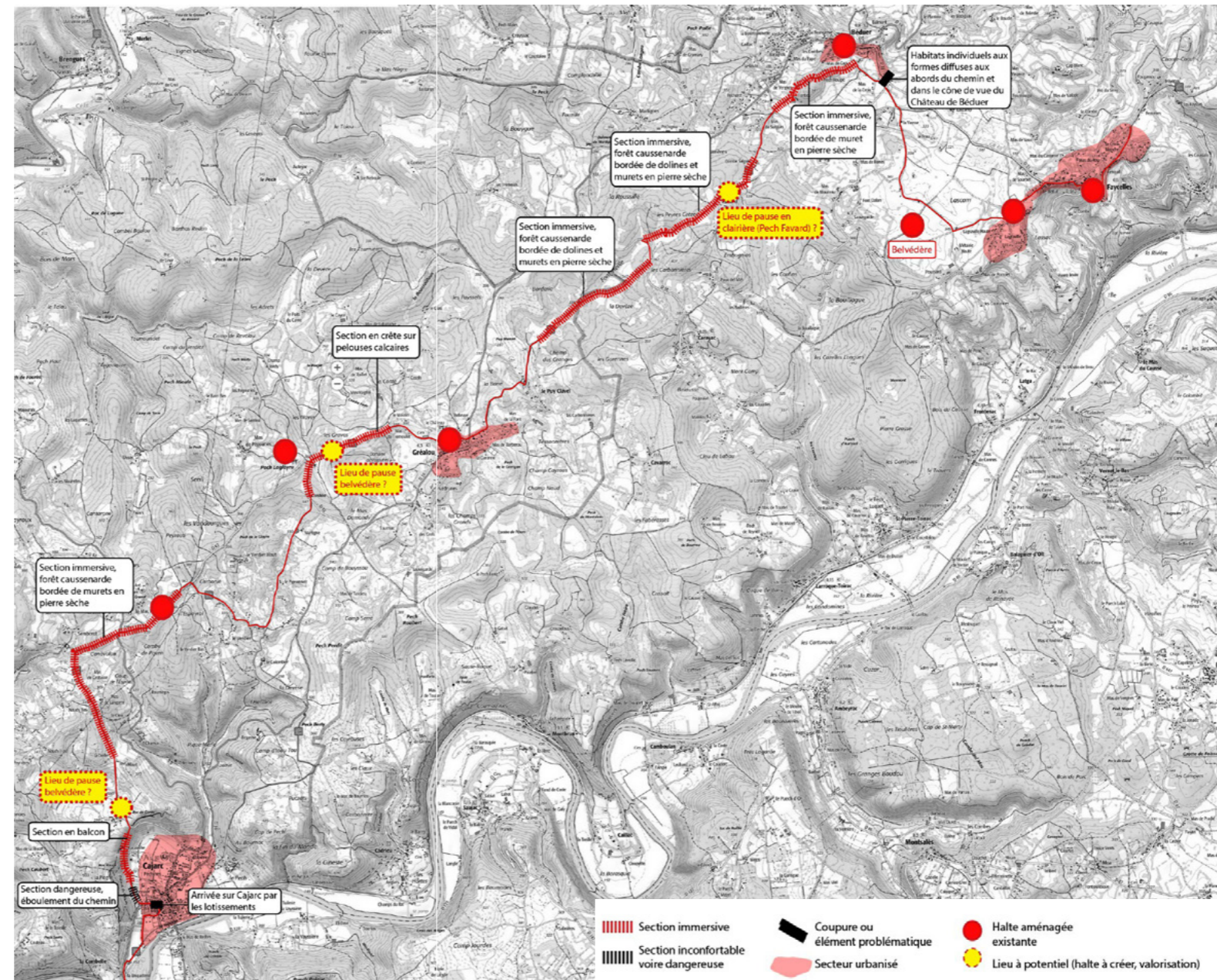
EXPERIENCE DE LA MARCHÉ

- Un GR qui emprunte majoritairement des chemins d'exploitation forestiers, agricoles et des sentiers pédestres (74% du parcours, selon l'étude Bailly-Leblanc).
- Une quasi absence d'obstacles à la marche.
- Un itinéraire peu aménagé, hormis dans les bourgs traversés, ce qui participe du caractère immersif du tronçon.
- Une urbanisation aux formes diffuses qui s'invitent sur le chemin à l'approche des bourgs de Béduer et de Cajarc.

ENJEUX CLÉS

Préserver le caractère immersif du tronçon.

Soigner les approches et les traversés de bourgs, notamment à l'arrivée sur Cajarc et sur la commune de Béduer.



SOIN DU
CHEMIN

Avancer aux côtés des acteurs qui participent à la gestion, l'aménagement et l'animation des espaces traversés et perçus.

**CE QUI PERMET
DE PÉRENNISER LE BIEN.**



IMPRESSIONS ET CONNAISSANCES

GESTION ET AMÉNAGEMENT

modalités, acteurs, projets



L'ARBRE QUI CACHE LA BREBIS

- Evolution des pratiques agricoles avec une dynamique de déclin progressif, et une dynamique de fermetures plutôt que d'ouvertures des parcelles.
- Des friches agricoles anciennes avec la **difficulté de maintenir les espaces ouverts et les pelouses sèches qui évoluent vers le stade boisé.**
- Une dynamique forestière majeure, avec ces nouvelles parcelles boisées qui deviennent exploitables et qui accompagnent l'avancée de la composante forêt sur les Causses.

Réflexions en cours, portées par le PNR :

initiatives ou projets en cours

- sur une filière de valorisation du petit bois des Causses, en relation également avec d'anciennes pratiques à remettre au goût du jour,
- sur la mise en place d'une charte forestière.

initiatives ou projets en cours

En parallèle, et pour faire perdurer et revivre la présence ovine sur les Causses, mise en place d'une Association Foncière Pastorale (AFP), portée par le PNR, au niveau des terrains pâturables autour de Gréalou.

- Cet outil de mobilisation collective du foncier est une solution adaptée aux Causses, qui sont caractérisées par « un foncier agricole très découpé », formant une multitude de petites propriétés très fragmentées.



Ce numéro des Cahiers du Cuzals, édité par l'écomusée de Cuzals et le Conseil Général du Lot, rend compte de la richesse des pratiques et savoir-faire locaux autour du monde végétal. Ça vaut le coup de serpe !

LE PÈLERIN QUI CACHE LE RIVERAIN

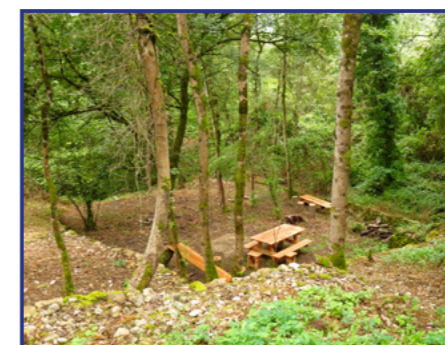
- Nécessité de bien avoir en tête les différents usagers et leurs rôles complémentaires :
 - les randonneurs qui font vivre les commerces et les services locaux,
 - les agriculteurs et les acteurs locaux qui soignent le chemin, ses abords et la qualité des paysages traversés.
 - les difficultés de cohabitation avec les habitants qui « subissent » plutôt qu'ils ne vivent le chemin.



- Intérêt de **conforter et soutenir les initiatives locales de valorisation et de protection de certaines portions du tronçon ou à proximité**, à destination de tous les publics et profils.

LE LOTISSEMENT QUI CACHE LE VILLAGE

- Présence de zones résidentielles et constructibles aux abords du chemin, avec notamment une **pression de développement urbain autour de Cajarc.**
- Volonté d'intégrer ces réflexions sur les formes d'urbanisme diffus dans le plan de gestion.
- Volonté également de s'appuyer sur le PLUi pour penser les aménagements le long du chemin et d'utiliser ses outils (OAP, zonage, règlement, etc.) pour que ceux-ci soient qualitatifs.



AMÉNAGEMENT BÉNÉVOLE À FAYCELLES



LE (GRÉA)LOUP EST-IL DANS LA BERGERIE ?



À CAJARC, TOUT BAIGNE ?

PRATIQUES ET MODALITÉS DE GESTION

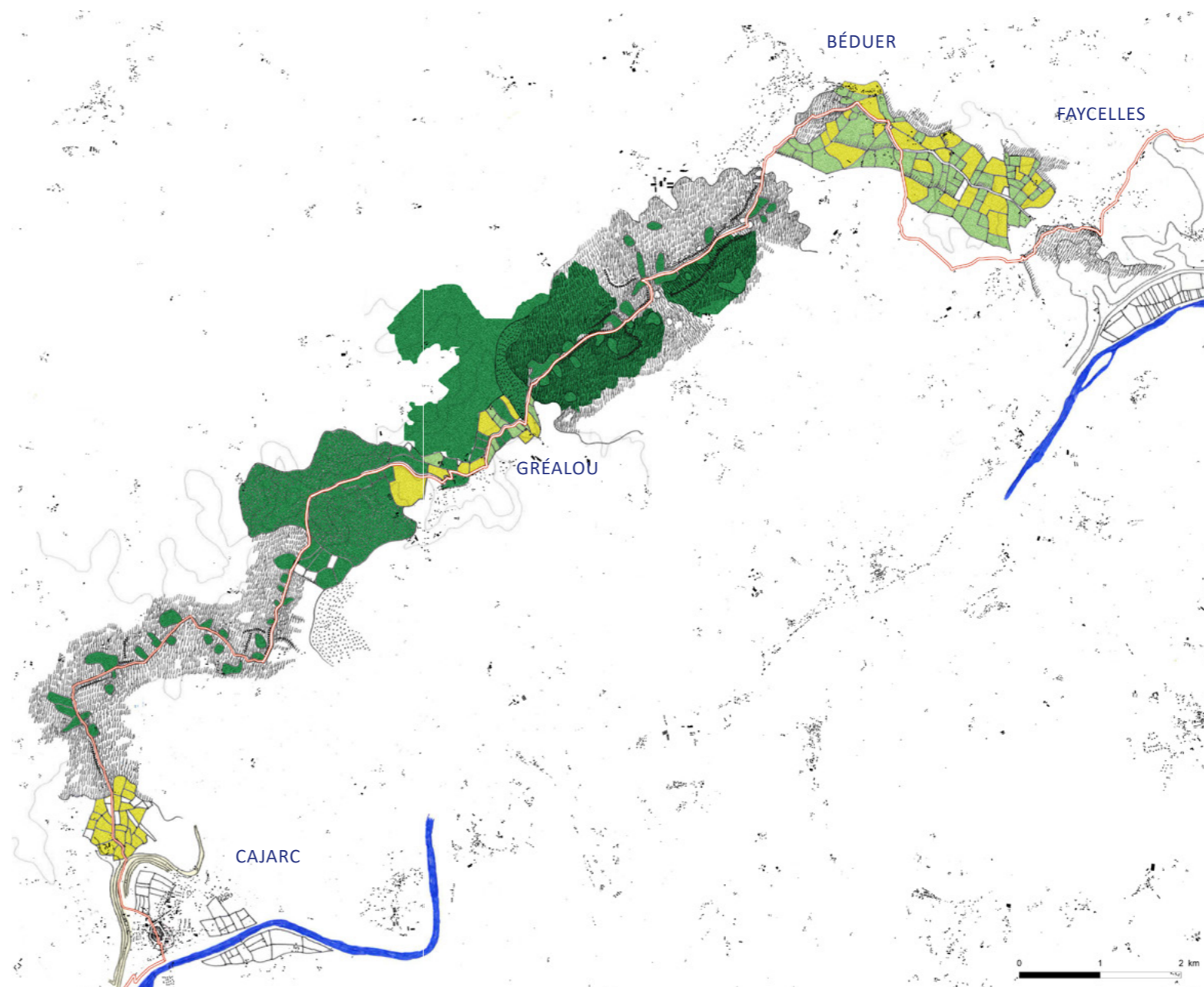
UNE GESTION PASTORALE

- Un foncier très découpé dominé par l'activité pastorale.
- Un paysage pâturé par les brebis caussenardes entrecoupé de forêts de chênes.
- Une bonne dynamique agricole sur le tronçon, avec l'installation, même, de jeunes agriculteurs sur Gréalou (à la différence, par comparaison, avec le territoire caussenard du T5 où la déprise est très importante).
- La présence de communaux sur la commune de Gréalou (1/4 du parcellaire) qui permettent de maintenir les paysages ouverts des pelouses calcaires.
- Des dolines, patrimoine paysager du tronçon, qui ne sont plus cultivées, parce que ce sont de petits terrains difficiles d'accès, et qui disparaissent au profit de la forêt.

ENJEUX CLÉS

Pérenniser et restaurer les paysages agricoles traversés.
Pérenniser les motifs qui constituent le patrimoine paysager du tronçon (dolines, pelouses calcaires).

- Surface pastorale
- Prairies permanentes
- Céréales



DYNAMIQUES D'ÉVOLUTION

MAINTENIR L'AGRICULTURE

- La mise en place –avec le soutien du PNR notamment pour la recherche de financement des clôtures, des passages canadiens – d'une **Association Foncière Pastorale** autour de Gréalou, composée de 6-7 exploitants qui gèrent environ 500 hectares de terres par le pastoralisme,
- Une mise en place facilitée par le fait qu'un quart du parcellaire de Gréalou est communal.
- Des paysages qui se referment néanmoins sur certains secteurs, notamment après Gréalou, où la forêt a pris le dessus.
- Une réflexion sur la valorisation du bois des Causses au travers d'une **Charte forestière des Causses du Quercy**.



Association Foncière Pastorale des Causses du Quercy



Une filière bois des Causses pour entretenir la forêt ?

ENJEUX CLÉS

Intégrer la dynamique forestière dans le plan de gestion.

S'appuyer sur les dynamiques en place et notamment sur les outils développés par le PNR Causses du Quercy.

PRENDRE SOIN DES ESPACES URBAINS

- Un enjeu autour des villages, de leurs cœurs et de leurs entrées, qui constitue un axe fort sur ce tronçon.
- L'opération "**cœur de village**" porté par le Grand Figeac pour la rénovation des espaces publics du centre bourgs de Gréalou, par lesquels le Chemin passe.
- Des dynamiques d'urbanisation diffuse aux abords du chemin, mettant notamment en péril des vues sur le château de Bédier.



Les espaces publics du centre bourgs de Gréalou, en fond la réovation de l'école

ENJEUX CLÉS

Intégrer le Chemin dans les réflexions de rénovations ou d'implantations urbaines.

Soigner les franges et les limites dans les secteurs pavillonnaires.



Dynamiques d'urbanisation diffuse aux abords du Chemin sur la commune de Bédier



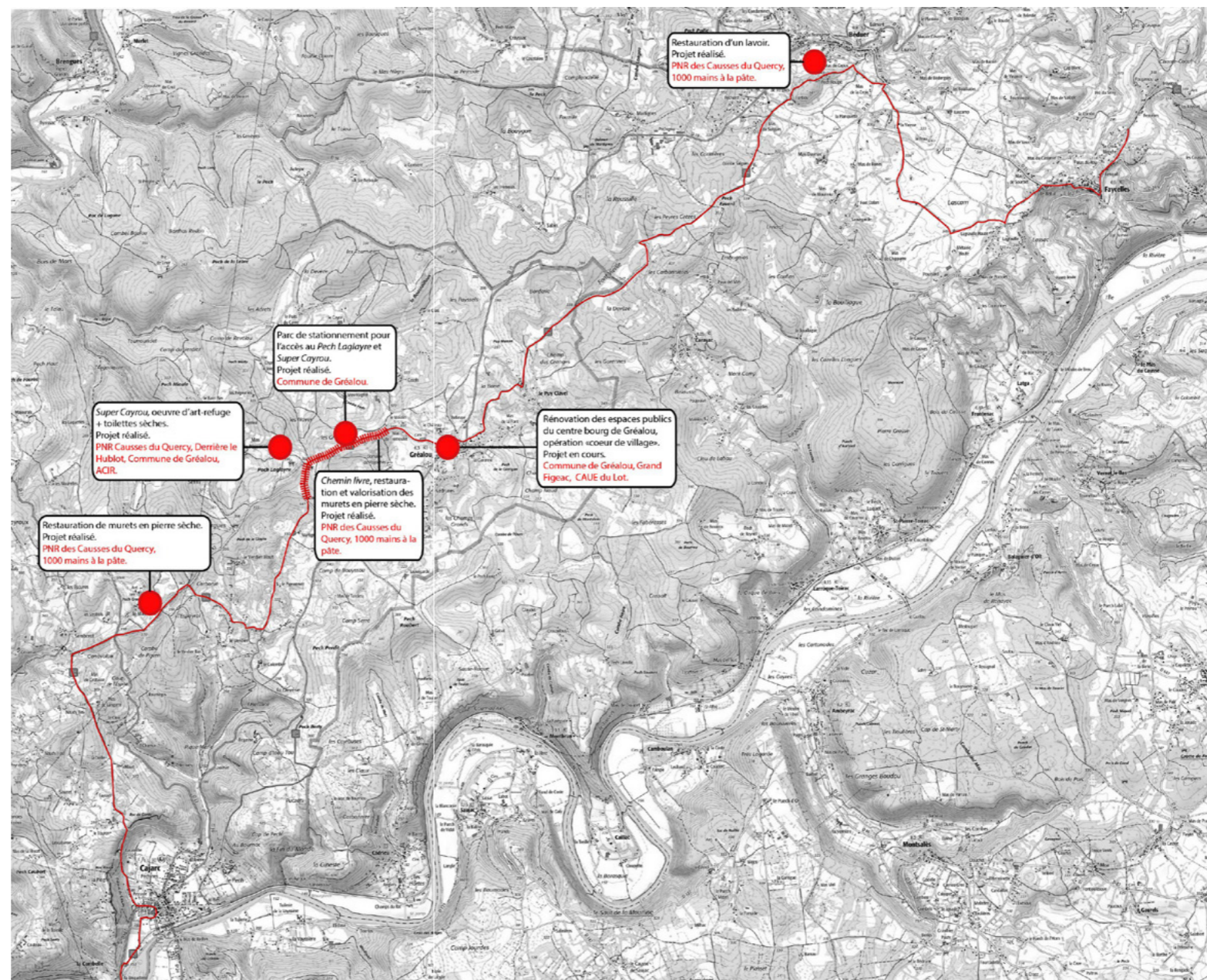
Arrivée brutale sur Cajarc sur les arrières des lotissements

PROJETS RÉCENTS ET EN COURS

- Des dynamiques fortes tout au long de l'itinéraire, à l'échelle des communes et du tronçon dans son ensemble.
- Le Parc Naturel Régional des Causse du Quercy comme acteur fédérateur à l'échelle du tronçon.
- L'association 1000 mains à la pâte en tant qu'acteur clé de l'entretien et de la valorisation du Chemin.
- Une valorisation du Chemin au travers de la programmation culturelle portée par l'association Derrière le hublot.

ENJEUX CLÉS

S'appuyer sur les acteurs clés du territoire.
Soutenir les dynamiques en place.



T4 IMMERSION DANS LES CAUSSES DE FAYCELLES À CAJARC

CHEMINS DU BIEN

- Un tronçon comme trait d'union entre les vallées fertiles du Lot et du Célé et les paysages arides des Causse.
- Un tronçon peu habité, sauvage et sec.
- Une expérience immersive forte.
- Des séquences immersives et contrastées très lisibles.
- Un patrimoine rural omniprésent.
- Des points de vues grandioses sur le grand paysage.

CHEMINS DU LIEN

- Un tronçon de transition entre le T3 et le T5.
- Un itinéraire peu aménagé qui participe du caractère immersif du tronçon.

SOIN DU CHEMIN

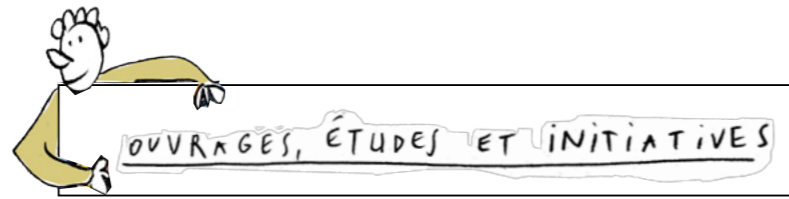
- Une empreinte pastorale forte.
- Une déprise agricole sur certains secteurs qui entraîne une fermeture des paysages.
- Vers une filière bois du territoire.
- Des dynamiques territoriales existantes.

SYNTHÈSE

- Un tronçon immersif.
- Une identité caussenarde très marquée.
- Des paysages singuliers qui se ferment et des motifs qui disparaissent.
- Une dynamique forte à l'échelle du territoire.

ENJEUX LIÉS

- Pérennisation et restauration des paysages caractéristiques du tronçon.
- Valorisation du petit patrimoine et savoir-faire paysan.
- Développement des initiatives locales.



ÉTUDES ET DOCUMENTS EXISTANTS

PAYSAGES :

- Fiche pratique « Limargue et Terrefort », CAUE de Midi Pyrénées, 2011
- Documents PNR:
 - Répertoire des artisans de la marque valeurs parc : <https://www.parc-causses-du-quercy.fr/files/pnr-quercy/files/brochures/pdf/liste-artisans-marque-2022.pdf>
 - Livret : découvrir les pelouses sèches des Causses du Quercy,
 - La Charte du PNR des Causses du Quercy https://www.parc-causses-du-quercy.fr/files/pnr-quercy/files/documentation/charte_2012_2014_final.pdf
 - Concevoir une halte https://www.parc-causses-du-quercy.fr/files/pnr-quercy/files/brochures/pdf/guide_halte-vers_finale-light.pdf
 - Le petit patrimoine rural: connaître, conserver, restaurer <https://www.parc-causses-du-quercy.fr/files/pnr-quercy/files/brochures/pdf/petit-patrimoine-pnr-150dpi.pdf>
 - Espaces boisés et forestiers: <https://www.parc-causses-du-quercy.fr/files/pnr-quercy/files/brochures/pdf/regards8.pdf>
 - Charte d'aménagement des espaces publics https://www.parc-causses-du-quercy.fr/files/pnr-quercy/files/brochures/pdf/charteespacespublics_fiches.pdf
- Ouvrage Plantes et Cie
- Les documents du CAUE du Lot <https://www.les-caue-occitanie.fr/lot>

PROFILS ET ATTENTES DES PÈLERINS :

- Rapport d'enquête Chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle, 2015, Lot Tourisme (avec le PNR des Causses du Quercy et l'Office de Tourisme de Cahors/Saint-Cirq Lapopie)

AGRICULTURE ET FORÊT :

- La charte forestière FQVD synthèse et diagnostic https://www.cauvaldor.fr/fileadmin/Cauvaldor/documents/economie/Synthe__se_CFT_FQVD_2019_1_.pdf

PROJETS ET INITIATIVES EN COURS :

- Association 1000 mains à la pâte : <https://www.chemins-compostelle.com/1000-mains-la-p-te-lot-occitanie>
- Derrière le Hublot : <https://www.derrierelehublot.fr>

CHEMINS
PAISONS...

Dans le cadre de l'étude:
Cadrage et établissement des cahiers
de gestion locaux des sept tronçons de
sentier et de leur zone tampon.

CHEMINS FAISONS...



RÉCOLTE DE LA MATIÈRE À PENSER
EXPÉRIENCE DE PAYSAGE ET RAPPORT TECHNIQUE



BACH - CAHORS CAUSSES TOUJOURS !



Agence française
des chemins
de Compostelle

PORTRAIT

chemins FAISONS... Diagnostic - Tronçon 5

3



Agence française
des chemins
de Compostelle



DE BACH À CAHORS

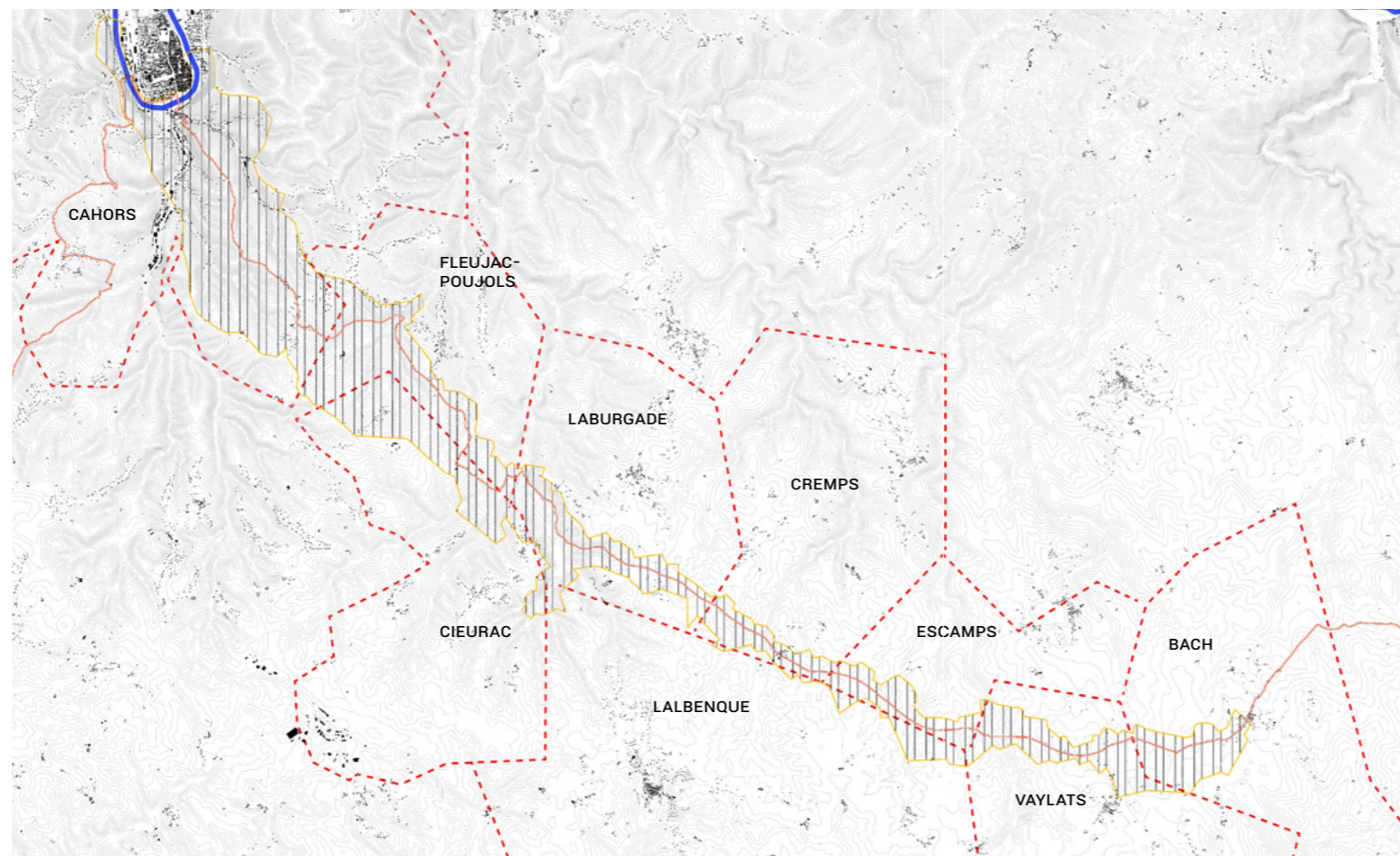
Distance : 26 km

Temps moyen de marche : 6 h 30

Communauté d'Agglomération du Grand Cahors

Communauté de communes de Lalbenque-Limogne

Lot, Occitanie



AU CŒUR DES CAUSSES DU QUERCY

- Un tronçon homogène entièrement dans les Causses.
- Les derniers pas dans le Lot et les paysages caussenards.
- Un tronçon qui s'achève, là aussi, sur les rives du Lot.
- Une partie du tronçon dans le PNR des Causses du Quercy.
- Un tronçon dans la continuité géographique et très proche des T3 et T4.



CHEMINS DU BIEN

*Déambuler à la croisée des
différents patrimoines présents sur
et à proximité des tronçons.*

**CE QUI CONSTITUE
LE BIEN DES CHEMINS.**



IMPRESSIONS ET CONNAISSANCES

PAYSAGES
ambiances
et composantes

SÉQUENCES PAYSAGÈRES

Deux séquences paysagères bien distinctes, et qui se caractérisent chacune par une certaine homogénéité paysagère, marquée par un point de rupture, la percée radicale de l'autoroute du Soleil.

- **De Bach à l'A20** : des paysages homogènes, représentatifs des Causses mais dans leur partie davantage forestière. Le chemin est bordé de murets dont la présence est d'importance, et qui laisse apercevoir l'alternance de parcelles boisées et cultivées.
- **De l'A20 à Cahors** : une séquence sur un chemin de crête, avec une ambiance caussenarde marquée et avec la vision qui s'élargit. À mesure que l'on s'approche de Cahors, la dynamique d'urbanisation apparaît de façon diffuse mais bien prégnante, gâchant quelque peu l'effet procuré par la descente sur Cahors et son méandre majestueux, qui constitue néanmoins le point d'orgue de cette seconde séquence.

Entre les deux, donc, le **passage sous l'infrastructure de l'autoroute A20** qui forme une rupture de taille, vient rompre l'immersion dans ces deux ambiances caussenardes et constitue un secteur délicat pour le piéton.



MURETS, CULTURES, BOISEMENTS



L'OMBRE DE L'AUTOROUTE DU SOLEIL



CHEMIN DE CRÊTE SUR CAUSSES SÈCHES



LE MÉANDRE DEPUIS LE MONT SAINT-CYR

MOTIFS ET CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Un savoir-faire architectural bien présent, mais un savoir-faire agricole plutôt absent.

CAUSSES TOUJOURS TU M'INTÉRESSES

Un tronçon à l'identité caussenarde marquée :

- un paysage vallonné, composé de forêts de petits arbres, de pierres et de linéaires de murets en pierre sèche,
- un « paysage caillouteux », donc, et traversés par de nombreux rus et par le ruisseau de Cieurac,
- une végétation singulière des sols pauvres et climats secs.
- une certaine forme de monotonie,
- un caractère sauvage et préservé,

avec néanmoins

- l'absence ou l'invisibilité des brebis caussenardes mentionnés et regrettés par de nombreux pèlerins,
- et la présence de nombreuses clôtures qui bordent le chemin.

UN PATRIMOINE PÉTRI DE QUALITÉ

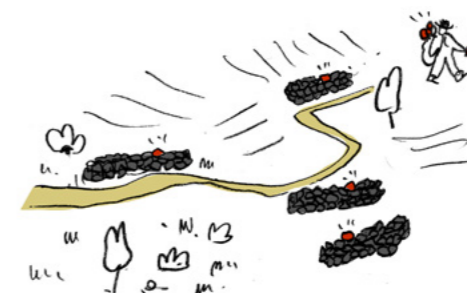
- Un tronçon marqué par l'omniprésence de la pierre sèche, associée à l'art de bâtir paysan, dont les murets constituent un motif récurrent qui accompagne le marcheur au fil de son avancée.
- Une forte présence d'un patrimoine vernaculaire qui :
 - rythme l'itinérance,
 - s'illustre par des éléments remarquables qui ponctuent le chemin, le Mas de Vers notamment,
 - cohabite avec le patrimoine hydraulique façonnant le paysage,
 - mais vient parfois se confronter à un bâti récent, implanté sans référence au lieu,
 - dont la présence est de plus en plus marquée à mesure qu'on s'approche de Cahors.



SEDUMS DES SOLS PAUVRES



MURET D'ACCUEIL



LE PATRIMOINE PAYSAGER

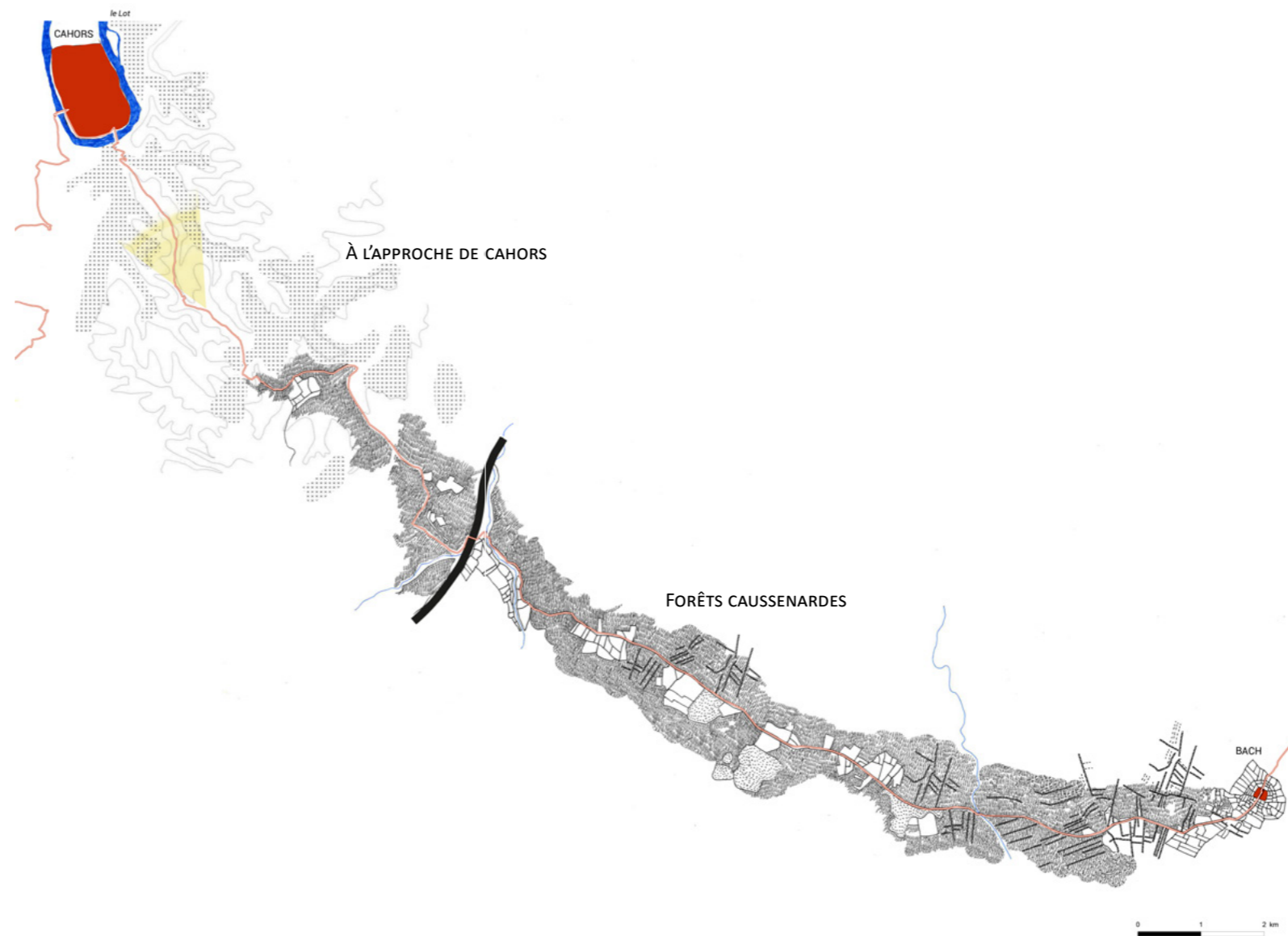
UN TRONÇON HOMOGÈNE

- Une succession de pleins et de vides.
- Un tronçon immersif à l'identité caussenarde.
- Deux séquences bien distinctes:
 - immergé en forêt caussenarde
 - à découvert, sur les causses et à l'approche d'un paysage urbain contemporain.
- L'autoroute A20 comme élément de rupture.
- Une dynamique d'urbanisation qui s'accroît à l'approche de Cahors.
- L'arrivée sur Cahors comme point d'orgue.

ENJEUX CLÉS

Entretien et valoriser les paysages des Causses.

Soigner l'intégration des infrastructures urbaines qui blessent le paysage.





Murets, cultures, boisements



Les murets et les forêts de chênes ferment la marche



Alternance espaces boisés, pelouses sèches ou cultivées



Sédums des sols pauvres

**SÉQUENCE 1 :
LA FORÊT CAUSSENARDE**

- Une séquence immersive au relief homogène et caractéristique des causses.
- Une alternance de motifs singuliers de ce territoire:
 - les forêts de chênes pubescents,
 - les dolines cultivées
 - les pelouses sèches.
- Une séquence où un habitat au forme diffuse s'invite.
- Un paysage sec et minéral où un sentier botanique informel pousse entre les pierres.
- Des linéaires de murets en pierre sèche.

**SÉQUENCE 2 :
LA DESCENTE SUR CAHORS**

- Le passage sous l'autoroute A20 comme moment de transition d'une séquence à une autre
- Sur un chemin de crête.
- La vision qui s'élargit.
- Le paysage caractéristique des vallées sèches.
- Une forte dynamique d'urbanisation à l'approche de Cahors.
- Cahors, point d'orgue de l'itinéraire.



Le paysage sec et minéral des Causse



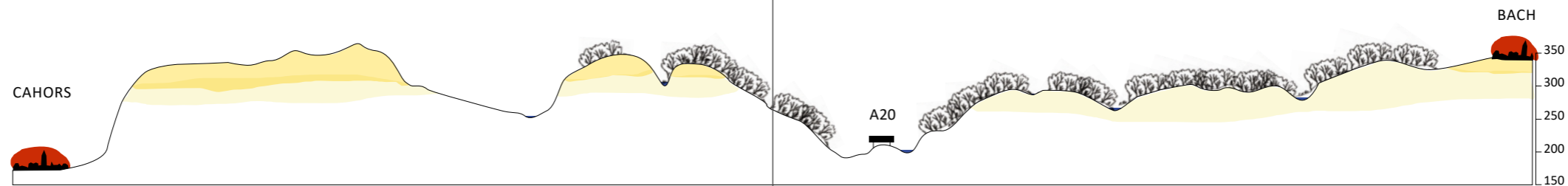
Des vues lointaines



L'arrivée sur Cahors et le méandre du Lot



Traversée de secteurs pavillonnaires



NB coupe: pour des raisons graphiques, l'échelle des abscisses (distances en km) et des ordonnées (hauteurs en m) diverge ce qui

explique que la topographie soit accentuée.



PATRIMOINE ARCHITECTURAL

UN PATRIMOINE RURAL

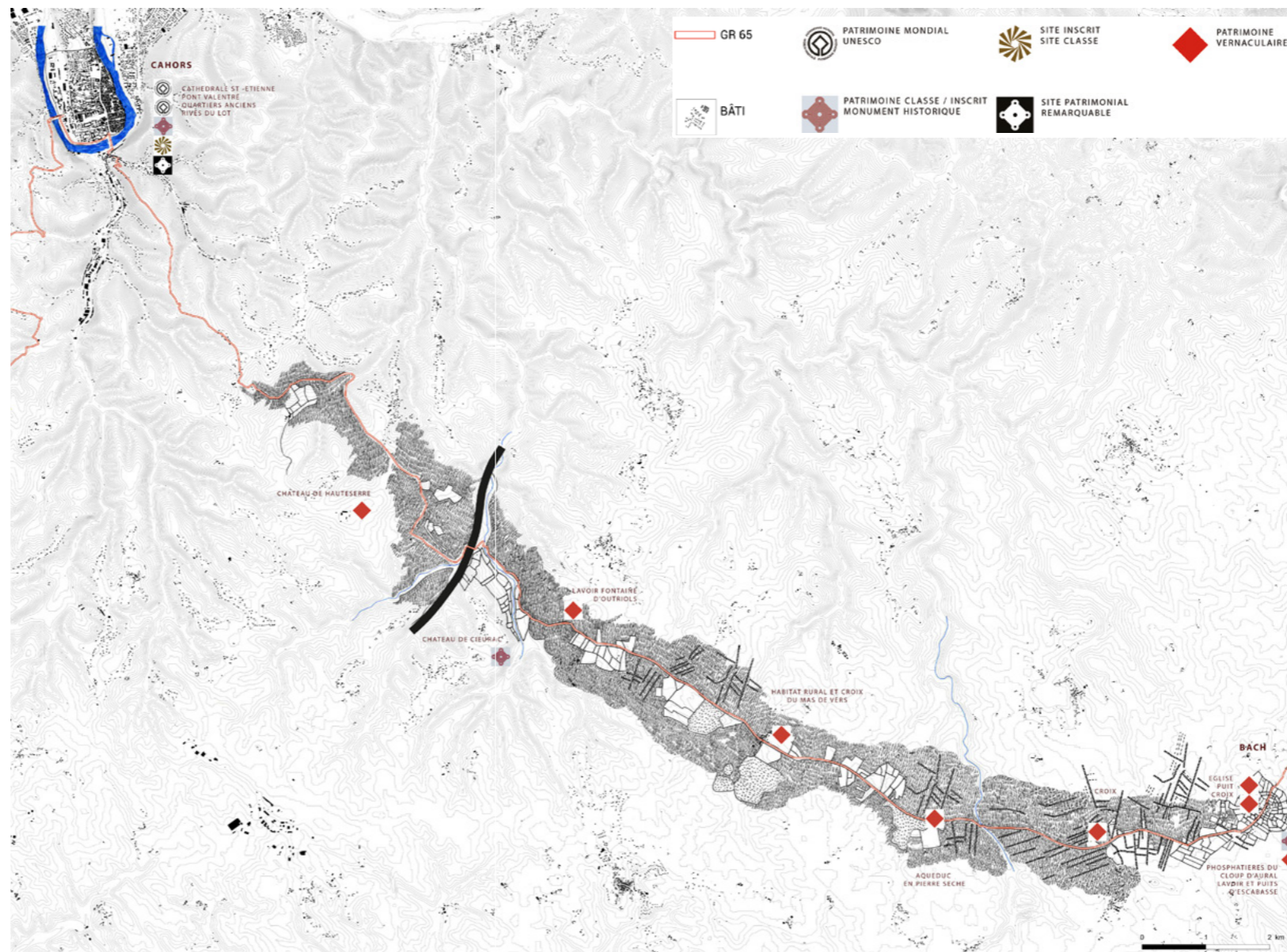
- Un patrimoine spécifique présent sur le causse de Limogne et liée à l'activité humaine : les phosphatières.
- Un patrimoine vernaculaire spécifiques des Causses du Quercy, dont celui lié à l'eau, tel que l'aqueduc en pierre sèche après le ruisseau des vales.
- Le Mas de Vers, qui témoigne d'une organisation particulière de l'espace, liée aux pratiques agricoles et aux modes de vie paysans.
- Continuité des initiatives culturelles présentes sur le T4 (1000 mains à la pâte, *Chemin-livre*).
- Beaucoup d'éléments de petit patrimoine sur et à proximité du tronçon qui ne sont plus visibles du fait de la dynamique de fermeture des paysages.
- Un fort contraste à l'arrivée sur Cahors et la découverte du patrimoine remarquable de la ville.

ENJEUX CLÉS

Valoriser le patrimoine rural et vernaculaire et transmettre les savoir-faire.

Considérer l'habitat rural, clé de lecture des paysages, en tant que patrimoine architectural à valoriser.

S'appuyer sur les initiatives en place.



Le patrimoine architectural , protégé ou vernaculaire, témoignage des aspects spirituels et matériels du pèlerinage:

ITINERANCE

- ◆ La première séquence des causses boisées conserve l'**omniprésence de la pierre sèche** et ses constructions associées avec les murets de clôtures parcellaires le long du chemin.
- ◆ Autour de Bach, une importante présence du patrimoine paysan lié à l'eau : **puits de forme et d'époque différentes, lavoir papillon d'Escabasse et lac de Saint-Namphaise** (+ lavoir d'Outriols).
- ◆ Au départ de Bach, un patrimoine naturel classé lié à l'activité industrielle humaine : **les phosphatières du Cloup d'Aural** (également site archéologique).
- ◆ La forme de l'habitat se transforme : apparition des pentes de toit faible et de la tuile canal.
- ◆ À part une vue lointaine sur le **château Renaissance de Cieurac** (MH), il faut attendre la fin du tronçon pour découvrir le patrimoine remarquable de **Cahors**, Site patrimonial remarquable, Ville d'Art et d'Histoire.
- ◆ Le Pont Valentré à Cahors, permettant depuis le XIV^es. le franchissement du Lot.



Puit romain d'escabasse



Lavoir d'Escabasse



Puit de Bach



Lavoir d'Outriols



Le pont Valentré, Cahors

SPIRITUALITÉ HOSPITALITÉ:

- ◆ A la croisée d'itinéraires du pèlerinage de St-Jacques de Compostelle, la ville de Cahors invite à la Cathédrale Saint-Étienne (relique de la Sainte-Coiffe), et dans ses différents quartiers historiques.



La cathédrale Saint Etienne et les quartiers historiques alentours, Cahors



Le cloître de la cathédrale Saint Etienne, Cahors

- ◆ L'association **1000 mains à la pâte** réalise des travaux réguliers de restauration de murets et de transmission de savoir-faire : 3,5 km de murets reconstruits, une vingtaine de bancs en pierre ou en grumes implantés sur le chemin.



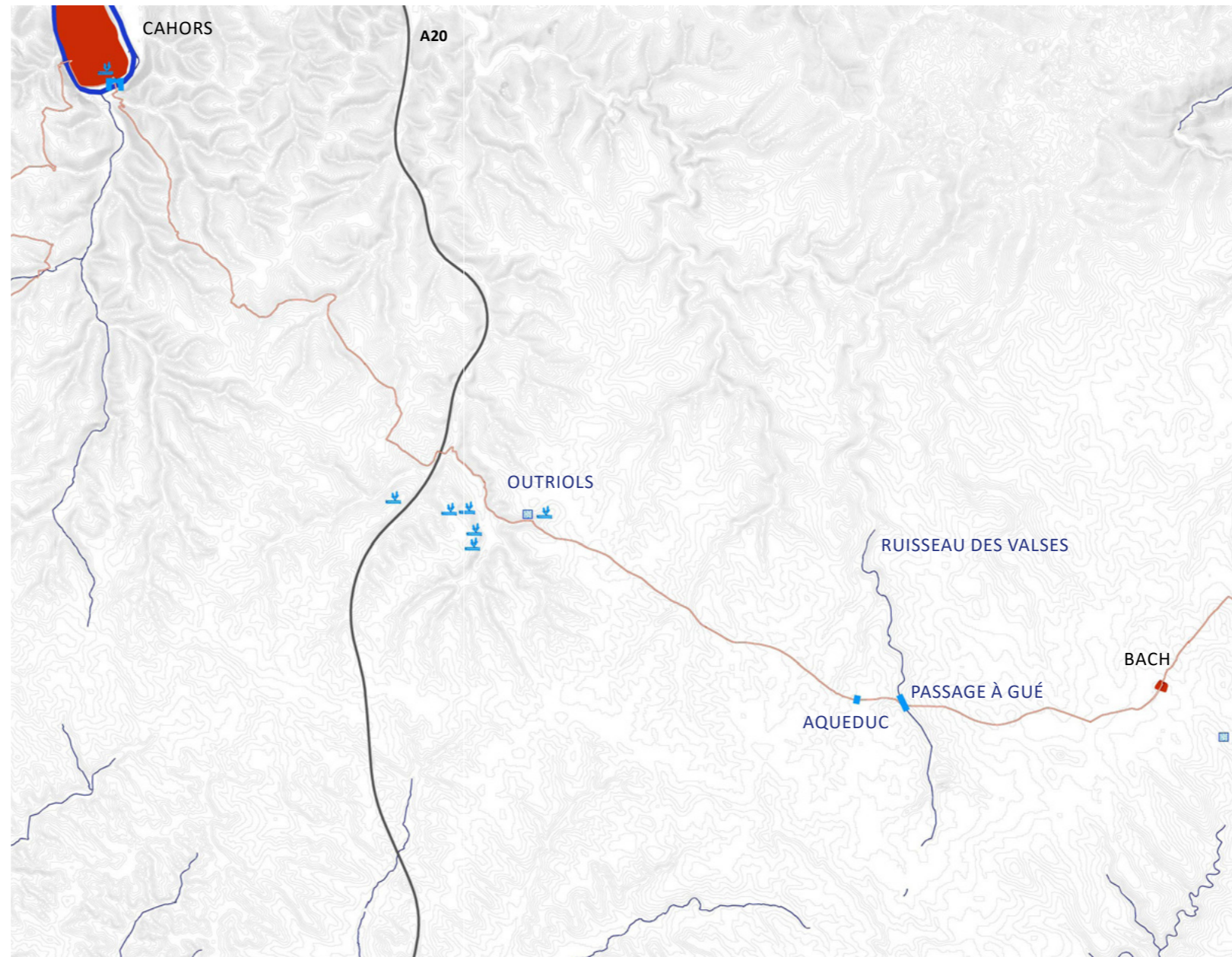
Muret en pierre sèche valorisé par le projet «chemin-livre»



LE PATRIMOINE LIÉ À L'EAU

DE L'EAU, DE L'EAU !

- Une eau de surface quasiment absente sur l'ensemble du tronçon, phénomène caractéristique du paysage des Causses.
- Un riche patrimoine paysan lié à l'eau sur la première séquence, de Bach à l'A20 : puits, lavoirs, fontaines.
- Le passage à gué du ruisseau des Valses restauré et mis en valeur par la réalisation d'une calade par l'association 1000 mains à la pâte.
- La traversée de vallées sèches après l'A20 qui témoignent de la nature du sol calcaire des Causses.
- Une arrivée sur les rives du Lot, encore une fois, et sa traversée par le pont Louis-Philippe.



ENJEUX CLÉS

Valoriser le patrimoine lié à l'eau

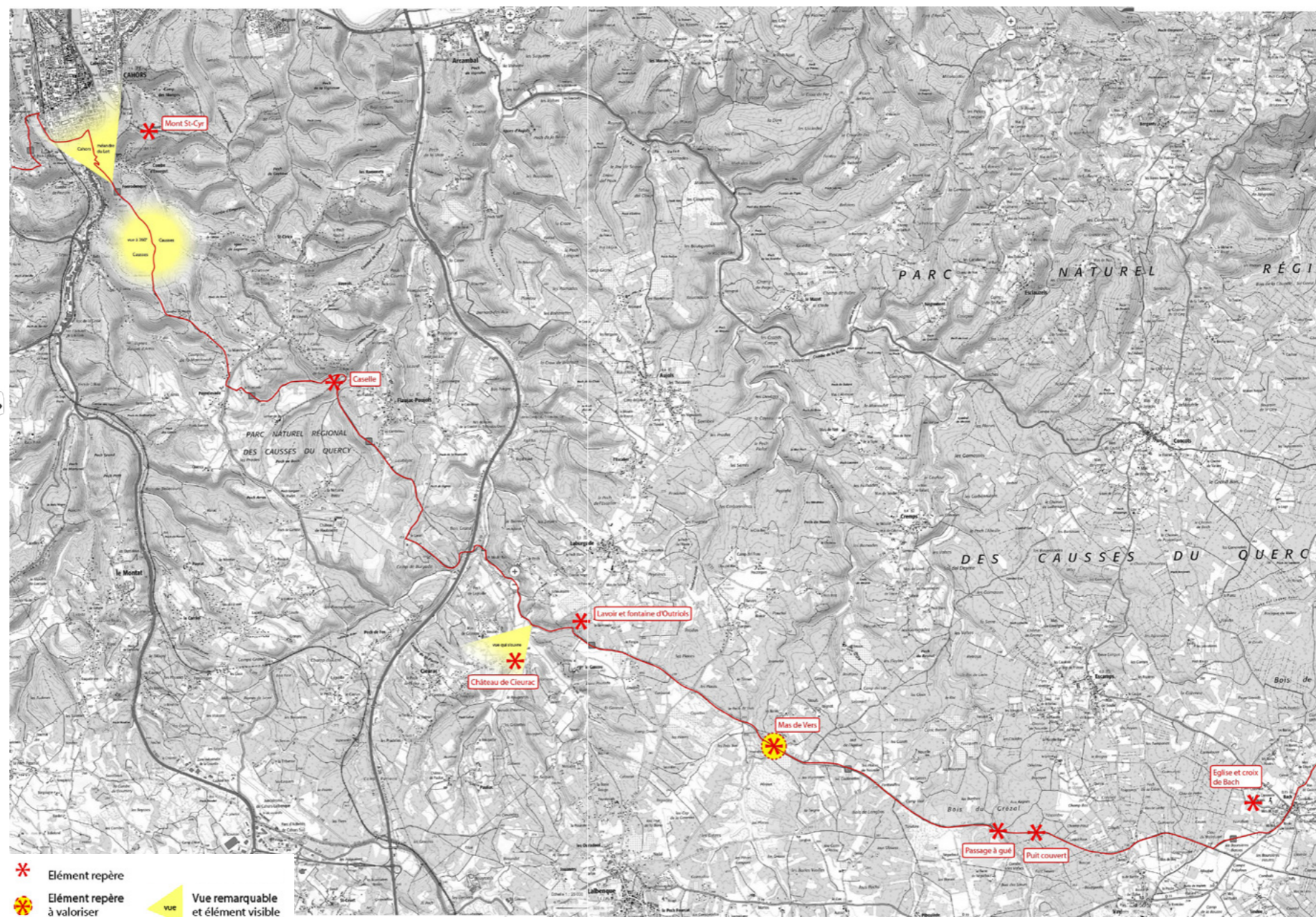
REPERES ET POINTS DE VUE

- Des repères paysagers le long de l'itinéraire relatifs au patrimoine vernaculaire (caselle, puit, passage à gué, habitat rural)
- Des vues resserrées sur la première séquence.
- Des vues qui s'ouvrent après l'A20, à l'arrivée sur Cahors.

ENJEUX CLÉS

Déterminer les vues majeures de l'itinéraire à préserver, valoriser, et à créer.

Valoriser les éléments repères notamment ceux liés au patrimoine vernaculaire.



* Élément repère
 * Élément repère à valoriser
 ▲ Vue remarquable et élément visible



Passage à gué du ruisseau des Valses

CHEMINS DU LIEN

Suivre les différents usagers
en identifiant les composantes
de l'expérience de l'itinérance,
les logiques d'itinérance
et les services proposés.

**CE QUI PERMET
DE JOUIR DU BIEN.**



IMPRESSIONS ET CONNAISSANCES

USAGES
pratiques, profils,
fréquences

COHABITATIONS : ÇA PASSE OÙ ÇA COINCE ?

- Des logiques de cohabitation nombreuses et qui se font sans anicroches sur une bonne partie de l'itinéraire : randonneurs, VTTistes et cavaliers empruntent le chemin, mais aussi des engins agricoles pour accéder aux parcelles cultivées attenantes, et quelques véhicules individuels ou de services publics (*La Poste* notamment) pour accéder à des habitations en mitage.
- Mais la nécessité de sécuriser davantage le chemin quand il côtoie ou emprunte des routes circulées, et d'indiquer la présence de marcheurs aux automobilistes en amont.

Des accotements élargis ou des sur-largeurs qui ont été aménagés par le Conseil Départemental du Lot, mais que la forte circulation de ces routes rend insuffisants.

SIGNALÉTIQUE ET PETITES AMÉNITÉS : ÇA DIT QUOI, OÙ, COMMENT ?

- Une problématique de signalétique sauvage et sans autorisation que mettent en place les hébergeurs.
- Une réflexion à mener et approfondir sur la différence réglementaire entre le statut public ou privé du chemin et des possibilités d'affichage qui en découlent.
- Une signalétique qui pourrait permettre de raconter le territoire, son histoire et ses dynamiques et évolutions actuelles, en trouvant les bons formats et types de contenu.



PANNEAU ANNONCIATEUR

- Des lieux de pause aménagés, des services et un accueil satisfaisant tout au long du chemin, avec l'aménagement de l'abri de Bach comme exemple récent.

Manquerait tout de même un point de ravitaillement permanent à Bach.

- La volonté de trouver un équilibre entre l'aménagement nécessaire du chemin et une forme de sur-équipement qui pourrait être préjudiciable.
- La volonté de prendre à bras le corps cet enjeu avec comme objectifs :
 - d'éviter d'artificialiser le chemin et ses abords,
 - d'accompagner les paysages dans leur évolution en s'inscrivant dans les dynamiques en place,
 - d'harmoniser les dispositifs sur l'ensemble de l'itinéraire (surtout pour la signalétique).



« Le chemin de Saint-Jacques est avant tout le support d'une expérience. »

- L'intérêt de s'appuyer sur des forces vives locales pour mener à bien ces chantiers et projets.
- Un coup de chapeau à l'association *1000 mains à la pâte*, active depuis cinq ans, qui réalise des travaux réguliers de restauration de murets et de transmission de savoir-faire :

- 3,5 km de murets reconstruits,
- une vingtaine de bancs en pierre ou en grume implantés sur le chemin,
- mais aussi le débroussaillage de 30 km de linéaires de haies ou équivalents qui bordent le chemin, ouvrant ainsi des fenêtres sur le paysage,
- et des projets de replantation de haies à la place de clôtures avec un choix raisonné en termes d'essences et de conduite et taille des végétaux.

- D'autres projets et initiatives locaux ont été mis en place pour valoriser et faire vivre les chemins et les territoires traversés :

- le projet **Chemin-Livre** sur les tronçons lotois,
- le projet **Chemin du temps sur Bach**,
- les projets de l'association **Babelgum** basée à Lalbenque.



RESTAURATION EN COURS



- le projet **Chemin-Livre** sur les tronçons lotois,
- le projet **Chemin du temps sur Bach**,
- les projets de l'association **Babelgum** basée à Lalbenque.

RESEAU ET ACCUEIL SUR LE CHEMIN

DES HALTES D'ACCUEIL AMÉNAGÉES MAIS UN MANQUE DE SIGNALÉTIQUE D'INTERPRÉTATION

- Un tronçon bien fourni en lieu d'accueil tout au long du chemin.
- La halte de Bach comme porte d'entrée sur le tronçon inscrit.
- Un manque néanmoins de signalétique d'interprétation concernant l'univers du bien Unesco.
- Des terrains communaux valorisés accueillant du bivouac à Bach.
- Des haltes qui jalonnent l'itinéraire et permettent un accueil du pèlerin apprécié (toilettes sèches, point d'eau, info-relais-services etc.).
- Des lieux à valoriser au travers d'une signalétique d'interprétation qualitative, par exemple au Mas de Vers où le patrimoine lié à l'habitat rural pourrait être mis en avant.



Abri de Bach, à l'entrée du tronçon inscrit



Terrains communaux entretenus en contrebas de la halte de Bach pouvant accueillir du bivouac



Abri de Laburgade intégrée dans le paysage caussenard

ENJEUX CLÉS

Maintenir le juste équilibre entre accueil touristique et sur-aménagement du sentier.

Développer une signalétique d'interprétation autour du bien Unesco.



Signalétique d'information concernant le bien Unesco

DES AMÉNAGEMENTS INTÉGRÉS AUX MOTIFS PAYSAGERS LOCAUX

- Des assises qui s'intègrent au patrimoine vernaculaire et qui participent du caractère immersif du tronçon.
- Un travail géré par le monde associatif et notamment l'association 1000 mains à la pâte.



Lieu de pause sur la crête à l'ombre des chênes



Des assises dans les murets qui s'effacent parfois

ENJEUX CLÉS

Etre dans une logique de ménagement plutôt que d'aménagement du territoire.
S'appuyer sur les initiatives et savoirs-faire locaux.



Des espaces de pause qui s'intègrent au maillage de muret le long du chemin.

EXPERIENCE DE LA MARCHE

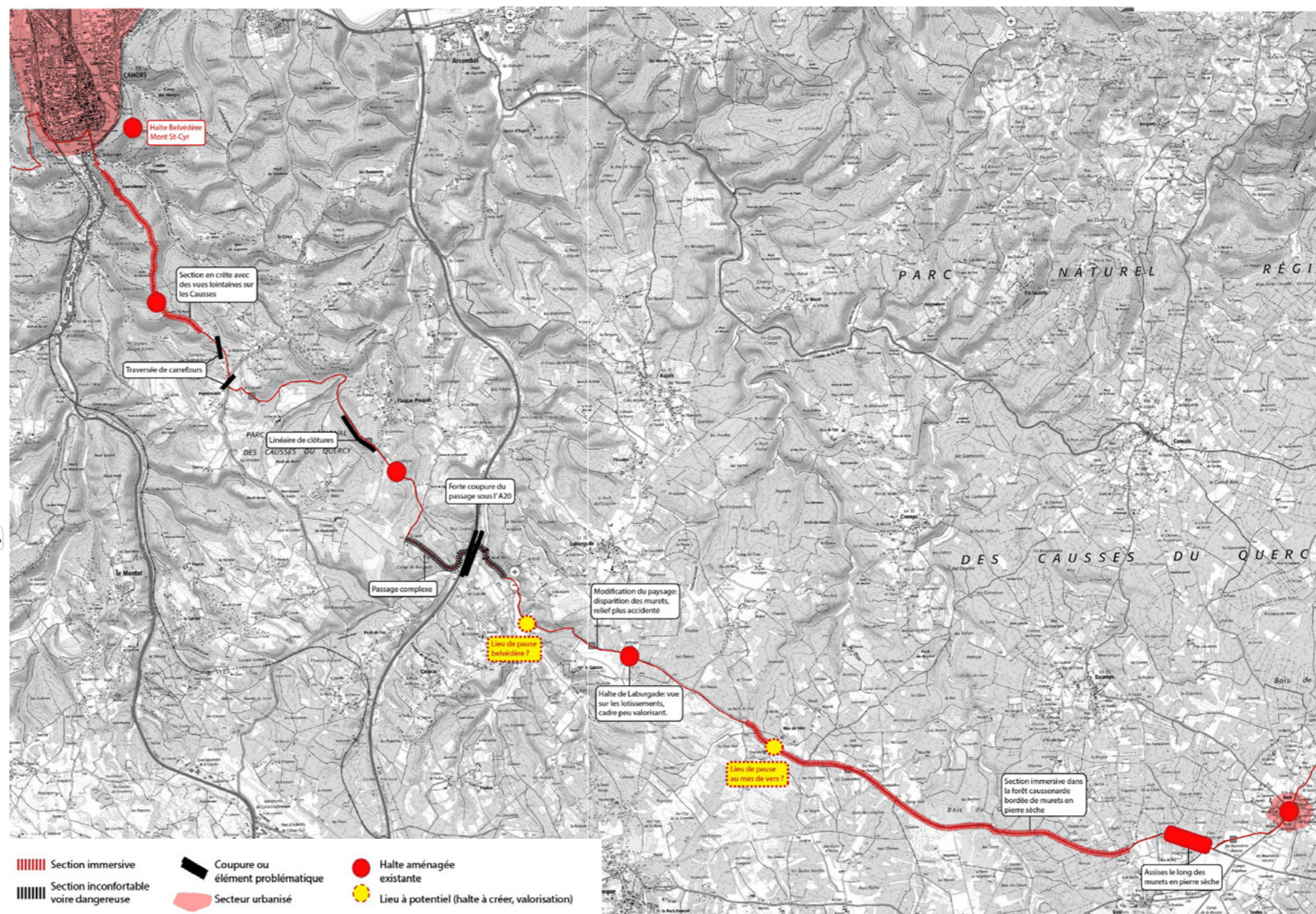
- Un tronçon immersif caractérisé par les linéaires de murets en pierre sèche, sans coupures urbaines sur la première séquence.
- Des lieux singuliers à valoriser (Mas de Vers).
- L' A20 comme moment de forte rupture et moment de transition d'une séquence à une autre.
- Des linéaires de clôtures le long des truffières qui enferment le chemin.

ENJEUX CLES

Soigner le passage de l' A20, comme moment important sur l'itinéraire.

Porter une attention à la nature des limites entre le chemin et les parcelles cultivées.

Valoriser les lieux singuliers.



SOIN DU
CHEMIN

Avancer aux côtés des acteurs qui participent à la gestion, l'aménagement et l'animation des espaces traversés et perçus.

**CE QUI PERMET
DE PÉRENNISER LE BIEN.**



IMPRESSIIONS ET CONNAISSANCES

GESTION ET AMÉNAGEMENT

modalités, acteurs, projets



LE RETOUR DES TRUFFIÈRES

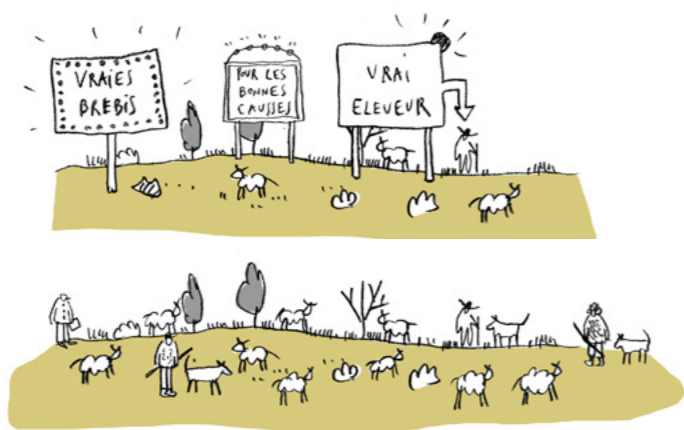
CLÔTURER LES PARCELLES, OUVRIR DES PERSPECTIVES ?

- Un enjeu fort autour de la disparition de certaines pratiques agricoles :
 - l'abandon de nombreuses truffières qui ont fait la renommée du territoire jusqu'à la moitié du 20^e siècle,
 - la disparition de l'élevage de brebis qui participe fortement à l'entretien des paysages caussenards.
- Nécessité de mener un travail collectif pour tenter d'enrayer la dynamique de déprise et de fermeture des milieux que cela engendre :
 - volonté de ré-ouverture de truffières pour redévelopper la trufficulture,
 - nécessité de travailler, via la Chambre d'agriculture, sur une gestion paysagère des exploitations agricoles existantes et à venir en impliquant les agriculteurs – à la fois propriétaires fonciers et acteurs possédant les compétences de gestion des grands paysages,

« Il faut regarder les photos aériennes des 1950^s pour se rendre compte de l'abandon des truffières. »

- volonté de ne pas artificialiser et folkloriser les pratiques agricoles, mais bien de soutenir des porteurs de projet sérieux, tout en étant vigilant sur de nouvelles pratiques qui pourraient à leur tour « dénaturer » les paysages.

Mise en place d'une Association Foncière Pastorale par le PNR des Causses du Quercy pour remettre en place une dynamique de pastoralisme sur les Causses.



36

- En parallèle, volonté de mener une réflexion sur la multiplication de clôtures et autres dispositifs d'interdiction d'accès aux parcelles privées :

- Comment maintenir ces limites physiques, souvent nécessaires, sans renforcer l'impression d'enfermement et d'étrécissement du cheminement sur certaines parties du tronçon ?
- S'inspirer et faire perdurer le dispositif des murets comme limites et marqueurs paysagers forts ?

initiatives ou projets en cours

Le cas de la plantation d'une haie vive, évoqué par l'association 1000 mains à la pâte, en lieu et place d'une clôture pour délimiter une truffière peut servir d'exemple.



DÉVELOPPER LA VILLE, RÉDUIRE L'ORIGINALITÉ ?

- Existence de zones résidentielles et constructibles aux abords du chemin sur lesquelles le regard mérite d'être porté de façon à évaluer et contenir les dynamiques, en fonction des nécessités.
- Un point d'attention sur les répercussions de ces logiques : la plupart des randonneurs évitent la seconde partie du tronçon vers Cahors, sujette à l'important développement urbain de la ville, qui se diffuse sur le coteau.
- Volonté d'approfondir la réflexion sur les manières d'articuler intelligemment les plans de gestion locaux avec les autres documents réglementaires.
- Constat d'une économie et de modes de développement actuels qui uniformisent les territoires lotois et font courir un **risque de banalisation**.
- Un enjeu fort, qu'il soit lié aux logiques de développement ou à l'évolution des pratiques agricoles, de **conserver la diversité des paysages traversés sans les figer mais plutôt en accompagnant les dynamiques en place**.



CHAMP DE LAVANDE BIEN GARDÉ

chemins paysans - Diagnostic - Tronçon 5

37

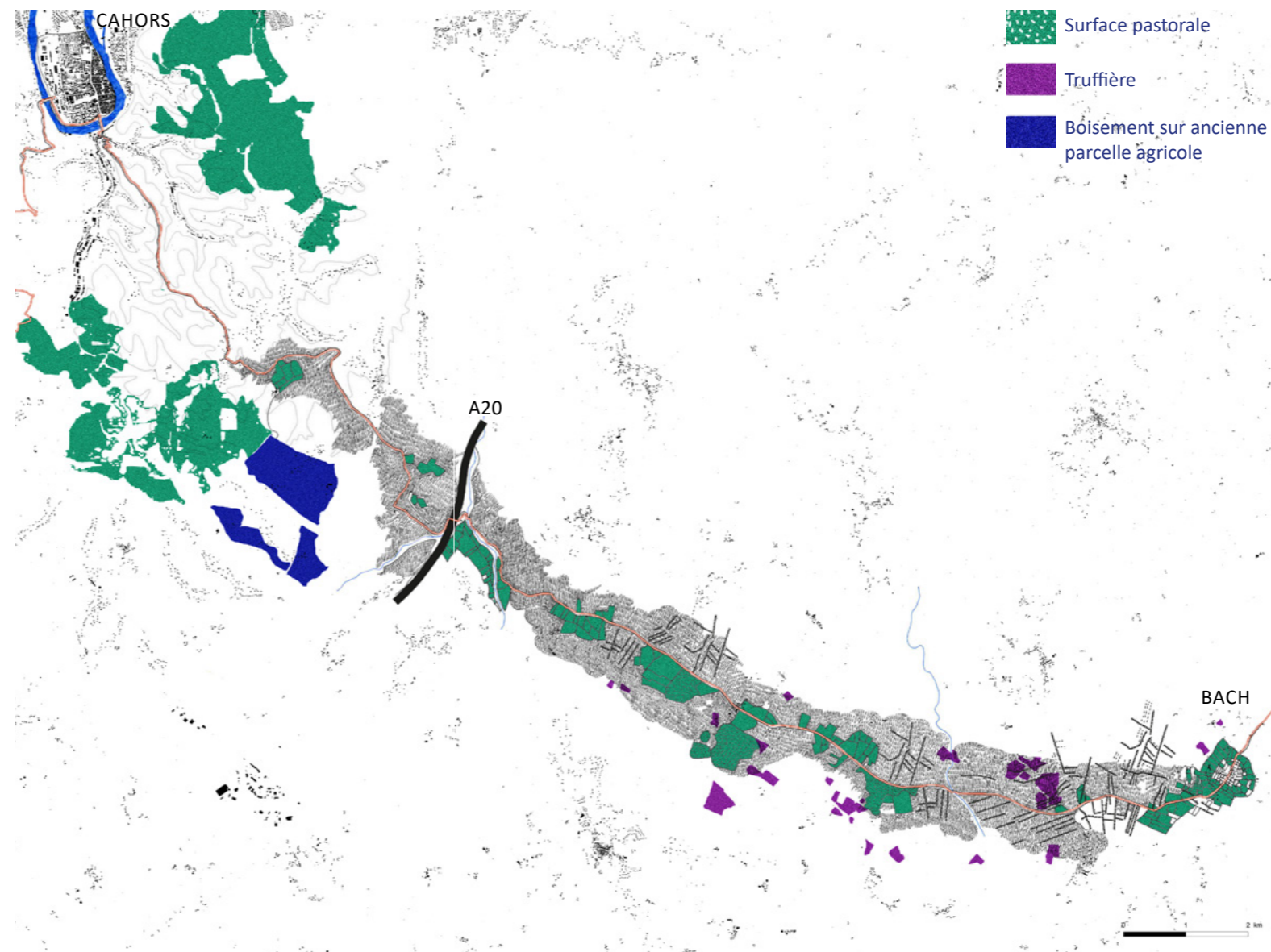
PRATIQUES ET MODALITÉS DE GESTION

UNE GESTION PASTORALE EN PERTE DE VITESSE

- Un territoire de tradition pastorale.
- Des truffières caractéristiques des Causses du Quercy qui constituent un patrimoine immatériel important lié à la gastronomie et au savoir-faire paysan.
- Mais une activité en perte de vitesse peu rémunératrice et des truffières qui s'enrichent.
- Une forte diminution de l'élevage ovin et des paysages qui se ferment, notamment sur la première séquence.
- Un espace agricole et un foncier fragmenté.
- Une dynamique croissante d'urbanisation au détriment de l'activité agricole.

ENJEUX CLÉS

Se réapproprier le foncier pour entretenir les paysages agricoles traversés.
Valoriser les pratiques agricoles caractéristiques des Causses : pastoralisme et trufficulture.



DYNAMIQUES D'ÉVOLUTION

VERS UNE NOUVELLE GESTION DES PAYSAGES

- Face au constat que la forêt avance et que les paysages se referment, une nécessité de penser la gestion forestière de ce territoire.
- Une volonté de ne pas folkloriser les pratiques agricoles traditionnelles en maintenant une activité pastorale avec des brebis caussenardes coûte que coûte.
- Une réflexion sur la valorisation du bois des Causses au travers d'une **Charte forestière des Causses du Quercy**.
- Mais une difficile valorisation du bois de chêne.
- Un glissement progressif de la pratique de la cueillette de la truffe (sur des parcelles naturelles avec des boisements spontanés et une gestion par le pâturage) vers la pratique de la culture et de la récolte (sur des parcelles plantées et avec une gestion mécanisée)
- Un accompagnement dans la gestion de la production truffière dans le **PNR des Causses du Quercy**.



Truffières sur le chemin

Encadré 3

Résultats de l'analyse multicritères

▼ Photo 2 – Pratiques de plantation et de restauration d'agro-systèmes truffiers (source : Corinne Pardo).

Enjeu de la biodiversité remarquable et ordinaire	Enjeu du risque incendie	Enjeu de la qualité de l'eau	Enjeu de l'érosion
Contexte : parcelles et milieu en voie de fermeture (pelouses, landes, boisements clairs)	Contexte : parcelles ouvertes et précédents agricoles (parcelles exploitées et milieu plus ouvert)		
Exemples de pratiques favorables : – rénovation ou réhabilitation du peuplement par éclaircies, – recépage et/ou replantation en mosaïque, – entretien du milieu ré-ouvert par fauche ou pâturage.	Exemples de pratiques favorables : – plantations agro-forestières, – plantations de truffières et plantes compagnes (plantes médicinales, lavande, ciste...), – plantation et restauration d'éléments fixes paysagers (haies, bosquets truffiers...).		

▲ Tableau 1 – Exemple des pratiques truffières répondant aux enjeux environnementaux présents : tableau reliant enjeux du territoire/types de pratiques truffières (auteurs : Alexis Guillon et Corinne Pardo).

Accompagnement dans la production truffière (Revue Ingénieries n°57-58)

ENJEUX CLÉS

Intégrer la dynamique forestière dans le plan de gestion.



Une filière bois des Causses pour entretenir la forêt?

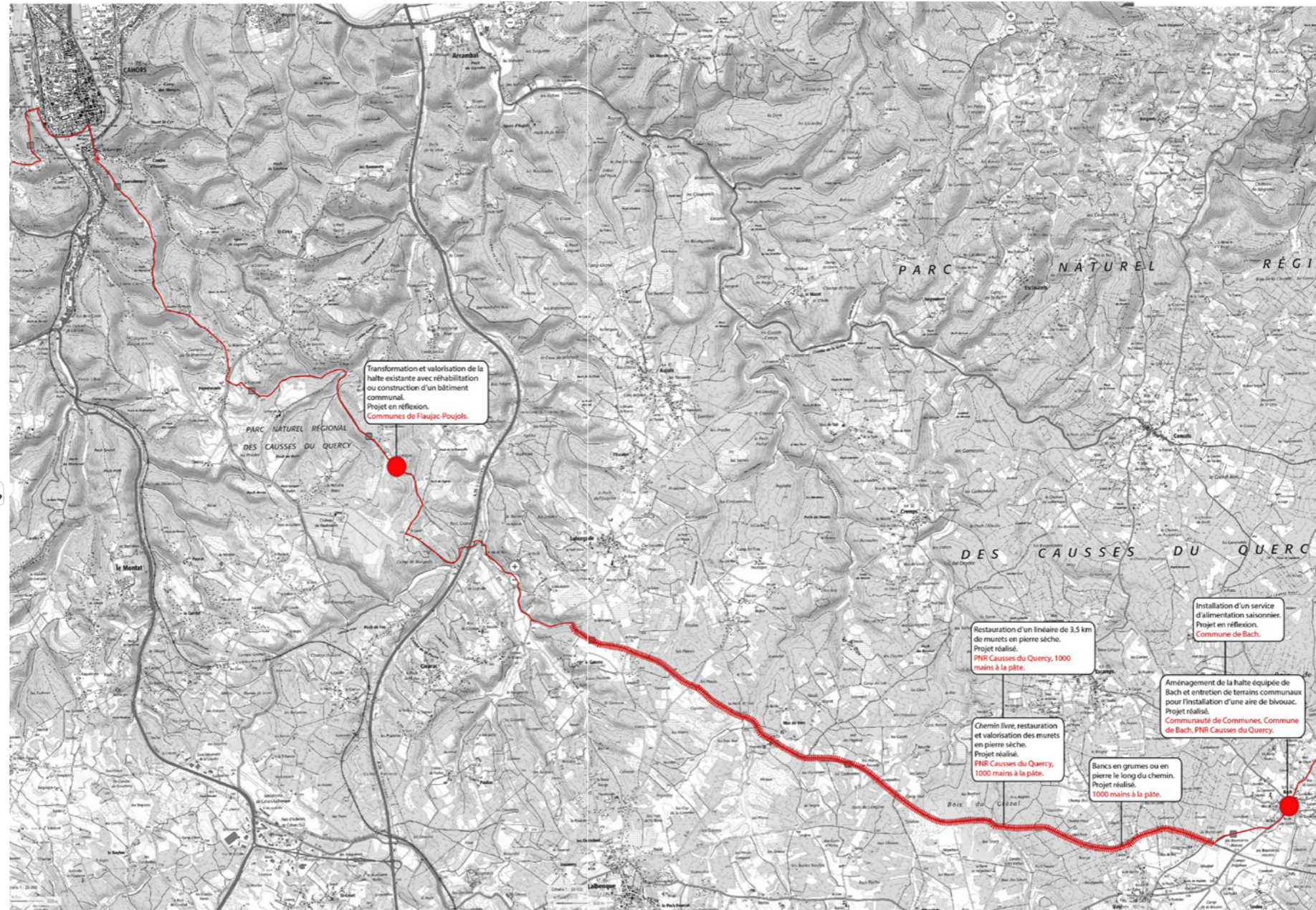
PROJETS RÉCENTS ET EN COURS

- Des dynamiques à l'échelle des communes.
- Des projets de haltes aménagées tout au long de l'itinéraire.
- L'association 1000 mains à la pâte en tant qu'acteur clé de l'entretien et de la valorisation du Chemin.
- Un déséquilibre entre la première et la deuxième séquence du tronçon en termes d'initiatives.

ENJEUX CLÉS

Harmoniser les projets et les initiatives sur l'ensemble de l'itinéraire.

Soutenir les dynamiques en place.



T5 CAUSES TOUJOURS DE BACH À CAHORS

CHEMINS DU BIEN

- Un tronçon homogène à l'identité caussenarde.
- Un paysage agricole déserté vs. un paysage urbain contemporain.
- Cahors comme point d'orgue.
- Une alternance de pleins et de vides.

CHEMINS DU LIEN

- Un tronçon comme conclusion.
- Un tronçon dans la continuité des T3 et T5.
- Un itinéraire peu aménagé.
- Une forte rupture de l'A20 qui entrave la marche.
- Un déséquilibre entre les deux séquences identifiées.

SOIN DU CHEMIN

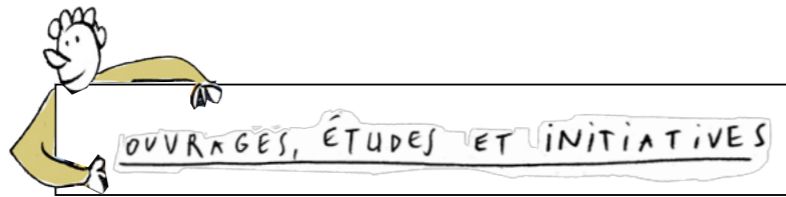
- Une forte déprise agricole (ovin et truffières).
- Une fermeture des paysages.
- Une urbanisation et banalisation du territoire à l'approche de Cahors.
- Des dynamiques territoriales et locales fortes.

SYNTHÈSE

- Un tronçon homogène.
- Une identité caussenarde.
- Des pratiques agricoles qui se perdent.
- Une dynamique forte à l'échelle du territoire.

ENJEUX LIÉS

- Entretien des paysages caussenards caractéristiques du tronçon.
- Equilibre entre les deux séquences identifiées du tronçon.
- Valorisation du petit patrimoine et du savoir-faire paysan.
- Développement des initiatives locales.
- Réflexion sur les formes d'urbanisation à proximité du chemin.



ÉTUDES ET DOCUMENTS EXISTANTS

PAYSAGES :

- Fiche pratique « Limargue et Terrefort », CAUE de Midi Pyrénées, 2011
- Documents PNR:
 - Livret : découvrir les pelouses sèches des Causses du Quercy,
 - La Charge du PNR des Causses du Quercy https://www.parc-causses-du-quercy.fr/files/pnr-quercy/files/documentation/charte_2012_2014_final.pdf
 - Concevoir une halte https://www.parc-causses-du-quercy.fr/files/pnr-quercy/files/brochures/pdf/guide_halte-vers_finale-light.pdf
 - Le petit patrimoine rural: connaître, conserver, restaurer <https://www.parc-causses-du-quercy.fr/files/pnr-quercy/files/brochures/pdf/petit-patrimoine-pnr-150dpi.pdf>
 - Espaces boisés et forestiers: <https://www.parc-causses-du-quercy.fr/files/pnr-quercy/files/brochures/pdf/regards8.pdf>
- Ouvrage Plantes et Cie
- Les documents du CAUE du Lot <https://www.les-caue-occitanie.fr/lot>

PROFILS ET ATTENTES DES PÈLERINS :

- Rapport d'enquête Chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle, 2015, Lot Tourisme (avec le PNR des Causses du Quercy et l'Office de Tourisme de Cahors/Saint-Cirq Lapopie)

AGRICULTURE ET FORÊT :

- La charte forestière FQVD synthèse et diagnostic https://www.cauvaldor.fr/fileadmin/Cauvaldor/documents/economie/Synthe__se_CFT_FQVD_2019_1_.pdf

PROJETS ET INITIATIVES EN COURS :

- Association 1000 mains à la pâte

CHEMINS
FAISONS...



RÉCOLTE DE LA MATIÈRE À PENSER
EXPÉRIENCE DE PAYSAGE ET RAPPORT TECHNIQUE



LECTOURE - CONDOM
CHANGEMENT DE DÉCOR

PORTRAIT



Agence française
des chemins
de Compostelle

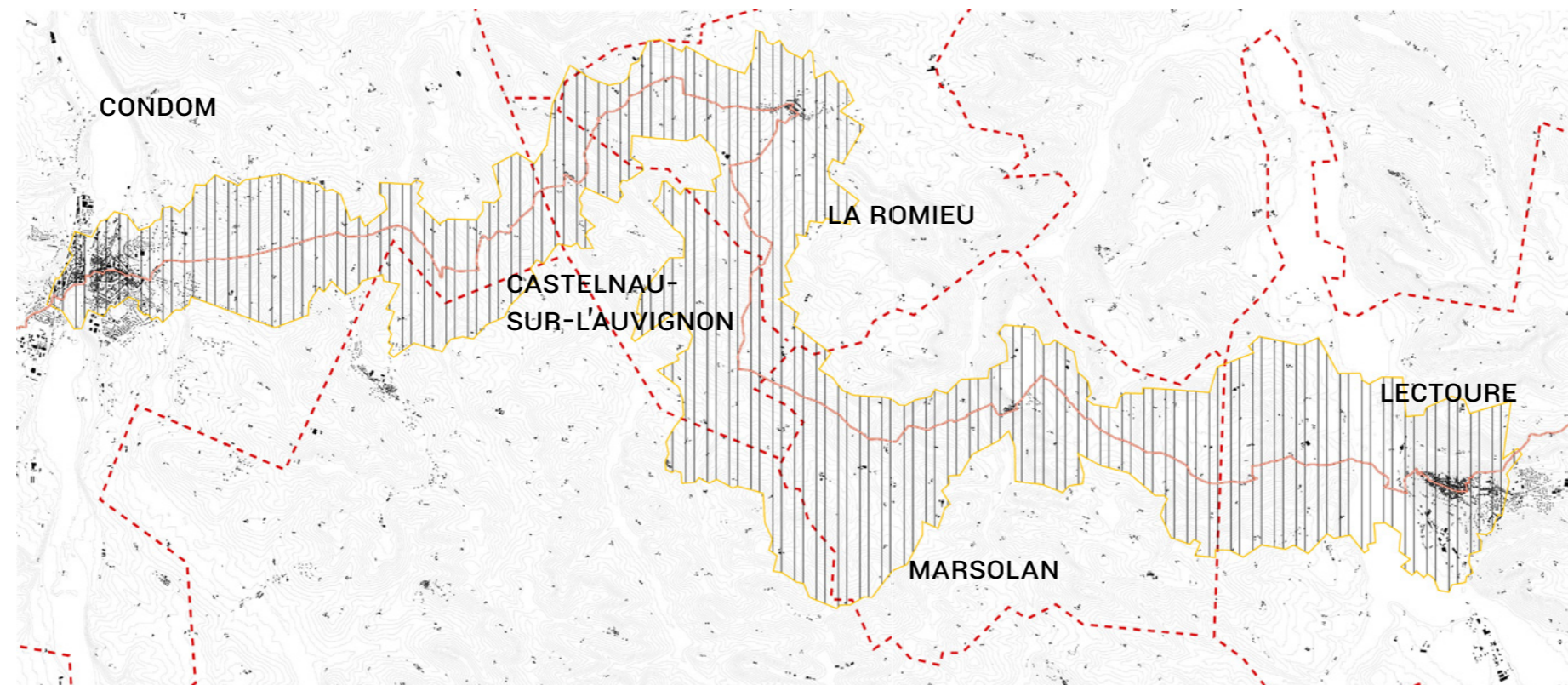


Agence française
des chemins
de Compostelle



DE LECTOURE À CONDOM

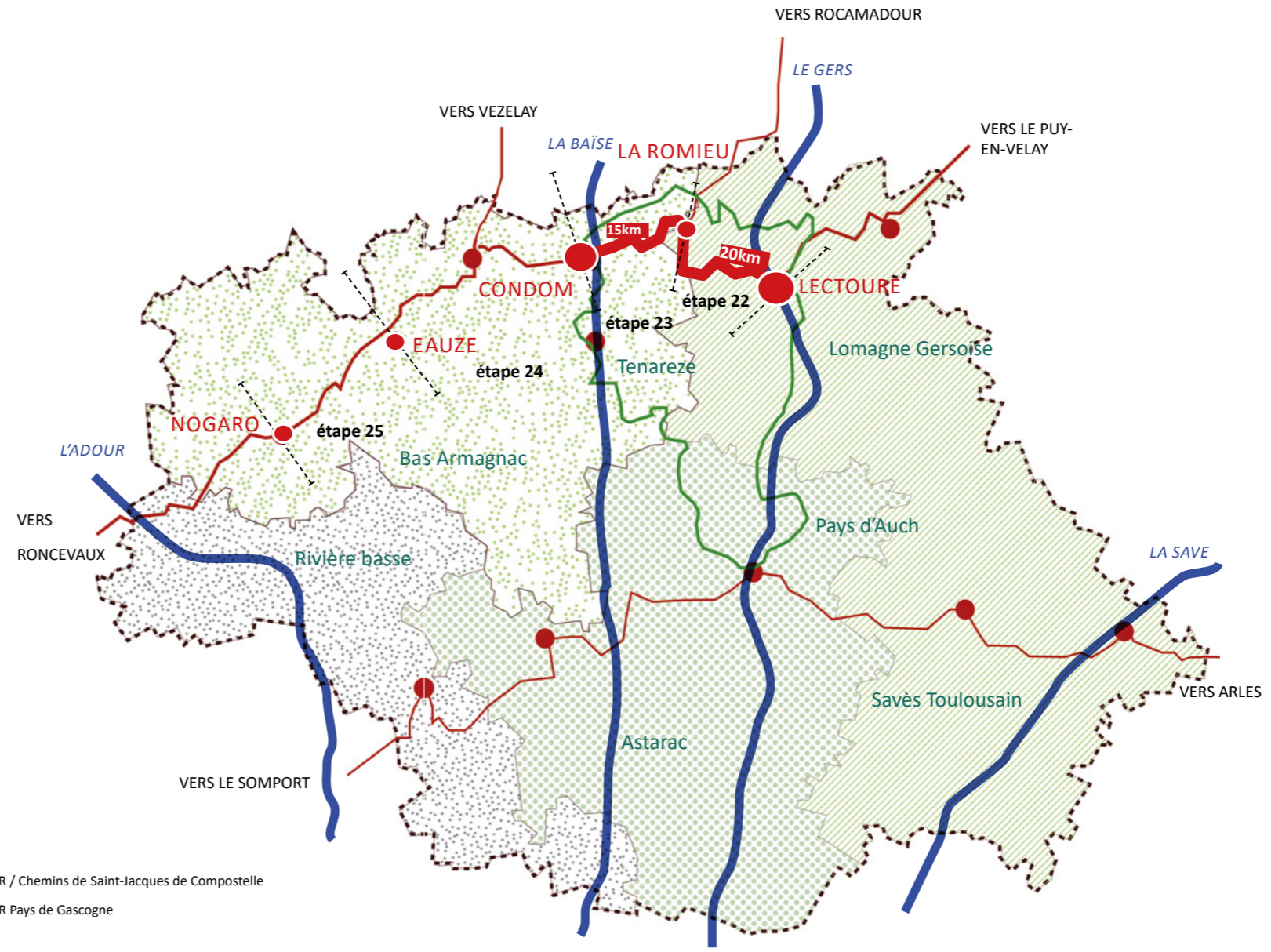
Distance : 35 km
Temps moyen de marche : 8 h
Communauté de communes de la Ténarèze
Communauté de communes de la Lomagne Gersoise
Gers, Occitanie



— GR65
■ Zone de Sensibilité Paysagère
- - - Limites communales

UN TRONÇON ENTRE DEUX ENTITÉS
PAYSAGÈRES DU GERS

Un tronçon dans les paysages de plaines et de collines du Gers.
Entre Lomagne et Ténarèze, un itinéraire de transition paysagère vers l'Armagnac.
Un tronçon dans l'éventail gascon, ensemble géologique.
Un itinéraire qui se rapproche des Pyrénées.
En fin d'éventail, sur des collines dont les pentes sont atténuées.



— GR / Chemins de Saint-Jacques de Compostelle
— GR Pays de Gascogne

CHEMINS DU BIEN

*Déambuler à la croisée des
différents patrimoines présents sur
et à proximité des tronçons.*

**CE QUI CONSTITUE
LE BIEN DES CHEMINS.**



**IMPRESSIONS
ET CONNAISSANCES**

PAYSAGES
ambiances
et composantes

SÉQUENCES PAYSAGÈRES

Un tronçon de transition paysagère entre la Lomagne et la Ténarèze, vers l'Armagnac. Un passage entre deux vallées, du Gers et de la Baise, principales rivières du département.

Une traversée de trois paysages distincts :

- Un paysage de vallées bocagères, dont certaines, au profil dissymétrique, sont caractéristiques du Gers.
- Un paysage de plateau karstique (peu de végétation, présence de dolines et de puisards) où la prégnance du calcaire est singulière et essentielle.
- Un paysage de coteaux à fortes pentes, entre vallées et plateaux, et souvent déboisés.

Un tronçon, compris entre deux cités épiscopales d'importance, qui propose donc une alternance entre :

- des séquences fortes, sur les plateaux avec des vues lointaines,
- et des séquences davantage confinées, dans les combes, avec des vues plus intimistes et une proximité de l'eau.



MOTIFS ET CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

UNE MOSAÏQUE PAYSAGÈRE HABITÉE

- Des **changements d'ambiances permanents** : succession de cultures céréalières, de vignobles, de plans d'eau et milieux humides, de bourgs dotés d'un important patrimoine bâti, d'un habitat dispersé omniprésent et marqué par la présence d'arbres de haut jet, repères paysagers de taille.
- Une forte anthropisation de l'ensemble des paysages, qui prend la forme d'une campagne très cultivée et habitée constituant néanmoins un « paysage libre » avec peu d'infrastructures, d'habitat diffus et de zones commerciales qui viennent rompre cet aspect.

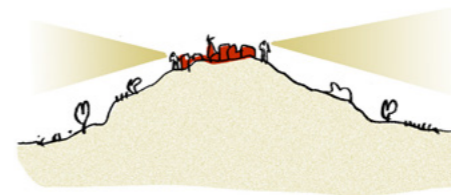
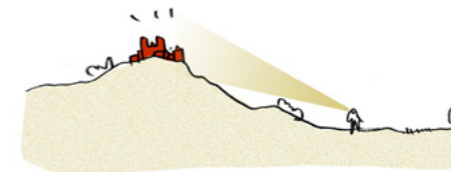


LA VIGNE S'INVITE

« Un pays de terre mais où la pierre est essentielle. »

UNE DOUCEUR ÉCLAIRANTE

- Une **luminosité particulière** et propre à ce tronçon gersois.
- Une sensation de douceur liée aux lumières mais aussi aux **couleurs**, très changeantes, qui ont même fait l'objet d'une palette de couleurs réalisée par l'Office de Tourisme de la Ténarèze.



DE L'EAU EN MASSE, DES BOURGS EN HAUT

- De nombreux cours d'eau qui sillonnent le paysage, caractéristiques de la géographie gasconne.
- De nombreuses fontaines, puits, résurgences, lavoirs, mares qui constituent un petit patrimoine de qualité.
- Une logique d'implantation des bourgs sur des pitons rocheux, permettant :
 - de les distinguer de loin lorsque l'on chemine,
 - d'offrir des vues intéressantes sur les paysages traversés et ceux à venir, parfois jusqu'aux Pyrénées.



LA COLLÉGIALE DE LA ROMIEU

« Diversité et variabilité sont les maîtres mots. »

LE PATRIMOINE PAYSAGER

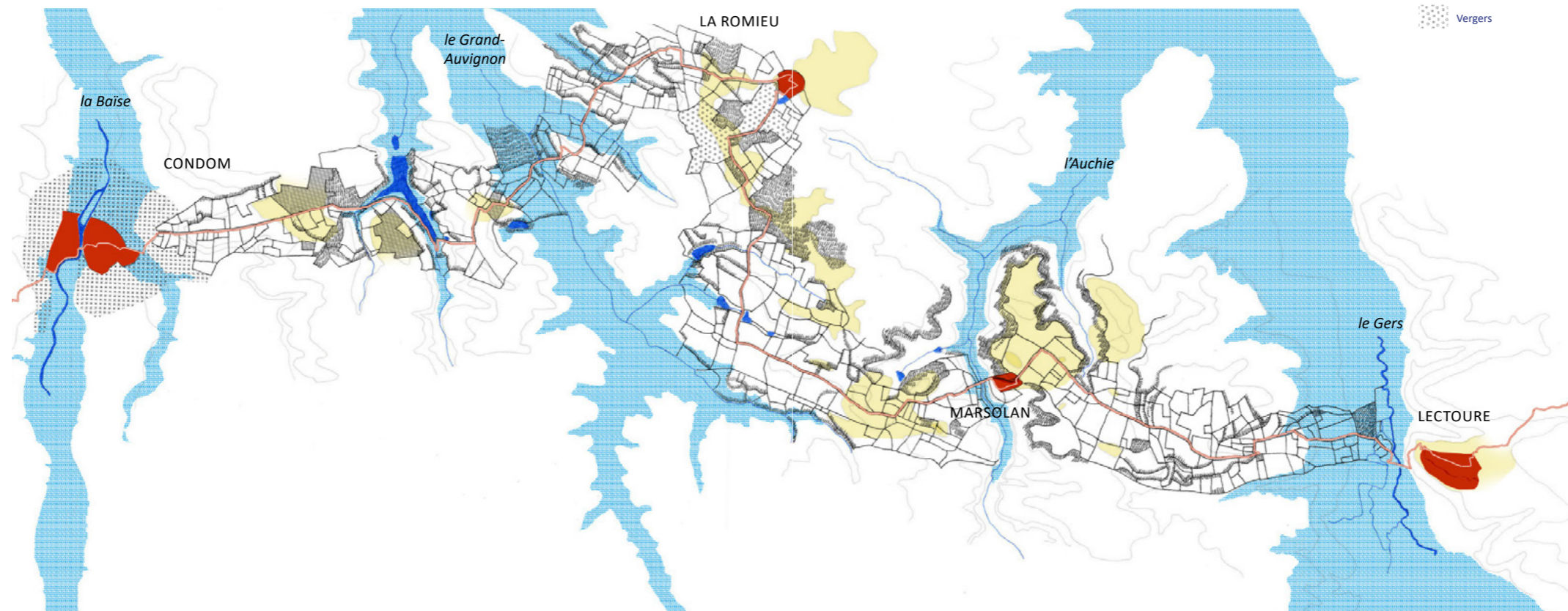
DES PAYSAGES VARIÉS ET VARIABLES

- Un itinéraire qui prend la forme d'un transect sur l'éventail gascon permettant une lecture singulière du paysage gascois.
- La traversée de quatre vallées de l'éventail gascon.
- Un relief singulier de plaines et de collines entre les vallées.
- Un tronçon très habité et cultivé, entre deux cités épiscopales.
- Une alternance de séquences ouvertes sur les plateaux avec des villages perchés sur les points hauts et de séquences intimistes dans les fonds de vallée humides, à proximité de l'eau.
- Un luminosité particulière typique du Gers.

ENJEUX CLÉS

Préserver et valoriser la diversité des paysages, en particulier agricoles, caractéristiques du tronçon.
Donner à voir la singularité du relief.

- Bourgs
- Urbanisation diffuse
- Mosaïque de cultures
- Vignes
- Eau
- Plateau
- Vallée
- Vergers



DIAGNOSTIC : EXPÉRIENCE DE PAYSAGE ET RAPPORT TECHNIQUE



Des vues lointaines sur les paysages agricoles traversés



Chemin de crête sur plateau karstique



L'arrivée sur le plateau de La Romieu avec vue sur La Collégiale



Vue rétrospective: Marsolan perché sur son plateau

PAYSAGE 1 :
LES PLATEAUX HABITÉS

- Un paysage de plateaux karstiques, une forte présence du calcaire qui participe de la luminosité singulière sur le tronçon, d'un blanc éclatant.
- Un plateau cultivé avec une prédominance des cultures céréalières et ouvert (très peu de boisements ou de haies).
- Des bourgs perchés sur les points hauts.
- La traversée de ces bourgs remarquables.
- Des vues lointaines sur le paysage parcouru.

PAYSAGE 2 :
D'UNE VALLÉE À L'AUTRE

- Un paysage de collines et de vallons.
- Une mosaïque paysagère avec des changements d'ambiances et de couleurs permanents.
- La traversée d'une série de petits vallons humides, les coumes.
- De l'eau sous diverses formes: mares, ruisseaux, lacs collinaires, fossés.
- Une diversité des cultures : céréales, tournesols, vignes, vergers.
- Des vues resserrées sur le paysage.
- Des coteaux dissymétriques sous forme de corniches calcaires boisées toujours situés en rive droite.



Relief vallonné ponctué de haies bocagères, arbres isolés, lacs collinaires



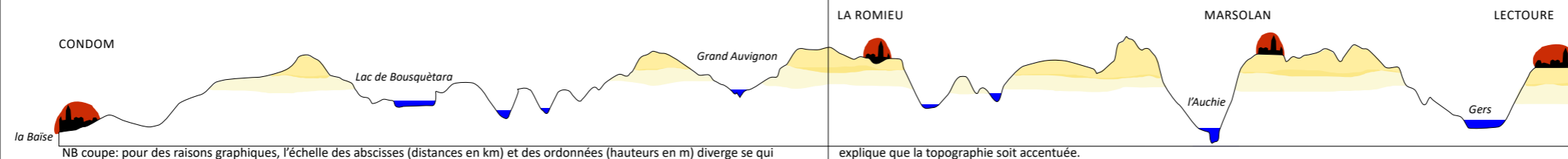
Le lac collinaire de Bousquêtara, paysage singulier qui marque l'itinéraire



Vue resserrée sur les parcelles agricoles



Passage en fond de vallon boisé



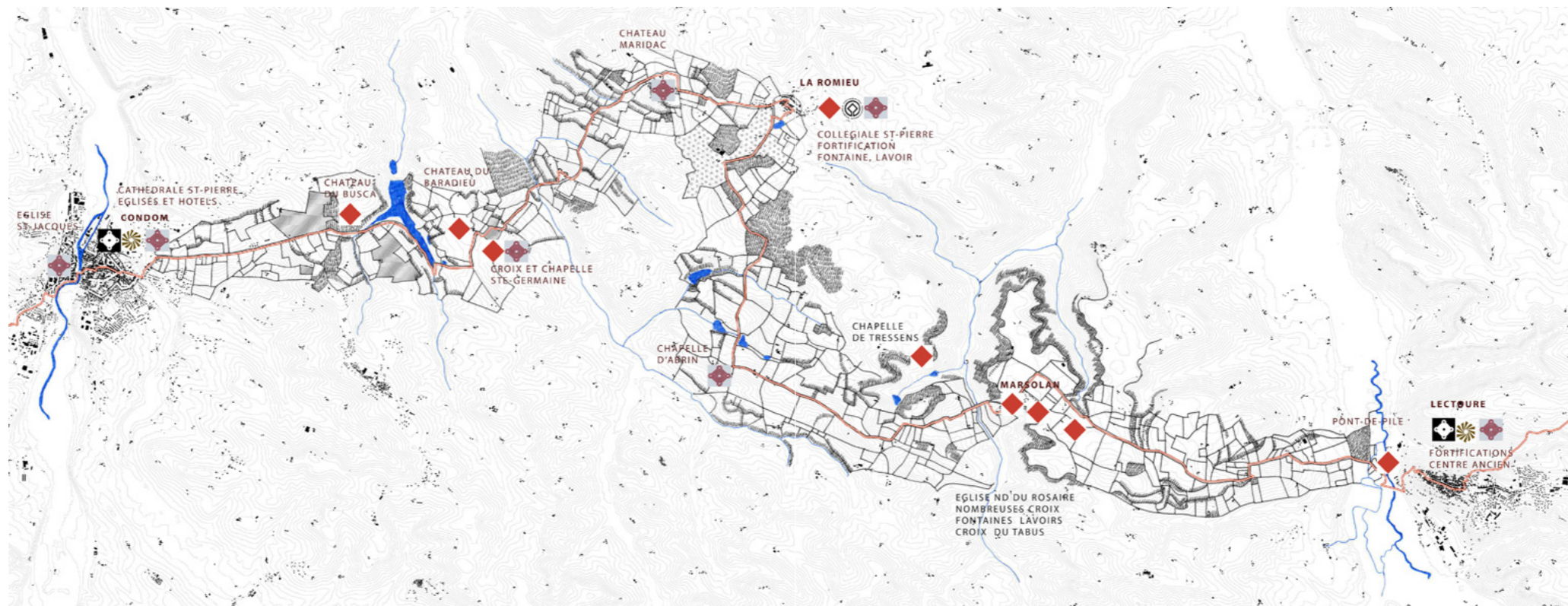
LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL

DIVERSITÉ DES PATRIMOINES

- Un tronçon de transition entre Lomagne (calcaire blanc) et Ténarèze (avant l'Armagnac noir et sableux).
- Deux cités épiscopales, Lectoure et Condom, qui déclinent un très riche patrimoine urbain et religieux.
- Sur le tronçon, un important patrimoine bâti très diversifié : religieux, militaire ou civil, monumental ou modeste.
- Des lieux de pèlerinage de référence mondiale mais peu connus localement.

ENJEUX CLÉS

Trouver un équilibre entre singularités locales et références mondiales.



DIAGNOSTIC : EXPÉRIENCE DE PAYSAGE ET RAPPORT TECHNIQUE

Le patrimoine architectural, protégé ou vernaculaire, témoignage des aspects spirituels et matériels du pèlerinage:

ITINERANCE:

- Les deux cités épiscopales de Lectoure et Condom déclinent un très riche patrimoine urbain et religieux, ainsi que quatre sites inscrits.
- Important patrimoine bâti diversifié autant dans l'habitat dispersé que dans les bourgs (bastides, châteaux, églises, pigeonniers, fontaines, pont).
- Les fermes traditionnelles de Lomagne constituent un patrimoine identitaire de première importance (grands toits débordant à faible pente).



Lectoure



Fermes de Lomagne



Château de Maridac

HOSPITALITÉ:

- Une implantation des bourgs sur les hauteurs, lieux de passage des pèlerins offrant notamment fontaines, puits et abreuvoirs
- L'hôpital léproserie du Pont de Pile, les quatre hôpitaux firent de Lectoure une halte majeure des pèlerins.



Fontaines et abreuvoirs (Marsolan)



Petit Pont-de-Pile

SPIRITUALITÉ:

- Un lieu de pèlerinage de référence mondiale : la Collégiale de La Romieu.
- Des chapelles romanes disséminées sur le parcours (ouvertes ou malheureusement privées et fermées).
- De nombreuses croix de pierre ou en feronnerie.



Église Notre-Dame du Rosaire - Marsolan



Chapelle Ste-Germain



La Romieu



Croix du Tabus



Condome- cathédrale St-Pierre



Collégiale de La Romieu



Chapelle d'Albrin



Chapelle Ste-Germain

LE PATRIMOINE LIÉ À L'EAU

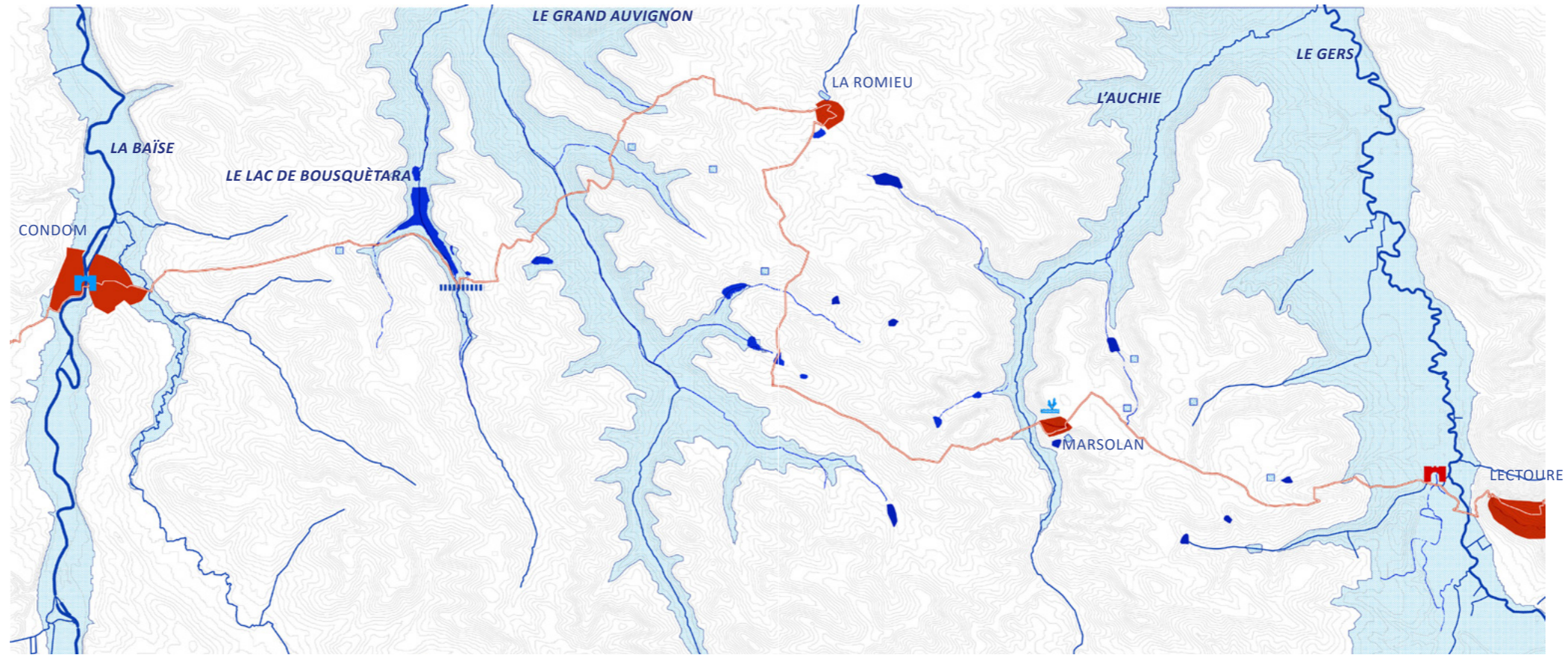
L'EAU DANS TOUS SES ÉTATS

- La traversée de quatre vallées : le Gers, l'Auchie, le Grand Auvignon et la Baïse, parties de l'éventail gascon.
- Le Gers comme point de départ, la Baïse à l'arrivée, l'Auchie et le Grand Auvignon comme moments de passage et de transition.
- Un patrimoine de qualité lié à l'eau : nombreuses fontaines, puits, résurgences, lavoirs.
- Des retenues d'eau, mares, lacs d'irrigation qui jalonnent le chemin et prennent part à la mosaïque paysagère en même temps qu'ils renseignent sur la porosité des sols.
- L'importance des lacs collinaires dans les pratiques agricoles et le paysage.

ENJEUX CLÉS

Valoriser l'eau et ses différentes formes comme un patrimoine sur l'itinéraire.

- Vallées
- Lavoirs
- Pont
- Pont de Pile
- Retenues d'eau, mares, lacs
- Fontaines
- Gué



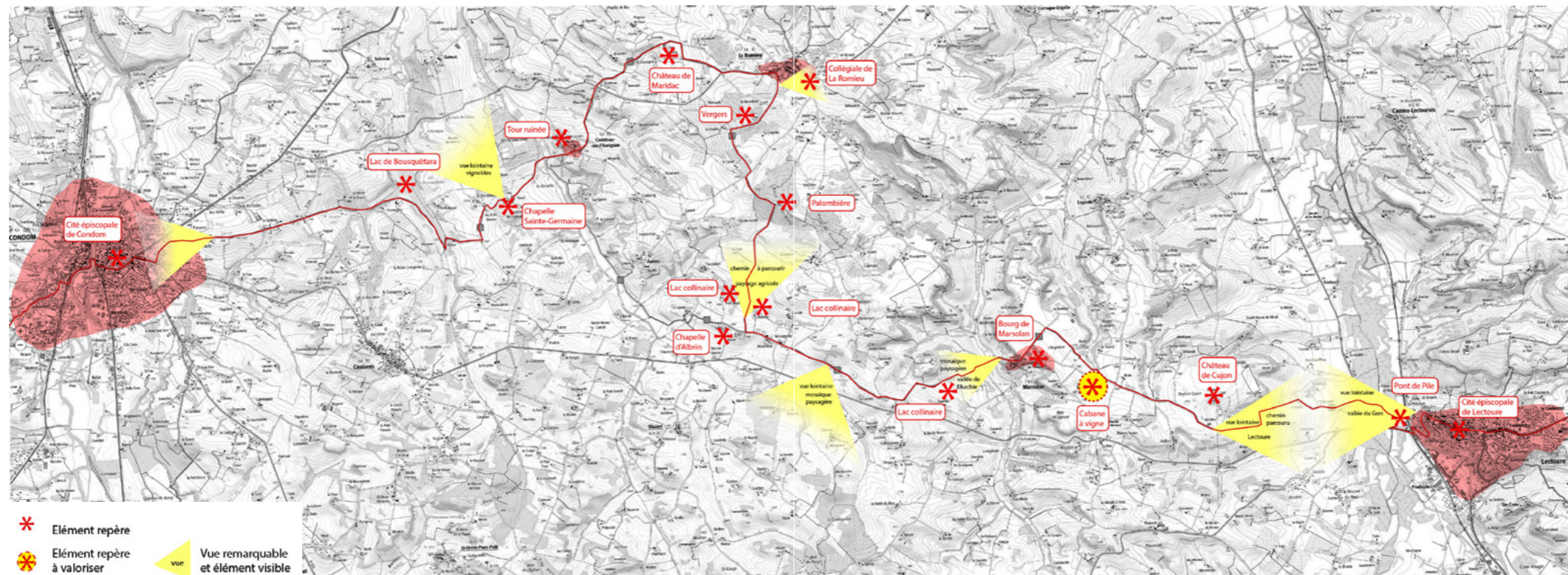
REPERES ET POINTS DE VUE

MULTIPLICITÉ DES POINTS DE VUE

- Des points de vue multiples et des changements permanents de direction du regard.
- Une alternance de vues lointaines sur les paysages traversés ou à venir (chemin de crête, plateau) et de vues resserrées sur les parcelles agricoles qui longent le chemin (fond de vallée, vallon).
- Des vues rétrospectives sur les bourgs perchés sur les points hauts.

ENJEUX CLÉS

Valoriser la multiplicité des points de vue et révéler les vues rétrospectives sur les bourgs traversés.



CHEMINS DU LIEN

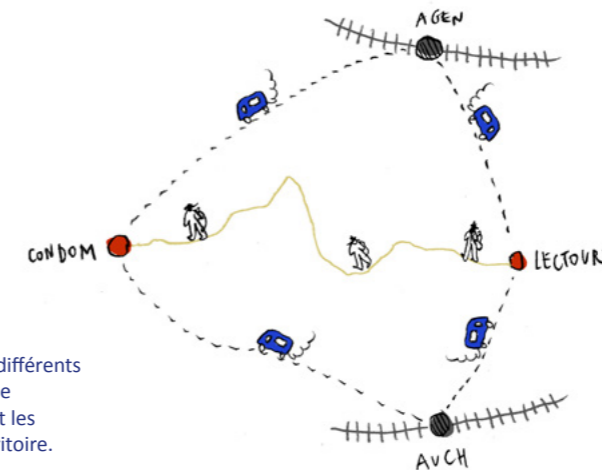
Suivre les différents usagers en identifiant les composantes de l'expérience de l'itinérance, les logiques d'itinérance et les services proposés.

CE QUI PERMET DE JOUIR DU BIEN.



IMPRESSIONS ET CONNAISSANCES

USAGES
pratiques, profils,
fréquences



RÔLE DES BOURGS ET ACCESSIBILITÉ

- Concentration des services dans les différents bourgs, qui participe de la dynamique économique et touristique et permet les rencontres avec les habitants du territoire.
- Une connexion efficace par le réseau de bus en direction des gares d'Auch ou d'Agen qui fait de ce tronçon, pour de nombreux pèlerins, soit le début soit la fin de l'itinérance.

RÔLE DES BOURGS ET FRAGILITÉ

- Un déséquilibre en termes d'offre d'hébergement : une demande importante sur Marsolan, La Romieu et Castelnau, mais une faible demande sur Lectoure et Condom.
- La dissipation progressive d'une stratégie d'évitement de La Romieu : déviation du chemin officiel pour une connexion plus directe entre Marsolan et Castelnau-sur-l'Auvignon.
- L'existence d'une solidarité intercommunale pour valoriser le passage par tous les centres-bourgs.



« À Lectoure, on indique qu'il ne faut pas éviter La Romieu ! »

UN DÉCALAGE DE POINTS DE VUE

- Un tronçon apprécié, réputé et attendu par les pèlerins, *mais* dont l'importance patrimoniale n'est pas connue à l'échelle locale.
- Des passages dans des lieux de pèlerinage de référence mondiale qui obligent à une importante considération, or « les habitants ne savent pas que ce tronçon est inscrit. »

COMPTE-RENDU ATELIER #1 : RÉCOLTE DE LA MATIÈRE À PENSER

- Une superposition des dispositifs de signalétique et un chevauchement des récits patrimoniaux qui ne facilite pas la lisibilité du Bien (Saint-Jacques, D'Artagnan, balisages privés et « sauvage »).
- La nécessité de déterminer et orienter clairement les choix de signalétique et de découverte :
 - homogénéité et cohérence du dispositif et son identité ?
 - gestion communale des dispositifs de valorisation du patrimoine ?
 - comment repenser et valoriser les tables d'orientation existantes ?
- Un enjeu autour de la question de l'échelle de pertinence et des types de contenu d'un tel dispositif : trouver un équilibre entre la singularité locale et l'uniformisation supra-locale, tout en prenant également en compte les volontés des forces vives locales, nombreuses et valeureuses.



D'ARTAGNAN LE PÈLERIN ?
SAINT-JACQUES LE MOUSQUETAIRE ?



TABLE D'ORIENTATION À LECTURE

INITIATIVES LOCALES ET DYNAMIQUE DE PROJET

- Des forces vives et des personnes ressources en nombre qui génère une dynamique locale volontaire pour prendre en charge ou mettre en place des projets de valorisation ou de préservation des paysages et du patrimoine :
 - envie de développer des chantiers participatifs comme outils pertinents pour mener ces initiatives en mettant les habitants au cœur de la démarche (petits aménagements, réhabilitation, actions de ramassage des déchets, etc.)
 - volonté de s'inspirer du modèle de l'association *1000 mains à la pâte*, dans une logique de transmission de savoir-faire.
 - idée d'instaurer et développer une dynamique de type « échanges de bons procédés » entre les territoires et les tronçons du Bien.

À Marsolan, création d'une association de valorisation du petit patrimoine avec un travail d'inventaire du patrimoine local et rural.

À La Romieu, mise en place d'un sentier de découverte des paysages karstiques.

« Ne pas oublier que nous sommes dépositaires d'un morceau mondialement connu et que nous avons donc une responsabilité qui n'est pas que locale. »



« C'est le deuxième tronçon le plus apprécié par les pèlerins. »

- La volonté de rendre les actions plus visibles et d'obtenir un appui local sur les différentes initiatives existantes ou à venir.
- L'existence de personnalités et d'associations expérimentées et bien implantées à mobiliser, à bon escient et à satiété, et considérer comme espaces et personnes ressources.

initiatives ou projets en cours

Une intervention à venir dans le cadre du programme Fenêtres sur Paysage à La Romieu, comme levier de sensibilisation et moment de partage, pour développer le volet artistique et culturel du territoire.



- Une « politique des petits pas » validée par tous les acteurs :
 - ne pas se perdre dans l'accumulation d'études et le développement de grands projets,
 - ne pas trop attendre des logiques réglementaires et administratives mais privilégier les actions concrètes, même modestes.



CONFLITS D'USAGE ET COHABITATION

- Logiques de cohabitation entre VTTistes, cavaliers, randonneurs et pèlerins.
- Nombreux échanges sur les anciens, actuels et potentiels futurs tracés du chemin, et les **répercussions en termes de pratiques, de confort de la marche et de fréquentation.**
- Existence des habituels mais non moins problématiques actes d'incivilité des randonneurs.



« Arrêter de moudre du café en permanence et ne pas sous-estimer les études déjà réalisées. »

RESEAU ET ACCUEIL SUR LE CHEMIN

UNE DIVERSITÉ DES RÉCITS

- Une signalétique Unesco à Lectoure, La Romieu et Condom.
- Une superposition des récits due à une diversité des patrimoines et des histoires (itinéraire culturel d'Artagnan notamment).
- Des dispositifs de signalétique directionnelle qui témoignent de cette superposition.
- Une signalétique vieillissante.
- Une absence de signalétique d'interprétation.



Exemple de superposition des récits à la sortie de Lectoure

ENJEUX CLÉS

Harmoniser la mise en récit, en termes de fond et de forme, autour du chemin et développer une signalétique d'interprétation de lecture des paysages traversés.



Signalétique départementale vieillissante à Marsolan



Une signalétique parfois peu mise en valeur qui porte à confusion (raccourci de Castelnaud).



Diversité des dispositifs

UN MANQUE DE HALTES

- Une concentration des haltes et des services dans les bourgs traversés, certes nombreux mais relativement distants les uns des autres.
- Un déséquilibre dans les haltes proposées dans ou à la sortie des bourgs, en termes d'aménagement et de positionnement (concentration dans certains bourgs).
- Des moments singuliers sur l'itinéraire qui mériteraient d'être valorisés par l'aménagement d'un lieu de pause.



Halte abritée dans le bourg de Marsolan

ENJEUX CLÉS

Ménager des lieux de pause et de valorisation des patrimoines entre les bourgs.



Halte aménagée (table de pique-nique et plantations) à l'entrée du bourg de Marsolan



Lieu singulier à la bifurcation vers La Romieu qui mériterait une attention particulière



Halte aménagée (table de pique-nique) à la sortie du bourg de La Romieu

EXPÉRIENCE DE LA MARCHÉ

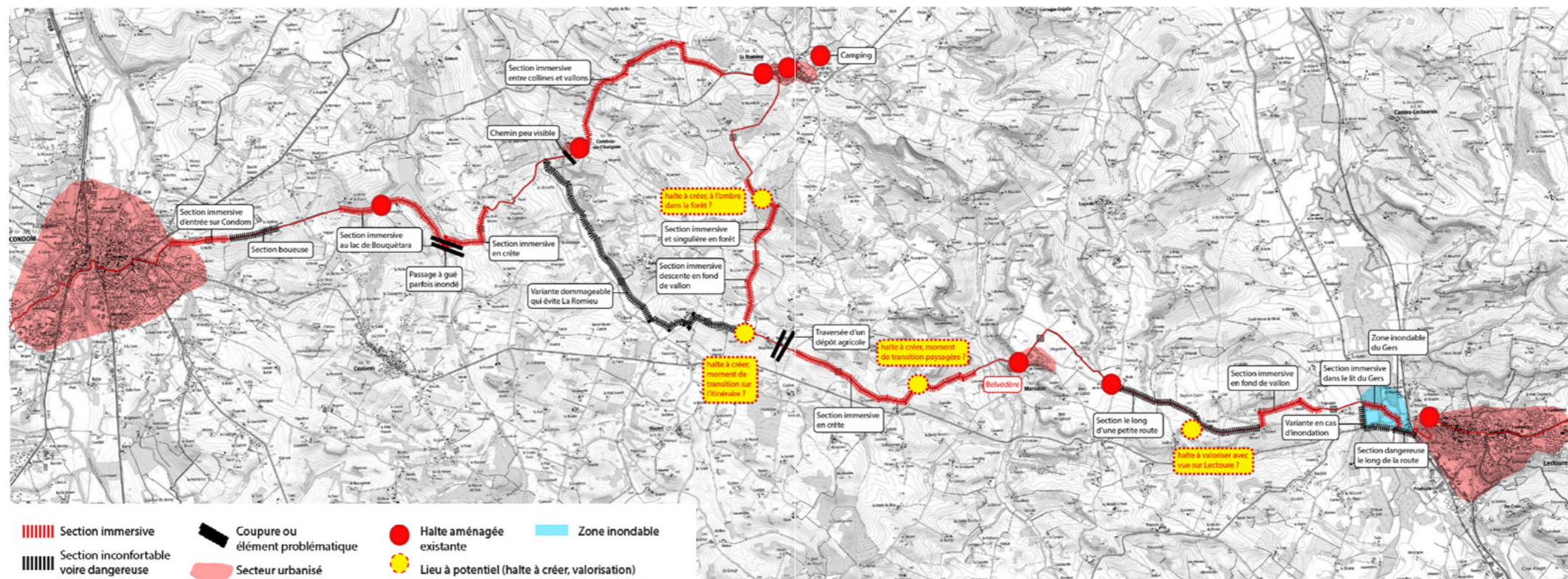
UN TRONÇON LONG ET IMMERSIF

- Un tronçon qui emprunte en grande partie des routes bitumées (49% du parcours*) et des chemins d'exploitation agricole (43% du parcours*).
- Un itinéraire assez homogène et immersif avec peu de coupures et d'entraves à la marche.
- Un tronçon conséquent de 35 km qui pousse certains cheminants à emprunter la variante de Castelnau au détriment de La Romieu.
- Des longueurs accentuées par le manque de haltes entre les bourgs.
- Des moments singuliers qui demandent à être valorisés.

ENJEUX CLÉS

Préserver et conforter le caractère immersif du tronçon notamment dans le choix des matériaux (espace public, mobilier, revêtement de sol).

Prendre en compte la longueur du tronçon et valoriser les lieux singuliers de l'itinéraire.



SOIN DU

CHEMIN

Avancer aux côtés des acteurs qui participent à la gestion, l'aménagement et l'animation des espaces traversés et perçus.

CE QUI PERMET DE PÉRENNISER LE BIEN.



COMPTE-RENDU ATELIER #1 : RÉCOLTE DE LA MATIÈRE À PENSER

IMPRESSIONS ET CONNAISSANCES

GESTION ET AMÉNAGEMENT
modalités, acteurs, projets



CENTRE BOURG DE LA ROMIEU

L'AGRICULTURE ET SES ACTEURS

- Les agriculteurs sont les principaux acteurs qui façonnent et gèrent les paysages, d'où la nécessité de les impliquer dans la réflexion.
- Une agriculture dynamique, qui tend par endroits vers le bio.



PLAGE D'ENROBÉ À MARSOLAN

LES ESPACES PUBLICS

- Constat partagé de l'importance de ne pas banaliser non plus les paysages urbains et de bourgs, qui font le charme et l'identité du tronçon au même titre que les paysages agricoles ou de nature.
- Désir d'instaurer une culture commune d'aménagement des espaces publics sur le chemin, qui passe avant tout par une sensibilisation auprès des cinq communes concernées.
- Volonté de rédiger ou de diffuser un guide des bonnes pratiques, s'appuyant sur les spécificités et les savoir-faire locaux quand ils existent.



SOLS IMPERMEABLES



STATIONNEMENT



RUJELLEMENT



SOLS PERMEABLES
PLACE DU VIVANT



MOBILIER



INFILTRATION

PRATIQUES ET MODALITÉS DE GESTION

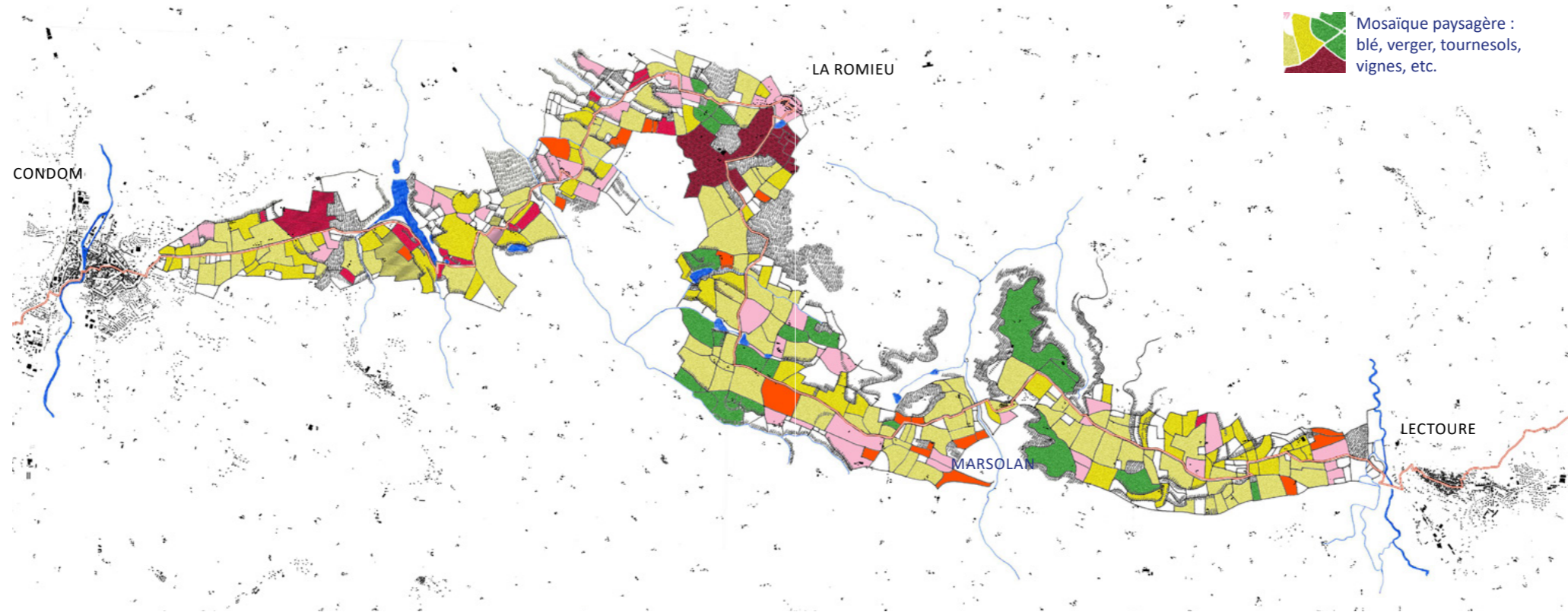
UNE MOSAÏQUE AGRICOLE

- Des agriculteurs qui façonnent le paysage.
- Une activité agricole bien implantée, avec une assez faible pression de l'urbanisation sur les terres agricoles permettant sa pérennité.
- Une diversité des cultures qui participent de la variabilité des paysages, de la mosaïque de couleurs et d'ambiances caractéristique du Gers.
- Un paysage agricole qui tend néanmoins à s'uniformiser.
- Deux dynamiques opposées qui prennent le devant sur les autres modèles :
 - une agriculture biologique qui se développe, sous la forme de petites exploitations spécialisées et parfois à haute valeur ajoutée,
 - une agriculture conventionnelle dont la taille des exploitations augmente, ce qui entraîne une diminution générale du nombre d'agriculteurs.
- Une diminution de l'élevage installé surtout sur les coteaux et les fonds de vallée, dont les terrains sont remplacés majoritairement par des parcelles de maïs (ou des peupleraies en fond de vallée).

ENJEUX CLÉS

- Impliquer les agriculteurs dans la réflexion.
- Pérenniser les paysages agricoles et intégrer les dynamiques d'évolution.

- Un recours de plus en plus important à la ressource en eau, qui pourrait venir à manquer.
- Une demande forte des agriculteurs de création de retenues d'eau servant à l'irrigation des cultures.
- Des retenues d'eau qui sont gérées soit individuellement soit collectivement. Elles se remplissent naturellement en hiver et sont utilisées toute la saison sans être remplies à nouveau.



DYNAMIQUES D'ÉVOLUTION

UN RETOUR DE L'ARBRE

- Un retour des plantations de haies en limite de parcelle le long des chemins ruraux, qui s'inscrit à rebours du remembrement qui a eu cours de manière massive sur le territoire.
- Une dynamique de replantation de haies champêtres qui ne s'accompagne pas nécessairement d'une diminution de la taille des parcelles : c'est plutôt une logique de replantation en bordure des chemins de randonnée communautaires.
- Certaines des replantations de haies d'essences locales ont été menées par l'association Arbres et Paysages 32, avec des chantiers participatifs auxquels ont notamment participé des randonneurs locaux et des VTTistes.
- Un développement, modeste pour le moment, de l'arboriculture.
- Une initiative du Conseil Général de plantation d'arbres qui jalonnent le chemin de Saint-Jacques et apportent une autre lecture du chemin (bornage, direction).



Haie récemment plantée sur le plateau ouvert



Haie récemment plantée dans la continuité des anciennes plantations



Initiative de plantation du Conseil Général



Parcelle d'arboriculture en arrière plan

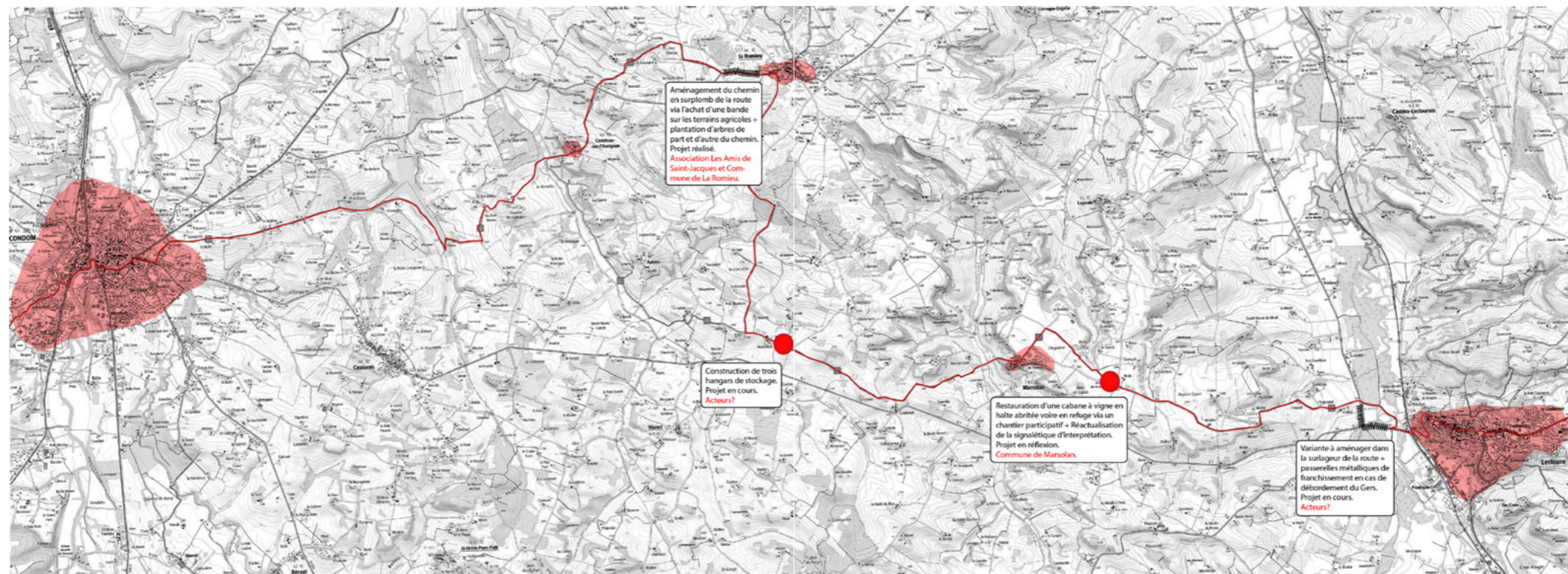


PROJETS RÉCENTS ET EN COURS

- Des projets concentrés sur et autour des bourgs de Lectoure, La Romieu et Marsolan.
- Une volonté d'impliquer les habitants dans la valorisation et l'entretien du chemin.
- Des dynamiques locales importantes à soutenir.

ENJEUX CLÉS

Travailler à l'échelle du tronçon dans la gestion et la valorisation du chemin pour une cohérence d'ensemble.



T6 CHANGEMENT DE DÉCOR
DE LECTOURE À CONDOM

CHEMINS DU BIEN

- Un tronçon caractéristique du territoire gersois.
- Un itinéraire très habité et façonné par l'agriculture.
- Un paysage agricole diversifié qui tranche avec les tronçons précédents.
- Une mosaïque de paysages.
- Des changements permanents des ambiances et des couleurs.
- Des lieux de pèlerinage de référence mondiale.

CHEMINS DU LIEN

- Un tronçon très fréquenté et réputé.
- Un itinéraire long qui se fait en deux étapes.
- Un itinéraire aménagé, bien fourni en lieux d'accueil.
- Une superposition des récits.

SOIN DU CHEMIN

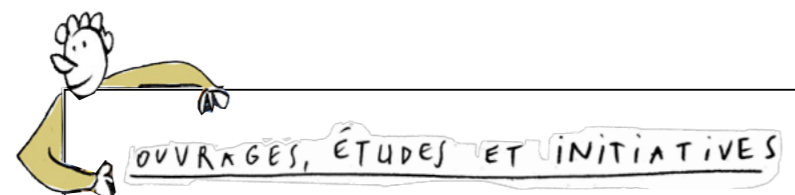
- Une agriculture dynamique et bien implantée.
- Des associations locales actives.
- Une artificialisation des paysages autour de Condom et Lectoure.

SYNTHÈSE

- Un tronçon à l'identité gersoise.
- Une diversité des paysages et des patrimoines.
- Une reconnaissance mondiale.
- Une dynamique forte à l'échelle des communes.

ENJEUX LIÉS

- Entretien de la diversité des paysages.
- Équilibre entre singularité locale et patrimoine mondial.
- Développement des initiatives locales.
- Harmonisation des récits.



ÉTUDES ET DOCUMENTS EXISTANTS

PAYSAGES :

- Fiche pratique « Ténarèze et Albret », CAUE de Midi Pyrénées, 2011
- Fiche pratique « Lomagne Gersoise », CAUE de Midi Pyrénées, 2011
- *Paysages du Gers*, Bruno Sirven, Frédéric Poulle, Laetitia Joffre, 2004, éditions du Rouergue
- Association Arbre et paysage 32, guide de plantation de haies champêtres
- CAUE du Gers
- Palette de couleur Office de tourisme

CHEMINS
FAISONS...

Dans le cadre de l'étude:
Cadrage et établissement des cahiers
de gestion locaux des sept tronçons de
sentier et de leur zone tampon.



CHEMINS FAÏSONS...



RÉCOLTE DE LA MATIÈRE À PENSER
EXPÉRIENCE DE PAYSAGE ET RAPPORT TECHNIQUE



AROUE - OSTABAT PYRÉNÉES EN VUE !

PORTRAIT



Agence française
des chemins
de Compostelle



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Chemins de Saint-Jacques-
de-Compostelle en France
inscrits sur la Liste du
patrimoine mondial en 1998

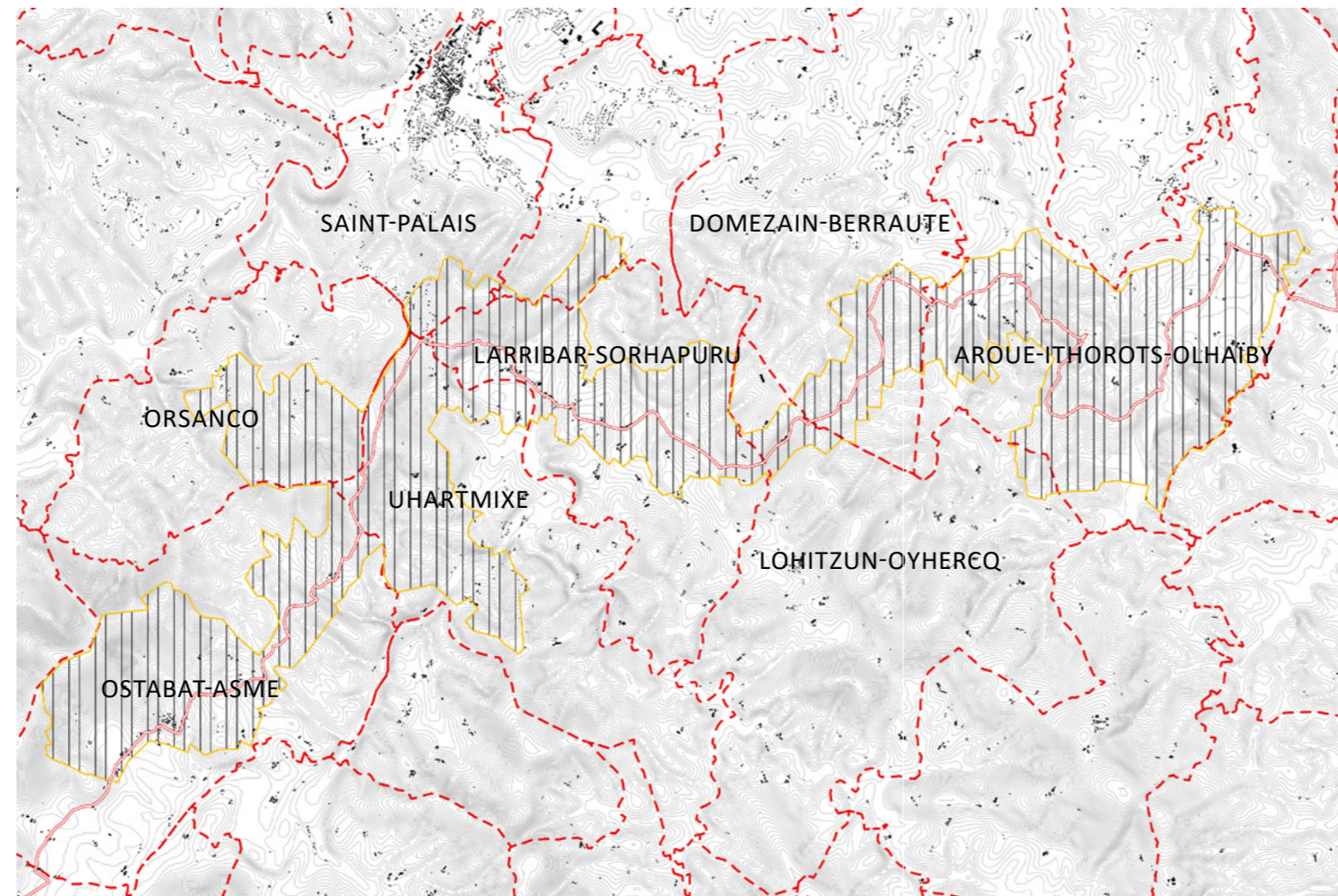


Agence française
des chemins
de Compostelle



D'AROUÉ À OSTABAT

Distance : 22 km
Temps moyen de marche : 5h30
Communauté d'Agglomération du Pays-Basque
Pyrénées-Atlantiques, Nouvelle-Aquitaine



— GR65
Zone de Sensibilité Paysagère
- - - - - Limites communales

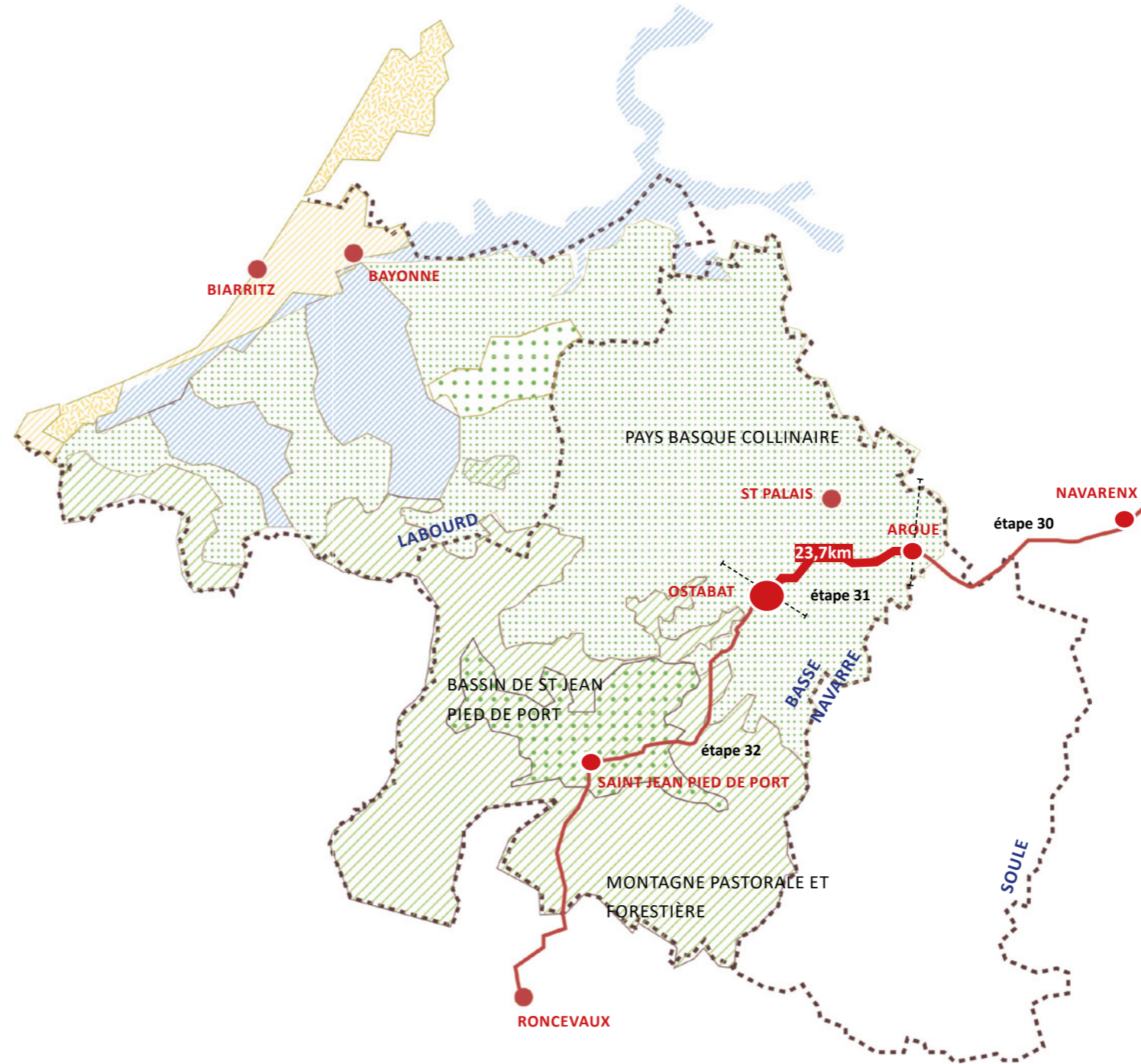
UN TRONÇON AU PIED DES PYRÉNÉES

Au sein de la Communauté d'Agglomération Pays-Basque.

Un tronçon homogène représentatif des paysages de collines du Nord du Pays Basque.

Un itinéraire qui amorce l'arrivée sur la montagne pastorale et forestière.

Un tronçon précédent l'étape phare de Saint-Jean-Pied-de-Port.



CHEMINS DU BIEN

Déambuler à la croisée des différents patrimoines présents sur et à proximité des tronçons.

**CE QUI CONSTITUE
LE BIEN DES CHEMINS.**



6

CHEMINS PATRIMONIAUX Diagnostic - Tronçon 7

COMPTE-RENDU ATELIER #1 : RÉCOLTE DE LA MATIÈRE À PENSER

IMPRESSIONS ET CONNAISSANCES

PAYSAGES
ambiances
et composantes

SÉQUENCES PAYSAGÈRES

Trois principales séquences, s'enchaînant en douceur :

- **D'Aroue à la traversée de la Bidouze** : une alternance de passages sur les crêtes dénudées et pâturées et de passages en fond de vallons boisés. La traversée de la Bidouze, à la sortie de Larribar, constitue un premier point de bascule.

- **De la Stèle de Gibraltar à la chapelle de Soyarza** : une séquence au caractère montagneux, minéral, avec toujours une forte pratique de l'agropastoralisme et des paysages majestueux. La descente sur Harambeltz, une fois passé Soyarza, constitue un second point de bascule.

- **D'Harambeltz à Ostabat** : l'agropastoralisme cède la place à l'élevage classique, les prairies prédominent et cohabitent avec les parcelles de maïs. L'arrivée sur Ostabat se fait par un chemin en creux, l'une des singularités du secteur.

Un itinéraire qui est représentatif de la culture basque, à travers ses paysages, son architecture, sa toponymie, ses formes de signalétique, etc.



LE CHEMIN BORDÉ DE PÂTURES



LA TRAVERSÉE DE LA BIDOUZE



AMBIANCE D'AGROPASTORALISME



ENTRE PÂTURAGES ET CÉRÉALES

+ Voir la carte de synthèse des paysages au centre du livret

7

COMPTE-RENDU ATELIER #1 : RÉCOLTE DE LA MATIÈRE À PENSER

MOTIFS ET CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

DES PAYSAGES MARQUÉS PAR LES PRATIQUES AGRICOLES

- Un paysage ouvert, avec une prédominance des prairies aux contours géométriques dessinés par les clôtures, qui contrastent et renforcent le relief vallonné.
- Un paysage façonné par la présence animale liée à la pratique de l'agropastoralisme, et par un bocage avec la présence importante du chêne pédonculé.
- Un paysage agricole au relief sensiblement identique sur l'ensemble du tronçon, mais qui est ponctué :
 - par une succession de lieux exceptionnels (dont le retable d'Olhaïby, la Croix de Gibraltar, la chapelle d'Harambeltz, l'ancien hôpital Saint-Antoine, le Gué de Quinquil),
 - par des points de vue incroyables et qui portent parfois très loin, « alors que l'on est quasiment en rase-motte »,
 - par la présence d'un habitat clairement identifiable, organisé autour des grandes fermes (*etxe*) qui génèrent autour d'elles des « quartiers ».



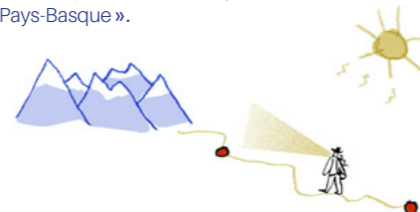
« CE SONT LES ÉLEVEURS ET LES AGRICULTEURS QUI FONT LE PAYSAGE. »



« UN PAYSAGE RURAL, AGRICOLE, VALLONNÉ, QUI EST TOUT SAUF UN PAYSAGE SAUVAGE. »

LES PYRÉNÉES EN APPROCHE

- Forte présence des Pyrénées dont les contours se dessinent de plus en plus précisément au fil du parcours.
- Un tronçon à la valeur symbolique très forte :
 - qui prépare au passage des Pyrénées et rapproche donc du but,
 - qui a la particularité d'être un lieu majeur de convergence, situé au carrefour de trois chemins jacquaires (la **stèle de Gibraltar** en constitue le repère),
 - qui est représentatif et « symbolise le Pays-Basque ».

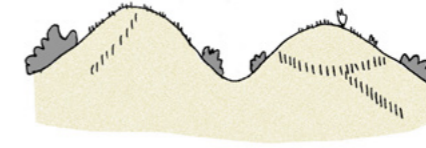


« On chemine avec le soleil en face de soi et les Pyrénées en toile de fond. »

8

UNE VARIÉTÉ DE PAYSAGES

- Un tronçon caractérisé par un relief complexe où les changements de dénivelé et de situations sont nombreux – crête, combe, fond de vallon, balcon, belvédère – et où chaque position offre des points de vue spécifiques.
- Le passage entre des sommets dénudés et des fonds boisés participe également de cette alternance entre sensation d'ouverture et de fermeture des paysages et des vues.
- Un tronçon qui se singularise aussi par une belle typologie de chemins :
 - les fameux **chemins creux**, encadrés par une végétation dense, qui font partie du patrimoine à préserver,
 - des **chemins en balcons** qui offrent des vues remarquables,
 - des **chemins de crêtes** qui sont fortement marqués par les clôtures qui les encadrent, mais qui laissent pour autant partir le regard et donnent l'impression d'être en fermé à l'air libre.



« Un paysage varié, ponctué de monuments et de respirations majestueuses. »



9

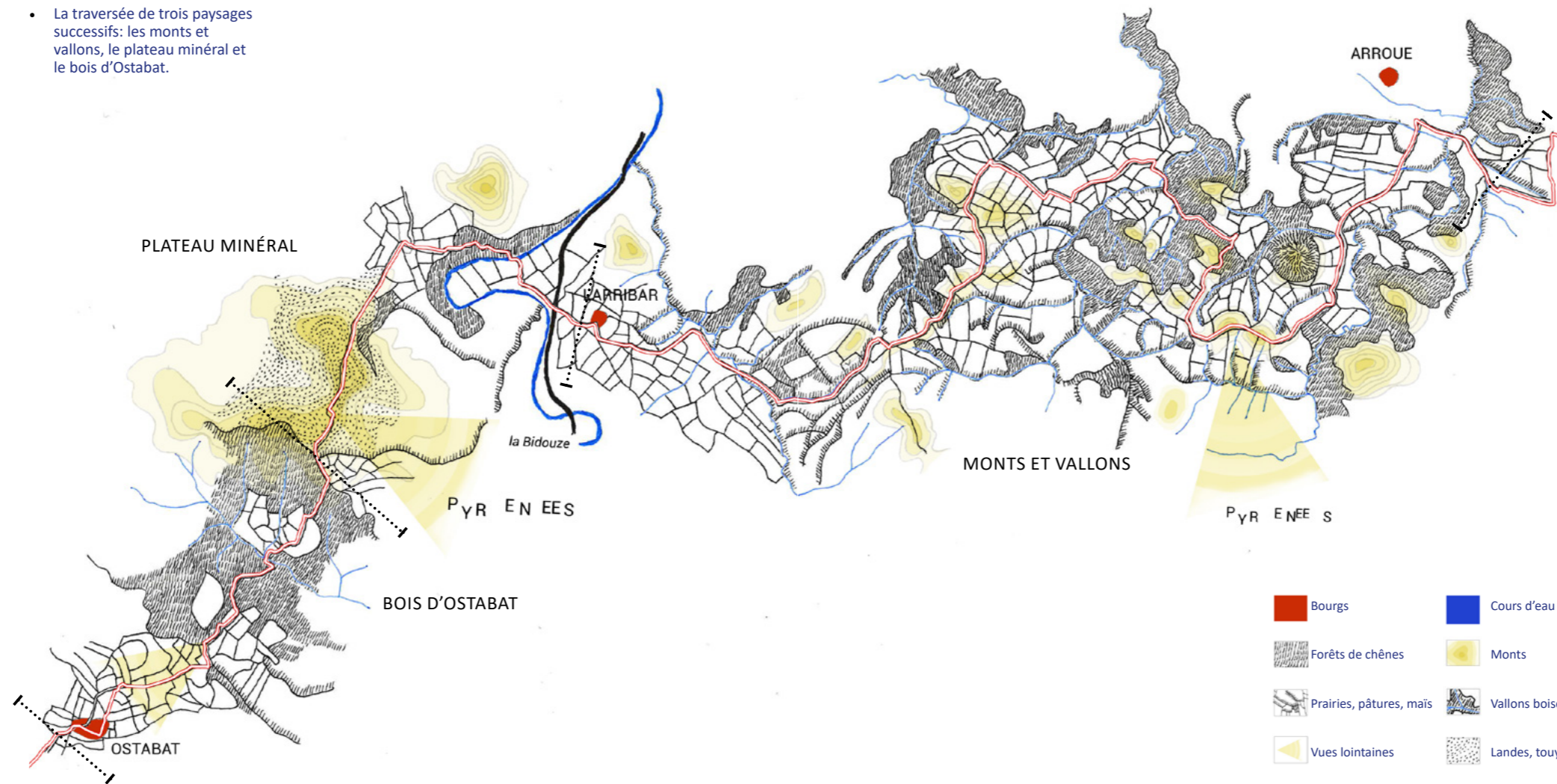
LE PATRIMOINE PAYSAGER

UNE VARIÉTÉ DES PAYSAGES

- Un paysage habité, agropastoral et bocager.
- Un tronçon qui introduit les Pyrénées.
- Un paysage vallonné.
- La traversée de trois paysages successifs: les monts et vallons, le plateau minéral et le bois d'Ostabat.

ENJEUX CLÉS

Entretien des paysages et des séquences traversées.
Maintenir les vues et les ouvertures sur le Pyrénées.



DIAGNOSTIC : EXPÉRIENCE DE PAYSAGE ET RAPPORT TECHNIQUE



Chemin de crête et prairies ouvertes



Vue lointaine sur les paysages vallonnés et bocagers



Chemin en creux dans une forêt de chênes



Combe boisée

SÉQUENCE :
MONTS ET VALLONS

- D'Aroue à Larribar.
- Une alternance de passages sur les crêtes dénudées soumises aux vents et de passage en fonds de vallons boisés.
- Un relief mouvementé qui donne à voir le paysage sous une multitude d'angles.
- Une alternance de pleins et de vides.
- Un paysage façonné par l'agropastoralisme.
- Des vues panoramiques et lointaines.
- Les *Etxe*, exemple typique d'organisation de la vie sociale traditionnelle du Pays Basque, qui habitent cette séquence.

SÉQUENCE :
LE PLATEAU MINÉRAL

- De Larribar à la chapelle d'Harambeltz en passant par celle de Soyarza.
- Un paysage au caractère montagnoux, soumis aux vents : le plateau de l'Ibarla.
- Un plateau de schiste couvert de landes et de pâtures.
- Des vues exceptionnelles sur les Pyrénées en approche.
- Une séquence qui contraste avec les paysages fertiles et bocagers de la séquence précédente.
- La chapelle de Soyarza, lieu de pèlerinage.



Ascension du plateau de schiste



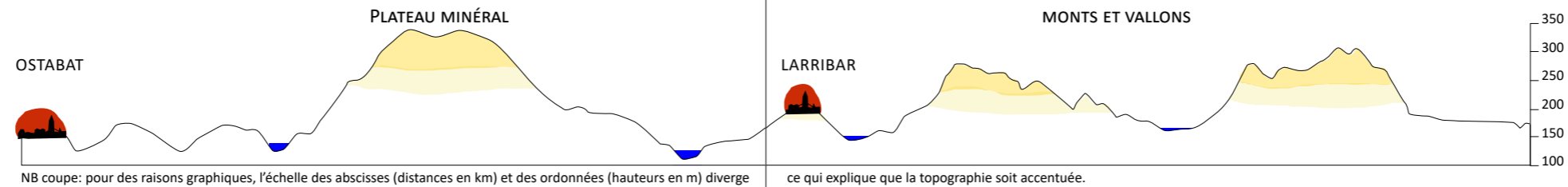
Les landes couvrent le plateau



Les Pyrénées en toile de fond



La chapelle de Soyarza



LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL

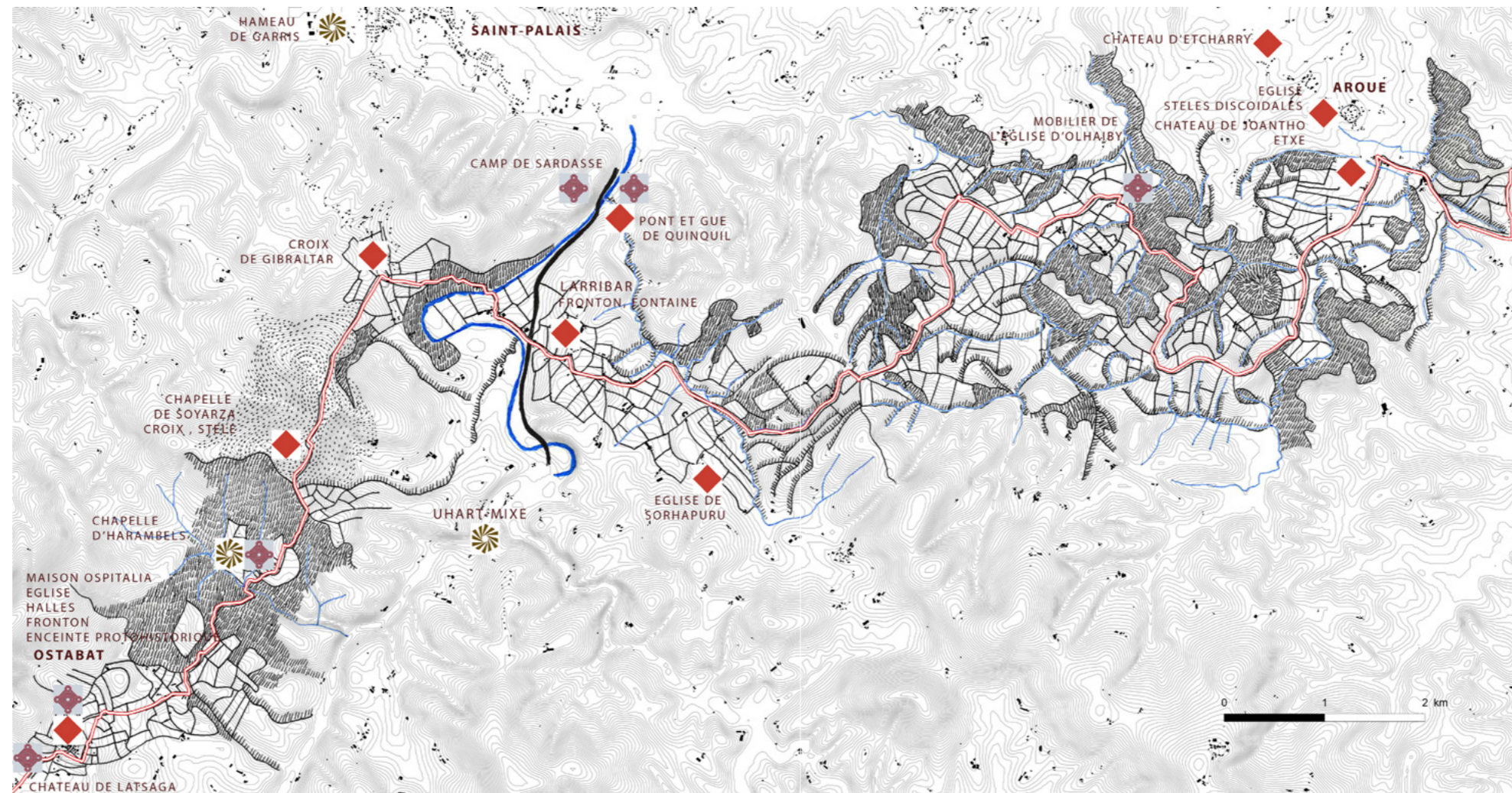
UNE TRADITION HOSPITALIÈRE

- Une diversité du patrimoine protégé non monumental, spécifique, rare et à échelle humaine.
- Des chapelles recelant des œuvres majeures de patrimoine mobilier, mais pas forcément ouvertes au public.
- Un patrimoine marqué par la tradition hospitalière.
- La convergence de plusieurs chemins jacquaires à la Stèle de Gibraltar.
- Des lieux liés au pèlerinage en dehors du chemin.
- Les Pyrénées qui préparent au passage et à l'approche du but du cheminant.

ENJEUX CLÉS

Donner à voir et valoriser le patrimoine situé en dehors du chemin.

Valoriser la tradition hospitalière caractéristique du tronçon.



DIAGNOSTIC : EXPÉRIENCE DE PAYSAGE ET RAPPORT TECHNIQUE

Le patrimoine architectural, protégé ou vernaculaire, témoignage des aspects spirituels et matériels du pèlerinage:

ITINÉRAIRE:

- Diversité du patrimoine protégé non monumental, mais rare et à échelle humaine.
- ◆ Un patrimoine lié aux traditions locales: stèles discoïdales des cimetières, fronton de pelote, typicité des Etxe, fermes familiales traditionnelles disséminées.
- ◆ Au départ d'Aroue, un patrimoine XVIIIe et XIXe s. important (église, château d'Etcharry et de Joantho).

GRÈS, PLAINES D'ARGILES, PUIS SCHISTE.

- ◆ convergence des trois chemins jacquaires au niveau de la stèle de Gibraltar
- ◆ Gué et Pont de Quinquil à proximité du chemin



Château d'Etcharry



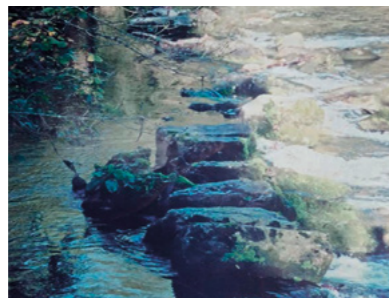
Château de Joantho



Maison d'Uhart-mixe



Chapelle de Soyarza



Gué de Quinquil



Pont de Quinquil



Croix de Soyarza



Stèle de Gibraltar

18

CHÉMINES PAÏJONS - Diagnostic - Tronçon 7

SPIRITUALITÉ:



- Chapelles recelant des œuvres majeures de patrimoine mobilier (Retable de l'Église d'Olhaiby, décor baroque de Saint-Nicolas d'Harambeltz) malheureusement parfois fermées au public.
- La valorisation du patrimoine religieux du tronçon, nécessiterait une plus large ouverture au public, car parfois privé et interdit d'accès.



Chapelle d'Olhaiby



Chapelle d'Harambeltz



Retables d'Olhaiby et d'Harambeltz

HOSPITALITÉ:



- Un patrimoine marqué par la tradition hospitalière (carrefour des trois chemins et halte préalable avant les Pyrénées).
- ◆ Le hameau d'Harambeltz illustre le dispositif hospitalier local avec d'humbles prieurés-hôpitaux, dévolus au service des pauvres, des malades, et des pèlerins.
- ◆ Le bâtiment de l'Ospitalia, élevé dans le quartier médiéval d'Irizola voué depuis le XIIe siècle à l'accueil des pèlerins. La maison Ospitalia, bien que datant du XIXe siècle, renoue avec la tradition hospitalière.



Ancien chemin pavé à l'arrivée sur Ostabat



Traversée du village d'Ostabat



Habitat vernaculaire au cœur d'Ostabat

CHÉMINES PAÏJONS - Diagnostic - Tronçon 7

19

LE PATRIMOINE LIÉ À L'EAU

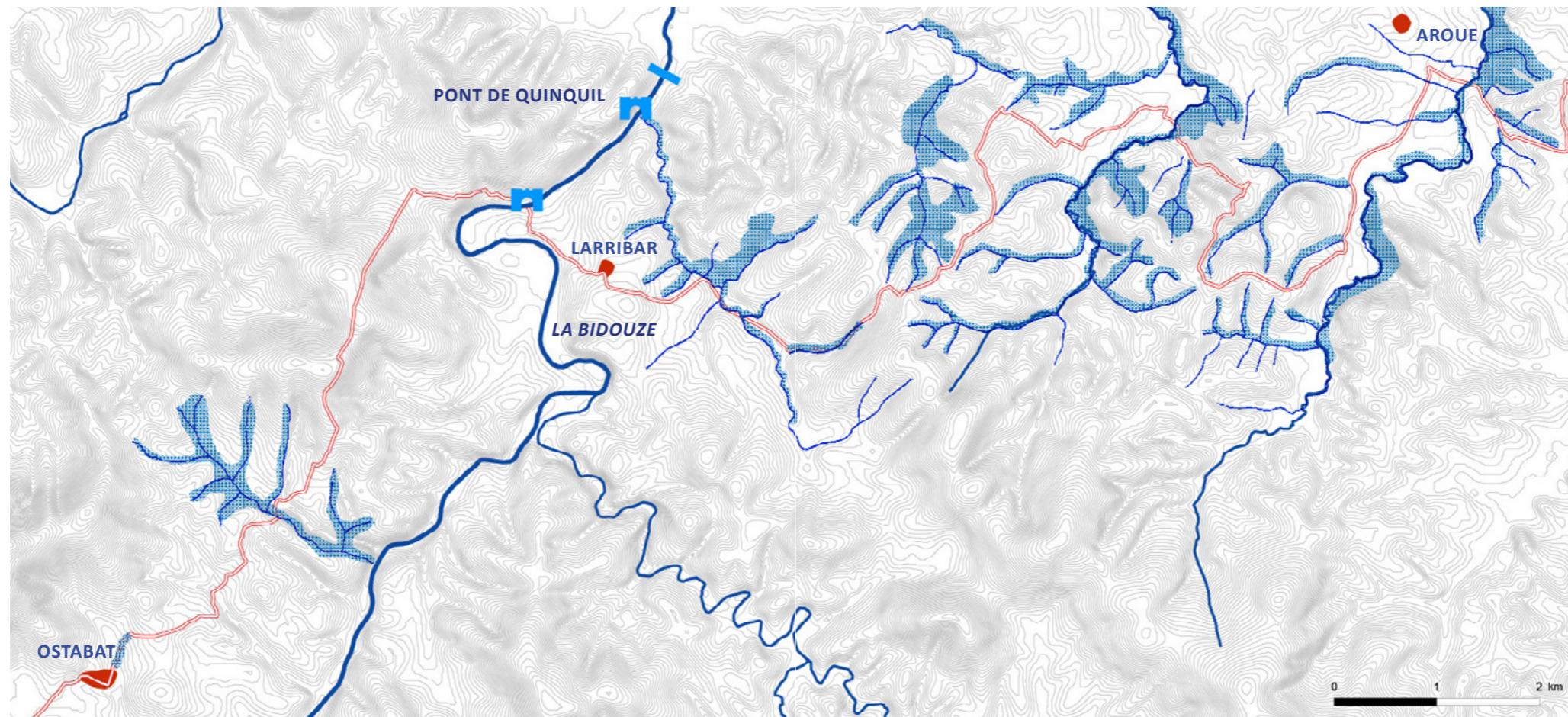
DE L'EAU SUR LE CHEMIN

- Un réseau de ruisseaux, sources et fossés boisés caractérisent l'itinérance entre Aroue et Larribar.
- La traversée de la Bidouze par un pont de pierre, qui marque le passage entre deux séquences paysagères : des monts et vallons fertiles au plateau minéral et montagneux.
- Le pont et le gué de Quinquil qui permettent de traverser la Bidouze en aval du chemin.
- L'arrivée sur Ostabat par le creux d'un talweg.

ENJEUX CLÉS

Valoriser le patrimoine lié à l'eau à travers notamment les ouvrages d'arts et les spécificités géologiques associées..

 Pont  Gué de Quinquil  Talweg boisé



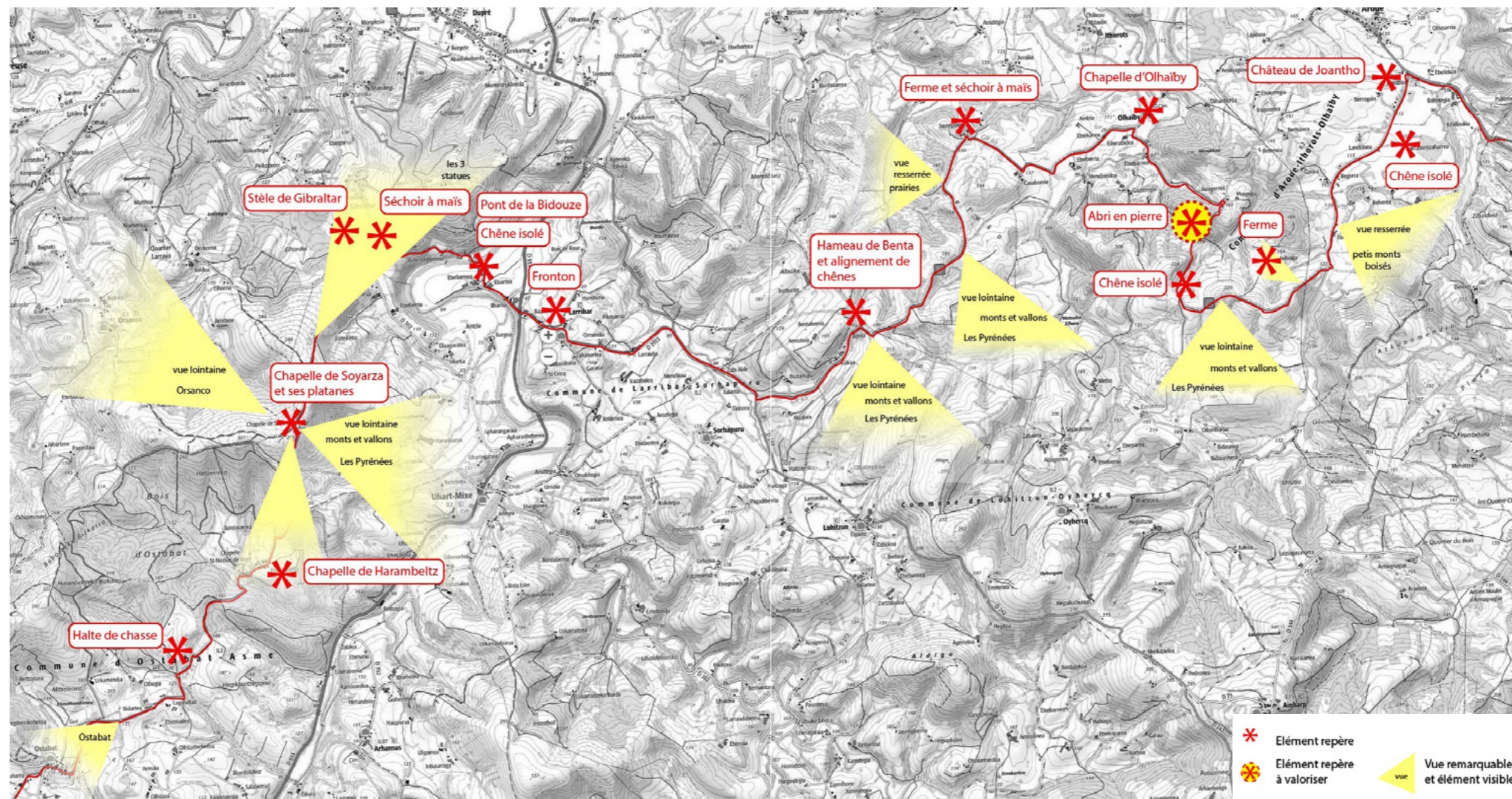
REPERES ET POINTS DE VUE

MULTIPLICITÉ DES POINTS DE VUE

- Des points de vue multiples et des changements permanents de direction du regard.
- Une alternance de vues lointaines sur les paysages traversés ou à venir (chemin de crête) et de vues resserrées sur les prairies, les touyas et les boisements (vallon, combe).
- Des vues lointaines exceptionnelles sur le paysage vallonné, bocager, et sur les Pyrénées en approche.
- Des éléments repères variés tout au long du chemin: chêne, fronton, chapelle, stèle, etc, qui témoignent de la diversité des patrimoines et des pratiques agricoles.
- Un soin particulier à apporter aux premiers plans qui jouent un rôle majeur dans l'appréciation des paysages, proches comme lointains.

ENJEUX CLÉS

Relever et hiérarchiser les points de vue à valoriser et à préserver.
Valoriser la diversité des éléments repères sur le chemin.



**IMPRESSIONS
ET CONNAISSANCES**

USAGES
pratiques, profils,
fréquences

CHEMINS
DU LIEN

Suivre les différents usagers en identifiant les composantes de l'expérience de l'itinérance, les logiques d'itinérance et les services proposés.

**CE QUI PERMET
DE JOUIR DU BIEN.**



LA SITUATION SINGULIÈRE DU TRONÇON BASQUE

- Un enjeu d'augmentation importante de la fréquentation à partir de cette jonction, liée à la convergence des trois chemins jacquaires, marquée par la stèle de Gibraltar, symbole et repère majeur.
- Un grande fréquentation également en lien avec le déploiement d'un faisceau de chemins et de variantes locales à partir du chemin de Saint-Jacques.
- La proximité de la ville de Bayonne – haut-lieu basque de la thématique jacquaire – et de sa gare qui en fait un point de départ et d'arrivée important. Un hébergement pour pèlerins vient par ailleurs d'y être inauguré.

**SERVICES, INITIATIVES LOCALES
ET PROJETS DE VALORISATION**

- Un itinéraire marqué par de potentielles fortes chaleurs et un manque de points d'eau.
- L'Espace *Chemins Bideak*, à Saint-Palais, qui offre une halte de paix, d'art et de connaissance au croisement des trois principales voies du Chemin de Saint-Jacques.
- Une signalétique récente UNESCO, et la mise en place d'une charte départementale, déclinée sur tous les GR du Pays-Basque depuis plusieurs années.
- Des initiatives locales à valoriser et articuler intelligemment autour de la thématique du paysage :

Le projet Ostavals, porté par la commune d'Ostabat et la CA Pays Basque, autour notamment des paysages nourriciers – thématique « du paysage à l'assiette » – qui constitue une opportunité pour présenter et faire le lien avec le Bien Unesco.

initiatives ou projets en cours



La démarche de plantation d'arbres fruitiers d'espèces locales par l'association des Amis de Saint-Jacques des Pyrénées Atlantiques.

initiatives ou projets en cours



RESEAU ET ACCUEIL SUR LE CHEMIN

UN MANQUE DE HALTES

- Une importante fréquentation liée à la proximité de Saint-Jean-Pied-de-Port.
- Des haltes concentrées dans les bourgs.
- Un manque de lieux de pause et de haltes aménagées sur l'ensemble de cet itinéraire relativement long.
- Un chemin souvent entre deux clôtures linéaires qui forment un « couloir » où il est parfois difficile d'aménager des lieux de pause sur les bas-côtés.



Halte de Larribar

UNE MISE EN RÉCIT

- Une signalétique directionnelle très hétéroclite due à une multitude de boucles locales qui croisent le chemin.
- Une absence de transmission de la culture basque, notamment au travers d'une signalétique d'interprétation: *etxe*, langue, tradition, etc.



Une largeur de chemin qui laisse peu de place aux pauses



Signalétique discrète



Accumulation de signalétique directionnelle

26

EXPÉRIENCE DE LA MARCHÉ

VERS UN TRONÇON IMMERSIF

- Un itinéraire qui emprunte beaucoup de routes, voies communales, chemins ruraux bitumés et parfois non sécurisés (48% du parcours, cf Étude Bailly-Leblanc 2015).
- Des séquences dangereuses le long de départementales.
- De nombreuses sections en enrobé peu confortables pour le cheminant.
- Des traversées de secteurs urbains à soigner.
- Des sections où l'eau ravine sur le chemin peu praticable pour les cheminants. Il apparaît que la question cruciale est davantage celle de la gestion de l'eau plutôt que celle du revêtement du chemin : mieux gérer l'eau (écoulement, infiltration, etc.) permet de conserver des chemins existants en les rendant praticables.



Le long de la D242, section non sécurisée avant Larribar



Section en enrobé noir qui contraste avec le paysage proche des toudas



Section où l'eau ravine



Section en enrobé fermée par des haies de toudas

27

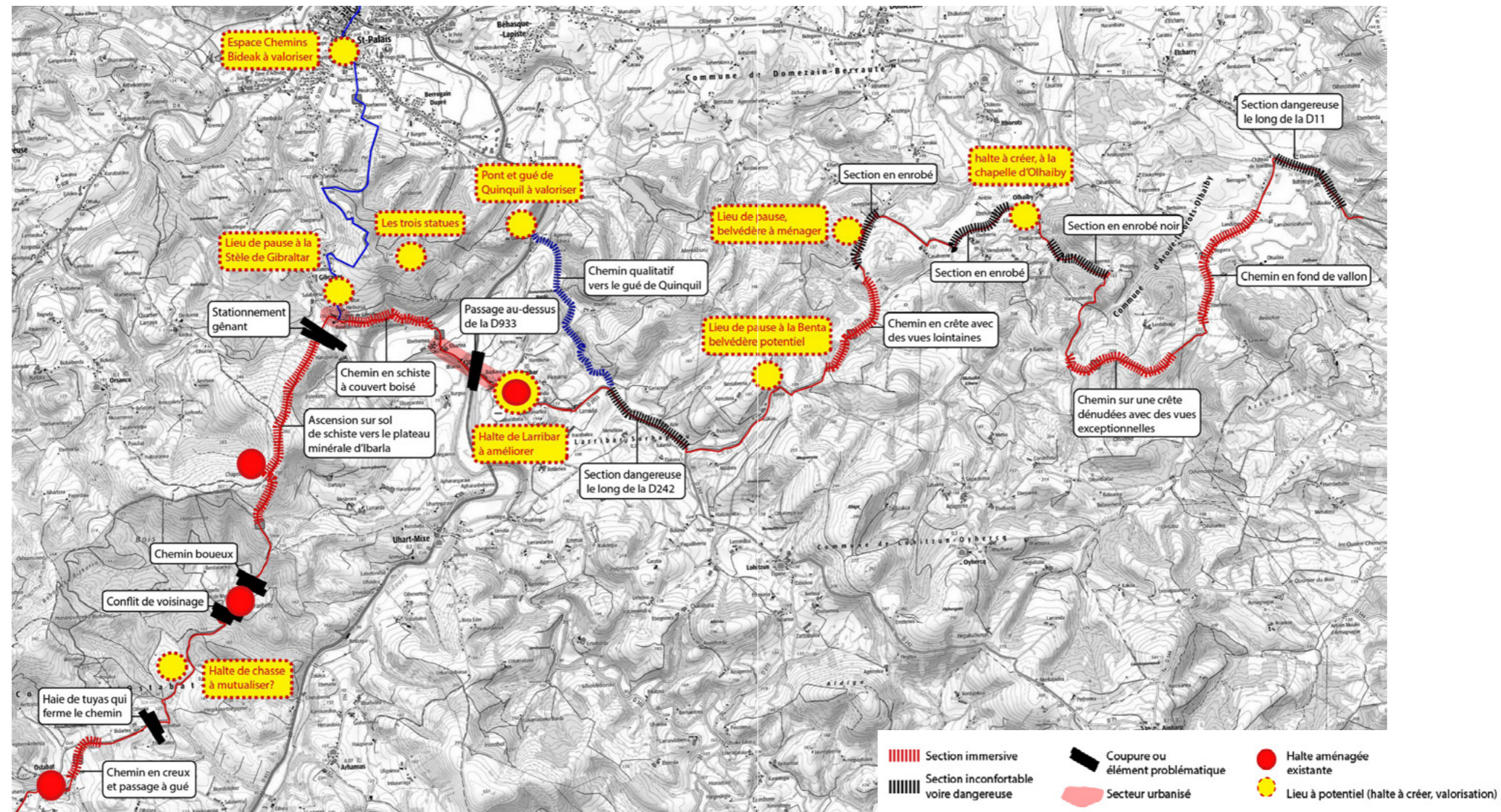
DIAGNOSTIC : EXPÉRIENCE DE PAYSAGE ET RAPPORT TECHNIQUE

- Néanmoins peu de coupures urbaines sur l'ensemble du parcours.
- Des espaces publics de bourg à valoriser sur le chemin.
- Des moments singuliers à valoriser via le ménagement de lieux de pause (belvédères, carrefours, etc), qui pourraient palier au manque de haltes sur le tronçon.
- Un enjeu autour de la valorisation du gué de Quinquil, comme variante du chemin.
- Des villages pour effectuer des relais (stationnement, informations, services) et un patrimoine vernaculaire et paysager pour favoriser des lieux de pause et de rencontre.
- De nombreux points d'intérêt à proximité du chemin.

ENJEUX CLÉS

Conforter et à prendre en compte le caractère immersif du tronçon dans le ménagement du chemin.

Valoriser les lieux singuliers qui jalonnent le chemin par le ménagement de lieux de pause qualitatifs.



28

CHÉMINES PAÏJONS - Diagnostic - Tronçon 7

CHÉMINES PAÏJONS - Diagnostic - Tronçon 7

29

SOIN DU
CHEMIN

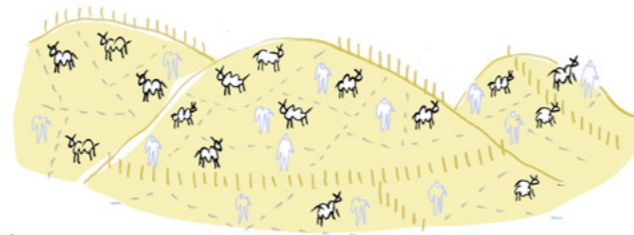
Avancer aux côtés des acteurs qui participent à la gestion, l'aménagement et l'animation des espaces traversés et perçus.

**CE QUI PERMET
DE PÉRENNISER LE BIEN.**



**IMPRESSIONS
ET CONNAISSANCES**

GESTION ET
AMÉNAGEMENT
modalités, acteurs,
projets



DES ACTEURS CLÉS À SOLLICITER

- Concernant les zones d'estive, la gestion est collective mais il existe une multitude de propriétaires terriens.
- Importance d'inclure ces acteurs – ainsi que la Chambre d'agriculture – dans la réflexion sur la gestion et l'évolution des paysages dont ils sont les principaux garants.
- Rôle également important des propriétaires riverains du chemin.
- Concernant, enfin, la valorisation du patrimoine religieux du tronçon, suggestion de pouvoir accéder à l'intérieur de certains édifices religieux, qui sont privés et actuellement interdits au pèlerin.



AMÉNAGEMENTS ET RÉGLEMENTATION

- Réflexion sur l'intégration paysagère et architecturale des grands bâtiments agricoles, notamment dans le choix des matériaux et des logiques d'implantation.
- Volonté de connaître les possibilités de subventions et d'accompagnement.

La Communauté d'Agglomération du Pays Basque va se doter d'outils de réglementation :

initiatives
ou projets
en cours

- la future charte du PNR Montagne Basque,
- deux futurs PLUi,
- un RLPi (Règlement Local de Publicité Intercommunal).



LOGIQUES D'INTÉGRATION DES BÂTIMENTS

- Besoin d'élaborer une réflexion sur une signalétique qualitative, efficace et légale notamment pour indiquer les services destinés aux pèlerins.
- Un débat autour du gué de Quinquil et le souhait de (re)valorisation cet élément essentiel de l'itinéraire historique du chemin de Saint-Jacques :
 - en faire une variante du chemin,
 - développer un projet de restauration,
 - proposer un dispositif pour évoquer l'histoire de ce lieu,
 - etc.



RELIER LE CHEMIN AU RESTE DU TERRITOIRE ?

- Volonté d'utiliser le dispositif de signalétique pour indiquer des éléments de patrimoine situés non sur le chemin mais à proximité, ce qui permettrait à la fois d'en faire profiter le plus grand nombre sans pour autant modifier le tracé de l'itinéraire.
- Des portions du tronçon qui constituent également des lieux de promenade des habitants et randonneurs occasionnels, ce qui peut entraîner des problématiques en termes de stationnement, ce qui est le cas, par exemple, au départ du chemin qui mène à la chapelle de Soyarza.



VOISINAGE HEUREUX HOMME ET ANIMAL



MARQUEURS DE LA FORTE PRÉSENCE AGRICOLE

PRATIQUES ET MODALITÉS DE GESTION

UNE GESTION AGROPASTORALE

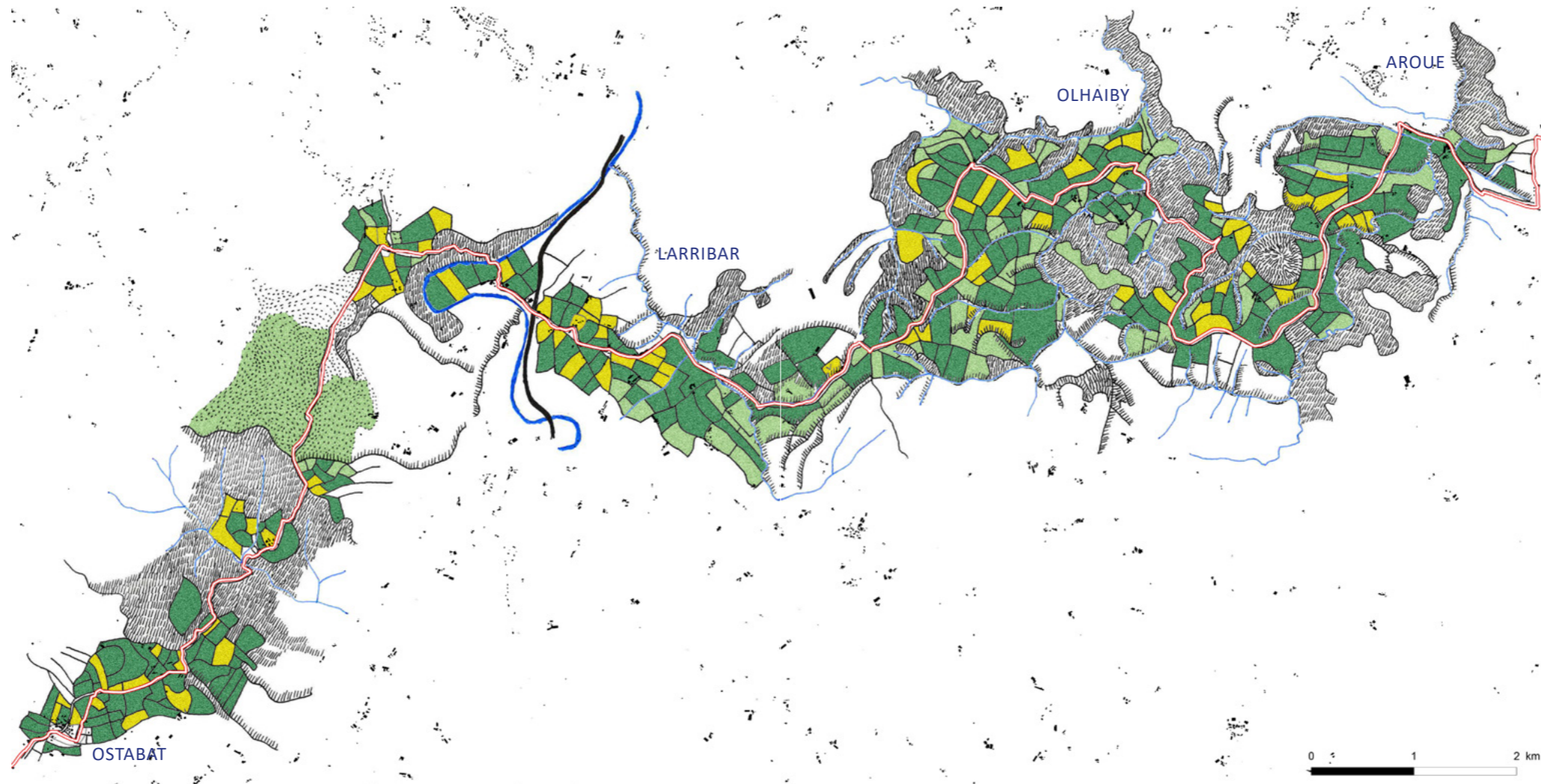
- Un tronçon façonné par la pratique agropastorale qui maintient les paysages ouverts.
- Une gestion pastorale collective bien implantée.
- Une multitude de propriétaires terriens.
- Une pratique de l'écobuage encore très présente, en lien notamment avec l'accès difficile de certaines parcelles en forte pente.
- Plusieurs parcelles en déprise, avec la diminution du nombre d'éleveurs, engendrant une fermeture des paysages.

ENJEUX CLÉS

Maintenir les paysages ouverts, qui sont un des marqueurs du Pays Basque.

Prendre en compte les dynamiques actuelles d'évolution des pratiques agricoles.

- Prairies permanentes
- Surfaces pastorales
- Maïs, céréales



LES PRAIRIES PÂTURÉES

- Entretien : pâturage extensif et régulier qui permet un maintien de la parcelle en l'état d'une année à l'autre, avec broyage des refus en fin de saison.
- Si absence d'entretien (aucun animal ne pâture) : apparition progressive d'une friche, friche armée puis d'un boisement. Peut-être causé par la disparition d'une exploitation et donc l'absence de pâturage sur une durée plus ou moins longue.

LES PRAIRIES DE FAUCHE

- Entretien : fauche en fin de saison
- Si absence d'entretien (dénivelé important qui empêche la mécanisation de la fauche) : apparition progressive d'une friche, friche armée puis boisement.

Évolution possible : agroforesterie avec plantations d'arbres sur les parcelles :

- apport d'ombre et d'humidité bénéfiques au terrain, limitation du risque d'incendie, etc.
- diversification de la production en misant sur une diversité des essences plantées (fruits, bois, etc.),
- un nouveau paysage qui se crée, avec des masses boisées et des vues qui se referment,
- possibilité de réintroduire le chêne tauzin.



Prairies pâturées

CHÉMINES PAÏSANS - Diagnostic - Tronçon 7

LES LANDES À TOUYAS

- Ce sont des terrains plus pentus, moins accessibles avec les machines, ou éloignés de l'exploitation. Ces landes sont composées en grande majorité de fougères, on parle alors de fougèraie, et le pâturage extensif n'y est pas pratiqué.
- Entretien : pâturage extensif et régulier. Maintien de la parcelle en l'état avec, en fin de saison, broyage ou écobuage de la parcelle (pratique utilisée en fonction de différents paramètres).
- Si absence d'entretien (les troupeaux ne montent pas dans les estives, ou trop peu) : apparition progressive d'une friche, friche armée puis boisement. L'écobuage et le broyage ne sont alors plus possibles car trop dangereux pour l'un et compliqué pour l'autre.

ENJEUX CLÉS

Favoriser le retour de l'élevage et des troupeaux dans les estives pour maintenir les milieux ouverts.

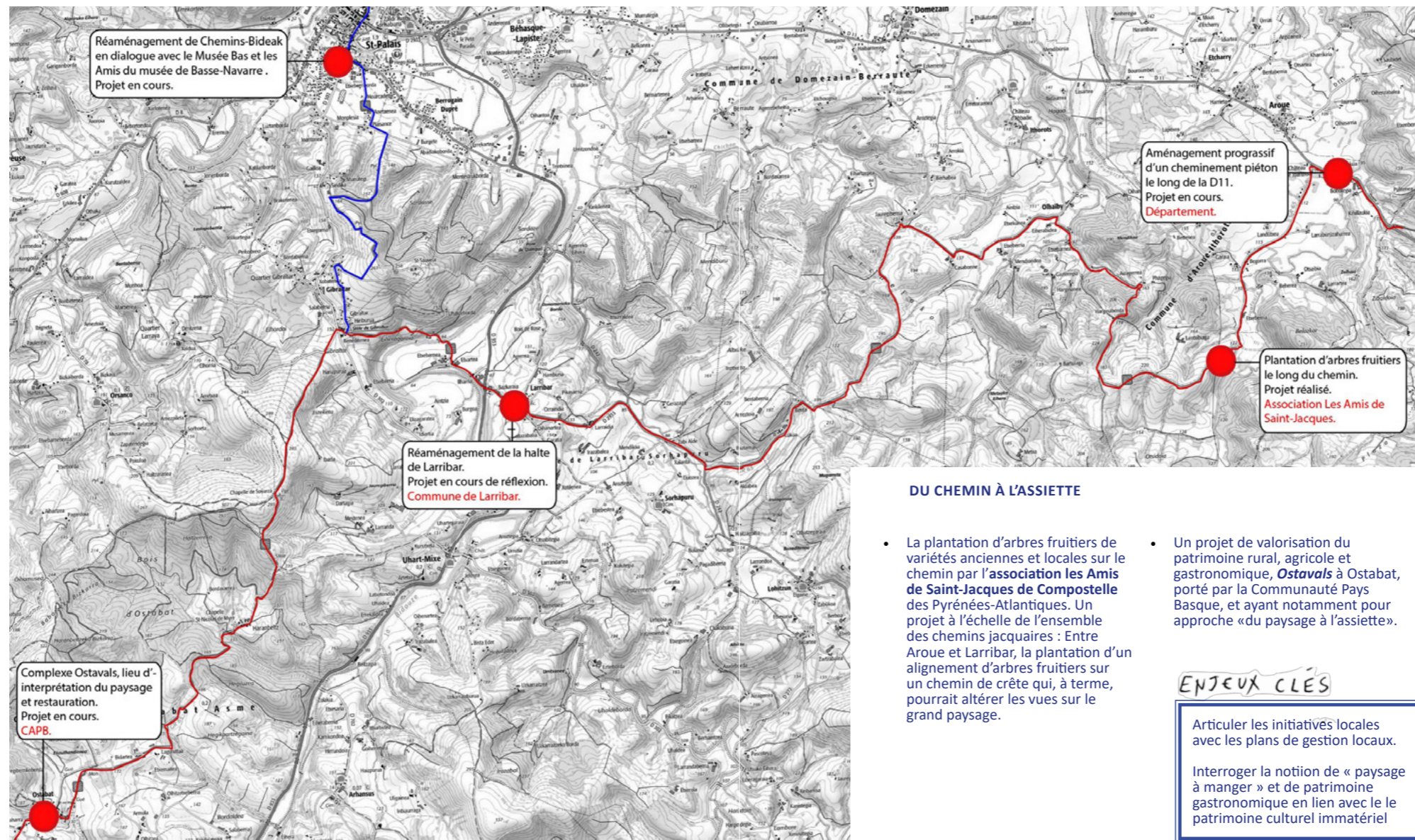
Réfléchir aux différentes modalités de gestion et modes d'intervention.



Landes à touyas

CHÉMINES PAÏSANS - Diagnostic - Tronçon 7

PROJETS RÉCENTS ET EN COURS



DU CHEMIN À L'ASSIETTE

- La plantation d'arbres fruitiers de variétés anciennes et locales sur le chemin par l'association **les Amis de Saint-Jacques de Compostelle** des Pyrénées-Atlantiques. Un projet à l'échelle de l'ensemble des chemins jacquaires : Entre Aroue et Larribar, la plantation d'un alignement d'arbres fruitiers sur un chemin de crête qui, à terme, pourrait altérer les vues sur le grand paysage.
- Un projet de valorisation du patrimoine rural, agricole et gastronomique, **Ostavals** à Ostabat, porté par la Communauté Pays Basque, et ayant notamment pour approche « du paysage à l'assiette ».

ENJEUX CLÉS

Articuler les initiatives locales avec les plans de gestion locaux.

Interroger la notion de « paysage à manger » et de patrimoine gastronomique en lien avec le patrimoine culturel immatériel

SYNTHÈSE



PYRÉNÉES EN VUE! DE AROUE À OSTABAT

CHEMINS DU BIEN

- Un paysage agropastoral et bocager.
- Un tronçon à forte valeur symbolique et qui introduit les Pyrénées.
- Un itinéraire représentatif des paysages basques.
- Des édifices religieux remarquables et emblématiques du pèlerinage jacquaire.

CHEMINS DU LIEN

- Un tronçon à la convergence de plusieurs chemins jacquaires.
- Un faisceau de chemins et de variantes locales.
- Un itinéraire peu fourni en haltes et lieux d'accueil.
- Une multitude de récits et peu de transmission du caractère Unesco.

SOIN DU CHEMIN

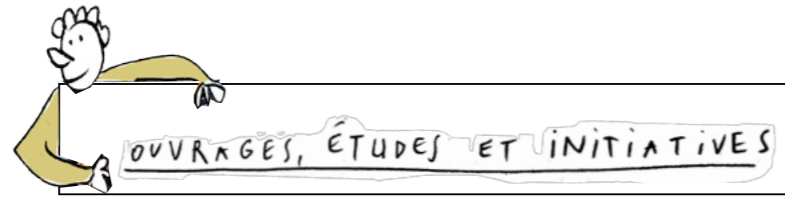
- Une pratique agropastorale bien implantée.
- Une gestion collective des estives.
- Des initiatives locales à l'échelle du territoire du Pays Basque.

SYNTHÈSE

- Un tronçon symbolique.
- Une identité basque.
- Des pratiques agricoles bien implantées qui maintiennent les paysages ouverts.
- Une dynamique forte à l'échelle du territoire.

ENJEUX LIÉS

- Entretien des paysages bocagers et agropastorales caractéristiques.
- Implication des agriculteurs – façonneurs de paysage – dans la réflexion.
- Soutien et continuité des dynamiques en place de valorisation et d'animation du Chemin et ses patrimoines.



ÉTUDES ET DOCUMENTS EXISTANTS

PAYSAGES ET ARCHITECTURES :

- *Rencontre avec le Pays-Basque.*
Expériences de guides-enquêtes par les regards et les pratiques locales, séminaire sous la direction d Cyrille Marlin et Rémi Bercovitz, 2017
- Article « Le tronçon Aroue - Ostabat-Asme », Bertrand Saint-Macary, Bulletin du Musée Basque, n°191, 2018
- Architectures souletines. Cahier de recommandations, CAUE des Pyrénées Atlantiques, 2003
- Livrets Maisons de Pays, CAUE 64, date inconnue (disponible en ligne)
- Atlas des paysages du Pays Basque ?

- CAUE des Pyrénées Atlantiques

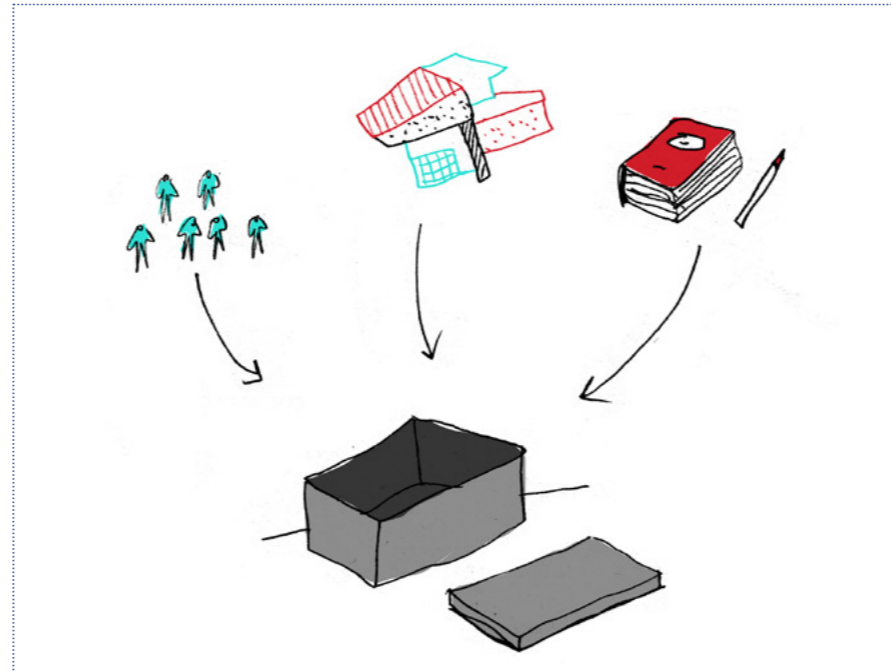
CHEMINS
FAISONS...

Dans le cadre de l'étude:
Cadrage et établissement des cahiers
de gestion locaux des sept tronçons de
sentier et de leur zone tampon.

CHEMINS FAISONS...



PROGRAMME D'ACTION



BOÎTES À OUTILS RÉGLEMENTAIRES



TABLE DES MATIÈRES

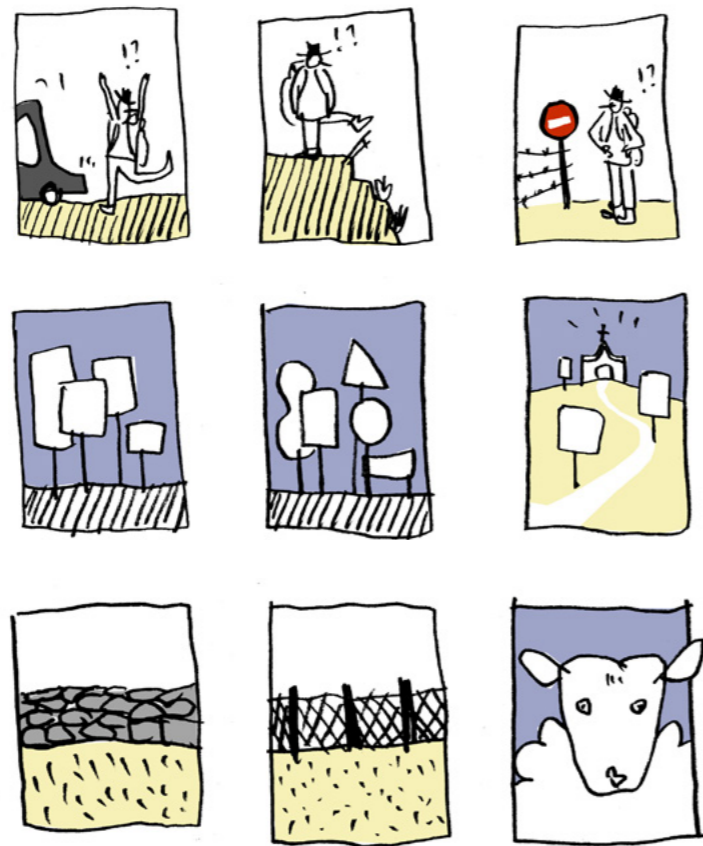


TABLE DES MATIÈRES

**BOÎTE À OUTILS
RÈGLEMENTAIRE (1)**

OUTILS TECHNIQUES
POUR PRÉSERVER ET CONFORTER
LES RICHESSES PATRIMONIALES
DES TRONÇONS

CATÉGORIE	THÉMATIQUE	OBJECTIFS	OUTIL	DESCRIPTION	CODE et/ou ADMINISTRATION et/ou ORGANISME DE RÉFÉRENCE	INTERÊTS ET LIMITES	EXEMPLE D'APPLICATION / RESSOURCES DOCUMENTAIRES
LA PÉRENNISATION DU CHEMIN ET SES ABORDS	LE TRACÉ DU CHEMIN	Pérenniser l'existence d'un chemin inscrit et doté d'enjeux patrimoniaux forts. Limiter toute modification du tracé. (voir aussi fiche transversale "protocole / déterminer la zone tampon sur chacun des sept tronçons").	Inscription du tracé au Plan Départemental des Itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR)	Protège juridiquement les itinéraires empruntant des chemins ruraux par imposition du maintien ou du rétablissement de leur continuité. L'objectif de la loi instaurant le PDIPR est de favoriser la découverte des sites naturels et des paysages ruraux puis de développer les modes de randonnée non motorisée en assurant la continuité des itinéraires et la conservation des chemins ruraux. Outre la randonnée pédestre, le PDIPR est également ouvert aux randonnées équestres et vttistes.	> Code de l'Environnement > Département	Un outil applicable aux chemins ruraux mais pas aux portions sur des propriétés privées. Cette inscription est indispensable pour pérenniser le tracé, mais elle n'est de fait pas suffisante.	<u>Exemple de situations sur les tronçons :</u> T6 : le Département du Gers a décidé, en 1986, d'y inscrire les chemins de Saint-Jacques. https://data.gers.fr/explore/dataset/itineraires-de-randonnee-inscrits-au-plan-departemental-des-itineraires-de-promenade/information <u>Ressources :</u> Site internet (Ministère chargé des Sports): https://www.sportsdenature.gouv.fr/publications/outils-mobilisables-pour-pereenniser-acces-lieux-de-pratique/pdipr
			Inscription du tracé du chemin et de sa ZSP dans les documents réglementaires	Mentionner et faire apparaître le tracé et le périmètre de la ZSP dans les documents d'aménagement et de développement local (PLUI / SCoT / Charte PNR) : - sur les différents documents et supports cartographiques, - dans les différents textes et rapports de présentation.	> EPCI > Communautés de Communes > Communes	Intégrer le tronçon et sa zone de sensibilité paysagère dans les documents d'urbanisme de façon à la rendre visible et connue de tous. Ne constitue pas un outil réglementaire en tant que tel mais permet de bien identifier et faire valoir les enjeux et responsabilités liés à la présence du tronçon inscrit. (voir "boîte à outils" PLUI)	
			Stabilisation du tracé auprès de la Fédération Française de Randonnée Pédestre (FFRP)	Critères et procédure d'homologation Fédération Française de Randonnée Pédestre.	> FFRP	Fixe des règles communes à l'ensemble des tronçons.	<u>Ressources :</u> Guide PDF : "guide d'homologation d'un itinéraire en GR ou GR de Pays" (FFRP, 2015)
		OUTIL SENSIBILISATION Veille foncière	Permet de connaître au plus vite les projets de vente de biens sur le territoire, de disposer d'indicateurs de suivi et d'analyse des dynamiques foncières locales.	> Communautés de Communes > PNR	Permet de connaître et d'anticiper sur les besoins et sur les constructions à venir autour du Chemin et veiller ainsi à sa pérennisation. Peut également être appliqué dans le cadre de la volonté de préserver un point de vue.	<u>Exemple de situations sur les tronçons :</u> T1 : Atlas des besoins et des consommations foncières (http://aubrac.vivantes.fr) <u>Ressources :</u> > FICHES CEREMA : http://outil2amenagement.cerema.fr/connaître-le-foncier-r322.html > SITE : http://www.vigifoncier.fr/ (service d'information en ligne proposé par les SAFER)	
		Convention de passage	Convention signée entre un propriétaire privé et la commune concernée pour permettre le passage du Chemin sur un terrain privé pour une durée indéterminée.	> Commune > Propriétaire privé	Outil fragile car une convention ne constitue pas un bail, et cela repose sur le bon vouloir du ou des propriétaires. Fragilité exacerbée en cas de succession sur les parcelles concernées. Constitue donc un premier niveau nécessaire et permettant de parer à l'urgence, mais ça n'est pas suffisant.	<u>Exemple de situations sur les tronçons :</u> T1 : conventions de passage signées entre les communes et les éleveurs propriétaires pour permettre le passage des pèlerins dans les estives.	
	Droit de préemption (DP) sur les espaces agricoles	Permet d'acheter en priorité un bien agricole ou rural pour le revendre à un agriculteur. Dans les zones d'intervention, cet outil permet de contribuer notamment à maintenir la vocation agricole d'un bien, à protéger l'environnement et à éviter la surenchère des prix.	> Les sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) > Communes	Outil à manier avec précaution car peut être contre-productif (voir exemple T1). Outil dont l'efficacité est très contextuelle. Outil réservé aux SAFER.	<u>Exemple de situations sur les tronçons :</u> T1 : sur les terres d'estives où cela peut faire « monter les enchères » sur un secteur où le prix du foncier est déjà très élevé. <u>Ressources :</u> > FICHE OUTIL CEREMA (2020) : http://outil2amenagement.cerema.fr/le-droit-de-preemption-dp-sur-les-espaces-r807.html		
	RÈGLEMENT Emplacement réservé	Permet d'anticiper l'acquisition de foncier et, en attendant, d'en geler l'emprise foncière concernée pour pouvoir y réaliser à terme un projet précis. Identifie des secteurs à réserver pour la création d'espaces stratégiques d'utilité publique.	> Code de l'Urbanisme (articles L 151-41 et R151-43) > EPCI, Collectivité territoriale	Outil d'anticipation qui permet : - de développer, de pérenniser ou de sécuriser le tracé du tronçon (élargissement de l'emprise du chemin, mise en place d'un tracé alternatif en cas de nécessité, aménagement d'une surlargeur pour sécuriser le cheminement) - ou d'anticiper la réalisation d'un équipement public (halte ou autre aménité pour les marcheurs) Ces emplacements doivent : - faire l'objet d'une cartographie spécifique dans le PLUI, - indiquer le bénéficiaire et l'objet de l'emplacement réservé. (voir boîte à outils PLUI)	<u>Ressources :</u> FICHE OUTIL CEREMA (2020) : http://outil2amenagement.cerema.fr/fiche-outils-les-emplacements-reserves-er-a1899.html		

CATÉGORIE	THÉMATIQUE	OBJECTIFS	OUTIL	DESCRIPTION	CODE et/ou ADMINISTRATION et/ou ORGANISME DE RÉFÉRENCE	INTÉRÊTS ET LIMITES	EXEMPLE D'APPLICATION / RESSOURCES DOCUMENTAIRES
	LE STATUT FONCIER DU CHEMIN	Permettre la continuité physique du cheminement. Sécuriser le cheminement. Réserver les abords immédiats du chemin. Préserver les points de vue sur le proche et le lointain.	Zone d'Aménagement Différé (ZAD)	La zone d'aménagement différée est une procédure qui permet aux collectivités locales, via l'utilisation du droit de préemption particulier, de s'assurer progressivement de la maîtrise foncière de terrains où il est prévu que l'annonce de ce projet ne provoque une envolée des prix.		La ZAD peut être mobilisée pour constituer des réserves foncières afin de réaliser l'opération projetée (de manière plus efficace que le DP sur les espaces agricoles). La création d'une ZAD doit être compatible avec les orientations du SCOT, s'il en existe un. Les ZAD permettent d'ouvrir un droit de préemption, qui peut être exercé pendant une période de six ans renouvelable à compter de la publication de l'acte qui a créé la zone.	Ressources : FICHE OUTIL CEREMA (2020) : http://outil2amenagement.cerema.fr/IMG/pdf/fiche_zad_v2_cle763d1c.pdf
			Expropriation pour cause d'utilité publique	Permet à une personne publique de contraindre un particulier ou une personne morale à céder son bien immobilier, moyennant le paiement d'une indemnité "juste et préalable".	> Code de l'Urbanisme > Collectivité territoriale	Permet la réalisation d'opérations d'intérêt général qui auraient pu être bloquées par le refus d'un seul propriétaire ou titulaire de droits. Possibilité d'avoir recours à l'acquisition à l'amiable, à tout moment, en cours de procédure. Procédure longue et lourde (nécessite une déclaration d'utilité publique), source de nombreux contentieux et qui paraît inadaptée voire contreproductive (mauvaise publicité auprès des propriétaires fonciers). Pas de critères prédéfinis pour l'utilité publique : tout est une question de bilan (coûts/avantages) au cas par cas. Procédure foncière qu'il faut "assumer" politiquement car elle s'avère très coercitive.	Ressources : FICHE OUTIL CEREMA (2020) : http://outil2amenagement.cerema.fr/fiche-outils-l-expropriation-pour-cause-d-utilite-a1846.html
			Acquisition de terrain (dont vente à l'amiable)	Achat par la collectivité de terrain(s) privé(s).	> Code de l'Urbanisme > Collectivité territoriale	Outil qui permet à la collectivité de maîtriser le foncier.	Exemple de situations sur les tronçons : T6 : achat de bandes de terrain long de la Départementale en sortie de bourg à La Romieu pour créer une sur-largeur piétonne.
			OUTIL SENSIBILISATION Constituer un annuaire des structures et personnes ressources du territoire en matière de problématique foncière	Répertorie les structures et les personnes à solliciter, mobiliser, dans le cadre d'une procédure d'acquisition foncière, un litige avec un propriétaire privé, ou toute question concernant le foncier autour du Chemin.	> Services fonciers des Conseils Départementaux > SAFER, UDAP, CAUES, EPF, etc.	> Faire jouer la jurisprudence : mobiliser les experts fonciers sur cet aspect. > Etablissement Public Foncier (EPF) (en tout cas en Occitanie) : intérêt de les mobiliser en termes d'ingénierie.	
			OUTIL SENSIBILISATION Mettre en place des dispositifs de sensibilisation et de porter à connaissance à destination des propriétaires	Organisation de différents événements grand public pour faire connaître les droits, les contraintes et trouver des pistes et solutions pour résoudre certains enjeux foncier du territoire ("café-foncier", fiche pratique sur les différents types de baux, réunion publique, etc.). Prospection, animation foncière et accompagnement juridique : mener un travail de veille foncière et d'animation auprès des propriétaires de terres agricoles en déprise, des agriculteurs et des porteurs de projets pour remobiliser notamment sur les parcelles en déprise, soit qui bordent le chemin, soit qui participent du dégagement d'un point de vue ou de la mise en valeur d'un élément de patrimoine.	> Collectivité publique > Petits propriétaires privés	Sensibiliser sur l'importance patrimoniale des biens concernés, et l'importance en termes de continuité de cheminement, de sécurité du cheminement, etc. Identifier les propriétaires, connaître les besoins des collectivités, sensibiliser aux enjeux partagés, déterminer les enjeux et les pistes de résolution.	

CATÉGORIE	THÉMATIQUE	OBJECTIFS	OUTIL	DESCRIPTION	CODE et/ou ADMINISTRATION et/ou ORGANISME DE RÉFÉRENCE	INTERÊTS ET LIMITES	EXEMPLE D'APPLICATION / RESSOURCES DOCUMENTAIRES
	L'INSCRIPTION L'UNESCO ET SES CONTRE-PARTIES RÉGLEMENTAIRES	Respecter et honorer les engagements vis-à-vis de l'Unesco et de l'inscription au patrimoine mondial des tronçons.	*RÈGLEMENT* « Engagement à la préservation de la V.U.E. des Biens inscrits. »	Collaboration entre l'Etat et les collectivités territoriales dans la gestion des biens comprenant : - obligation de définir une zone tampon pour chaque bien inscrit, - obligation de doter les biens d'un plan de gestion, - obligation de porter à connaissance des collectivités territoriales ces plans de gestion.	> Code du Patrimoine (article 612-1) > Ministère de la Culture (Direction Générale du Patrimoine)	L'inscription du tronçon et de sa zone tampon n'engendre pas de création de servitudes d'utilité publique vis-à-vis des propriétaires privés sur les terrains desquels passent le chemin.	Ressources : FICHES SEMAPHORES (Ministère de la Culture, Direction Générale du Patrimoine, 2020) : 1. Généralités : https://www.chemins-compostelle.com/sites/default/files/fichiers/images/pm/Fiche%20Se%CC%81maphore%201%20PM%20ge%CC%81ne%CC%81ralite%CC%81s.pdf 2. Plan de gestion : https://www.chemins-compostelle.com/sites/default/files/fichiers/images/pm/Fiche%20Se%CC%81maphore%203%20PM%20Plan%20de%20gestion.pdf 3. Zone tampon : https://www.chemins-compostelle.com/sites/default/files/fichiers/images/pm/Fiche%20Se%CC%81maphore%202%20PM%20zone%20tampon.pdf
			RÈGLEMENT OAP Thématique	Permet de mettre en valeur l'environnement, notamment la gestion économe de l'espace (renouveau urbain, densification, phasage de l'urbanisation...), les continuités écologiques, les paysages (y compris les entrées de villes) et le patrimoine, en ayant une approche globale à l'échelle du tronçon sur l'enjeu de l'inscription et la préservation de la V.U.E. Les OAP thématiques permettent d'assurer l'application de dispositions portant sur la conservation, la mise en valeur ou la requalification des éléments et ensembles bâtis ou naturels présentant un intérêt culturel, historique, architectural, paysager ou écologique, après identification et localisation de ces derniers. Différentes thématiques peuvent intéresser les tronçons inscrits : "patrimoine", "paysage et biodiversité" voire "trame verte et bleue" (en considérant le chemin comme une continuité en termes de biodiversité).	> Code de l'Urbanisme (article L151-67) > EPCI, Communautés de communes	Rappeler, à l'échelle intercommunale, les enjeux de l'inscription UNESCO pour les communes concernées. Définir de grandes orientations-cadres permettant de préserver la Valeur Universelle Exceptionnelle du site et avec lesquelles les futurs projets doivent être compatibles. Le périmètre de cette OAP correspond au périmètre de l'ensemble du tronçon et sa ZSP et permet donc d'éviter un découpage et une prise en compte parcellaire des éléments patrimoniaux. Il permet une reconnaissance cohérente visant à valoriser des caractères et des valeurs au-delà d'autres périmètres de protections définis et existants, sans toutefois lui donner de caractère prescriptif. (voir boîte à outils PLUI)	Exemple de situations sur les tronçons : aucun à ce jour. Mais de nombreux exemples d'OAP thématiques élaborés dans des PLUI récents existent : - OAP « Paysage et biodiversité » (Grenoble Alpes Métropole, 2019), - OAP « Patrimoine Grand Chambord » (CC Grand Chambord), - OAP « Val de Loire patrimoine mondial » (Angers Loire Métropole, 2017), - OAP « Projet patrimonial et paysage » (Dijon Métropole, 2019), - OAP « Protection du patrimoine paysager » (CC Yvetot Normandie, 2020), - OAP « Paysages » (Orléans Métropole, 2021), - OAP « Patrimoine » (Agglomération de La Rochelle, 2019), - OAP "Patrimoine et recommandations architecturales " (La Trinité sur Mer), - etc. Ressources : FICHE PRATIQUE "OAP thématique" : https://www.nature-en-ville.com/ressources (moteur de recherche interne : OAP) GUIDE : "Guide pratique pour intégrer les enjeux de gestion des paysages des Causses & Cévennes dans l'élaboration des PLUI" (Causses & Cévennes Unesco, 2019)
			RÈGLEMENT OAP Sectorielle	Permet de préserver la qualité paysagère et architecturale d'un secteur en définissant des principes d'aménagement adaptés. Permet de mettre en valeur l'environnement en formulant des prescriptions spécifiques dans le respect des identités et savoir-faire et matériaux locaux, au sujet notamment de la gestion économe de l'espace (renouveau urbain, densification, phasage de l'urbanisation...), des continuités écologiques, des entrées de villes et de village. L'attention est ici portée sur un secteur spécifique et plus circonscrit que l'OAP thématique.	> Code de l'Urbanisme (article L151-67) > EPCI, Communautés de communes	Identifier des secteurs de projet et de leur donner un cadre spécifique (par exemple qualifier les entrées de village dans un objectif de préservation des silhouettes villageoises, ou dans le cas d'un aménagement touristique afin d'accueillir sans dénaturer le patrimoine paysager, ou encore de cadrer l'utilisation et la forme des clôtures qui bordent le chemin dans un souci d'éviter l'uniformisation et la banalisation). Il s'agit de poser une stratégie générale avec laquelle les autorisations d'urbanisme devront être compatibles. C'est une alternative au zonage, assortie de prescriptions réglementaires. (voir boîte à outils PLUI)	

CATÉGORIE	THÉMATIQUE	OBJECTIFS	OUTIL	DESCRIPTION	CODE et/ou ADMINISTRATION et/ou ORGANISME DE RÉFÉRENCE	INTÉRÊTS ET LIMITES	EXEMPLE D'APPLICATION / RESSOURCES DOCUMENTAIRES
LE PATRIMOINE PAYSAGER		Protéger/préserver les spécificités et motifs paysagers en lien avec la V.U.E. Accompagner les dynamiques de gestion et d'intervention en lien avec la V.U.E.	Obligation Réelle Environnementale (ORE)	Permet aux propriétaires de biens immobiliers qui le souhaitent de mettre en place une protection environnementale attaché à leur bien. Dispositif foncier qui vise à mettre en œuvre des actions de maintien, de conservation, de gestion ou de restauration d'éléments de la biodiversité ou de fonctions écologiques même, "ordinaires" [présence de certaines espèces de faune ou de flore intéressantes, espace propice à un lieu de vie à grâce à ses éléments non bâtis (pelouses, arbres, fossés...) ou bâtis (murets, combles inoccupés, etc.)]	> Code de l'Environnement (article 132-3) > Propriétaire privé. > Collectivité publique (État, communes, départements, régions...) > Etablissement public ou une personne morale de droit privé agissant pour la protection de l'environnement.	Dispositif volontaire ouvert à un très grand nombre d'acteurs (collectivités publiques, établissements publics, personnes morales de droit privé agissant pour la protection de l'environnement, mais aussi propriétaires de biens immobiliers). Aucune conséquence sur la possession du bien immobilier : le propriétaire qui a signé ce contrat reste propriétaire du bien. Signature d'un "contrat ORE" attachés au bien immobilier qui se transmet donc aux propriétaires ultérieurs qui doit les appliquer pendant toute la durée prévue au contrat. Permet de préserver un milieu ou un secteur ou une composante patrimoniale par le prisme de la protection environnementale. Éléments sur lesquels peut porter une ORE : - arbres ou groupe d'arbres (arbre remarquable, alignement, bosquet, forêts, haies, y compris des souches d'arbres ou bois mort servant d'abris à des espèces, etc.), - lien avec la ressource en eau (plan d'eau – lac, mare, étang, etc. – cours d'eau – rivière, fossé, canal ou encore ruisseau temporaire – nappe phréatique, zone humide, rivage, - spécimens de faune ou flore diverses, - prairies, pelouses ou cultures favorables au maintien de certaines espèces, - éléments bâtis : certains murets en pierre, combles inoccupés (ou autres éléments) peuvent servir de refuge à certaines espèces, etc.	Ressources : FICHES CEREMA (2020) : http://outil2amenagement.cerema.fr/les-obligations-reelles-environnementales-ore-r458.html
			RÈGLEMENT "Repérage et protection d'éléments de patrimoine"	"Le règlement peut identifier et de localiser les éléments de paysage et de délimiter [...] les sites, secteurs, éléments bâtis, espaces publics, monuments à protéger, à conserver, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation leur conservation ou leur restauration."	> Code de l'Urbanisme (article L 151-19/23) > EPCI, collectivité territoriale	Outil applicable à un large spectre d'éléments du patrimoine architectural mais également paysager : des éléments isolés (spécimens particulièrement remarquables par la rareté de leur essence, leur dimension ou leur localisation marquant le paysage), des alignements d'arbres ou des haies structurant le paysage, des espaces arborés significatifs dans le paysage, des secteurs d'intérêt écologique, des espaces bâtis mais comportant une dominante végétale par la qualité des parcs et jardins, des espaces paysagers en cœur d'îlots. Fixation des règles générales et des servitudes d'utilisation des sols (interdiction de construire, délimitation des zones urbaines ou à urbaniser et des zones naturelles ou agricoles et forestières à protéger et définition, en fonction des circonstances locales, des règles concernant l'implantation des constructions). Permet également de maîtriser l'implantation qu'équipements ENR : l'identification d'éléments de paysage à protéger au titre de l'article L151-19 – et le principe de co-visibilité des monuments historiques – pourront aider à réguler, par exemple, l'implantation d'ENR faveur de la qualité du cadre de vie. Concernant le patrimoine architectural vernaculaire, voir la fiche action transversale "inventaire du patrimoine vernaculaire". Nécessité d'élaborer dans le rapport du PLUi : - une cartographie en annexe qui localise ces éléments (dont des cônes de vue), - une fiche descriptive justifiant les mesures de protection. (voir boîte à outils PLUi)	
			RÈGLEMENT Zonage indicé avec un règlement spécifique	Permet d'apporter des informations précises et des adaptations adéquates aux spécificités territoriales. Ainsi, des zones naturelles et agricoles pourront par exemple être indicées "pastoral" ou "paysage" afin de rédiger un règlement adapté aux pratiques et aux usages locaux.	> Code de l'Urbanisme (article R 151-43) > EPCI, collectivité territoriale	Afin de préserver certains motifs paysagers et agricoles caractéristiques, les zones A pourront éventuellement être indicées paysage afin de définir un règlement spécifique et d'éviter par exemple le mitage et préserver ainsi le grand paysage. Possibilité aussi de s'intéresser à la question des clôtures (y compris les clôtures agricoles) pour réglementer et cadrer leur utilisation (voir aussi l'outil "déclaration préalable pour les clôtures") (voir boîte à outils PLUi)	Exemple de situations sur les tronçons : T1 : estives T4 : dolines, zones pastorales

CATÉGORIE	THÉMATIQUE	OBJECTIFS	OUTIL	DESCRIPTION	CODE et/ou ADMINISTRATION et/ou ORGANISME DE RÉFÉRENCE	INTÉRÊTS ET LIMITES	EXEMPLE D'APPLICATION / RESSOURCES DOCUMENTAIRES
LA PROTECTION DES MILIEUX, DES PAYSAGES ET DES PATRIMOINES			Périmètres de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN ou PENAP ou ENAP)	Périmètre de protection renforcée qui s'applique aux zones A et N des PLU, confortant leur vocation agricole et naturelle au-delà des révisions et modifications de SCOT ou de PLU. Au-delà du zonage, le Conseil Départemental qui porte le PAEN doit élaborer, en accord avec la ou les communes ou EPCI compétents, un programme d'action qui précise les aménagements et les orientations de gestion destinés à favoriser l'exploitation agricole, la gestion forestière, la préservation et la valorisation des espaces naturels et des paysages au sein du périmètre.	> Code de l'Urbanisme (article L.113-15/28) > Porté par le Conseil Départemental > Collectivité territoriale	Doit être compatible avec les SCOT, les PLU et les chartes de Parc Naturel Régional le cas échéant. Le périmètre ne peut pas inclure de parcelles situées en zone urbaine ou à urbaniser de PLU ou dans un périmètre de zone d'aménagement différé. Protection très forte (seul un décret interministériel permet une modification à la baisse du périmètre). L'instauration d'un périmètre PENAP : - empêche que les terrains concernés soient postérieurement intégrés à une zone urbaine ou à urbaniser du PLU (ou à un secteur constructible d'une carte communale), - facilite l'acquisition de ces terrains dans un but de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains. Selon les cas et dans les conditions prévues par le code de l'urbanisme, cette acquisition peut se faire à l'amiable, par expropriation ou par exercice du droit de préemption – notamment par usage du droit de préemption sur les espaces naturels sensibles (DPENS) pour les terrains concernés par un ENS. Périmètre qui ne peut pas être imposé aux communes concernées. Le PAEN constitue un outil complémentaire lié à un SCOT pouvant permettre de prendre en compte le chemin dans une politique globale d'aménagement, avec un plan d'action qui intègre des objectifs particuliers liés au chemin.	Ressources : FICHE CEREMA (2020) : http://outil2amenagement.cerema.fr/les-perimetres-de-protection-des-espaces-agricoles-r467.html
			RÈGLEMENT Déclaration préalable pour les clôtures	Le projet de règlement permet de détailler le choix des clôtures disponible dans l'optique du maintien d'une cohérence et d'une identité architecturale et paysagère sur le territoire, mais aussi de soigner les transitions avec les espaces agricoles et naturels et l'immersion des cheminants.	> Code de l'Urbanisme (article R421-12)	Instaurer en amont une déclaration préalable pour les clôtures permet de privilégier un certain type de clôture. Toutefois, conformément au code civil, il n'est pas possible d'empêcher un propriétaire de clôturer sa parcelle, l'objectif étant bien d'accompagner le choix.	
			RÈGLEMENT Espaces boisés classés (EBC)	Les espaces boisés peuvent être classés dans le règlement comme des espaces à protéger ou à préserver : - qu'ils relèvent ou non du régime forestier, - qu'ils soient enclos ou non, - qu'il soient attenants ou non à des habitations.	> Code de l'Urbanisme (article L113-1) > Collectivité territoriale	Il s'agit d'une protection forte qui fige la prise en compte des éléments végétaux sur la commune. Ce classement peut concerner les bois ou forêts mais aussi, et surtout, les arbres isolés, les haies et les plantations d'alignement (hors alignements routiers). Elle peut alors être très utile pour protéger des haies ou des arbres isolés ou d'alignement. Mais elle doit être utilisée avec retenue pour les espaces forestiers car ce n'est pas l'outil adapté à leur gestion. Le classement de certaines haies pourra par exemple permettre leur maintien pour éviter un regroupement excessif de parcelles (et l'intensification des pratiques agricoles) ou participer de la préservation de la mosaïque paysagère caractéristique d'un tronçon. (voir boîte à outils PLU)	Exemple de situations sur les tronçons : T1 : les alignements de frênes têtards, (haies d'épicéas ?) T3 : rideaux de chênes pédonculés T6 et T7 : les arbres isolés, marqueurs des paysages du tronçon.
			FOCUS "patrimoine arboré et boisés"	Outils à disposition des communes pour maîtriser les nouveaux boisements sur leur territoire. Procédure placée sous la compétence du Département qui permet, à l'échelle communale, de définir précisément un zonage avec différents périmètres : - un périmètre interdit aux boisements. - un périmètre réglementé, avec possibilité de limiter les semis et plantations à certaines essences, de les restreindre à certaines destinations, de fixer des distances minimales avec les fonds voisins. - un périmètre libre où les boisements sont permis sans aucune contrainte.	> Code rural (article L126-1) > Département	La Réglementation et protection des boisements est mise en place à l'échelle communale mais elle doit respecter les orientations et les règles fixées dans la délibération de cadrage du Conseil Départemental.	Exemple de situations sur les tronçons : T4 : arrivée sur Cajarc (plantations de résineux) Ressources :
			FOCUS "milieux agricoles"	La Zone Agricole Protégée (ZAP)	Zonage de protection renforcée de l'agriculture qui dispose d'un statut de servitude d'utilité publique. Permet de protéger les zones agricoles dont la préservation présente un intérêt général, soit en raison de la qualité de leur production, soit de leur localisation géographique.	> Chambre d'agriculture (instauré par la Loi d'orientation agricole du 8 juillet 1999) > Communes	Exprime une reconnaissance intrinsèque de l'identité agricole du territoire et suscite une réflexion sur la mise en œuvre d'une stratégie de développement de l'agriculture plus large. Permet de protéger la vocation agricole de terres sur le long terme. Évite la spéculation et permet de limiter le prix des terres. Évite le mitage. La ZAP ne peut pas être imposée sans l'accord des communes. Sa mise en place implique que tout changement d'affectation ou de mode d'occupation du sol qui pourrait altérer durablement le potentiel agronomique, biologique ou économique de la zone, est désormais soumis à l'avis de la Chambre d'agriculture et de la Commission d'orientation de l'agriculture. C'est donc un outil à vocation purement agricole pour protéger des terres à haute valeur agronomique ou des productions particulières (après consultation de la chambre d'agriculture, de la CDOA, de l'INAO et des gestionnaires de label rouge et AOP) qui ne paraît pas tout à fait adapté aux enjeux.

CATÉGORIE	THÉMATIQUE	OBJECTIFS	OUTIL	DESCRIPTION	CODE et/ou ADMINISTRATION et/ou ORGANISME DE RÉFÉRENCE	INTERÊTS ET LIMITES	EXEMPLE D'APPLICATION / RESSOURCES DOCUMENTAIRES
	LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET URBAIN	Protéger/préserver/accompagner les spécificités locales en lien avec la V.U.E. Protéger/préserver les composantes architecturales en lien avec la V.U.E. Limiter les impacts des projets de développement et d'urbanisation.	Périmètre délimité des abords de monuments historiques (POA)	Permet de créer des périmètres délimités autour d'un MH ou inscrit en fonction de son environnement (transformation possible de la servitude habituelle des 500m).	> Code du Patrimoine > ABF en accord avec les Communes concernées	Tenir compte des véritables enjeux paysagers et urbains autour du monument. Nécessite une enquête publique avant d'être opposable aux tiers.	
			Protection au titre des monuments historiques (MH)	Deux niveaux de protection au titre des MH : l'inscription et le classement. Servitude fondée sur l'intérêt patrimonial d'immeuble ou parties d'immeuble, bâtis ou non bâtis et sur les objets mobiliers afin d'en assurer sa conservation et sa mise en valeur.	> Code du Patrimoine > DRAC	Dispositions particulières pour leur conservation. Prise en compte dans les PLU et SPR. Subventions pour travaux. Documents de communication diffusés par le Ministère de la Culture. Signalisation routière spécifique.	
			Site Patrimonial Remarquable (SPR)	Permet de protéger et mettre en valeur le patrimoine architectural, urbain et paysager des territoires (substitution des AVAP, ZPPAUP, secteurs sauvegardés)	> Partenariat entre collectivités territoriales et services de l'État	Obligation d'une prise en compte dans la définition des documents d'urbanisme. Recours à une expertise de l'ABF. Possibilité d'avantages fiscaux et d'aide pour les travaux.	
			RÈGLEMENT Changement de destination en zone naturelle de bâtiments présentant un intérêt architectural et patrimonial (Loi ALUR)	En zones agricoles et zones naturelles, tout bâtiment (et plus seulement les bâtiments agricoles remarquables) peut faire l'objet d'un changement de destination, à condition que ce changement n'entraîne pas de conséquences négatives sur le paysage. "Dans les zones naturelles, le règlement peut désigner les bâtiments qui, en raison de leur intérêt architectural ou patrimonial, peuvent faire l'objet d'un changement de destination, dès lors que ce changement de destination ne compromet pas l'exploitation agricole ou la qualité paysagère du site. Dans ce cas, les autorisations de travaux sont soumises à l'avis conforme de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites."	> Loi ALUR > En zone agricole (A) : avis conforme de la Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF). En zone naturelle (N) : avis conforme de la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites (CDNPS).	"Constructibilité encadrée" en zones agricole et naturelle. (voir "boîte à outils" PLUI)	
			Cahiers de recommandations urbaines, architecturales, paysagères et environnementales (CRUAPE)	Guide technique pour aider à la réalisation, la réhabilitation ou la rénovation d'une construction ou ses abords, c'est un outil d'accompagnement efficace des porteurs de projet de construction ou d'aménagement sur le territoire de la communauté de communes. Il permet : - d'orienter vers une conception durable des constructions, - de préconiser des solutions adaptées aux contextes, - d'inciter à l'utilisation de ressources, matériaux et essences locaux et idoines. - de préciser les caractéristiques de l'architecture vernaculaire à prendre en compte et desquelles s'inspirer, - de formuler des recommandations pour la réhabilitation et la valorisation du patrimoine bâti des villages et hameaux.	> Urbaniste et paysagistes conseils, CAUE, bureau d'étude, etc.	Inviter la population à respecter un héritage local qui participe de l'identité du territoire. Éclairer la logique du choix réglementaire. Préserver et valoriser un site remarquable. Conseiller tout porteur de projet au regard des enjeux liés à l'aménagement et à la construction. Les CRUAPE – tout comme le PLUI et la charte PNR – constituent les principaux outils de préservation, y compris en secteurs ruraux des communes non soumis à dynamique d'urbanisation. Ces documents nécessitent souvent une animation pour qu'ils soient mieux utilisés et plus effectifs. (voir "boîte à outils" PLUI)	
			Zonage et règlement du PLUI	Définition et réglementation du projet de développement du territoire sur ses différents secteurs.	> EPCI > Collectivité territoriale	Le règlement du PLUI(i) constitue un outil essentiel pour protéger le foncier agricole et naturel en le préservant du mitage et des dynamiques d'urbanisation diffuse. Il joue aussi un rôle dans la limitation des impacts sur les entrées de village, les extensions urbaines, les hauteurs de bâtiment, leur implantation, et peut également préconiser des matériaux et des couleurs pour encadrer la qualité architecturale des constructions et l'intégration paysagère des constructions agricoles, ou encore identifier des secteurs plus sensibles, aux orientations et règles de construction spécifiques. (voir "boîte à outils" PLUI)	
			OUTIL DE SENSIBILISATION Le PLU patrimonial	Programme de recherche pour créer un nouvel outil majeur de protection du patrimoine (2019)	> Programme financé par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR)	Pas d'existence législative à ce jour.	Exemple de situations sur les tronçons : aucun à ce jour.



BOÎTE À OUTILS RÈGLEMENTAIRE (2)

PLUI ET TRONÇONS INSCRITS : MARCHE À SUIVRE

Ce document s'appuie et s'inspire du guide pratique "Pour intégrer les enjeux de gestion des paysages des Causses & Cévennes dans l'élaboration des PLU(i)", réalisé par A. Seban et édité par l'Entente interdépartementale Causses & Cévennes en 2019

Sur la relation paysage - PLUI, voir aussi les fiches du CLUB PLUI :

- > "Un PLUI à partir du paysage ? - L'approche paysagère comme fil rouge de l'élaboration d'un PLUI"
http://www.club-plui.logement.gouv.fr/IMG/pdf/150929_ClubPLUI_Paysage_FicheMethodo_DEF_sl_cle0bc384.pdf
- > "Pourquoi construire un PLUI par le biais d'une approche paysagère ?"
http://www.club-plui.logement.gouv.fr/IMG/pdf/Club_PLUI_-_PLUI_Paysage_-_Brochure_pedagogique_cle2f3b95.pdf

Sur la compatibilité et les relations entre PLUI, SCoT et Charte PNR :

- > Guide "Articuler SCoT et PLUI: guide juridique et méthodologique", FédésCoT et Assemblée des Communautés de France, 2020
- > Guide "SCoT et transpositions pertinentes des chartes de Parcs", FédésCoT et Fédération des PNR, 2017

PRINCIPES

Quelques grands principes pour inscrire au mieux les tronçons inscrits dans les différents documents réglementaires, en particulier les PLUi, mais aussi les SCoT et les Chartes de Parc :

S'ancrer dans le contexte territorial

Prendre connaissance des projets en cours et des initiatives locales et profiter de l'expérience d'autres acteurs locaux.
Co-construire une note d'enjeux spécifiques au tronçon.
Rédiger une partie du cahier des charges adaptée aux enjeux du tronçon inscrit.
Organiser le travail en partenariat avec d'autres acteurs/institutions du territoire, ainsi que l'AFCC, ayant des compétences et connaissances des enjeux patrimoniaux et paysagers.

Identifier, repérer, répertorier les composantes patrimoniales et paysagères du tronçon

Prendre connaissance des documents et études disponibles auprès d'autres acteurs locaux et institutionnels (notamment les différents rapports de l'étude Chemins Faisons).
Organiser des animations et arpentages sur le terrain avec les élus et acteurs concernés pour bien connaître et appréhender les paysages, les ambiances et les problématiques spécifiques du territoire eu égard au tronçon et à sa ZSP.

Projeter, visualiser, participer

Utiliser et mettre à profit les différents outils graphiques et visuels qui permettent de rendre compte des paysages et des enjeux et dynamiques qui les sous-tendent (notamment les éléments issus de l'étude Chemins Faisons mis à disposition – photos, cartographies, illustrations diverses – mais également les supports réalisés par les CAUEs, les PNR et les bureaux d'études mandatés).
Organiser la concertation avec les habitants pour connaître les aspirations et les représentations citoyennes concernant le tronçon et ses composantes patrimoniales.
Mettre la participation des élus des communes traversées par le Chemin au coeur de la réflexion.

Agir et mettre en œuvre

Identifier des secteurs sensibles et leurs problématiques en lien avec la V.U.E de façon à hiérarchiser et envisager les types d'intervention et de zonage et les outils associés (OAP, emplacements réservés, zonage indicé, règlement spécifique, etc.).
Élaborer des principes et préconisations à destination des futurs porteurs de projets prenant en compte les enjeux paysagers et patrimoniaux du tronçon (CRUAPE, chartes paysagères et architecturales, etc.).

Le PLUI (ne) fait (pas) le beau temps

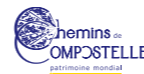
Dans un souci de conformité avec la loi CAP du 7 juillet 2016, les PLUi doivent également prendre en compte les objectifs de gestion des sites inscrits sur la liste du patrimoine mondial.
Les PLUi peuvent donc constituer des documents piliers de la protection des tronçons inscrits s'ils sont réalisés de manière adaptée et au plus proche des territoires.
Outil central, le PLUi seul a néanmoins un pouvoir d'action limité (idem pour les autres documents). D'où la nécessité de mettre en cohérence son contenu avec les autres documents réglementaires du territoire et de l'accompagner d'autres actions opérationnelles et de sensibilisation.

phases du PLUi	comment y intégrer les enjeux du tronçon ?	type d'outil	objectifs	documents de l'étude <i>Chemins Faisans</i> à mobiliser	degré d'imposition (opposabilité, préconisations, porté à connaissance)	compatibilité avec un SCoT ou une charte PNR
Préalables	> Prévoir une ou des sessions d'arpentage de terrain du tronçon et sa ZSP avec les élus.	terrain	> Ces sessions in situ sont des incontournables pour sensibiliser et impliquer les élus et les techniciens sur les enjeux en lien avec le paysage et le patrimoine paysager, mais tout autre moyen peut être le bienvenu (lecture de paysage, présentation de gens de métier, atelier participatif, etc.)	> Diagnostic du tronçon concerné (en particulier la cartographie du tracé et de sa ZSP) pour préparer l'arpentage.	porté à connaissance	OUI (arpentage du tronçon à prévoir également)
Prescription	> Rédiger une rubrique "le tronçon inscrit et ses enjeux" dans le Porter à Connaissance de l'Etat. > Recrutement du bureau d'étude : - rédaction d'une note d'enjeux spécifique au tronçon inscrit dans le cahier des charges. - sélection d'un bureau d'étude avec compétences "paysage" fortes (des notions sur la notion de "patrimoine mondial" seraient un plus). > Mise à disposition du bureau d'étude des ressources existantes : - ensemble des livrables de l'étude Chemins Faisans (diagnostic / rapport OQPP / programme d'action / boîte à outils) - Plans de gestion local et national.	document	> Une annexe spécifique au tronçon inscrit permettra de rappeler la V.U.E. ainsi que les enjeux spécifiques, afin de sensibiliser les acteurs locaux. Éléments à reprendre également dans le rapport de présentation du PLUi de façon à en justifier les choix de protection et de valorisation. > La rédaction du cahier des charges pour la sélection du bureau d'études doit être adaptée aux attentes de la collectivité et notamment en ce qui concerne les enjeux en lien le tronçon inscrit, tout en prenant en compte les moyens de la collectivité : plus le cahier des charges sera précis, plus il sera à même de répondre aux enjeux de développement territorial tout en rentrant dans l'enveloppe financière prévue par la collectivité.	> Diagnostic introductif commun aux sept tronçons. > Éléments de l'AFCC (documents cadres, doc du Ministère sur inscription Unesco, etc.)	préconisations	OUI (notes d'enjeux spécifique et définition de critères de sélection du BE à faire également)
Rapport de présentation // Diagnostic	> Approfondissement des différents diagnostics (agricole, espaces naturels, dynamiques urbaines, etc.) avec nécessité d'y apporter un angle "patrimoine du tronçon inscrit et sa ZSP". > Évaluation et justification des enjeux paysagers et patrimoniaux. > Inscription des enjeux du tronçon (en termes de pratiques et de représentations des paysages) dans les différents dispositifs de concertation mis en place.	document	> Éléments nécessaires pour justifier les choix réglementaires et montrer que ces enjeux sont bien connus et pris en compte dans les objectifs de développement du territoire.	> Diagnostic introductif commun aux sept tronçons. > Diagnostic du tronçon concerné.	préconisations	OUI (diagnostics et enjeux liés aux tronçons à faire apparaître également)
PADD	> Retranscription et/ou adaptation contextualisée et spatialisée des Objectifs de Qualité Paysagère et Patrimoniale.	document (également présent pour le SCoT)	> La formulation d'OQPP stratégiques et spatialisés peut permettre de matérialiser des enjeux sectoriels au travers d'objectifs communs. Les OQP pourront aider à structurer les orientations du PADD en intégrant la dimension paysagère et patrimoniale au cœur de la stratégie territoriale. Le PADD est l'outil par excellence pour insuffler une orientation dans le PLUi. Le recours aux OQPP met en avant les enjeux paysagers comme structurants dans le cadre du PLUi, car au travers de la notion complexe et aux contours avantageusement indéterminés de "paysage", on peut évoquer une pluralité de problématiques (habitat, économie, ENR, attractivité, etc.).	> Rapport OQPP	porté à connaissance, préconisations	OUI (PADD dans le SCoT, et rapport équivalent dans la Charte PNR)
Règlement, zonage	> Évaluation de la pertinence de l'élaboration d'OAP thématique et/ou sectorielle sur l'enjeu "tronçon inscrit" ou sur un enjeu spécifique en lien avec d'autres problématiques du territoire, sur tout ou partie du "tronçon inscrit". > Évaluation de la pertinence de l'élaboration de différents outils et réglementations spécifiques en lien avec des composantes du tronçon inscrit (zonages indicés en lien avec des secteurs du tronçon et sa ZSP, emplacements réservés pour pérenniser le chemin ou un point de vue, espaces boisés classés pour protéger des éléments du patrimoine arboré, etc.).	zonage	> Pour ces différents outils réglementaires la boîte à outil réglementaire parties "la pérennisation du chemin et ses abords" et "la protection des paysages et des patrimoines".	> Boîte à outils réglementaires	opposabilité <i>Rappel : le PLUi décline un projet communautaire à partir de grandes orientations qui ont été arbitrées et définies au niveau du SCoT ("compatibilité" mais pas "conformité")</i>	OUI (DOO dans le SCoT // obligation d'une "transposition des dispositions pertinentes des Chartes au sein des SCoT [article L. 140-10 du CU])
Annexe	> Cartographie annexe : le tracé du chemin et de sa ZSP. > Cartographie annexe : cartes/inventaires thématiques sur les différents patrimoines (entités et ambiances paysagères, motifs paysagers, arbres remarquables et patrimoines arborés, patrimoine architectural, architecture vernaculaire, patrimoine culturel immatériel, etc.). > Cahiers de recommandations urbaines, architecturales, paysagères et environnementales (CRUAPE) ou autres documents de recommandations.	document	> Voir ci-dessus les "principes" pour les éléments de cartographie. > Les CRUAPE et autres documents de recommandations sont complémentaires des documents réglementaires du PLUi. Ils permettent d'éclairer la logique du choix réglementaire et de conseiller tout porteur de projet au regard des enjeux liés à l'aménagement et à la construction. Ces documents nécessitent souvent une animation et un appui auprès des élus et porteurs de projets pour qu'ils soient mieux utilisés et plus efficaces.	> Diagnostic du tronçon concerné > Boîte à outils réglementaires > Chartes et guides de préconisations édités par l'AFCC.	préconisations	OUI (cartographie à annexer aux rapports SCoT et Charte) Concernant la Charte PNR, importance du plan de Parc associé à la charte (représentation cartographique des enjeux du territoire) et du classement par l'Etat du périmètre du Parc (arrêté ministériel).

CHEMINS FAISONS...

Dans le cadre de l'étude:
Cadrage et établissement des cahiers
de gestion locaux des sept tronçons
de sentier et de leur zone tampon

février 2022



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Chemins de Saint-Jacques-
de-Compostelle en France
inscrits sur la Liste du
patrimoine mondial en 1998



Agence française
des chemins
de Compostelle

